



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

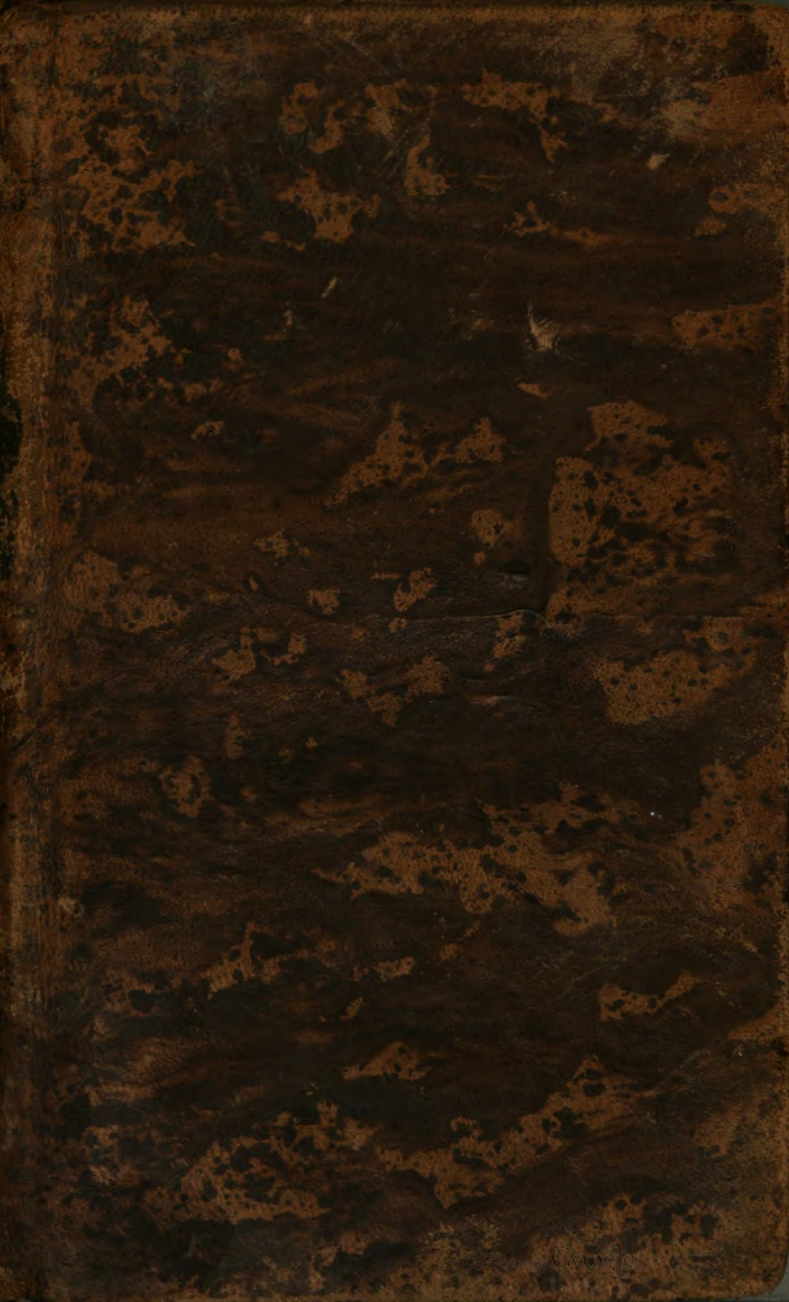
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







5^a-753

BH FL2 18330

MERCURE

DE FRANCE

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles, les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

S A M E D I 2 M A R S 1782



A P A R I S,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

Du mois de Février 1782.

P IÈCES FUGITIVES.	Les Après-Soupers de la So-
<i>Vers à Madame Angelica</i>	<i>ciété</i> , 78
<i>Kaufmann</i> , 3	<i>Ode sur la Mort de la Reine</i>
<i>Mes Adieux au Château de la</i>	<i>d'Hongrie</i> , 81
<i>V....., Romance</i> , 4	<i>Lettre du Chevalier de Saint-</i>
<i>Vers pour célébrer la Naïf-</i>	<i>Alme & de Mlle de Mel-</i>
<i>sance de Mgr. le Dauphin</i> ,	<i>court</i> , 84
49	<i>Etrennes du Parnasse</i> , 106
<i>Clémentine & la Rose, Idylle</i> ,	<i>De la lecture des Livres fran-</i>
50	<i>çois</i> , 115
<i>Le Sage de la Perse, Apolo-</i>	<i>Vie de l'Infant Don Henri</i>
<i>gue</i> , 51	<i>de Portugal</i> , 123
<i>L'Exemple Inutile</i> , 52	<i>Opuscules de M. l'Abbé Fleu-</i>
<i>Vers à Madame Sabatier</i>	<i>ry</i> , 128
<i>de Cabre</i> , 97	<i>L'Alégresse villageoise</i> , 134
<i>Distique sur la Convalescence</i>	<i>Traité de l'Anthrax</i> , 139
<i>de Mil**.</i> <i>Charlotte Sr**.</i>	<i>C. Silii Italici de bello Punico</i>
99	<i>secundo</i> , 154
<i>Sonner</i> , <i>ibid.</i>	<i>Collection complète des Œu-</i>
<i>Le Prince désiré</i> , 100	<i>vres de M. l'Abbé de Voïse-</i>
<i>Vers sur le retour de M. le</i>	<i>non</i> , 166
<i>Marquis de la Fayette & de</i>	<i>Histoire de S. Louis, &c.</i> 179
<i>M. le Vicomte de Noailles</i> ,	S P E C T A C L E S.
143	<i>Le Foyer</i> , 86
<i>A la Muse des Grâces</i> , 146	<i>Lettre de Mde Chloé à l'Ob-</i>
<i>Lettre au Rédacteur du Mer-</i>	<i>servateur</i> , 121
<i>cure</i> , 148	V A R I É T É S.
<i>Enigmes & Logogryphes</i> , 6,	<i>Réflexions sur l'état actuel de</i>
66, 104, 152	<i>la Musique Dramatique en</i>
NOUVELLES LITTÉR.	<i>France</i> , 38
<i>Fin de la Vie de M. le premier</i>	SCIENCES ET ARTS.
<i>Président de Lamoignon</i> , 9	<i>Cadran d'Equation</i> , 187
<i>Almanach des Muses</i> , 17	<i>Gravures</i> , 45, 93, 142, 189
<i>Instruction sur les Bois de</i>	<i>Musique</i> , 45, 190
<i>Marine</i> , 28	<i>Annonces Littéraires</i> , 46, 94,
<i>Proverbes Dramatiques</i> , 34	143, 191
<i>Lettres écrites de Suisse, &c.</i> 68	

A Paris, de l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près S. Côme, 1782.

MERCURE

DE FRANCE.

SAMEDI 2 MARS 1782.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

*VERS présentés à S. A. R. Madame la
Comtesse D'ARTOIS, dans les premiers
jours de sa Convalescence.*

Ils sont passés ces jours d'alarmes,
 Ces jours où j'ai, sur vous, vu la France trembler.
 Si nous versons encor des larmes,
 C'est le plaisir qui seul les fait couler.
 Aux maux les plus affreux le sort mêle des charmes,
 Lorsque par-tout l'Amour vient nous en consoler.
 Dans cette épreuve passagère,
 Princesse auguste, alors si comme nous
 Vous eussiez vu combien vous êtes chère,
 Vos yeux auroient joui d'un spectacle bien doux.
 On eût dit que chacun trembloit pour une mère;
 Chacun sembloit avoir le cœur de votre Époux.

A ij

C'étoit cet intérêt si tendre & si sincère

Dont les bons Rois sont si jaloux ,

Et que la grandeur seule , hélas ! n'inspire guère.

Cette douceur , cette bonté

Qui tempère dans vous l'éclat de la naissance ,

Rend plus piquante la beauté ,

Et fait doubler la bienfaisance.

Pleuré de ses Sujets dont il étoit l'appui ,

Votre aïeul immortel fut un Dieu sur la terre ;

En remontant aux Cieux , il vous fit légataire

De tous les dons heureux qu'on adoroit en lui ,

Et qui sont dans sa race un bien héréditaire.

Ah ! sans doute le trône a des charmes flatteurs ;

Il est beau de régner sur tout ce qui respire ;

Mais le Ciel à son gré dispense ses faveurs.

En vous privant d'un sceptre il vous donne un empire

Bien consolant , bien doux : c'est l'empire des cœurs.

(Par M. Blin de Sainmore.)

ÉPITRE à M. COURT DE GÉBELIN ,

Auteur du Monde Primitif.

TOI qui, presque en naissant, fus en proie à l'orage,*
O ! que j'aime à te voir lutter, avec courage,

* M. Court de Gébelin fut abandonné par ses parens à l'âge de six mois , & laissé entre les mains d'une Nourrice ; ce ne fut qu'à deux ans qu'il alla rejoindre son père & sa mère en Suisse , où il a été naturalisé avec toute sa famille.
Note de l'Auteur.

DE FRANCE.

5

Contre les flots bruyans d'une mer en fureur,
Et triompher du sort par ta seule vigueur.
Tel qu'un jeune arbrisseau qu'une terre étrangère
Recueille dans son sein, où bientôt il prospère,
Aussitôt que des fleurs, tu rapportas des fruits,
Et l'Helvétie alors te fournit des appuis.

C'est dans ce sol heureux que nous vîmes éclore
Ces projets étonnans & brillans tour-à-tour :

Aux premiers rayons de l'aurore

On prévoit la beauté du jour.

Mais, qui pouvoit prévoir que d'une main hardie,
Déchirant le voile du tems,

Par ton génie & tes talens,

L'obscur antiquité, dans ses droits rétablie,
Éclaireroit encor nos modernes Savans ?

D'un regard curieux perçant la nuit des âges,

Il n'est rien de caché pour toi ;

Les mœurs, les langues, les usages

Paroissent soumis à ta loi.

Tu nous montres leurs origines :

Et de ce labyrinthe observant les détours,

Plus adroit que Thésée, & sans aucun secours,

Tu les retrouves, les devines.

Rival de l'autre heureux qui dore l'horison,

Dont les rayons brillans semblent darder la vie,

Tout s'anime & renaît au feu de ton génie :

Le hasard ne fit rien, tout mox a sa raison.

Ces Divinités mensongères,

Et que l'antiquité plaçoit sur ses Autels,

A. iij

Ne nous paroissent plus absurdes & grossières,
Indignes de l'encens & des vœux des mortels.

Élion *, est le Dieu moteur de la Nature ;

Uranus, est le Ciel tout brillant de clarté ;

Ghé, de la terre inculte est la vive figure ;

Fameux par ses travaux, Hercule si vanté ,

Est l'emblème savant de notre Agriculture ,

Et Vénus est celui de la fécondité.

Thaut, nous peint des cieux l'éclatante harmonie :

Dans l'obscurité de la nuit

Pénétrant les secrets de la belle Uranie ,

La blanche Astarté le conduit.

Saturne & l'âge d'or ne sont plus un mensonge :

D'abondantes moissons, l'amour, l'ordre & la paix

Peuvent réaliser ce qui parut un songe ,

Et ramener ce temps avec tous ses attraits.

Ainsi, l'antiquité flétrie

Brille de tout son lustre en tes savans Écrits ;

L'ingénieuse allégorie

De tant de fictions fait connoître le prix.

C'est en vain qu'un critique, épais atrabilaire ,

Ne veut point adopter ton explication :

La raison te sourit, le plaisir le fait taire ,

Et son ennuyeux commentaire

Est le vain travail d'Ixion.

Que pourroit-il penser qui te fût préférable ?

* Voyez le Monde Primitif, Allégories Orientales, & Histoire du Calendrier,

Jamais un Érudit ne parut plus aimable !

Pour nous prouver tes torts , qu'il s'y prend plaisamment !

Il peint à tes genoux les fameux Autochtones ,

Qui , tous avec empressement ,

Viennent t'apporter des couronnes ,

Et te faire un remerciement

De tout l'esprit que tu leur donnes.

Ris avec moi de tes-censeurs ,

Poursuis ta brillante carrière :

L'Aréopage Littéraire *

T'a jugé digne des honneurs ,

Pourrois-tu craindre encor les clameurs du vulgaire ?

Un Musée élevé , dirigé par tes soins , **

Au milieu de Paris , au sein de ta Patrie ,

Consacre tes talens par d'illustres témoins ,

Et nous consolera du feu d'Alexandrie. ***

C'est-là qu'on trouve réunis

Et le bon goût & l'attriscisme ;

Des Gens de Lettres bien unis ,

Et des Savans sans pédantisme.

* L'Académie Française a décerné deux ans de suite à M. Court de Gébelin , le prix d'encouragement , fondé par feu M. de Vallebelle.

** M. de Gébelin est Président du Musée établi depuis peu à Paris.

*** Plusieurs Savans croient que le Musée d'Alexandrie fut brûlé par Omar en même-temps que la Bibliothèque des Ptolomées.

Tu leur sets de modèle, & ton aménité
Nous fait aimer l'Auteur autant que la science ;
Ta rare modestie & ton honnêteté,

Contraignent l'envie au silence.

Mais, savant Gébeline, pour chanter tes travaux ;
Il faudroit un Bernis, un Gresset, un Voltaire,
Un luth qui, comme toi, fut plaire :

Je n'ai que de foibles pipeaux.

Tous les Arts à la fois charmèrent ma jeunesse,
Je ne vis dans leurs jeux qu'un innocent plaisir :
J'implorai, sans succès, leur troupe enchanteresse,
Et je n'eus des talens, hélas ! qu'un vain desir.
Retiré dans mes champs, de la simple Nature

Je n'écoute plus que la voix ;

Je peins, je rime à l'aventure,

Sans travail, sans peine & sans choix.

Je trace sur la toile, au gré de mes caprices,
Dans les prés émaillés, nos troupeaux bondissants ;
L'air modeste & naïf des Bergères novices,
Et le verd doux & frais des arbres renaissans.
Loin du bruit, du tumulte & des mœurs de la ville,
Vivant dans mon château, comme mes bons aïeux,
Sans finesse, sans fard, je suis en cet asyle

Moins aimable & bien plus heureux.

Ce sentiment si doux, cet aliment de l'âme,
L'Amour, précieux don de la Divinité,
Sur embrâser mon cœur d'une constante flamme ;
Le temps n'émousse point ma sensibilité :
Je trouve en ma compagne une égale tendresse,

Pour nous de l'âge d'or renaissent les plaisirs ;
 Des mères c'est l'exemple , & malgré sa jeunesse ,
 Son époux , ses enfans comblent tous ses desirs.
 Je la vois , sur son sein , de son fils qu'elle adore ,
 Épier , admirer le moindre mouvement :
 Cet enfant la caresse , & suce avidement
 Des beautés qui viennent d'éclore ;
 Et je crois voir , en badinant ,
 L'Amour baiser le sein de Flore.
 Au même instant sa fille embrasse ses genoux ;
 Les Grâces , les Vertus animent sa figure ,
 Et l'aimable maman me dit : ô qu'ils sont doux ,
 Mon ami , les devoirs qu'impose la Nature !
 A ce tableau touchant & vraiment enchanteur ,
 Gébelin , je te vois sourire.
 Ah ! comme tes talens , on ne peut le décrire ;
 Mais ce nouveau spectacle est digne de ton cœur !
 (*Par M. le Comte de la Siodde.*)

*RÉFLEXIONS détachées sur les Traités
 d'Éducation.*

JE crains qu'il n'en soit des Traités d'Éducation
 comme des méthodes dans les Arts ; la meilleure n'a
 pas fait produire un chef-d'œuvre.

Dans les Traités des Arts , le précepte naît de
 l'exemple , & en tire toute sa force. Que n'en est-il
 ainsi des méthodes qu'on nous donne pour élever la
 jeunesse ! Mais si ce qu'on y conseille est ce que nul
 n'a pratiqué , quelle raison aurons-nous d'y croire ?

A v

Nos instituteurs Écrivains se font à plaisir des élèves dont ils dominent les volontés, & soumettent à point nommé les penchans les plus rebelles. *Brioché* remuant les fils de ses automates, n'étoit pas plus sûr des mouvemens qu'il devoit leur communiquer. De ces théories à la pratique, l'intervalle est grand, je l'avoue. Je n'ai guères vû dans les *Traités d'Éducation* que des faits contredits par l'exemple des enfans que j'avois étudiés. *

S'il existe un de ces sujets merveilleux qui ont toujours répondu aux soins de l'instituteur, dispensez-vous de le citer; un tel exemple est plus décourageant qu'instructif. C'est l'éducation d'un enfant mal né qui peut nous instruire. Il étoit plus difficile d'ôter un vice à *Néron*, que de développer toutes les vertus de *Titus*.

L'art d'élever l'enfance suppose la connoissance de l'homme dans ses différens âges, celle des devoirs de l'homme dans toutes ses conditions. Eh ! qui donc sera digne d'écrire sur un tel sujet ?

Pourquoi traiteroit-on la science de l'homme au moral autrement qu'au physique ? Celle-ci doit ce qu'elle a de certitude à une suite d'expériences renouvelées de siècle en siècle. Ceux qui écrivent sur l'Éducation, ont observé, je veux le croire; mais combien de temps? combien de sujets? D'après deux ou trois individus, fait-on l'histoire de l'humanité ?

Dans ce siècle, où il n'est rien sur quoi l'on

* Pour en citer un seul exemple, je connois une jeune personne qui, en élevant sous les yeux de sa mère un enfant de cinq ans, perdit le goût de ses exercices, contracta un esprit de domination & d'aigreur étranger à son caractère. Pour la ramener à ses occupations ordinaires & à ses vertus naturelles, il fallut lui ôter le soin de cette éducation qu'elle avoit tant désirée, & qu'on ne lui avoit accordée qu'avec toutes les précautions possibles.

n'écrive, un Tailleur a, dit-on, écrit sur son Art. Toute la doctrine de l'Ouvrage se borne presque à bien prendre la mesure de chaque individu. Je regrette que cet homme n'ait pas su traiter de l'Éducation ; il y eût sans doute appliqué sa méthode, elle eût été fort de mon goût.

Peut-être faudroit-il que chaque Instituteur rendit publiques ses observations sur les enfans qu'il dirige : des faits d'abord plus que des vûes. Le père dira ce que fut l'enfant dès le premier âge, quelles dispositions il manifesta, quels procédés on a suivis pour le rendre meilleur, par quels contre-poids on a résisté à la prépondérance des passions, & quel a été l'effet prompt ou tardif des correctifs mis en usage. L'enfant montré à la bavette, qu'on nous le représente enrichi des trésors de son éducation, ou vieilli dans ses penchans qu'elle n'aura pu détruire. Un tel recueil sera le rudiment des Instituteurs : jusqu'ici ce secours nous manque.

En raffinant sur l'Éducation, il est si aisé de tomber dans l'hypothétique, dans le vague de la chimère, qu'en cherchant à mettre les Écrivains en garde contre ce défaut, je crains qu'on ne le retrouve dans ce que je viens d'écrire.

Quand on auroit tous les secours nécessaires pour généraliser les principes de l'Éducation, tout prêt d'entreprendre ce grand Ouvrage, on auroit encore cette réflexion à faire : *Avant qu'on eût tant écrit sur l'Éducation, il existoit des hommes d'une vertu, d'un savoir & d'un génie que l'on pourra tout au plus atteindre, non surpasser. Qui les avoit formés ? La Nature.....* A ce nom, je m'incline & m'humilie comme devant la Divinité. Un Chimiste, plein de sa science & de sa méthode, espère produire quelques grains d'or ; la Nature en se jouant produit des mines fécondes.

Les grands Hommes se font eux-mêmes ; ils nais-

A vj

sont ce qu'ils sont, on du moins avec ce qu'il faut pour le devenir. Placés communément loin des secours d'une éducation brillante, il semble que la Nature se réserve exclusivement l'honneur de les produire. Ils n'ont pas même le privilège de transmettre leurs rares qualités à leurs enfans qu'ils élèvent. Eh ! quel mérite éminent descend à la seconde génération ? Si la Nature fait seule de grands Hommes, fera-t-elle moins des gens de bien ? La vertu est plus près de nous que le talent & le génie. Souvent elle germe sans art & sans culture ; dans les éducations les plus soignées, quels fruits sont nés sous la main des Cultivateurs les plus habiles ?

Louis XIV, sortant de la tutelle de Mazarin, savoit ce qu'on ne lui avoit point appris ; son fils, formé à l'École de Bossuet & de Montausier, ignoroit une partie de ce que ses Maîtres lui avoient enseigné.

Une chose me tient en doute sur le grand pouvoir de l'Éducation ; on dit *le cri* de la nature ; on ne dit que *la voix* de la raison.

La Géométrie nous maintient dans l'exercice & la contemplation des vérités les plus exactes : quelle éducation pour l'esprit ! *La Géométrie le laisse comme elle le trouve* *. Lorsqu'un tel Instituteur est en défaut, qu'attendre des autres ?

« La flamme, dit Aristote, tend à s'élever, le corps grave à descendre, & rien ne peut changer ces déterminations naturelles. » Sans doute la nature a sur nous des volontés moins absolues, puisqu'à l'aide de l'Éducation nous croyons pouvoir substituer le bien où elle a mis le mal.

Quand l'Art de la culture aura changé le chardon en rose, & l'absynthe en une plante douce &

* M. d'Alembert l'a dit, & plus d'un exemple paroit le prouver.

exquise, il sera temps de croire à l'Éducation, qui d'un sujet mal né fait un homme de bien.

Quelquefois le naturel se renforce par les soins même qu'on prend pour le détruire.

Un Colon en Amérique voulut corriger l'âcreté du piment; il donna pour engrais au sol qui en portoit, la canne, par elle-même si douce & si sucrée : le sol en eut plus de suc, & le piment plus d'amertume.

La greffe adoucit le fruit sauvage : qu'est-ce que la greffe ? L'art d'enter un arbre sur un autre. Ce procédé convient aux végétaux ; il manque au règne animal.

L'homme est né bon, me criez-vous : soit ; j'y consens ; mais qui donc l'a rendu méchant ? — L'homme, criez-vous encore. — Eh ! vous n'y pensez pas, lui qui est né bon ! Remontez aussi haut qu'il vous plaira pour trouver le principe de la corruption, il n'a pu partir que d'un sujet corrompu. Le premier homme qui en pervertit un autre, étoit méchant par sa nature.

Il y a tel plan d'Éducation qui ressemble à un problème, dont voici les données. *Perfection suprême, continuelle possession de soi dans le père, la mère & dans les instituteurs qu'ils emploient. A l'aide de tous ces prodiges en former un : voilà le problème, dont la solution ne doit guères se trouver que sur le papier.*

Pour opérer les miracles d'éducation qu'on nous fait lire, puisqu'il faut des agens si parfaits, Fénelon a eu raison de faire descendre des Cieux la Sagesse, & de placer Télémaque sous son Égide. Hors du roman ce merveilleux n'est plus de mise ; l'embarras est d'y suppléer.

L'étendue des devoirs qu'on prescrit à un père pour bien élever son enfant, lui interdit nécessairement toute fonction civile. Ce plan reçu, je vois

comment les enfans s'élèvent ; j'ignore comment l'État & la Société subsistent.

Jean-Jacques, à la fin d'une éducation, demande à son élève ce qu'il veut être : *libre*, répond celui-ci. Eh ! pourquoi pas esclave des devoirs que l'État, la Société, le sang & l'amitié nous imposent ? L'éducation alors eût bien mieux valu.

L'éducation ne détruit pas le naturel ; elle aide & fortifie celui qui nous porte au bien. — De quelle éducation parlez-vous ? celle du dedans ou du dehors ? L'enfant que vous formez chez vous à la vertu, hors du seuil de votre porte un monde entier l'attend pour le corrompre. Pour l'honneur de votre éducation, je souhaite que votre élève ait la force d'Atlas, & que le monde pèse sur lui sans qu'il fléchisse sous ce poids.

Si l'Éducation la plus puissante est celle des mœurs publiques, j'aimerois mieux transporter parmi des hommes vertueux celui à qui l'on n'a jamais prononcé le mot de vertu, que de lancer *Émile* & ses semblables dans un monde tel que le nôtre.

On n'a pas besoin d'éducation pour apprendre à ne pas assassiner. L'instinct qui commande ce crime est celui des monstres : ils sont rares ; la nature les produit, & rien ne les réforme. Nous qu'elle a faits pour des vices un peu plus débonnaires, il en est pour lesquels l'exemple général nous tient lieu d'instinct. L'exemple a précipité dans le désordre, des femmes, à qui la nature ne conseilla jamais une faiblesse.

Contre le poison des mœurs publiques, vous me donnez pour antidote la crainte du mépris des hommes. Moraliste imprudent, qu'avez-vous dit ? Quand le vice est généralement méprisé, les mœurs publiques sont bonnes.

Oh ! qui m'apprendra ce que l'enfance & la jeu-

nefle comportent d'erreurs & de vérités ! Philosophe, ce souhait vous étonne ; devenez plus Philosophe , & vous serez moins étonné. *Fontenelle, tenant dans sa main toutes les vérités, n'eût pas voulu toutes les répandre.* Un homme non moins éclairé, non moins ami du bien que Fontenelle *, ne laisseroit aller les vérités que l'une après l'autre, ce qui donne à l'erreur un temps limité. — Mais quoi ! reprenez vous, « l'erreur servir de base aux vertus ! Ne craignez-vous pas qu'elles ne s'écroulent un jour avec ce fondement ruineux ? » — Vous qui condamniez mon doute , vous m'y replongez.

A un certain âge il s'opère dans les traits du visage un changement qui fait disparaître toute la physionomie de l'enfance ; le caractère éprouve aussi (quelquefois du moins) une révolution qui le transforme tout entier. Le temps de cette époque est plus incertain au moral qu'au physique ; mais l'Éducation ne paroît pas plus influencer sur l'une de ces révolutions que sur l'autre. J'aime les faits ; je vais en rapporter.

Un homme que je connois comme moi-même , à quinze & seize ans étoit dominé d'un sentiment d'orgueil & de fatuité qui lui faisoit détourner les yeux à la rencontre d'un parent ou d'un camarade vêtu de façon à l'humilier. Ce même homme à vingt ans avoit acquis l'amour de la simplicité , qui depuis ne l'a jamais abandonné. Il ne fait pas honneur même à ses réflexions d'un changement si extraordinaire ; la cause lui en est inconnue : il se coucha fat & insolent ; il s'éveilla simple & modeste.

Une femme depuis sa tendre enfance avoit donné des signes constans d'aigreur , de dureté , de méchanceté. A près de quarante ans la voilà devenue un modèle de bonté & de douceur.

* Voyez l'Entretien de Descartes avec Christine de Suède

Quelquefois la révolution s'opère du meilleur au pire, ou d'un mal à un autre. L'âge mûr & la vieillesse se déshonorent par des vices dont l'enfance n'avoit laissé appercevoir aucun germe.

Quand Néron refusa de signer la mort d'un coupable, Rome dût applaudir à son éducation. Sénèque & Burrhus durent s'enorgueillir de leur ouvrage.

L'éducation de *Rustan* n'eut qu'un objet, l'art d'attirer sur soi la considération par l'insolente dignité des richesses. Maître de son sort, Rustan a fui toute espèce de considération ; il s'est plongé dans la lie des hommes, & n'a vécu qu'avec eux. L'abjection d'un penchant naturel l'a sauvé du vice de l'orgueil, auquel son éducation l'avoit exercé.

Homme, être qu'on ne peut définir, problème insoluble, énigme inexplicable ; quand je te compare à toi même, dans un seul homme j'en vois plusieurs différens ; je te cherche en toi, & ne te retrouve plus. Oh ! qu'il doit être difficile de fixer sous l'empire de la vertu un être si foible & si mobile ! Vous qui jouissez du fragile bonheur d'être pères, étudiez le naturel de vos enfans, conformez-y vos leçons, pratiquez le bien devant eux, veillez sur ceux qui s'annoncent heureusement, désespérez tard des méchans ; & pour former un homme, comptez sur la Nature plus que sur vous-mêmes.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Silence* ; celui du Logogryphe est *Reversi*, où se trouvent *ris, ver, vers, ivre, revers, ris, Sire, ire, Vire, rive, ré, fe, ver.*

Mots des Charades du dernier Mercure.

I, *Angleterre*; II, *Chiendent*; III, *Fiacre*;
IV, *Orage*; V, *Carnaval*; VI, *Orange*.

É N I G M E.

Pour la France ou pour l'Angleterre,
Si je voulois dans cette guerre
Me déclarer ouvertement,
La paix se feroit promptement.
Jugez quelle est mon influence.
Mettez-moi seul dans la balance,
Contre l'Angleterre & la France,
Et même la Neutralité,
Pour dissiper leur Flotte immense,
Ou la mettre en captivité,
J'ai deux moyens en ma puissance:
Ou la force ou la nullité.

(Par M. de Brest.)

L O G O G R Y P H E.

OBJET de plus d'une Satyre,
Je suis un être utile & bienfaisant;
Tout héritier (j'ose le dire)
En conviendra certainement;

Et tel qu'à mes dépens aujourd'hui l'on voit rire,
Peut-être demain tout tremblant
Va se soumettre à mon empire.

Dans mes sept pieds tu vas trouver, Lecteur,
Un Riche pays de l'Asie ;

Un Romain Empereur ,
Des fidèles Chrétiens cruel persécuteur ;
Sur la Scène une Tragédie ,

Ouvrage suranné, mais , au goût connoisseur ,
Digne encor de trouver plus d'un admirateur ;

Une Cité dans l'Italie ;
Le célèbre tombeau d'un fameux imposteur ;

Le plus haut point d'une montagne ;

Un peuple de l'antiquité ;

Une rivière en Allemagne ,

Baignant les murs de plus d'une Cité ;

Ce qu'un Curé prend avec allégresse ;

Ce lieu fortuné, que jadis

On nomma Paradis ;

Le nom mignard qu'on donne à sa maîtresse ;

Ce qui , lorsque tu réfléchis ,

Occupe ton esprit, l'agite ,

Te fait rire ou pleurer si l'objet le mérite ;

Un Concile des plus fameux ;

Enfin, la sœur de tes neveux.

J'en dirois plus encor ; mais , Lecteur, je te quitte
Pour aller faire une visite.

(Par M^{de} de M... Trésorière de France , à Dijon.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

TRADUCTION de Salluste , avec le texte & des notes critiques ; quatrième Édition , revue & corrigée par J. H. Dotteville , de l'Oratoire , Correspondant de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres. A Paris , chez Eugène Onfroy , Libraire , rue du Hurepoix , 1782. Vol. in-12. Prix , 2 liv. 10 sols relié.

ON ne fait presque rien de Salluste. Une des plus grandes, mais des plus sottes aventures de sa vie , & qui démentiroit bien les belles moralités dont il remplit ses Ouvrages , seroit celle qu'on rapporte ici d'après Varron , si elle étoit vraie. On dit donc que Milon le surprit avec sa femme (Fausta , fille de Sylla) , & se vengea de cet outrage par un autre , à *Milone loris benè casum fuisse* ; ce qui fit que Salluste saisit l'occasion du meurtre de Clodius pour s'élever avec véhémence contre Milon & contre Cicéron , son défenseur ; mais cette histoire est justement suspecte. Premièrement , Valère-Maxime , Auteur presque contemporain , qui , dans le Chapitre premier du Livre 6 , *De pudiciâ* , rapporte plusieurs traits semblables , ne parle point de Salluste & de Fausta. Ce passage de Valère-Maxime est remarqua-

ble par un rapport singulier avec celui-ci d'Horace :

Ille flagellis

Ad mortem casus.

Hunc perminxerunt calones, quinetiam illud

Accidit, ut cuidam.

Demeteret ferrum.

Valère-Maxime rapporte des exemples de chacun de ces traitemens.

Sempronius Musca C. Gallium deprehensum in adulterio flagellis cecidit ; C. Memmius L. Octavium similiter deprehensum nervis contudit : Carbo Accienus à Vibieno, isem Pontius à P. Cornio deprehensi, castrati sunt. Cn. etiam Furium Brochum quidam deprehendit, & familiae stuprandum objecit.

2°. Horace, dans la seconde Satyre du premier Livre, d'où le passage ci-dessus est tiré, parle de Salluste & de Fausta; mais bien loin de les unir dans une même aventure, il les sépare de la manière la plus marquée; il donne à Fausta plusieurs amans, & ne lui donne point Salluste; c'est de Villius qu'il raconte ce que Varron attribue à Salluste. Ce Villius ne mettoit que de la vanité dans l'amour, il n'aimoit que les grandes Dames: pour elles & pour elles seules, il s'exposoit à tous les affronts & à tous les dangers; ce qui l'attachoit à Fausta, c'est qu'elle étoit fille de Sylla, & qu'il se regardoit en quelque sorte comme le gendre de cet homme fameux.

*Villius in Faustâ , Sylla gener , (hoc miser uno
 Nomine deceptus) pœnas dedit usque superque
 Quàm satis est , pugnâ casus , ferroque petitus ,
 Exclusus fore , cum Longarenus foret intus....
 Quid responderet ? Magno Patre nata puella est.*

A ce goût de vanité , Horace oppose un goût plus ignoble , mais plus sûr , celui des affranchies , & sur cela il cite Salluste , qui pouvoit ce dernier goût à l'excès :

*Tutior at quantò merx est in classe secundâ
 Libertinarum dico : Sallustius in quas
 Non minùs insanit , quàm qui machatur.*

Il est vrai que M. Dacier croit qu'il ne s'agit pas ici de Salluste l'Historien , mais de son petit neveu. N'importe , si le grand oncle avoit été l'amant de Faustâ , il seroit bien étrange , d'un côté , qu'Horace nommât Salluste sans observer combien le goût du petit neveu étoit différent de celui du grand oncle , & de l'autre , qu'il mît sous le nom de Villius une aventure si semblable à celle qu'on attribue à Salluste , sans exprimer aucun rapport entre Salluste & Faustâ.

Au reste , Villius & Longarenus n'étoient pas les seuls amans de la fille de Sylla ; on lui en connoît deux autres , Pompeius *Macula* , & Fulvius *Fullo* , & cette anecdote nous a été conservée par un *Calembourg* Latin , digne d'être envié par nos plus heureux & nos plus brillans faiseurs de *Calem-*

bourgs François. Faustus disoit de Fausta , sa sœur : *Mirror sororem meam habere MACULAM, cum FULLONEM habeat.* Fabricius & Cincinnatus n'auroient pas fait ce bon mot, & personne ne l'eût fait de leur temps. On pouvoit dire alors des Romains ce que Tacite ne disoit plus que des Germains : *Nemo illic vitia ridet : nec corrumpere & corrumpi seculum vocatur.*

Cette Traduction de Salluste étant à sa quatrième édition , son succès est prouvé; nous nous bornerons ici à examiner quelques légers changemens que le Traducteur a faits , & l'esprit dans lequel il les a faits.

C'est un principe en matière de Traduction , qu'il faut toujours rester le plus près de l'original qu'il est possible, suivre le texte avec scrupule , & prendre par préférence les tours qui le représentent mot pour mot. En effet , lorsque les tours & les termes de l'original ne répugnent point au caractère particulier de la langue dans laquelle on traduit, pourquoi les éviter ?

Le Traducteur s'étoit quelquefois écarté de cette règle dans des bagatelles.

Verum enimverò is demùm mihi vivere atque frui animâ videtur, qui, &c.

Il avoit d'abord traduit :

« Celui-là seul me paroît donc vivre en homme , qui , &c.

C'étoit bien le sens; mais pourquoi éviter les paroles du texte : *celui-là seul me paroît vivre & jouir de son âme qui, &c.* Pourquoi

sur-tout éviter cette expression philosophique & pittoresque , *jouir de son âme* ?

Celui-là seul me paroît vivre ; ce mot vivre , pris ainsi absolument & sans modification , a bien plus de force que vivre en homme.

Le Traducteur avoit trop de goût pour ne pas sentir tout cela , & en conséquence il a traduit *vivre & jouir de son âme.*

Atheniensium res gesta , sicut ego existumo , satis ample magnificaque fuere ; verum aliquantò minores tamen quàm famâ feruntur , &c.

Le P. Dotteville avoit traduit :

“ Les actions des Athéniens , assez grandes & assez illustres d'ailleurs , *me paroissent un peu au-dessous de leur renommée.* ”

Le reste de la phrase fait voir que ce mot *me paroissent* , formoit une espèce de contresens. En effet , Salluste convient qu'il ne connoît les actions des Athéniens que par leurs Historiens ; mais il pense , *sicut ego existumo* , que ceux-ci ont pu les exagérer & les embellir. Le défaut de la Traduction ne consistoit ici que dans l'impropriété d'un mot. Il ne falloit pas dire : *ces actions me paroissent au-dessous de leur renommée* , il falloit suivre Salluste à la lettre , & dire comme lui : *je pense qu'elles peuvent avoir été un peu au-dessous de leur renommée.* C'est ce qu'a fait le P. Dotteville.

“ Les Athéniens ont sans doute fait des

» actions éclatantes , mais je les crois au-
 » dessous de ce qu'en publie la renommée. »

C'est toujours pour se rapprocher du
 texte que l'Auteur, ayant d'abord traduit
 cette phrase : *Sed , ubi labore atque justitiâ
 Respublica crevit.*

Par celle-ci :

« Mais lorsque la République se fut ac-
 » crûe par les travaux de ces grands Hom-
 » mes & par leur sagesse. »

Il a traduit beaucoup mieux :

« Mais lorsque la République se fut ac-
 » crûe par le travail & la justice. »

Cet art de généraliser les idées , de per-
 sonnifier les êtres moraux , est une des gran-
 des sources de l'élégance & de l'énergie ; &
 l'attention à distinguer , à recueillir ces
 nuances délicates , est précisément ce qui
 fait le mieux connoître un Auteur. Tous se
 ressemblent pour le style dans une para-
 phrase , tous doivent se distinguer dans une
 Traduction.

Par la même raison cette phrase :

*Sed ubi periculum advenit , invidia atque
 superbia postfuere.*

Est mieux rendue par cette phrase :

« Mais la crainte du danger l'emporta
 » sur l'envie & l'orgueil. »

Qu'elle ne l'avoit été d'abord par celle-ci :

« Mais la crainte du danger l'emporta sur
 » leur orgueil. »

De même , *gloriâ invidiam vicisti* , est
 mieux rendu par : *voire gloire a triomphé de
 l'envie ,*

l'envie, qu'il ne l'avoit été par ces mots : *vous vous êtes élevé au-dessus de l'envie* ; car on peut s'élever au-dessus de l'envie de plusieurs manières ; un Sage peut s'élever au-dessus de l'envie en la dédaignant , en dédaignant même de l'exciter ; enfin , par divers moyens , qui ne seroient pas celui dont Salustie parle. Dans tous ces exemples , le Traducteur a gagné à se rapprocher de l'original ; mais si c'est un défaut de s'en écarter sans une raison suffisante , c'en est un très-grand aussi quelquefois de le suivre de trop près.

En effet , des Traducteurs sans goût transportent scrupuleusement des formules Latines dans le François , & par-là deviennent infidèles à force de fidélité , parce qu'ils ne réveillent pas chez les François la même idée ou la même sensation que ces formules Latines réveilloient chez les Romains ; ils ne font que donner à la Traduction un air étranger & barbare.

Nous observerons à ce sujet une erreur où tombent assez souvent les écoliers , & même quelquefois leurs maîtres , c'est d'exprimer indistinctement l'*ô* que les Latins mettent quelquefois avant le vocatif. Il nous semble qu'il y a sur ce point une règle bien raisonnable à suivre , c'est de traduire cet *ô* lorsqu'il est exclamatif , par exemple :

» *O Patria ! ô Divûm Domus Ilium !*

» *O ma Patrie ! ô Ilion , séjour des Dieux !*

N°. 9, 2 Mars 1782.

B

& de le supprimer lorsqu'il n'est qu'interpellatif, par exemple :

“ *O Venus, Regina Cnidi Paphique,*
 „ *sperne dilectam Cypron, &c.*

„ Reine de Cnide & de Paphos, Vénus,
 „ abandonnez le séjour chéri de Cypre, &c.

La raison de cette différence, c'est que l'exclamation est une vraie figure, qui par conséquent annonce de la passion, & que le ton des passions est assez le même dans les diverses langues; au lieu que l'interpellation est assujétie à des formules propres à chaque langue. Or, l'interpellation en François n'admet point l'*ô* au vocatif. Nous ne disons point : *avez-vous fait cela, ô Tityre? Avez-vous été là, ô Mélibée? O Tityre! ô Mélibée!* dans ces phrases seroit un latinisme; mais, *ô mon cher Mélibée* n'en seroit point un, parce qu'alors il y auroit un petit mouvement d'exclamation, & que cet *ô* ne seroit plus purement interpellatif. En un mot, la langue François n'admet que l'*ô* exclamatif, & rejette l'*ô* interpellatif.

Le Traducteur a suivi cette règle, il a retranché l'*ô* interpellatif par-tout où il l'avoit mis d'abord.

Sed per Deos immortales, quo illa oratio pertinuit?

Sed per Deos immortales, quamobrem sententiam non addidisti, uti prius verberibus in eos animadverteretur?

“ Mais, *Dieux immortels*, à quoi tendent
 „ ces discours ?

» Mais, *au nom des Dieux !* pourquoi
 » n'avez-vous pas ajouté qu'il falloit aupa-
 » ravant les battre de verges ? »

Il nous paroît qu'il falloit supprimer ce
Dieux immortels ! & cet au nom des Dieux !
 qui ne sont que des formules Latines étran-
 gères au François ; mais le P. Dotteville ob-
 serve en substance que nous avons en Fran-
 çois exactement les mêmes formules , avec
 la seule différence du singulier au pluriel ,
 différence qui tient au Polythéisme des Ro-
 mains, & qui n'a point de rapport au génie
 des langues ; en conséquence il a varié sur
 cet article ; & après avoir supprimé ces for-
 mules qu'il avoit d'abord employées, il a
 fini par les rétablir.

Nous persistons à croire qu'il auroit dû
 les supprimer , par la raison que ces for-
 mules ont beaucoup plus de valeur chez
 nous que chez les Romains , qu'elles sont
 chez nous plutôt de petits mouvemens
 passionnés que de simples formules , que
 nous ne les employons pas à si bon marché
 ni si souvent, ni dans des endroits si indiffé-
 rens, & qu'ainsi elles sont une Traduction
 trop forte pour l'original.

*Corpus patiens inedia , algoris , vigilia ,
 suprâ quam cuiquam credibile est.*

» Il supportoit la faim, le froid, les veilles
 » au delà de ce qu'on pourroit croire.

Au-delà de ce qu'on pourroit croire , étoit
 encore un tour peu François ; il étoit plus

B ij

dans le génie de la langue de traduire comme l'a fait depuis le P. Dotteville.

“ On auroit peine à imaginer jusqu'à quel point il savoit supporter la faim, le froid, les veilles. ”

Voici un dernier exemple qui fait sentir de quelle importance peut être le choix d'un mot, & combien les mots les plus voisins sont peu synonymes.

Ambitio multos mortales falsos fieri subegit.

Le P. Dotteville avoit traduit :

“ L'ambition *apprend* à se parer de faux dehors. ”

L'équivoque du mot *apprendre* rendoit ce tour amphibologique. On ne fait en effet si c'est l'ambition qui se pare de faux dehors ou qui enseigne à s'en parer. Le Traducteur a mis : “ l'ambition *instruit* à se parer de faux dehors, & il n'y a plus d'équivoque ni d'amphibologie.

Si ces observations paroissent trop minutieuses à quelques Lecteurs, ce seroit peut-être la faute de leur goût; en tout cas on ne pourroit que savoir gré au P. Dotteville d'avoir poussé jusqu'au scrupule la correction des détails & la recherche de la perfection.



COLLECTION des Moralistes Anciens,
dédiée au Roi. *Manuel d'Épictète*, traduit
par M. N., petit format. A Paris, chez
Didot l'aîné, Imprimeur - Libraire, rue
Pavée, & Debure l'aîné, Libraire, quai
des Augustins.

LES diverses sectes de Philosophie chez
les anciens, observe Montesquieu, pou-
voient être considérées comme des espèces
de religion. Jamais on n'en vit dont les prin-
cipes *fussent plus dignes de l'homme & plus
propres à former des gens de bien que celle
des Stoïciens*. Elle n'outroit que les choses
dans lesquelles il y a de la grandeur ; le mé-
pris des plaisirs & de la douleur. Elle seule
savait faire les Citoyens ; elle seule faisoit
les grands Hommes ; elle seule faisoit les
grands Empereurs. « Faites un moment ab-
» traction des vérités révélées, ajoute le
» même Auteur ; cherchez dans toute la
» Nature, & vous n'y trouverez pas de
» plus grand objet que les Antonins. Julien
» même, Julien (un suffrage ainsi arraché
» ne me rendra point complice de son apos-
» tasie ;) non , il n'y a point eu après lui
» de Prince plus digne de gouverner les
» hommes. »

Personne n'a plus simplifié la morale
qu'Épictète ; il en réduisoit les plus utiles
leçons à cette formule, *s'abstenir & souffrir*.
Pour bien juger de la force & du ressort que

donne à l'âme le mépris de la douleur & de la mort , il faut voir ce que les Romains ont fait d'utile & de grand ; il faut lire & étudier Épicète : c'est - là , dit son éloquent interprète , qu'on voit le calme & la sérénité dans le malheur & les traverses de la vie , l'élévation des sentimens dans la servitude & l'abaissement , le courage dans les souffrances , la patience dans la misère & la pauvreté , le pardon des injures ; en un mot , toutes les vertus dont la pratique exige le plus de sacrifices.

En toute chose , dit Épicète , il faut faire ce qui dépend de soi , & rester ensuite ferme & tranquille. » Je suis obligé de m'embarquer ; que dois-je faire ? Bien choisir le Vaisseau , le Pilote , les Matelots , la saison , le jour , le vent. Voilà tout ce qui dépend de moi. Dès que je suis en pleine mer , il survient une tempête ; ce n'est plus là mon affaire , c'est l'affaire du Pilote. Le Vaisseau coule à fond ; que dois-je faire ? Je fais ce qui dépend de moi ; je ne crie point , je ne m'en prends point à Dieu. Je fais que tout ce qui est né doit mourir ; c'est la loi générale : il faut donc que je meure. Je ne suis pas l'éternité , je suis un homme , une partie du tout , comme une heure est une partie du jour. Une heure vient , elle passe ; je viens & je passe aussi. La manière de passer est indifférente ; que ce soit par le fer , par la fièvre ou par l'eau , tout est égal. »

Pour parler le langage de Montagne, de telles maximes ne sont-elles pas bien propres à *grossir le cœur* de courage, d'indépendance & d'intrépidité ?

Que n'obtiendrait-on pas des hommes, (c'est une réflexion de l'Éditeur) si, au lieu de l'éducation pusillanime & contradictoire qu'ils reçoivent dans nos climats, & qui assure à leurs enfans une partie de leur foiblesse, de leurs vices & de leur misère, on s'occupoit de bonne heure à fortifier leur corps par l'exercice & le travail, à rectifier leur jugement par l'étude des sciences exactes, à les accoutumer, par de bons exemples, au spectacle utile & consolant des choses honnêtes (car ce sont les bonnes habitudes qui font les bonnes mœurs); à leur inspirer le mépris des grandeurs, de la fortune, & sur-tout de la vie, sans lequel ils auront toujours l'esprit étroit & l'âme commune; enfin, à exciter en eux l'enthousiasme de la vertu, par les préceptes mâles & austères de ce Stoïcisme si fécond en grands Hommes, & que Montagne appelle, avec raison, *la première eschole philosophique & surintendante des autres !*

M. N. reproche, avec raison, à l'Auteur des *Annales de la Vertu*, d'avoir parlé des Stoïciens & de leurs maximes sans les avoir entendus. Elle n'en a donné que des notions vagues, incomplètes & souvent fausses. Il

observe, en faveur de ceux à qui l'autorité de cet Auteur pourroit en imposer, que tous les endroits de son Ouvrage où il est particulièrement question des Philosophes anciens, doivent être lus avec précaution, « soit pour la manière peu exacte & insuffisante dont leurs opinions y sont exposées, soit pour le jugement qu'on en porte. En effet, quelle connoissance précise peut-on prendre, dans ce Livre, de la doctrine de Zénon, de Sénèque, d'Épictète & de Marc-Antonin ? Pourquoi ne pas présenter au Lecteur, d'après leurs Écrits scrupuleusement analysés & jugés sans partialité, un abrégé fidèle de la morale des Stoïciens ? Et comment, avec une âme douce & sensible parle-t-on aussi froidement d'une secte qui a donné le précepte & l'exemple de toutes les vertus sociales ; qui regardoit l'Univers comme un Royaume dont Dieu est le Prince, & comme un tout à l'utilité duquel chaque partie doit concourir & rapporter ses actions, sans préférer jamais son avantage particulier à l'intérêt commun ; qui enseignoit que chacun doit aimer son semblable, veiller sur ses besoins, les prévoir même, s'intéresser à tout ce qui le regarde, le supporter, ne lui faire aucun tort, & croire que l'injure, l'injustice est une espèce d'impiété. . . . Se contenter d'avoir fait une bonne action, & du témoignage de sa conscience ; s'oublier soi-

» même , au lieu de chercher des témoins ,
 » ou de se proposer quelque récompense ,
 » ou d'agir en vûe de son intérêt particu-
 » lier..... Pendant tout le cours de sa vie
 » accumuler bonne action sur bonne action ,
 » sans laisser entre elles le moindre inter-
 » valle ni le moindre vuide , comme si c'étoit-
 » là l'unique avantage d'exister ; se croire
 » suffisamment payé par cela seul qu'on a
 » eu occasion de rendre service à autrui ; en
 » témoigner sa reconnoissance à ceux qui
 » nous l'ont offerte , comme une chose qui
 » nous est utile à nous mêmes ; ne chercher
 » par conséquent hors de soi ni le profit ni
 » la louange des hommes ; n'estimer rien ,
 » & n'avoir rien tant à cœur que la vertu
 » & l'honnêteté ; ne se laisser jamais détour-
 » ner de son devoir , ni par le desir de la
 » vie , ni par la crainte des tourmens ou de
 » la mort , ni par celle de l'ignominie , pire
 » que la mort , &c. &c. »

Toutes ces maximes sont extraites mot
 pour mot des Ouvrages d'Épictète , de Sé-
 nèque & de Marc-Antonin , dont on trouve
 les propres paroles dans la savante Preface
 de Gataker , sur le Livre de cet Empereur.
 Sous les Néron , les Tibère & les Domitien ,
 des esclaves , des ambitieux & des hypo-
 crites firent un crime aux Stoïciens du cou-
 rage avec lequel ils parloient de la dignité &
 de la liberté de l'homme ; on les peignoit
 comme des esprits inquiets qui portoient
 impatiemment le joug des lois & de l'auto-

rité, comme des ennemis secrets du Prince & de l'État. Épictète entreprit l'apologie de sa secte : " Les Stoïciens, dit-il, enseignent
 » que l'homme est libre; ils enseignent donc
 » à mépriser l'autorité de l'Empereur. A
 » Dieu ne plaise ! nul Philosophe n'enseigne
 » à des sujets à se révolter contre leur Prince,
 » ni à soustraire à sa puissance rien de tout
 » ce qui lui est soumis. Tenez, voilà mon
 » corps, mes biens, ma réputation, ma
 » famille, je vous les livre; & quand vous
 » trouverez que j'enseigne à quelqu'un à les
 » retenir malgré vous, faites-moi mourir,
 » je suis un rébelle. Ce n'est pas-là ce que
 » j'enseigne aux hommes, je ne leur ensei-
 » gne qu'à conserver la liberté de leurs
 » opinions, dont Dieu les a fait seuls les
 » maîtres. »

Quoiqu'Épictète n'enseignât rien qui pût alarmer le despote le plus ombrageux, il n'en fut pas moins compris dans l'absurde décret de Domitien, qui obligeoit tous les Philosophes de sortir de Rome; ce sage se retira à Nicopolis, pour dérober sa tête à la fureur du Tyran & à celle d'un Sénat corrompu, & tellement avili par l'esclavage, qu'il n'avoit plus d'autre passion que celle de l'or, d'autre volonté que celle d'un maître imbécille ou féroce, d'autre courage que celui de dévorer en silence les affronts qu'il en recevoit.

Il faut lire ce que dit M. N... sur ce sujet & sur plusieurs autres non moins dignes

d'attention , dans un Discours qui est à la tête du *Manuel d'Épictète* ; on y trouvera un grand nombre de vûes saines , de réflexions profondes & courageuses , qui décèlent à la fois l'Ecrivain éloquent , l'ami du peuple , le défenseur des droits de l'humanité , un homme qui connoît parfaitement les Auteurs anciens & modernes , qui les cite avec goût , & les juge avec équité.

Maintenant , pour donner une idée du Manuel d'Épictète , & sur-tout de la manière dont il est traduit , nous allons en transcrire quelques morceaux.

Page 38. " Souviens-toi que tu es ici-bas comme sur un théâtre , pour y jouer le rôle qu'il a plu au maître de te donner. Qu'il soit long ou court , peu importe. S'il veut que tu fasses celui de pauvre , tâche de bien représenter ce personnage. Fais-en de même , soit qu'il te confie le rôle d'un boiteux , d'un Prince ou d'un simple particulier ; car c'est à toi de bien jouer le rôle qu'on te donne ; mais c'est à un autre à te le choisir. "

Page 39. " Nous pouvons connoître l'intention de la Nature par les sentimens qu'elle inspire à tous les hommes dans ce qui ne les intéresse pas personnellement. Par exemple , lorsque l'esclave de ton voisin a cassé un vase ou quelque autre chose , tu ne manques pas de lui dire , pour le consoler , que c'est un accident très-commun ; sois donc aussi tranquille s'il arrive à ton esclave de faire la même faute. Appliquons cette maxime à

des objets plus sérieux. Si quelqu'un perd sa femme ou son fils, il n'y a personne qui ne lui dise que c'est le sort de l'humanité. Eprouvons-nous le même accident ; nous nous désespérons , nous nous écrivons aussitôt : « Ah ! que je suis malheureux ! » Il falloit se souvenir du sang-froid que nous avons montré en apprenant qu'un autre avoit eu le même malheur. »

Page 107. « Sache que le principal fondement de la Religion est d'avoir des idées saines & raisonnables des Dieux ; de croire qu'ils existent , qu'ils gouvernent le monde avec autant de justice que de sagesse ; d'être persuadé que tu dois leur obéir & te soumettre sans murmurer à tous les événemens, comme étant produits par une intelligence infiniment sage. Avec cette idée des Dieux , tu ne pourras jamais te plaindre d'eux , ni les accuser de négligence à ton égard.

Mais il est un moyen d'atteindre ce but ; c'est de renoncer à toutes les choses sur lesquelles tu n'as aucun pouvoir , & de ne placer ton bonheur ou ton malheur que dans ce qui dépend de toi. »

Page 116. « Abstiens-toi , autant qu'il est possible , des plaisirs de l'amour avant le mariage ; si tu les goûtes , que ce soit suivant la loi.

Page 120. « Il est dangereux de tenir des discours obscènes, Si tu assistes à quelques-

unes de ces conversations, & que l'occasion soit favorable, reprends avec vigueur celui qui se permet ces propos indécens, ou du moins fais-lui connoître ton mécontentement par ton silence, par la rougeur de ton front & par la sévérité de ton visage. »

Page 138. « En toute occasion, aie toujours présente à la mémoire cette Prière :
 « Grand Jupiter, & vous, puissante Déesse, conduisez-moi par tout où vous
 » avez arrêté dans vos décrets que je dois
 » aller; je suis prêt à vous suivre constamment. En effet, quand je m'obstinerois à
 » vous résister, il faudroit toujours vous
 » suivre malgré moi. »

Cette morale est sans doute admirable dans un Philosophe du paganisme.

On se propose de publier successivement, & dans le même format, la morale de Sénèque, celle de Tacite, Isocrate, Confucius, Marc-Antonin, Socrate, Epicure, les Caractères de Théophraste, les Préceptes de Phocylide & de Théognis, & les vers dorés de Lysis attribués à Pythagore, les Pensées morales de Cicéron, extraites de ses Œuvres, &c. Tous ces Ouvrages seront imprimés avec autant de soin que le Manuel d'Epictète, c'est à-dire, avec une perfection Typographique qui étoit presque devenue étrangère à l'Imprimerie Française. Didot

l'aîné nous semble fait pour lui rendre son ancienne célébrité. Le Volume que nous avons sous les yeux est d'une beauté admirable. Le papier sur-tout est supérieur à celui d'Hollande, par la solidité, la finesse & la blancheur. On le tire des Fabriques d'Annonay, en Vivarais.

A C A D É M I E.

LE 21 du mois dernier, il y a eu à l'Académie Françoisé une Séance publique pour la réception de M. le Marquis de Condorcet, choisi pour succéder à la place de feu M. Saurin. Le Récipiendaire, dans un Discours plein de philosophie, a considéré l'état des sciences physiques & morales, leur réunion & leur tendance vers le bien général de l'humanité; les avantages attachés à la culture de l'esprit, sans cesse occupé à perfectionner les moyens de découvrir la vérité, & à simplifier les méthodes qui peuvent nous conduire au vrai plus sûrement & plus promptement. C'est en effet avec le même instrument qu'agissent l'homme d'État & le Géomètre; leurs opérations ne diffèrent que dans l'objet sur lequel ils travaillent. La législation, la politique ne sont de véritables sciences qu'autant qu'elles ont pour base des principes incontestables, & qu'elles marchent avec ordre vers le but qu'elles se proposent: les problèmes de cette science

sont peut-être plus compliqués & plus difficiles à résoudre que ceux de la Géométrie transcendante. L'Auteur a fait sentir combien on doit espérer des progrès actuels de la morale, quoique cette science soit beaucoup moins avancée que les autres; appuyée comme elles, sur l'observation des faits & sur des principes incontestables, la morale commence à suivre la même méthode, & à se faire une langue intelligible & fixe.

M. de Condorcet a représenté, sous des couleurs très intéressantes, les qualités morales & littéraires de l'estimable Académicien qu'il remplace. M. le Duc de Nivernois, qui devoit répondre à son Discours, s'en est acquitté avec ce ton noble & délicat de l'homme du monde, perfectionné par la culture des Lettres.

M. d'Alembert & M. l'Abbé Delisle ont rempli la Séance, l'un par l'éloge du Marquis de Saint-Aulaire, l'autre par le premier Chant d'un Poème sur les Jardins. On a trouvé que le premier de ces deux Écrivains célèbres étoit seul capable de fixer l'attention sur un sujet aussi stérile. On a surtout remarqué deux morceaux de M. l'Abbé Delisle, que nous allons citer, mais sans en garantir l'exactitude; des vers saisis pendant une lecture rapide, ne se retracent pour l'ordinaire à la mémoire que d'une manière défectueuse.

Peinture du Cheval.

.
 Là , du sommet lointain des roches buissonneuses ,
 Je vois pendre la chèvre. Ici , de mille agneaux
 L'écho porte les cris de coteaux en coteaux.
 Dans ces prés abreuvés des eaux de la colline ,
 Couché sur ses genoux , le bœuf pesant rumine.
 Tandis qu'impérieux , fier , inquiet , ardent ,
 Cet animal guerrier qu'enfanta le trident ,
 Déploie , en se jouant , dans un gras pâturage ,
 Sa vigueur indomptée & sa grâce sauvage.
 Que j'aime & sa souplesse & son air animé !
 Soit que dans le courant du fleuve accoutumé
 En frissonnant il plonge , & luttant contre l'onde ,
 Batte du pied le flot qui blanchit & qui gronde ,
 Soit qu'à travers les prés il s'échappe par bonds ,
 Soit que , livrant aux vents ses longs crins vagabonds ,
 Superbe , l'œil en feu , les narines fumantes ,
 Beau d'orgueil & d'amour , il vole à ses amantes !
 Quand je ne le vois plus , mon œil le suit encor.

Peinture des Jardins de Versailles & de Marli.

.
 Venez , suivez mon vol au pays des prestiges ,
 A ce pompeux Versailles , à ce riant Marli ,
 Que Louis , la Nature & l'Art ont embelli.
 C'est-là que tout est grand , que l'Art n'est point ri-
 mide.

Là, tout est enchanté. C'est le palais d'Armide ;
C'est le jardin d'Alcine , ou plutôt d'un Héros
Noble dans sa retraite & grand dans son repos ,
Qui cherche encore à vaincre, à dompter des obstacles,
Et ne marche jamais qu'entouré de miracles ;
Voyez-vous & les eaux , & la terre & les bois ,
Subjugués à leur tour , obéir à ses lois ;
A ces douze palais d'élégante structure ,
Ces arbres marier leur verte architecture ,
Ces bronzes respirer , ces fleuves suspendus ,
En gros bouillons d'écume à grand bruit descendus ,
Tomber , se prolonger dans des canaux superbes ;
Là , s'épancher en nappes ; ici , monter en gerbes :
Et dans l'air s'enflammant aux feux d'un soleil pur ,
Pleuvoir en gouttes d'or , d'émeraude & d'azur ?
Si j'égaré mes pas dans ces bocages sombres ,
Des Faunes , des Sylvains en ont peuplé les ombres ,
Et Diane & Vénus enchantent ce beau lieu.
Tout bosquet est un Temple , & tout marbre est un
Dieu ;
Et Louis , respirant du fracas des conquêtes ,
Semble avoir invité tout l'Olympe à ses fêtes.



SCIENCE S E T A R T S.

I N V E N T I O N.

LA Harpe, dans l'origine, étoit un Instrument très-borné; l'on n'y pouvoit moduler qu'en un seul ton majeur, & en un seul ton du mode mineur, encore ce dernier manquoit-il d'un son essentiel, la note sensible. L'harmonie enchanteresse de cet Instrument ayant engagé plusieurs Mécaniciens à le perfectionner, on imagina les sept pédales connues depuis quelques années, ce qui le mit en grande faveur parmi les gens du monde; mais il restoit encore fort borné en comparaison du Clavecin: car, pour exécuter certains morceaux de Musique, il falloit ou les transposer, ou accorder la Harpe dans un ton extraordinaire; quelquefois même l'exécution en étoit absolument impossible. Un Artiste plein d'intelligence & fort zélé pour les progrès de son Art, le sieur Cousineau, vient d'exécuter une mécanique qui assimile la Harpe au Clavecin, & donne la facilité de parcourir sans embarras toutes les modulations de notre système musical. Les Commissaires* choisis par l'Académie des Sciences pour examiner cette Invention, en ont rendu le témoignage le plus avantageux, & l'Académie a honoré de son approbation le travail de l'Artiste. Ce nouvel Instrument réunit la solidité à la simplicité; sans déranger l'ordre des anciennes pédales, on y ajoute uniquement celles qui étoient nécessaires pour moduler dans tous les tons. La Harpe ainsi perfectionnée doit mériter à son Au-

* MM. Vandermonde, Bertholet & Rochard de Saron.

teur la reconnoissance des Amateurs & des Maîtres de Musique ; ils s'empresſeront ſans doute à le dédommager des peines & des dépenses qu'a dû lui cauſer une entrepriſe tentée vainement juſqu'ici. On eſſayera de lui enlever le fruit de ſes travaux en contrefaiſant ſa mécanique ; mais le Public ſera toujours intéreſſé à donner la préférence à l'Inventeur. Les perſonnes qui voudront ſe procurer cet Inſtrument, peuvent ſ'adreſſer au ſieur Couſineau, Luthier, rue des Poulies, en face de la Colonade du Louvre. Nous allons joindre ici l'Extrait d'un Mémoire fait ſur cet objet par M. l'Abbé Rouſſier, le plus habile Théoricien de l'Europe en matière de Musique ancienne & moderne.

EXTRAIT d'un Mémoire de M. l'Abbé Rouſſier, ſur la Harpe perfectionnée par le ſieur Couſineau, Luthier de la Reine.

L'EFFET des pédales qu'on a ajoutées à la Harpe depuis quelques années, conſiſte à diviſer chaque ton par un demi-ton intermédiaire que l'Auteur de cette Invention a cru pouvoir ſervir indiftinctement & de dièſe à la note inférieure, & de bémol à la ſupérieure. C'eſt exactement là le ſyſtème que préſentent nos divers inſtrumens à touches, reſte des ſiècles de barbarie.

Mais comme, ſelon les principes de la Musique, le dièſe ou le bémol, dans cette circonſtance, ne doivent pas rendre le même ſon, puifqu'on diſtingue les demi-tons qu'ils forment en majeurs & mineurs, le ſieur Couſineau s'eſt propoſé de perfectionner la Harpe en y introduiſant ces deux ſortes de demi tons.

Aux pédales ordinaires il en ajoute de nouvelles ; elles forment un ſecond rang au-deſſus des premières, dont il rectifie l'effet quant à l'intonation

du demi-ton. Il obtient ainsi le moyen de faire entendre sur la Harpe un demi-ton majeur ou un demi-ton mineur, selon l'occurrence & comme l'exigent les principes de la Musique.

Tout seroit dit ici relativement à cet objet, & le sieur Cousineau n'auroit éprouvé aucune difficulté à le remplir, si les principes qui ont cours en Europe depuis environ deux siècles touchant l'intonation de divers intervalles musicaux, & en particulier touchant les demi-tons, pouvoient être mis en pratique sur les Instrumens qu'on appelle *fixes*, tels que la Harpe, le Clavecin & tous les Instrumens à touches.

Mais il est démontré aujourd'hui que les principes des Modernes touchant l'intonation de plusieurs intervalles sont faux, contraires à l'expérience & aux principes authentiques que nous ont transmis les Anciens.

Cependant, il est bon d'observer que les principes des Modernes, quoique faux en ce qui concerne l'intonation, sont néanmoins d'accord avec ceux des Anciens, tant à l'égard du nombre de demi-tons contenus dans une octave, qu'à l'égard de leur distinction en diatoniques & chromatiques relative à des expressions & des genres de chant différens : en un mot, les Modernes admettent, comme les Anciens, vingt-deux demi-tons dans l'étendue d'une octave ; savoir, douze diatoniques & dix chromatiques.

Ce sont ces deux sortes de demi-tons que le Sr Cousineau introduit sur la Harpe en faisant disparaître ce seul demi-ton neutre, & par conséquent faux, qu'on s'étoit contenté d'y mettre entre chaque ton. C'est au moyen du double rang de pédales dont j'ai parlé qu'il obtient cet avantage.

Voici le système de sons qui résulte de sa nouvelle mécanique.

Les cordes à vide, c'est-à-dire, celles qui rai-

sonnent dans toute leur longueur, présentent l'ordre diatonique sur les sept notes baissées par un bémol ; savoir :

Ut ♭ re ♭ mi ♭ fa ♭ sol ♭ la ♭ si ♭.

Le premier rang de pédales raccourcit chaque corde de la valeur d'un demi-ton chromatique, c'est-à-dire, comme d'*ut-bémol* à l'*ut* naturel, de *re-bémol* au *re* naturel, &c. & fournit ainsi les sept notes naturelles *ut, re, mi, fa, sol, la, si.*

Enfin, le second rang de pédales raccourcissant la corde de la valeur de deux demi-tons chromatiques, comme d'*ut-bémol* à *ut-dièse*, de *re-bémol* à *re-dièse*, &c. fera entendre les sept notes *ut * re * mi * fa * sol * la * si *.*

Chaque note de la gamme aura ainsi, au moyen de cette mécanique, son demi-ton diatonique au-dessus & au-dessous, ainsi que son demi-ton chromatique également au-dessus & au-dessous.

Un *ut*, par exemple, aura ses deux demi-tons diatoniques, *ut re-bémol* & *ut si*, & ses deux demi-tons chromatiques, *ut ut-dièse* & *ut ut-bémol* ; tandis que les Harpes ordinaires ne peuvent rendre qu'un seul son intermédiaire entre chaque ton, qui par conséquent ne sauroit avoir ni le caractère de demi-ton diatonique, ni celui de demi-ton chromatique, de mineur ou de majeur, un seul son ne pouvant faire l'effet de deux.

Mais, comment accorde-t-on cette nouvelle Harpe ? quel ordre faut-il y observer pour la position des deux sortes de demi-tons ? en un mot, où place-t-on le majeur ? où place-t-on le mineur ?

C'est-là précisément ce qui a arrêté le Sr Cousineau lorsqu'il a entrepris d'accorder sa Harpe d'après les principes des Modernes, qu'il étoit bien éloigné de regarder comme erronnés à l'égard de la position & de l'intonation même des demi tons.

Le Sr Cousineau ayant fait part à M. l'Abbé Rouf-

fier des difficultés qu'il éprouvoit pour l'accord de la Harpe, ce savant Théoricien, convaincu de la fausseté des principes des Modernes, & de l'impossibilité de les mettre en pratique sur les instrumens fixes; d'un autre côté, la justesse & l'immuabilité des principes des Anciens lui étant démontrées depuis long-temps, il a fait accorder la nouvelle Harpe comme l'eussent accordée ces mêmes Anciens, & comme ils accordoient en effet leurs lyres & tous leurs instrumens à cordes, c'est-à-dire, par des quintes parfaitement justes, & toutes les difficultés se sont évanouies.

Les demi-tons que présente la Harpe dans son ordre diatonique se sont trouvés naturellement mineurs comme ils doivent l'être. Il n'a plus fallu que disposer la mécanique de cet instrument pour produire les demi-tons chromatiques. Or, l'intonation de ces derniers demi-tons est fournie par la suite même des quintes justes, comme dans cet exemple.

TABLEAU des Sons par Quintes que présente la nouvelle Harpe.

Cordes ouvertes.

Fa ♭ ut ♭ sol ♭ re ♭ la ♭ mi ♭ si ♭

Premier rang de Pédales.

Fa, ut, sol, re, la, mi, si,

Deuxième rang de Pédales.

Fa * ut * sol * re * la * mi * si *.

On voit dans cet exemple comment le *fa* naturel, demi-ton chromatique de *fa-bémol*, est fourni par la dernière quinte des cordes ouvertes, c'est-à-dire, par *si-bémol*, & le *fa-dièse* par la dernière quinte du

premier rang de pédales ; savoir, *si* naturel. Les autres demi-tons chromatiques sont toujours, ainsi que tout intervalle musical, le résultat d'une quinte : c'est-là ce que les Anciens appeloient l'*Harmonie*, qui n'est, comme on voit, que la correspondance mutuelle & consonante des divers sons qui composent un système musical, soit diatonique, soit chromatique.

Ainsi, la nouvelle Harpe peut être regardée comme une démonstration-pratique de la justesse & de la vérité des principes des Anciens. Il est à souhaiter que son Auteur soit dans le cas d'en faire plusieurs de ce genre. Il répandroit ainsi, par un moyen bien simple & à la portée de tout le monde, la connoissance des principes de la Musique défigurés depuis deux siècles par les erreurs des Modernes. Aussi la Harpe du Sr Cousineau peut-elle être appelée à juste titre *Harpe Musicale*, pour la distinguer de la Harpe ordinaire, dont on a corrompu le système en y transportant celui des instrumens à touches.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ÉLECTRE, Tragédie en cinq Actes, imitée de Sophocle, par M. de Rochefort, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez M. Lambert & F. J. Baudouin, Imprimeurs-Libraires, rue de la Harpe, près S. Côme.

Manuel du jeune Officier, ou Essai sur la Théorie Militaire, par le Comte de Bacon, Volume in-8°. Prix, 3 liv. 12 sols broché, avec le portrait du Prince de Condé. A Paris, chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine. On trouve chez le même

une Méthode de lever les Plans & les Cartes de terre & de mer, contenant la pratique de la Géométrie, tant sur le papier que sur le terrain, la Trigonométrie rectiligne, la manière de lever, de tracer, & de représenter en perspective toutes sortes de Plans & d'Élévations, par feu M. Ozanam, Ouvrage entièrement refondu & considérablement augmenté, Volume in-12. Prix, 3 liv. 10 sols relié.

Fabliaux ou Contes du douzième & du treizième siècles, Fables & Romans du treizième siècle, traduits ou extraits d'après plusieurs manuscrits du temps, avec des Notes historiques & critiques, & les imitations qui ont été faites de ces Contes depuis leur origine jusqu'à nos jours, nouvelle Édition, augmentée d'une Dissertation sur les Troubadours, par M. Legrand, 5 Vol. in-12. Prix, 9 livres brochés. On a tiré in-8°. des Exemplaires de la Dissertation sur les Troubadours. Prix, 1 livre 4 sols. Le prix de l'ancienne Édition in-8°. avec cette Dissertation est de 17 liv. 4 sols. A Paris, chez Onfroy, Libraire, quai des Augustins.

T A B L E

<i>V</i> ERS à S. A. R. Madame	Traduction de Salluste,	19
la Comtesse d'Artois,	3 Collection des Moralistes an-	
Eplure à M. Court de Gébelin,	ciens,	29
	4 Académie,	38
Réflexions sur les Traités d'E-	Invention,	42
ducation,	9 Annonces Littéraires,	47
Enigme & Logogryphe,	17	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 2 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 1 Mars 1782. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 15 Janvier.

L'EXPÉDITION partie dernièrement d'Astracan pour se rendre dans la Perse , où les vues de l'Impératrice sont d'étendre notre commerce , avoit été préparée depuis long-tems. Au commencement de l'année dernière , le Comte de Wainovoich y avoit conduit une escadre équipée à l'embouchure du Volga ; il avoit négocié avec un Chan de ces Contrées pour obtenir la cession de quelques terrains à Astrabad & à Ferabad ; on se flatte que ce premier pas pourra nous assurer le commerce entier de la Perse , qui seroit assez riche pour nous empêcher d'envier les profits que les autres Puissances de l'Europe retirent de leurs établissemens en Amérique. Des tentatives faites successivement & sous main depuis l'an 1722 , nous ont fait connoître les obstacles que nous pouvions éprouver , & en même-tems les

2 Mars 1782. 2

moyens de les surmonter. L'Empire Ottoman & la Compagnie des Indes Orientales d'Angleterre ne paroissent plus en état de s'opposer à nos projets; l'un & l'autre ci-devant si formidables , ne peuvent plus nous traverser dans le moment actuel.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE , le 26 Janvier.

L'AMIRAUTÉ , sur l'ordre qu'elle a reçu de faire équiper une escadre pour cette année , a mis en commission 5 vaisseaux de ligne & 2 frégates ; il sera de plus équipé 4 autres vaisseaux de ligne , qui se tiendront toujours prêts à mettre à la voile au premier ordre en cas de besoin. Le navire de guerre le *Wagrien* , & 4 frégates qui sont parties successivement l'année dernière pour les Indes Occidentales , où l'on a résolu d'avoir toujours 4 frégates pendant la durée de la guerre actuelle , appartiendront encore à cette escadre,

L'année dernière il est arrivé à Drøntheim 123 bâtimens , & il en est parti 120.

Plusieurs transports qui devoient porter du bled dans l'Evêché de Christianfand , ont eu le malheur d'échouer. Comme on y manque de cette denrée de premiere nécessité , le Roi a permis à plusieurs bâtimens étrangers qui y mouillent avec des cargaisons de bled , de le débarquer & de le vendre en payant les droits de Douane.

Le 20 au soir, le feu a pris au Château dans l'appartement du Prince Héritaire, mais on a réussi à l'éteindre promptement, & il n'a pas causé de grands dommages.

Le Roi, dans la vue de faire encore prospérer dans ses Etats les Manufactures de toiles, a ordonné de réunir dans les villages des Ecoles de filature à celles d'instruction; une Commission nommée à cet effet en aura l'inspection.

M. Martinus Koning, Fiscal Hollandois de Negapatnam, arrivé Jeudi dernier au soir avec sa famille, se mettra demain en route pour se rendre en Hollande.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 26 Janvier.

LES Députés de la Compagnie des Négocians en gros dans cette Capitale, furent admis ces jours derniers à l'Audience du Roi, à qui ils rendirent leurs humbles actions de grâces de la protection que depuis le commencement de la guerre il a accordé au commerce Suédois. Ils lui offrirent en même-tems, afin de contribuer aux frais des équipemens nécessaires pour l'entretien & la continuation de cette protection utile, un demi écu pour chaque last de tous les navires marchands de 600 tonneaux & au dessus, qui mettront en mer jusqu'au 1 Mai de l'année prochaine. S. M. touchée de l'esprit patriotique de ce

Corps , en a gracieusement accepté les offres.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 20 Janvier.

LES Couvents supprimés par l'Empereur, sont au nombre de 50. On a imprimé le Mémoire que le Nonce du Pape a remis le 12 Décembre dernier , sur cet objet , au Comte de Kaunitz , Chancelier d'Etat , & la réponse qui y fut faite le 19 de ce mois. Cette dernière rappelle ainsi les 5 points proposés par le Nonce.

1°. Selon lui les Ordonnances impériales relatives au Clergé & à la diminution des Couvens , peuvent être envisagées comme des dispositions préjudiciables à la Religion , & à l'Eglise , à l'intérêt spirituel des ames , aux loix & usages du culte.
 2°. Qu'il est informé de la ferme résolution de supprimer certains Ordres & Couvens , approuvés cependant si solennellement par l'Eglise ; les 3e & 4e points contiennent quelques expressions injurieuses.
 3°. Que des dispositions faites par l'Empereur à l'égard de certains droits dont S. M. I. auroit chargé les Evêques , appartenôient uniquement à la décision du Pape. — Toutes ces remarques , observe le Chancelier , sont bien fortes ; cependant S. M. I. les auroit passées sous silence , comme venant moins du S. Père , que du zèle ardent de M. le Nonce. Mais puisque le même Nonce a jugé à propos sans attendre aucune réponse de communiquer ce mémoire à quelques Evêques sujets du Monarque , ainsi qu'à différentes autres personnes , S. M. pour éviter toutes impressions abusives , a chargé son Chancelier de Cour & d'Etat , de répondre au nom de son Maître sommairement aux points en question.

1°. La réforme des abus glissés de tems à autre dans la discipline ecclésiastique, loin d'y préjudicier, sert au contraire à la véritable utilité de l'Eglise & à son édification. Les réformes qui n'attaquent point le dogme ne dépendent aucunement du Pape, qui, sinon dans le cas contraire, n'a aussi aucune autorité dans l'Etat. Celle-ci ne peut donc être élevée au Souverain qui y commande & a seul le droit d'y commander. C'est au pouvoir du Prince qu'appartient tout ce qui concerne l'Ordre extérieur de l'Eglise, & particulièrement les fondations ecclésiastiques, cela ne faisant rien à l'essentiel de la croyance de la religion. L'extension des Ordres religieux dépend de la connivence des Princes dans les domaines desquels ils se trouvent. L'Empereur, en sa qualité de Prince souverain, jouit donc aussi de ce droit, & par là est obligé de veiller à tout ce qui ne touche pas la doctrine de l'Eglise. 2°. Il est contre l'équité connue de l'Empereur de lésér quelqu'un dans ses privilèges essentiels; ainsi S. M. I. n'a jamais songé à abolir des Ordres religieux qui sont légitimés par le Saint-Siège; il est absolument indifférent à ce Monarque si les mêmes Ordres réguliers supprimés dans ses Etats, existent ou non dans les Etats soumis à d'autres Souverains. Or, comme S. M. I. ne s'immisce en aucune des choses dont la juridiction appartient au Pape ou à l'Eglise universelle, savoir dans ce qui regarde le dogme, elle ne peut non plus permettre que l'on se mêle de choses dépendantes particulièrement de son autorité suprême de l'Etat, & parmi lesquelles on comprend tout ce qui a lieu dans l'Eglise par des institutions humaines, & ne peut y être introduit sans le consentement des Souverains. Toutes ces choses peuvent & doivent être réprimées par la puissance législative, même entièrement abolies, dès que l'intérêt de l'Etat, l'abus ou d'autres circonstances accidentelles le rendent nécessaire. Quant à ce qui concerne le 3e & le 4e

point, on se flatte qu'après une réflexion plus mûre, M. le Nonce se rappellera suffisamment ce qui pourroit lui être répliqué à cet égard. 3°. Enfin le Pape ne peut réclamer comme des prérogatives particulières du Saint-Siège, ce qui pendant tant de siècles a appartenu évidemment à chaque Evêché privativement, & qui en est inséparable. C'est la raison pour laquelle S. M. I. a rendu aux Evêques de ses Etats, l'exercice de ses droits qui leur appartiennent incontestablement, & a par-là aboli un abus qui préjudicoit d'une manière si énorme à l'intérêt de ses sujets.

Le 21 de ce mois, le Nonce a remis un autre Mémoire, auquel le Chancelier a répondu le 23, qu'à l'avenir toute remontrance sur cet objet seroit superflue.

On dit que les Hussites ou Frères Moraves en Bohême, ont sollicité l'Empereur de leur permettre de bâtir une Eglise pour leur Culte; mais que S. M. I. les a refusés.

En démolissant la Chapelle de Sainte-Magdelaine, on a découvert un souterrain où l'on a découvert une prodigieuse quantité d'ossements humains. On présume que cet endroit a servi anciennement de cimetière à cette Ville.

On apprend d'Ædenbourg que le froid est si rigoureux, qu'on a lieu de craindre qu'il ne fasse beaucoup de tort aux vignes, qui peuvent être gelées; le prix des vins sur cette alarme, a déjà haussé considérablement.

Le bruit court que nous aurons incessamment ici une nouvelle Salle de Spectacle national; elle sera construite sur la

place Joséphine , où est actuellement l'Hôtel du Comte Charles de Palfy. On dit que celui-ci aura en dédommagement le Seizerhof , qui appartenait au Couvent supprimé de Mauerbach.

Les diverses caisses du département civil seront visitées incessamment , & on dit qu'elles seront réunies en une seule.

De HAMBOURG, le 5 Février.

On apprend de Hanau , qu'un Officier , ci-devant Colonel d'un régiment de ce Comté au service de l'Angleterre , chargé ensuite de la recette & de l'administration des subsides Anglois qui avait été arrêté sur l'accusation portée contre lui d'avoir commis beaucoup d'infidélités dans cet emploi , a été jugé & condamné à mort par des Jurisconsultes de Gottingue ; mais que S. A. S. a commué cette peine en 8 ans de prison.

Selon les lettres de Munich l'Electeur Palatin a ordonné de compléter les régimens de ses troupes & de porter ceux d'infanterie à 1000 hommes. En conséquence de cet ordre plusieurs Officiers sont partis pour lever des recrues dans le pays.

Nos papiers annoncent depuis quelque tems un traité d'amitié entre les Cours de Vienne & de Pétersbourg ; ils disent aujourd'hui que tous les actes relatifs à cette opération ont été échangés.

On mande de Vienne qu'on y fait des

levées de recrues , & que tous les hommes , absens par congé , ont ordre de rejoindre leurs corps respectifs. Ces ordres se donnent toujours au commencement de chaque année , & n'empêchent pas les spéculatifs d'en tirer de grandes conséquences qui se vérifient rarement. Heureusement pour eux ils se mettent moins en frais de conjectures ; les arrangemens qui se font dans tous les Etats héréditaires , relativement au Clergé , absorbent l'attention générale. Parmi les pièces importantes qui ont été publiées , nous citerons celles-ci ; ce sont les principes établis par l'Empereur pour servir de règles à ses Tribunaux & à ses Magistrats dans les affaires Ecclésiastiques.

» L'objet & les bornes de l'autorité du Sacerdoce dans l'Etat , sont si clairement déterminés par les fonctions & les devoirs auxquels le Seigneur lui-même a borné ses Apôtres pendant qu'il étoit sur terre , qu'il y auroit de la mauvaise foi à vouloir statuer ou admettre aucun doute à cet égard , & on ne sauroit prétendre que les successeurs des Apôtres doivent avoir de droit divin plus d'autorité que n'en avoient les Apôtres eux-mêmes. Personne n'ignore que N. S. J. ne les a chargés que des fonctions purement spirituelles ; 1^o. de la prédication de l'Evangile ; 2^o. des soins de son culte ; 3^o. de l'administration des Sacremens (en tant qu'ils sont spirituels) ; 4^o. du soin & de la discipline de son Eglise. C'est à ces quatre objets qu'étoit bornée l'autorité des Apôtres ; & c'est par conséquent à ces mêmes objets seulement que peuvent prétendre leurs successeurs. Il s'ensuit que toute autorité dans l'Etat , est & doit être aujourd'hui du ressort primitif de la puissance souveraine , ainsi qu'elle a été depuis la

premiere origine de tous les états & de toutes les sociétés, jusqu'à l'établissement du Christianisme, par lequel cet ordre naturel des choses n'a nullement été ni pu être altéré. A l'exception des quatre objets susdits, il n'y a donc aucune sorte d'autorité, aucune prérogative, aucun privilège, aucun droit quelconque, que le Clergé tienne uniquement de la volonté libre & arbitraire des Princes de la terre. Il est incontestable que tout ce qui a été accordé ou établi par l'autorité souveraine, & qu'il dépendoit de son bon plaisir d'accorder ou de refuser, elle est en plein droit d'y faire des changemens, de le révoquer, même tout-à-fait, lorsque le bien général l'exige, & qu'aucune loi fondamentale ne s'y oppose, à l'instar de toutes autres loix, concessions, établissemens faits ou à faire, qu'il est de la sagesse & même du devoir de la législation d'approprier aux tems & aux circonstances. Les dispositions des Conciles qui ne sont obligatoires que pour les Etats qui les ont admises ou reçues, sont dans le même cas, attendu que, qui auroit pu ne les pas admettre du tout, doit prévoir à plus forte raison ou rectifier ces dispositions & même les révoquer entièrement, lorsqu'au moyen de la différence des tems & des circonstances, la raison d'Etat & le bien public peuvent l'exiger. L'autorité du sacerdoce n'est pas même arbitraire ni entièrement indépendante quant au dogme, au culte & à la discipline; le maintien de l'ancienne pureté du dogme, ainsi que la discipline & le culte étant des objets qui intéressent si essentiellement la société & la tranquillité publique, que le Prince en sa qualité de souverain Chef de l'Etat, ainsi que de protecteur de l'Eglise, ne peut permettre à qui que ce soit de statuer sans sa participation, sur des matières d'une aussi grande importance. L'objet & l'autorité du Clergé étant donc bien déterminés par les principes susdits, il s'ensuit que c'est d'après ces principes que doivent

être décidés à l'avenir tous les cas de Jurisdiction Ecclesiastique ».

ITALIE.

De FLORENCE, le 26 Janvier.

LA Cour de Parme a fait part à toutes les Cours catholiques, du Bref que le Pape a adressé le 15 du mois dernier à l'Empereur, & le S. Pere a autorisé le Cardinal Vicaire, à déclarer le voyage qu'il se propose de faire accompagné du Cardinal Doyen Albani & du Cardinal Gerdil. On ne croit pas cependant que le Souverain Pontife aille jusqu'à Vienne, on pense qu'il pourra chercher à s'aboucher avec S. M. I. sur les confins de ce grand Duché lorsqu'Elle viendra ici pour voir le Grand Duc son frere & le Comte & la Comtesse du Nord.

La mort du Cardinal Delgado laisse vaquer un onzième chapeau dans le sacré Collège. Ce Cardinal est généralement regretté par ses qualités personnelles & par ses libéralités; il jouissoit d'un revenu de 450,000 cruzades, & ne laisse point de fortune, parce qu'il n'amassoit rien, & qu'il distribuoit aux pauvres tout ce qui lui restoit à la fin de chaque année.

ESPAGNE.

De CADIX, le 31 Janvier.

LE vaisseau la *Sainte-Elisabeth* qui étoit rentré a été réparé sur-le-champ & vient

de ressortir pour joindre l'armée de D. Louis de Cordova ; rien n'annonce encore le retour prochain de cette belle escadre ; les dernières nouvelles qu'on en a eues sont du 19 de ce mois , elle continuoit alors de croiser vers le Cap St-Vincent. Peut-être en s'avancant jusques au Cap Finistère , pourra-t-elle rencontrer & intercepter Bickerston. Si les vents & la mer le lui avoient permis, Rodney & Johnstone auroient pu se trouver aussi sur son chemin. On apprend que ce dernier est entré à Lisbonne sur la frégate la *Diana* ; ses prises ont continué leur route pour la Manche ; mais il n'est pas sûr qu'elles aient eu encore le bonheur d'arriver en sûreté dans les ports d'Angleterre ; voici l'état de la belle flotte de D. Louis de Cordova.

La *Conception* de 92 canons, D. Louis de Cordova, Général, D. Joseph Mazaredo, Major-Général de la flotte, D. Antonio Oforno, Capitaine de pavillon. Le *Terrible* de 80, D. J. B. Bonet, Lieutenant-Général, D. Cajetan Langara, Capitaine de pavillon ; le *Saint-Fernando* de 80, D. Miguel Gaston, Lieutenant-Général, D. Fernando Angulo, Capitaine de pavillon ; le *Saint-Vincent* de 80, D. Ignace Ponce, Chef-d'escadre, D. François Cogil, Capitaine de pavillon ; *Il Rayo* (la *Foudre*) de 80, D. Antonio Posadas, Chef-d'escadre, D. Manuel Guiral ; le *Saint-Damase* de 70, D. Antonio Oforno, D. Domingo de Naves ; le *Saint-Eugene* de 80, d'Ignace, Duc d'Estrada ; le *Saint-Charles* de 80, D. Pablo Lazagna ; la *Sainte-Isabelle* de 70, le Marquis de Medina ; la *Galice* de 70, D. Juan Clavijero ; le *Sérieux* de 70, D. Philippe Gayales ; l'*Atlante* de 70, D. Diego Quevedo ; le

Gaillard de 70, D. Joseph Sabala; *Guerrier* de 70, D. François-Xavier Mercales; le *Saint-Laurent* de 70, D. Juan de Arraus; le *Saint-Juaguin* de 70, D. Charles de Tornez; le *Saint-Raphael* de 70, D. Alverto Olaondo; le *Saint-Angel* de 70, D. Jacinto Zerrano; le *Saint-Miguel* de 70, D. Juan Moreno; le *Saint-Jean-Baptiste* de 70, D. François Idiaques; l'*Afrique* de 70, le Marquis de Cazavas; le *Ferme* de 70, D. Athanasco Baranda; le *Brillant* de 70, D. Francisco Usatorrez; le *Saint-Pasqual* de 70, D. Louis Barona; le *Saint-Pierre* de 70, D. Manuel Ordognez; le *Saint-Juste* de 70, D. Balco Morales; l'*Orient* de 70, D. Domingo Perler; le *Vainqueur* de 70, D. Joseph Castejon; le *Saint-Paul* de 70, D. Louis Mugnoz; le *Saint-Isidore* de 70, D. Alvaro Lopez Carisola; le *Saint-Julien* de 66, D. Francisco Cisneros; le *Septentrion* de 60, D. Juan Landecio; la *Castille* de 60, D. Juan Quindos; l'*Astuto* de 60, D. Stanislas Velasco; le *Migno* de 56, D. Juan Orando. Total 35 vaisseaux de ligne.

La *Catalina*, la *Perpetua*, la *Carmen*, la *Barbara*, l'*Assomption*, frégates de 36; la corvette, la *Catalina* de 18; les bélandres, la *Résolution* de 20; la *Polly*, la *Natalie* de 18 & la *Grulla* de 14; les goelettes le *Saint-Jean-Baptiste* de 8, & la *Fortune* de 6.

Les azognes ou les navires chargés de vif argent, sont le *Saint-Léandre* de 50; les frégates la *Sainte-Clotilde*, la *Santa-Vibiana* de 18; le *Chambequin*, le *Cayman* de 14; la *Hourque*, la *Espaciosa* de 16. Il y a 11 vaisseaux de registre, 3 pour la Vera-Cruz, un pour la Guayra, 3 pour la Havane, 2 pour Porto-Ricco, & 2 pour Buenos Ayres. Le convoi chargé de 4000 hommes de troupes, consiste en 30 bâtimens de différentes Nations, savoir 16 Espagnols, 4 Hollandois, 4 Génois, 3 Suédois, un Napolitain, un Impérial & un Portugais.

A N G L E T T E R R E.

De L O N D R E S , le 18 Février.

Tout ce qu'on débite aujourd'hui de l'Amérique Septentrionale , se réduit à des extraits des papiers de ces contrées arrivés en même-temps que les dépêches apportées par le Colonel Fanning. De petites expéditions où nos troupes continuent de faire la guerre en sauvages , font tout ce qu'ils nous apprennent , & on ne voit pas que la continuation des déprédations que l'on exerce au nom du Roi dans les parties de ce vaste pays , où nous avons quelquefois l'avantage du nombre , soit bien propre à ramener les esprits.

Le Gouverneur de la Caroline Méridionale , M. Jean Rutledge , aussi-tôt après que les forces Américaines ont contraint les troupes Britanniques à évacuer les postes qu'elles occupent , & à se réfugier plus près de Charles-Town , a rendu une proclamation pour rappeler les familles que la crainte avoit éloignées de cette province , & offrir une amnistie à tous ceux qui ont eu la foiblesse de prêter le serment d'allégeance à la Couronne Britannique ; on a remarqué que cette proclamation a produit un effet prodigieux ; tous les Loyalistes dont on vantoit le zèle & la fidélité , se sont empressés de retourner dans leur pays ; c'est ce qu'on a vu plusieurs fois en pareilles circonstances

dans le cours de cette guerre , & ce qu'on ne manquera pas de voir encore si elle continue.

Malgré tous les faits qui prouvent que nous avons irrévocablement aliéné les esprits des Américains , & que nous ne réussirons jamais à les ramener , le Gouvernement conserve ses espérances , & agit conséquemment. On prétend qu'au départ des dernières lettres , le Chevalier Clinton alloit s'embarquer à bord du vaisseau le *Lion* , de 64 canons , sur lequel le Contre-Amiral Digby , avoit transporté son pavillon , & que ces deux Commandans , avec 3 autres vaisseaux de ligne , 7 frégates ou bâtimens de moindre force alloient entreprendre une expédition.

« On ne dit point , lit-on dans un de nos papiers , ce que c'est que cette expédition ; si elle ne sert point , comme il y a beaucoup d'apparence , à procurer quelque avantage solide à la cause royale en Amérique , elle pourra du moins laver le Général Clinton du reproche d'inaction. On assure que pour répondre particulièrement à cette accusation relativement à la situation du Lord Cornwallis , il a fait imprimer sa correspondance avec ce Général , & qu'il en a envoyé des exemplaires à chacun des Ministres ; il ne se borne pas , dit-on , à se justifier , il récrimine ; un Officier réfugié Américain qui a servi sous le Lord , dans un grade subalterne , vient l'accuser d'avoir laissé couper mal-à-propos 3 corps de loyalistes que les Américains ont fait prisonniers. Tel est le sort de nos Généraux , après avoir échoué contre nos ennemis , ils se battent entre eux & s'accusent mutuellement de revers qu'il ne faut attribuer qu'à leur désunion ».

On n'attend pas grand'chose de l'expédition du Général Clinton & de l'Amiral Digby , ni l'un ni l'autre ne peuvent pas faire grand'chose dans cette saison ; le dernier , sur-tout , n'a pas assez de forces navales , elles sont encore diminuées par le départ du *Robuste* & du *Janus*, qui convoyoient la flotte de New-Yorck , & dont on n'entend point parler depuis long-tems. On ignore leur sort , on fait seulement qu'ils ont été obligés de s'en retourner aux Isles , & on n'en a plus depuis de nouvelles.

Du côté des Isles nous sommes toujours inquiets de ce qui se passe ; les nouvelles qui nous ont appris qu'une division de l'escadre Françoisse attaquoit St-Christophe , pendant que le reste bloquoit l'Amiral Hood à la Barbade , nous font toujours craindre que nous n'ayons essuyé quelque échec avant l'arrivée de l'Amiral Rodney. Nos papiers gardent le plus profond silence sur ces points alarmans , & ne contiennent que des articles vagues sur d'autres qui ne détournent pas notre attention & ne nous rassurent pas non plus.

« Selon les dernières nouvelles de Sainte-Lucie , disent-ils , la garnison de cette Isle étoit en meilleur état qu'elle ne l'avoit été depuis sa prise. On a fait plusieurs tentatives pour rétablir la circulation de l'air dans l'Isle , en mettant le feu aux bois ; mais c'est une opération fort longue & fort difficile ainsi que celle d'empêcher les eaux de pluie de séjourner dans les terres & d'exhaler des miasmes putrides qui contribuent beaucoup à rendre si dangereux le séjour de cette Isle ».

Ce n'est pas pour elle que nous avons le plus d'inquiétudes. Nous attendons avec anxiété les premières nouvelles, depuis que nous savons que dès le 24 Décembre le Comte de Grasse tenoit la mer dans ces parages avec la supériorité la plus inquiétante. Alors l'Amiral Rodney n'étoit pas encore parti ; & jusqu'à son arrivée il peut s'être passé bien des événemens , qui le mettront lui - même dans l'embarras où nous savons que doit être l'Amiral Hood. La flotte pour les Isles que le premier n'a pu prendre sous son convoi , parce qu'elle auroit retardé sa marche , a passé le 15 de ce mois devant Falmouth avec les vaisseaux du Roi la *Princesse Caroline* , l'*Endimion* & l'*Alarme* , & le brûlot l'*Alecto*. On compte faire partir dans un mois ou 6 semaines une seconde flotte , qui ne sera composée que de transports & de bâtimens marchands.

On dit que le 14 de ce mois le Commodore Bickerston a passé devant les Sorlingues , convoyant la flotte destinée pour l'Inde avec un bon vent de N. E.

» L'Amirauté a adopté le projet de prendre au service du Roi tous les vaisseaux de l'Inde en état de mettre à la mer ; de sorte que , d'après le rapport des Inspecteurs des vaisseaux de la Compagnie , on va percer pour 50 canons & joindre à la Marine Royale ceux qui peuvent être le plutôt prêts à mettre en mer. Ils seront équipés avec les matelots des Isles de Guernesey, de Jersey, de Sark & de Man, & l'on croit généralement que c'est pour cette raison qu'il a été mis un embargo sur ces ports. Le peu

qui nous reste du commerce de la Méditerranée n'éprouve pas beaucoup de vexation , parce qu'il se fait sur des bâtimens étrangers. Les Italiens emportent le profit que nous faisions autrefois sur ce commerce ».

Il s'est répandu depuis quelques jours plusieurs lettres , qu'on dit récemment venues de l'Inde par la voie de terre ; mais la Compagnie ne les ayant pas publiées elle-même , il est à présumer qu'elles sont l'ouvrage de quelques agioteurs. Suivant ces lettres , les affaires d'Hyder Aly tournent entièrement à son désavantage , & le Chevalier Eyre Coore a remporté le 6 Juillet dernier une victoire décisive sur son armée.

» On dit que le Lord North pour se soustraire aux intrigues de la distribution partielle du dernier emprunt , vient de se déterminer à mettre le tout entre les mains de 4 personnes seulement , savoir : MM. Harley , Drummond , Payne & Atkinson ; il ne se réserve que quelques millions pour les Commis de la Banque , & pour quelques pauvres Députés du Parlement auxquels il ne peut pas donner de place dans le moment présent. Les conditions de son nouvel emprunt sont les suivantes. Pour chaque souscripteur de 1000 liv. sterl.

1000 actions à 3 pour 100 , évaluées à 54,	540
500 actions à 4 pour 100 évaluées à 68 ,	340
1 liv. par an de longues annuités à 15 $\frac{1}{2}$,	155
4 billets de loterie à 2 liv. 10 s. la prime ,	10

1045

Profit net au Soucripteur , 4 $\frac{1}{2}$ pour % . la loterie est de 50,000 billets & l'emprunt de 14 millions.

» Le 13 , le Lord Lisburne fit dans la Chambre des Communes diverses motions relativement aux

dépenses ordinaires & extraordinaires de la Marine pour l'année 1782. Il observa que les états de l'ordinaire de la Marine pour l'année courante excédoient de 23,000 liv. ceux de l'année dernière, à cause du grand nombre d'Officiers mis sur la liste des vétérans, & des pensions données aux Officiers hors d'état de servir, ainsi qu'aux veuves de ceux qui avoient été tués; que les états de l'extraordinaire de la Marine excédoient de 209,000 liv., par rapport au très-grand nombre de vaisseaux réparés & rendus propres au service. Il ajouta : L'ordinaire déjà voté est pour 100,000 hommes, à 4 liv. par mois; ce qui monte à 5,200,000 l. L'extraordinaire est divisé en trois articles. 1°. La somme nécessaire pour la réparation & la construction des vaisseaux dans les chantiers du Roi. 2°. Celle nécessaire pour le même objet dans les chantiers marchands. 3°. Les sommes qui ont été accordées comme pensions aux veuves d'Officiers, aux hommes qui ont souffert dans le service, & pour d'autres cas de cette nature. Enfin tout l'extraordinaire de la Marine se monte à 902,000 liv., sur laquelle somme il faut prendre 415,766 liv. pour la réparation & la construction des vaisseaux dans les chantiers du Roi. — Le Capitaine Minchin s'éleva fortement contre un octroi aussi énorme. Je croirois, dit-il, trahir mon pays, si je ne m'opposois pas à ce qu'on accorde un shelling de plus à une Amiraute qui, d'année en année, augmente sa dépense en diminuant les forces de la Marine Angloise, & ternit sa gloire. La manière actuelle de construire nos vaisseaux leur est très-pernicieuse; les bois de la plupart pourrissent, & quelques-uns sont dans un pire état que s'ils avoient été maltraités par l'ennemi. Quel est l'état du *Blenheim*? Lorsqu'il vint dans la Manche pour joindre l'Amiral Hardy, qui s'étoit retiré devant l'escadre Française, qu'il ne rencontra pas depuis; il y avoit plus de danger à faire voile sur ce vais-

seau, qu'à combattre l'ennemi sur un autre. Quel est celui de l'*Arrogant*, du *Sterling-Castle* & du *Thunderer*? Si l'Amirauté eût fait les efforts convenables, n'auroit-on pas envoyé des renforts à l'escadre de M. Montray, & prévenu par-là les malheurs & la honte que nous avons éprouvés en cette occasion? Pourquoi n'a-t-on pas employé plus de constructeurs dans nos chantiers? Pourquoi, si ceux-ci ne suffisoient pas, ne les a-t-on pas fait aider par des charpentiers de maison? Mais, dira-t-on, on auroit pu avoir plus de vaisseaux; la difficulté est de les équiper. Je réponds à cela qu'il y a 2800 hommes employés pour le service de la presse, lesquels seroient certainement d'excellens matelots, & que ce nombre suffiroit pour équiper 12 vaisseaux de guerre. — Nous économisons, dit le Chevalier G. Yonge, quelques guinées d'un côté, pour prodiguer des millions de l'autre. A 17 liv. 10 s. par tonneau, nous pouvons construire des vaisseaux en trois ans ou trois ans & demi; mais à 20 liv. par tonneau, nous pourrions les lancer dans une année: ainsi, pour économiser 50 sols par tonneau, nous nous privons de vaisseaux qui pourroient terminer glorieusement la guerre, & nous épargneraient par conséquent une dépense annuelle de 24 millions. — M. Holdsworth demanda si l'on ne pourroit pas faire des réformes dans le chantier, & entre autres sur l'article des copeaux. Je ne dis pas, ajouta-t-il, qu'on ôte ce profit aux gens à qui il appartient; mais seroit-il impossible de les en dédommager par quelque autre arrangement qui empêcheroit la perte du tems & le dégât du bois, deux choses très-précieuses..... Autre abus. Un homme intéressé dans une Compagnie de gens qu'on appelle, je ne sais pas pourquoi, acheteurs de vaisseaux, achète 700 l. un vaisseau qu'il revend ensuite 1500 au Gouvernement, & le profit se partage entre la Compagnie..... Quelle profusion d'argent dans

l'affaire des transports ! J'en fais un qu'on a employé à 120 liv. par mois, qui a été 16 mois dehors, & qui est ensuite arrivé à New-York avec une cargaison d'avoine valant environ 200 l. ; de sorte que cette cargaison aura coûté plus de 2000 l. avant d'être parvenue à sa destination. Je crois bien qu'il y a peu de reproches de cette nature à faire à l'Amirauté, & je suis bien loin de vouloir que la Chambre refuse à ce département l'argent dont il a besoin pour le service de la nation ; mais je voudrais qu'il mît plus d'économie dans ses dépenses. — M. Hussey dit que les estimations sur le Bureau étoient horriblement exhorbitantes, & que la manière dont elles étoient revûes annonçoit évidemment le projet d'en imposer au Public. D'après ces estimations, poursuivit-il, le Comité peut croire que le Gouvernement lancera cette année 9 vaisseaux neufs ; mais il est clair que c'est une surprise, parce que 3 de ces vaisseaux, savoir : le *Gange*, le *Carnatique* & le *Bombay Castle*, votés par la Compagnie, doivent être lancés pour le Gouvernement, mais non par lui. De cette manière nous aurons cette année-ci moins de vaisseaux à notre service que nous n'en avons eu l'année dernière, & cependant les dépenses sont augmentées. Je vois aussi que, quoique la Compagnie des Indes fasse présent de la coque, des mâts & des vergues des susdits vaisseaux de guerre ; l'Amirauté porte 33000 liv. st. en compte pour ces vaisseaux. — Il y a quatre ans, dit le Colonel Barré, que le Lord Sandwich a déclaré qu'il avoit alors 80 vaisseaux de ligne en état de servir, mais qu'à la vérité ils n'étoient point tous armés ; & voici qu'actuellement, après tous les millions votés pour ce service, si l'on déduit sur les 92 en commission les vaisseaux de guerre, &c. il ne reste en effet que 75 vaisseaux de ligne en état de mettre à la mer. Le Lord Mulgrave assura que l'Amirauté actuelle étoit celle qui avoit mis le plus

d'activité dans ses opérations. » Depuis 11 ans, le nombre des vaisseaux construits ou réparés, donne un résultat de 147,000 tonneaux ; au surplus le Colonel Barré se trompe, quand il ne porte qu'à 75 le nombre de vaisseaux de ligne qui doivent être en commission cette année-ci. Il en verra armé 27 de plus, & non 14, comme l'assurent les Membres de l'Opposition, ce qui portera nos forces maritimes à 112 vaisseaux de ligne en commission ; au surplus, je puis assurer qu'avant la fin de l'année, notre Marine sera augmentée au moins de 20 vaisseaux de ligne, & que par conséquent nous en aurons en tout 105. — Sur les 9 heures, tous les arrêtés passeront sans aller aux voix «.

Le 14 l'Orateur présenta les résolutions suivantes du Comité des subsides, lesquelles furent approuvées par la Chambre. — Qu'il soit accordé 409,766 l. st. pour l'ordinaire de la Marine, y compris la demi-payé des Officiers de mer & des Officiers des troupes de la Marine pour l'année 1782. — 953,519 l. pour les constructions, reconstructions & réparations des vaisseaux dans l'année 1782. — 35,149 l. pour remplacer le fond d'amortissement, que la même somme soit prise sur ce fonds pour suppléer au déficit du fonds d'annuités de 1758. — 183,380 l. pour remplacer le ditto, & la même somme prise sur ce fonds pour suppléer au ditto en 1758. — 153,193 pour remplacer le ditto, & la même somme prise sur ce fonds pour suppléer au ditto en 1780. — 102,806 pour remplacer le ditto, & la même somme prise sur ce fonds pour suppléer au ditto en 1779. — Qu'il soit pourvu à la paye & à l'habillement des Milices pendant le tems des exercices annuels pour l'année 1782. — Qu'il soit accordé 3000 l. pour le Muséum Anglois.

Le 11 dans la Chambre haute le Duc de Chandos fit différentes motions pour que l'on communiquât à la Chambre toute la correspondance des Ministres de S. M. avec les Commandans en Amérique pendant

l'année 1781 relativement à la rédition de l'armée aux ordres du Lord Cornwallis. Ces motions embrassoient différens objets, savoir : les lettres écrites aux Secrétaires d'Etat, & par eux ; les lettres entre le Chevalier Clinton & le Lord Cornwallis ; les instructions données à nos Amiraux sur la côte de l'Amérique & aux Isles, & les informations qui ont été reçues, tant par les Généraux relativement aux mouvemens de l'armée Américaine que par les Ministres relativement au départ des forces aux ordres de M. de Grasse. Toutes ces motions passerent telles qu'elles avoient été faites, à l'exception de la première & de la dernière. Le Lord Stormont proposa qu'il fût fait un amendement à la première, par laquelle on demandoit que toutes ces lettres, &c. fussent communiquées en substance. Le Ministre dit qu'il desiroit qu'on substituât le mot d'*extrait* à celui de *substance*, & les années 1779 & 1780 à 1781. Le Lord Stormont ajouta que ce seroit traiter l'affaire avec plus d'étendue, & empêcher en même-temps l'Ennemi de recevoir des informations qu'il est inutile de lui donner. Après quelques discussions, la motion pour l'amendement passa sans aller aux voix. — L'objection à la dernière motion fut un objet plus intéressant. Le Lord Stormont prétendit que, si l'on mettoit sous les yeux de la Chambre les avis qu'on avoit reçus de l'Ennemi, il pourroit en résulter les conséquences le plus fâcheuses, & que ce seroit au moins nous priver pour jamais de tous les secours dont nous pourrions avoir besoin par la suite. Ces raisons, ajouta-t-il, me font croire que le Duc de Chandos retirera sa motion. — Le Duc de Chandos ne fut point de cet avis, non plus que le Duc de Richemont. Ce dernier dit que comme la grande faute, cause de la perte de l'armée Britannique, venoit selon lui, de ce que l'on n'avoit pas donné l'attention convenable aux informations que les Ministres avoient reçues relativement au départ de M. de Grasse & à beaucoup d'autres avis ; il étoit

absolument nécessaire que la motion passât dans son entier. — Le Lord Stormond répliqua que les autres Papiers demandés par la motion, donneroient à la Chambre toutes les informations nécessaires, & il répéta que cette motion si elle passoit dans sa totalité, entraîneroit les conséquences les plus funestes; que non-seulement elle obligeroit les Ministres de trahir un secret que l'honneur leur défend de révéler. — La Chambre ayant été aux voix, la motion du Duc de Chandos fut rejetée à la pluralité de 63 voix contre 23.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 26 Février.

M. Malouet, Intendant de la Marine à Toulon, a eu le 3 de ce mois l'honneur d'être présenté au Roi par le Marquis de Castries, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Marine, & de faire ses révérences à la Reine & à la Famille Royale.

De PARIS, le 26 Février.

DEPUIS le 19 du mois dernier, nous n'avions aucune nouvelle de Mahon; avant-hier des lettres arrivées de Madrid, nous ont appris la reddition du Fort St-Philippe,

» Un Courier du Cabinet, écrit-on de cette Ville en date du 16 de ce mois, va partir pour annoncer à votre Cour & à votre Ambassadeur la prise du Fort Saint-Philippe; elle nous a été apportée hier par D. J. Sangro, Officier aux Gardes Espagnoles, Aide-de-Camp du Général. C'est le 4 que le Général Murray s'est rendu; le lendemain la Capitulation a été signée, & la garnison, qui est prisonnière de guerre, a mis bas les armes. La place manquoit de viande fraîche; la dysenterie étoit parmi les troupes

& Murray n'avoit plus de bombes. Voilà les causes qui ont opéré sa prompte reddition ; car la place ne pouvoit manquer d'être emportée tôt ou tard. On a trouvé dans les Magalins une quantité prodigieuse de boulets ; le Général Anglois n'a pu s'empêcher de témoigner de l'étonnement sur l'effet de notre feu & sur-tout de nos bombes, dont une seule, a-t-il dit, ébranloit tout le Fort. On a vu des Soldats Anglois pleurer de rage, au moment où ils déposeroient leurs armes & qu'ils passeroient sous nos drapeaux. Tels sont les principaux détails que j'ai pu recueillir, nous en aurons sans doute une moisson plus abondante par le Courier prochain. Il y avoit dans la place 1200 Soldats, qui ont mis bas les armes, 250 Artilleurs, 200 malades, 700 Matelots servant comme Milices, & 200 Corfès, Grecs, &c. Total 3250. Le Roi a créé sur le champ M. de Crillon, Capitaine Général & D. J. Moreno qui commandoit la Marine, a été fait Chef-d'Escadre «.

M. l'Ambassadeur d'Espagne reçut ce Courier avant-hier à 5 heures du matin ; à peine étoit-il à Versailles où il alloit porter au Roi cette importante nouvelle, que M. le Baron le Fort, Aide-de-Camp & neveu de M. le Baron de Falkenhayn y est arrivé, & peu après lui M. le Marquis de Crillon, Colonel du régiment d'Aquitaine. Ce siège fait le plus grand honneur au Général qui l'a conduit, & à l'artillerie Espagnole. On ne doute pas que son issue ne fasse la plus grande sensation à Londres. Si l'on n'a pas reçu à Londres de fâcheuses nouvelles de l'Inde, il faut que l'on y fût instruit que le Lord Murray ne pourroit pas faire une longue résistance, puisque l'on écrit que le Lord North se pressoit de terminer son emprunt, d'une manière

nière à faire juger qu'il avoit pour cela des raisons urgentes. Il n'est pas douteux que si la nouvelle de la prise du Fort St Philippe arrive avant qu'il ne soit tout à-fait arrangé, la baisse des fonds qui va suivre portera coup aux opérations de ce Ministre.

Le Lord Murray avoit d'abord proposé de se rendre à condition d'avoir les honneurs de la guerre, & que la garnison seroit conduite aux dépens du Roi au port d'Angleterre qu'il désigneroit. Ces articles n'ayant pas été acceptés il proposa les suivans qui furent signés le 4, à 8 heures du soir.

1°. Attendu que M. le Duc de Crillon, de l'ordre exprès de son Souverain, ne sauroit recevoir sa garnison que comme prisonnière de guerre, S. E. M. Murray consent de la livrer conformément aux instructions de sa Cour; cependant il espère que S. E. lui permettra de sortir avec tous les honneurs énoncés en l'art. II de la capitulation précédemment proposée, lequel n'est aucunement incompatible avec les instructions de S. E., & contribuera davantage à sa gloire, puisque certainement aucune troupe n'a donné de plus grandes preuves de valeur que cette pauvre petite garnison, qui s'est défendue sans qu'il soit, pour ainsi dire, resté un seul homme.

— *Réponse.* La garnison sera prisonnière de guerre; cependant, en considération de la constance & de la valeur que le Général Murray & ses troupes ont manifestées dans leur belle défense, on leur permettra de sortir avec les armes sur l'épaule, tambour battant, mèches allumées, drapeaux déployés, jusqu'à ce qu'après avoir défilé à travers l'armée, ils mettent bas les armes & leurs drapeaux; & désirant en outre le Duc de Crillon de donner une preuve de la haute considération qu'il a pour ce Général, il lui accordera un bâtiment couvert. — 2°. Le

2 Mars 1782.

b

Général Murray demande que la garnison puisse retourner en Angleterre prisonnière de guerre dans des bâtimens que donnera le Roi d'Espagne, & que le Roi d'Angleterre payera; qu'il sera fourni des magasins de la garnison, des vivres à la troupe pendant qu'elle demeurera dans cette Isle, & jusqu'à ce que les bâtimens de transport soient prêts, & durant leur passage pour l'Angleterre, en la même quantité, pour chaque homme, que l'on a coutume d'en fournir ici, & que l'on permette d'embarquer leurs effets. — *Accordé.*

1°. Le Général Murray pense que les Officiers doivent suivre le sort de leurs soldats, & que l'on ne doit point permettre qu'aucun d'eux retourne dans son pays par terre, à l'exception néanmoins de ceux dont la santé l'exigera; que la sienne propre ne lui permettant pas de faire un long voyage par mer, il espère que M. le Duc de Crillon lui permettra, à lui & à sa suite, de se rendre à Marseille, & de-là en Angleterre, pour quelle fin il a un passeport du Roi de France.

4°. Les Corfès, Grecs, &c. seront transportés à Livourne & seront pourvus des vivres de la garnison; les transports seront payés par l'Angleterre.

5°. M. le Duc de Crillon peut être certain que la garnison du Fort de Saint-Philippe ne servira point durant la guerre, tant qu'elle ne sera pas échangée, & qu'il ne s'établira pas un cartel qui les exempte de l'obligation de ne point servir durant la guerre.

— *Réponse.* La confiance que je mets dans l'honneur des Officiers de la garnison de Saint-Philippe, ne me permet pas de douter de l'exécution de la promesse, de ne point servir contre l'Espagne ni contre ses Alliés, jusqu'à ce qu'elle ait été échangée par l'Espagne, soit homme pour homme, soit moyennant un cartel, s'il s'en établit un, entre leurs M. C. & B. Les Officiers seront prisonniers sur leur parole d'honneur, donnée par écrit, & confirmée; à l'égard des Soldats, on en dressera un état avec tous leurs noms. Leurs Officiers leur expliqueront l'obligation

qu'ils ont contractée de ne point servir durant la guerre jusqu'à ce qu'ils aient été échangés, & ils les préviendront que s'ils étoient capables de manquer à ladite obligation, ils seroient punis de mort.

6°. Le Général Murray ne doute pas que l'humanité notoire de M. le Duc de Crillon n'eu le porte à leur permettre d'acheter à 2 marchés les légumes & les rafraîchissemens qui pourront contribuer au rétablissement des malades de la garnison. —

Accordé. 7°. Le Général Murray espère également, que S. E. ne permettra point que les Officiers & les Soldats de la garnison soient insultés & maltraités par l'Armée assiégeante; c'est dans cette vue qu'il propose de mettre immédiatement M. le Duc de Crillon en possession du Fort Marlborough, de la Redoute de la Reine & de la Lunette de Kane. —

Accordé.

8°. La garnison Angloise demeurera en possession des autres ouvrages extérieurs jusqu'au jour de son embarquement, sans être insultée par les Soldats Espagnols. — *Réponse* La garnison sortira demain matin de la place pour être conduite à Alecor, où elle demeurera jusqu'à son embarquement, & l'on aura pour elle toute l'attention que méritent sa défense & sa valeur.

9°. On donnera respectivement des otages pour fidèle accomplissement des articles précédens. —

Réponse. En conséquence des articles 2 & 3 qui traitent des bâtimens de transport qui doivent être fournis par l'Espagne, le Général Murray nommera quelques Officiers principaux qui demeureront en otage jusqu'au retour desdits bâtimens.

On apprend de Brest que le cutter le *Serpent*, commandé par M. le Vasseur de Villeblanche, Lieutenant de vaisseau, & venant de St Domingue, mouilla dans ce port le 11. Le Commandant partit la même nuit pour se rendre ici; on ignore encore les nouvelles qu'il apporte; tout ce qu'on

dit depuis son arrivée, c'est que l'on avoit appris au Cap le 29 Décembre, que depuis le 20, M. de Grasse tenoit la mer, & qu'avec 24 vaisseaux il en bloquoit 17 de l'Amiral Hood à la Barbade, tandis qu'une autre division aux ordres de M. de Barras faisoit route vers St-Christophe avec 4 à 5000 hommes de troupes sous les ordres de M. le Marquis de Bouillé. Si cela est, comme au moins cela est vraisemblable, la nouvelle d'une action entre M. de Grasse & l'Amiral Hood ne seroit pas destituée de tout fondement; ce qui paroît plus sûr, c'est que M. de Monteil arrivé à la Havane avec 5 vaisseaux de ligne, s'est joint aux Espagnols, avec lesquels il garde le passage du Vent.

Le bruit se répand que la petite escadrille de M. de Kersaint qui monte l'*Iphigénie*, après s'être arrêtée fort peu de tems sur les côtes d'Afrique, a fait voile pour Essequibo & Demerari, & que ces Colonies ont été reprises sans coup férir, les Anglois n'ayant pas jugé à propos de faire aucune résistance. On ajoute que si M. de Kersaint eût pu arriver 15 jours plutôt, il se seroit emparé de 20 ou 25 bâtimens chargés des productions de ces Colonies, & qui ont eu le bonheur d'échapper, sans être instruits du danger qu'ils couroient.

Les lettres de Bayonne portent qu'il y est arrivé le 5 de ce mois un Courier de Cadix, portant pour nouvelle que le Capitaine d'un bâtiment parti de Philadelphie le 10 Janvier, & qui mouille

à Cadix , dépose que le Général Gréen a battu à plates coutures un gros corps de troupes de la garnison de Charles - Town. Cette affaire qu'on dit décisive , puisque la dixième partie des Anglois a échappé à peine , a eu lieu à 60 milles de Charles-Town ; les lettres & la Gazette de Madrid confirment le rapport de la frégate Américaine , qui s'appelle l'*Espérance* ; elles ajoutent que ce succès ouvrira les portes de Charles-Town aux Américains ; mais vraisemblablement il faudra encore d'autres combats pour faire tomber ce boulevard.

» Le 10 de ce mois , écrit-on de Brest , vers les sept heures du soir , le feu prit à la maison de force appelée la Madeleine , qui est à côté de Recouvrance , attenant l'enceinte du port. Les plus prompts secours n'ont pu empêcher que le Couvent & l'Eglise n'aient été réduits en cendres. Nous avons frémi un moment en voyant un incendie aussi violent à côté du port & d'un vaisseau qui est sur le chantier ; mais comme le vent venoit du port , notre crainte a bientôt cessé. Personne n'a péri. M. le Comte de Langeron & l'Etat-Major de la place avec les troupes de la garnison , se sont portés avec promptitude vers la Madeleine , & sont parvenus à préserver du feu les maisons voisines. D'un autre côté , M. le Comte d'Hector & l'Etat-Major de la Marine , avec des détachemens du Corps-Royal de la Marine , ainsi que les chaloupes & les matelots des vaisseaux & des frégates de l'armée , ont préservé le port du danger éminent qu'il couroit. — Il est entré ici le 15 une prise Angloise faite par le vaisseau le *Duc de Chartres* : elle portoit des Américains royalistes , échappés à la défaite du Lord Cornwallis , qui se réfugioient

en Angleterre avec tout ce qu'ils avoient pu recueillir de leur fortune.

L'humanité & la justice réclament partout des égards pour les prisonniers de guerre , & des adouciffemens à leur sort ; on connoît les plaintes que ceux que nous avons en Angleterre , ont eu lieu de faire souvent sur le traitement qu'ils y éprouvent ; notre conduite à l'égard de ceux de cette Nation est bien différente. Le Gouvernement ne se contente pas de leur prodiguer les secours qui leur sont nécessaires , il veille même à ce que la cupidité des particuliers n'abuse quelquefois de leur situation. L'Arrêt du Parlement de Bretagne du 26 Janvier dernier , est un monument de justice & de bienfaisance.

» La Cour faisant droit sur les remontrances & conclusions du Procureur-Général du Roi , ordonne que les Ordonnances du Royaume rendues contre les monopoles & les monopoleurs , seront exécutées selon leur forme & teneur ; en conséquence fait défense à toute personne de s'arroger le privilège exclusif de vendre aux prisonniers de guerre Anglois , soit qu'ils soient détenus ou cautionnés , aucun comestible , provision , denrée , boisson & marchandises au-delà du prix fixé par les Ordonnances de Police , les réglemens & usages des lieux : fait pareillement défense à toute personne d'acheter desdits prisonniers de guerre des espèces d'or & d'argent , ou vêtemens au-dessous de leur valeur : ordonne à tous ceux qui achèteront desdits effets , d'en faire déclaration dans le jour aux Substituts dudit Procureur-Général du Roi , ou Procureurs Fiscaux des lieux , laquelle sera reçue sans frais , même de leur représenter lesdits effets , à

peine contre les contrevenans d'être poursuivis extraordinairement , & punis suivant la rigueur des Ordonnances , comme monopoleurs. Enjoint aux Juges des lieux , de tenir la main à l'exécution du présent Arrêt qui sera imprimé , lu , publié & affiché dans toutes les Villes & Bourgs de la Province , où il est d'usage d'envoyer des prisonniers de guerre , & notamment dans celle de Dinan ; ordonne qu'à la diligence desdits Substituts ou des Procureurs Fiscaux des lieux , il sera affiché de trois mois en trois mois , partout où besoin sera , & notamment dans la Ville de Dinan , de laquelle affiche ils certifieront la Cour. Fait en Parlement à Rennes , ce 26 Janvier 1782. «

On mande de Dunkerque que le corsaire l'*Union* , de ce port , Capitaine Robert Cornu , y a conduit deux prises , qui sont l'*Amitié* , brigantin de 90 tonneaux , chargé de sel raffiné & d'eau-de-vie ; & le *Courrier* , paquebot de Dunes à Ostende , armé de six canons , & ayant 15 hommes d'équipage & 3 passagers , avec la malle , qui a été jetée à la mer.

M. le Cardinal de Rohan ayant été élu Proviseur de Sorbonne , la cérémonie de cette élection eut lieu Jeudi dernier dans une des salles de la Maison de Sorbonne , dont l'entrée a été libre. Il y a eu plusieurs discours prononcés à la louange de M. de Beaumont , Archevêque de Paris , dernier Proviseur , & d'autres , contenant l'éloge de son successeur , auxquelles a applaudi une assemblée nombreuse.

Nous avons éprouvé un froid assez rigoureux depuis le 10 de ce mois jusqu'au 18. La Seine commença à charrier le 14 ; le thermomètre étoit alors

à sept degrés au-dessous de zéro. Le lendemain il se maintint au même degré ; un vent excessivement froid se fit sentir dans l'après-midi. Le 16, le thermomètre descendit à neuf degrés, & dans la nuit il fut jusqu'à plus de dix ; ce qui est le degré de froid de 1740. A cette époque, la rivière s'arrêta au-dessus de Charanton. Le Dimanche le thermomètre remonta ; & le Lundi, avant midi, il étoit à un degré & demi au-dessous de zéro : il annonçoit conséquemment le degré qui eut lieu dans la nuit. Le lendemain, vers les deux heures de l'après-midi, le gonflement de la rivière par l'embaclement des glaces arrêtées de la veille, les ayant fait marcher avec impétuosité, & dirigées du côté de l'Estacade construite entre l'île Louvier & la Pointe de l'île Saint-Louis, les cordages qui attachoient & amarroient les bateaux, quoique forts & en assez grand nombre, furent cassés ; ce qui fit virer l'un des bateaux. Les glaces trouvant alors un passage, firent partir la grande Patache ; ce bateau d'une construction forte, s'en étant allé au gré du courant par le canal du port Saint-Paul, & du dessous du pont Marie, où étoient garrés plusieurs autres bâtimens, entraîna avec lui des bateaux chargés de grains, bois & charbons, deux moulins, la Pompe des Puissards & des bateaux vuides, dont les uns ont été submergés, d'autres jettés sur les berges & au travers des arches du pont Notre-Dame, où on fit déménager sur le champ tous les locataires qui occupent les maisons situées sur ce pont. Il n'a péri personne dans cet évènement.

On parle beaucoup des fêtes qui auront lieu à Versailles dans le mois de Mai, pendant le séjour du Comte & de la Comtesse du Nord ; on dit qu'elles sont arrêtées ; on a été si satisfait du bal paré, qu'on en donnera un semblable ; on représentera *Athalie*

dans toute sa pompe , avec les chœurs en musique ; il y aura 2 Opéras , des illuminations extraordinaires dans les jardins de Trianon où l'on fait qu'outre les flambeaux & les lampions , on brûle des fagots derrière les charmillles , pour former des masses de lumière , des reflets , &c. qui font le plus bel effet du monde.

On lit dans le Volume de Janvier du Journal des Causes célèbres (1) , une affaire très-intéressante , jugée au Parlement de Douai le 31 Juillet de l'année dernière , qui mérite d'autant mieux de trouver place ici , que la suite de cette même affaire se trouve actuellement pendante à la Tournelle du Parlement de Paris , & est plaidée par MM. Gerbier , Target & de Bonnières ; les Plaidoiries ont commencé Vendredi 15 Février. La Cause est entre des Anglois de la plus haute considération. — D'une part , c'est un Ministre Anglois , Benjamin Bertessfort , se disant descendre des anciens Comtes de Tirone , qui réclame en France son épouse , laquelle après avoir été mariée solennellement avec lui à Londres en face d'Eglise , avoir vécu publiquement avec lui comme sa femme , & paru comme telle dans le monde , cédant à des inspirations étrangères , a fui la maison de son mari & même sa patrie , & est venue s'établir à Lille en Flandre , portant dans son sein le gage de leur union. De l'autre , c'est une jeune personne de 16 ans , descendante de l'illustre Maison d'Hamilton , qui dit être la victime de la séduction d'un homme d'une naissance

(1) Le prix de ce Journal intéressant est de 18 liv. par an pour Paris & de 24 pour la Province , franc de port. On s'abonne chez l'Auteur , M. des Essarts , Avocat , rue Dauphine , Hôtel de Mouhy ; on peut se procurer les Collections complètes au moyen de 108 liv. & du prix de la souscription de cette année 1782.

bien inférieure à la sienne, qui l'a enlevée de la maison de la dame sa mère, l'a emmenée au fond de l'Ecosse, & lui a fait contracter un mariage nul & irrégulier dont elle demande la nullité. — Au Parlement de Douai il n'a pas été question de la validité ou invalidité du mariage, que le mari soutient ne pouvoir être agitée & décidée qu'à Londres, & devant leurs Juges naturels. Il demandoit que sa femme fût tenue de revenir demeurer avec lui, & où les Juges ne jugeroient pas à propos de l'ordonner, qu'au moins il fût autorisé à la retirer de la maison où elle demuroit avec la dame sa mère, qui la détournoit des sentimens qu'elle devoit à son mari, & à la placer chez un Accoucheur, lieu convenable à son état étant enceinte, où il pût librement la voir & la ramener aux sentimens qu'elle a naturellement pour lui, & veiller à la naissance du fruit légitime de leur union. L'Arrêt du Parlement de Douai avoit autorisé la Demoiselle Hamilton à demeurer dans la maison où elle étoit à Lille avec la Dame sa mère, servie & soignée par deux femmes, l'une choisie par elle-même, l'autre par le sieur Berresfort. Permis au sieur Berresfort d'aller voir la Demoiselle Hamilton une fois le jour, pendant deux heures de l'après-dîner, après s'être fait annoncer une heure d'avance; ordonné suivant ce, à la Demoiselle Hamilton de le recevoir, fait défenses néanmoins audit Berresfort d'être présent aux couches de la Demoiselle Hamilton, si ce n'est de son consentement exprès, comme aussi d'attenter en aucun tems à la liberté de la Demoiselle Hamilton, ou de troubler son repos directement ni indirectement. Permet audit Berresfort de proposer, s'il le trouve ainsi convenir, une femme pour être présente auxdites couches; donne acte audit Berresfort du consentement donné par la Demoiselle Hamilton de lui remettre l'enfant dont elle doit accoucher, en

déclarant par lui le lieu où il le placera ; autorise ledit Berresfort de faire garder extérieurement la Demoiselle Hamilton par M. Martinage, nommé d'office par la Sentence de la Prévôté de Lille , & par telle autre personne de la Police de la Ville de Lille qu'il jugera à propos ; déclare que la Demoiselle Hamilton sera tenue d'être accompagnée dudit Martinage, lorsqu'elle aura envie de se promener, ce qui ne pourra avoir lieu que dans le jour & dans la Ville de Lille, sans néanmoins que ledit Martinage puisse monter dans la voiture, sans dépens entre les Parties. — Les Dames Hamilton ayant sollicité & obtenu du Roi une permission de venir à Paris, & la main-levée des défenses de quitter Lille & des Gardes qui leur avoient été données par l'Arrêt de Douai, sont venues à Paris. Le sieur Berresfort aussi-tôt qu'il en a été instruit, y est venu aussi redemander comme à Douai son épouse. Les Dames Hamilton ont rendu contre lui plainte en rapt de séduction & de violence, demandé permission d'informer qui leur a été accordée ; les informations faites, est intervenu au Châtelet un Décret de prise-de-corps, en vertu duquel le sieur Berresfort a été constitué prisonnier au Grand Châtelet. Il est appelant de la Procédure & du Décret, & demande son élargissement, & que sa femme lui soit rendue. C'est sur ces demandes qu'il s'agit de prononcer. «

On apprend de Tours qu'un particulier de cette Ville ayant marié une de ses filles (c'étoit la cadette), au moment où elle alloit dire *oui*, l'aînée qui l'accompagnait à l'Autel, mourut subitement. Cette dernière aventure a donné lieu à beaucoup de raisonnemens sur l'effet de la jalousie.

» On écrit de Laigle, Ville de la haute Normandie, que dans la Paroisse d'Ecorcé, près de cette

Ville , un jeune homme de 30 ans , à la suite d'une maladie vive , fut tout-à-coup réduit à l'agonie. Les femmes qui le gardoient , ne lui reconnoissant plus de mouvement , lui jettèrent le drap sur le visage , selon leur méthode , qui peut être très-pernicieuse , puisque , dans le cas où l'on se seroit trompé sur la mort apparente du sujet , l'interposition du drap ne peut que nuire au retour de la respiration. Les mêmes femmes , au bout de quelques heures , par une autre routine ancienne & plus barbare encore que la première , vinrent calfeutrer avec de l'étaupe & du chanvre la bouche du malheureux jeune homme , & les conduits par lesquels peut se faire toute espèce d'écoulement & de déjection ; elles l'entourèrent ensuite d'un linceul & le placèrent dans une bière , où elles ne purent le faire entrer qu'avec effort , attendu qu'elle étoit trop juste dans toutes ses dimensions. Après ces préliminaires , qui furent exécutés trop précipitamment , & qui valent à de pareilles femmes 1 liv. 10 sols , dont elles sont quelquefois trop pressées de jouir , le cercueil fut placé à la porte de la maison , jusqu'au moment de l'inhumation. Un Prêtre vint faire la levée du corps , & quatre Frères de la Charité le transportant sur leurs épaules , s'aperçurent par les traverses dont par économie on avoit fait le fond du cercueil , de quelque chaleur émanée du poids dont ils étoient chargés. D'après leur déclaration on entra dans une maison voisine où la bière fut ouverte. Dès que le corps fut à l'air , & que la filasse introduite par les deux femmes fut ôtée , le jeune homme respira , & fit des mouvemens qui convinquirent qu'il n'étoit pas mort : la femme , qui suivoit le convoi en gémissant , courut se jeter entre ses bras , & ne répandit plus que des larmes de joie ; mais son bonheur ne dura que deux jours , & malgré tous les soins qu'on prit de son mari , elle le perdit sans retour le troisième. Lorsqu'on se rappelle que ce jeune homme exposé quel-

ques heures au froid sur une simple paille, a dû souffrir beaucoup de toutes les pratiques d'usage des deux ensevelisseuses, & sur-tout de la forte pression où s'étoit trouvé le corps dans un cercueil trop étroit, on ne peut guères douter que la mort subéquente n'ait été hâtée & même déterminée, par tout ce qui s'étoit passé quelques heures après la léthargie. La personne connue qui écrit ce fait effrayant, ajoute que dans une autre Paroisse des environs, un particulier âgé de 100 ans, enseveli comme le premier, & prêt à être porté à l'Eglise, avoit aussi donné des signes de vie, & avoit vécu quatre ans de plus. On sait qu'il existe des loix sages pour parer à d'aussi funestes inconvéniens; mais d'après ce qu'on vient de lire, l'humanité se voit encore forcée de réclamer l'exécution littérale de ces loix, & sur-tout la prohibition de ces anciennes pratiques de bonnes femmes, relativement au tems prescrit pour les ensevelissemens, aux formes qui doivent y être observées, enfin à tout ce qui doit tendre le plus efficacement à la conservation de l'espèce humaine «.

La Société Royale d'Agriculture de Lyon propose pour sujet du Prix de l'année 1784 : *Quelle est la vraie théorie du rouissage du chanvre ? quels sont les meilleurs moyens d'en perfectionner la pratique, soit que l'opération se fasse dans l'eau, soit qu'elle se fasse en plein air ? quels sont les cas où l'une de ces opérations est préférable à l'autre ? y auroit-il quelque manière de prévenir l'odeur désagréable & les effets nuisibles du rouissage dans l'eau ?* Le Prix est une médaille d'or de trois cents livres. Les Mémoires doivent être adressés avant le premier Mars 1784 à M. l'Abbé de Vitry, Secrétaire perpétuel de la Société, rue Saint-Dominique, à Lyon.

Les Numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France, du 16 de ce mois, sont 43, 36, 52, 48, 86.

De BRUXELLES , le 26 Février.

C'est le premier de ce mois que les Etats-Généraux ont expédié aux Provinces respectives la Pétition de guerre pour cette année; ils l'ont accompagnée de la lettre circulaire suivante.

» S. A. & le Conseil d'Etat nous ont remis, suivant l'usage annuel, la Pétition générale & l'état de guerre, tant ordinaire qu'extraordinaire, dont nous vous envoyons copie, avec prière d'y consentir le plutôt possible. V. N. P. remarqueront que S. A. & le Conseil, après avoir préalablement démontré la nécessité que les Confédérés donnent le plutôt possible un consentement unanime à l'augmentation modérée, mais permanente de la solde des troupes de l'Etat, ont passé à la représentation de la situation de la République, & de ce qu'il convient d'être fait principalement par les Confédérés dans une circonstance comme celle-ci. Nous pouvons, aussi peu que S. A. & le Conseil, dissimuler que cette situation ne soit très-dangereuse & critique; d'un côté la République est engagée dans une guerre de mer dispendieuse & ruineuse avec la Grande-Bretagne, dont la situation & l'étendue vis-à-vis de nos côtes & baies met un obstacle naturel à la sortie de nos flottes marchandes, sans la protection de convois nombreux & forts. Après avoir vécu pendant plus d'un siècle en paix & alliance avec ce Royaume, nous avons été attaqués par lui-même, & de la manière la plus inattendue, contre la teneur des traités, avant que nous fussions en état de soutenir une guerre par mer, qui exige tant de choses, tandis que lui-même se trouvoit au contraire le plus fortement armé par mer. D'un autre côté, l'Empereur a prié l'Etat de laisser démolir les places barrières, dont la première conséquence est leur entière éva-

enation. Ces places en elles-mêmes, à l'exception de Namur, qui a toujours été regardé & tenu en état comme la clef de la Meuse, ne sont d'aucune utilité, par la décadence où elles étoient tombées; mais la manière dont cette démolition a été demandée & mise en exécution avec tant de précipitation, nous donne des raisons de craindre que le traité de barrière, avec tout ce qui y a donné lieu, & tout ce qui en est une suite, ne soit détruit. Dans cette situation des choses, il est certain que l'Etat doit en premier lieu s'armer par mer, pour être en état d'agir, non-seulement défensivement, mais offensivement, s'il étoit possible : lorsqu'on est attaqué hostilement, il faut employer tous les efforts, pour s'opposer à l'ennemi du côté où il nous attaque; en un mot, nous devons avoir des vaisseaux & une flotte. Le commerce, l'âme de l'Etat y a le plus grand intérêt, & ne peut être maintenu sans cela; pendant que, d'un autre côté, la situation locale des deux pays ci-dessus mentionnés, exige non-seulement la plus grande & la plus difficile circonspection pour ne pas exposer imprudemment les navires de l'Etat & le courage éprouvé de leurs Commandans; mais aussi que la flotte de l'Etat soit assez forte pour pouvoir, après en avoir tiré des convois nécessaires pour la protection de son commerce & de ses possessions, rester maîtresse de la mer du Nord, sans quoi les vaisseaux de l'Etat, en entrant & en sortant, ainsi que ceux des bons habitans, deviendroient la proie d'un ennemi qui est toujours dans le voisinage & qui infeste nos côtes. Il n'y a donc point de tems à perdre pour équiper & bâtir des vaisseaux. Les tems précédens, où l'on a été en guerre de mer, quelques dispendieuses & ruineuses qu'elles aient été pour le commerce, donnent néanmoins des exemples du zèle avec lequel l'affaire a été entreprise. La même vigilance & le même zèle ne peuvent être assez recommandés. La bonne volonté, avec laquelle V. N. P.,

ainsi que les Seigneurs Etats des autres Provinces , ont , sur la proposition de S. A. , consenti à l'érection d'un corps de mariniens , nous donne pour cet objet la plus agréable perspective. Nous devons néanmoins solliciter & insister de la manière la plus sérieuse , avec S. A. & le Conseil d'Etat , auprès des Confédérés , pour continuer de prendre à cœur les affaires de la Marine , suivant le plan des Amirautes , avec le zèle qu'exige nécessairement la situation actuelle des affaires & l'espèce de guerre où la République est engagée. Mais on ne peut pas en même-tems demander de S. A. ni du Conseil d'Etat , qu'ils se défilent des instances qu'ils ont faites depuis tant d'années , pour mettre aussi la République en état de défense & de sûreté du côté de terre. Sa barrière , qui lui a servi de sûreté pendant un siècle & demi , étant à présent anéantie , exige de nouvelles mesures , pour ne pas laisser l'Etat à découvert & en proie au premier agresseur. — Pour cet effet , il est nécessaire d'avoir en premier lieu un bon nombre de troupes. Le peu de bataillons qui seront retirés des Villes barrières dans l'intérieur du pays , ne suffiroit point pour former une armée avec les troupes que l'Etat a à présent en service ; ainsi leur augmentation est nécessaire , sur tout dans un tems où le système de la plupart des Puissances paroît être , de mettre leur principale sûreté dans des armées nombreuses & toujours prêtes à marcher. Ce n'est pas assez d'avoir des troupes de plus : il faut qu'elles puissent être mises en mouvement. L'Etat est tellement dépourvu de ce qui est nécessaire à cet effet , que même , en tems de danger , un seul Régiment ne pourroit entrer en campagne , & néanmoins la modique Pétition faite par le Conseil d'Etat , pour mettre les troupes en état de marcher , est demeurée jusqu'à présent sans conclusion , & même , pour ainsi dire , hors de délibération. Sur-tout il sera à présent nécessaire de mettre en bon ordre les anciennes frontières de l'Etat. Pour cette fin , il a déjà été fait il y a quelque tems

une Pétition , mais jusqu'ici également sans fruit. — Nous nous trouvons donc obligés d'insister de la manière la plus forte sur la conclusion de ces pétitions , & sur les fournitures à faire , & nous jugeons devoir donner en considération aux Confédérés , s'il ne conviendrait pas que S. A. & le Conseil d'Etat fussent priés de faire connoître leurs sentimens sur les moyens de fortifier le mieux possible les frontières de l'Etat à présent si resserrées. Par ces moyens , joints à des alliances avantageuses avec d'autres Puissances , qui ont intérêt à la conservation de la République , elle peut être conservée , & sans cela la chère Patrie sera perdue tôt ou tard. Nous avons jugé devoir exposer aux Confédérés la vraie situation des affaires ; & nous sommes fâchés de ne pouvoir leur cacher , que pour atteindre le but proposé , outre les deniers déjà dépensés , il faudra encore exiger des sommes considérables. L'argent est en effet le nerf de la guerre , & quoique , cette expression soit prise souvent dans un sens trop étendu , comme s'il suffisoit d'avoir de l'argent pour faire heureusement la guerre , sur-tout après que durant une longue paix on a perdu de vue ce qui y est nécessaire , c'est néanmoins une vérité incontestable , que sans les fournissmens réels pour les pétitions agréées , ni S. A. ni le Conseil d'Etat ne peuvent rien effectuer pour l'amélioration des affaires. Les Amirautés ne peuvent , sur-tout dans un tems où presque tous les revenus cessent , ou sont considérablement diminués , ni bâtir des vaisseaux , ni les équiper & pourvoir de matelots , sans le fournissment réel des matelots ; & le défaut de matériaux & la rareté des matelots , augmentent les dépenses ordinaires. — La considération de ces difficultés doit faire porter aux habitans , avec patience & sans murmure , les impôts qui seront requis , afin de parvenir à une paix prompte & honorable. — Nous terminerons cette Lettre en priant

V. N. P. & les Seigneurs-Etats des autres Provinces, de la manière la plus pressante , & en les exhortant par les propres paroles de S. A. & du Conseil d'Etat, d'unir les cœurs & les mains , de mettre de côté toutes les autres affaires , de vouloir prendre en délibération , le plutôt possible , les objets importants de cette Lettre & la Pétition ci-jointe, non en passant ou à la légère, mais avec cette attention & cette réflexion qu'exige l'importance des choses.

On apprend de la Haye que l'affaire du Chef-d'escadre de Binkes , concernant le navire marchand Hollandois le *St-George* , qu'un bâtiment Anglois conduisit en présence de cet Officier à Livourne , port neutre de la Méditerranée, est maintenant l'objet des délibérations d'un conseil de guerre qui se tient à la maison du Prince Maurice dans cette résidence. Le Conseil est composé de MM. les Lieutenans Amiraux Wafsenaar & Haeft. Les Vices-Amiraux Pichot de Byland & Zoutman , & les Chefs-d'escadre Dedel & Myrens.

» M. Meyster, lit-on dans la Gazette d'Amsterdam N^o. 14, qui a résidé aux Indes Orientales pendant 18 ans , & les trois dernières années en qualité de Résident de France auprès d'Hyder-Aly , qui l'a accompagné dans toutes les campagnes , se trouve actuellement ici. On assure qu'il est chargé d'une commission importante pour notre Compagnie des Indes , & qu'il a été en conférence pour cet effet avec les Députés de cette Compagnie qui sont dans cette Résidence. «

» Il y a toujours une grande scission entre les Villes de cette Province , écrit-on de la Haye , au sujet de la réponse à faire à la Russie, concernant l'of-

fre de la médiation. Le plus grand nombre insiste sur ce qu'on se décide préalablement pour recommencer la guerre avec vigueur , & que l'on n'entame aucune conférence avant que l'Angleterre ait accordé la libre navigation. En attendant , si nous devons guerroyer , on dit que notre flotte sera divisée en trois escadres , dont une dans les mers du Nord , l'autre dans la Manche , & la dernière dans le Détroit de Gibraltar. *Courier du Bas-Rhin*. N°. 14. «

« On dit à présent que la réponse à l'offre de la médiation de la Russie , ainsi que le plan de concerter les opérations avec la France a été arrêté le 14 dans les Etats de Hollande. On assure que ce plan s'est fait à la satisfaction de S. A. S. qui ne néglige rien de tout ce qui peut contribuer à procurer un prompt succès à cette importante affaire de la part des Confédérés. On ajoute que le Duc de la Vauguyon ayant eu vent de ce plan , s'est rendu chez S. A. S. avec qui il a eu une longue conférence. *Supplément à la Gazette d'Amsterdam*, N°. 15. «

« Un navire marchand François arrivé de l'Amérique , a rencontré en pleine mer MM. de Vaudreuil & d'Amblimont , qui commandoient chacun un vaisseau de guerre de 74 , & avoient sous leur escorte 17 bâtimens de transports ; ils se rendoient aux Antilles par un vent des plus favorables. *Supplément à la Gazette d'Utrecht*, N°. 15. «

Le Congrès des Etats-Unis , lit-on dans une lettre de Philadelphie , l'Assemblée & le Conseil de l'Etat de Pensylvanie , les Chefs & Membres des différens Départemens ayant été invités par le Ministre de France à se rendre dans l'Eglise catholique le 3 Novembre , M. l'Abbé Bandole , Aumônier de la Légation de S. M. T. C. , étant monté en chaire , adressa à cette auguste

Assemblée le Discours suivant , après lequel on chanta un *Te Deum* en musique.

» MM. , un des spectacles les plus touchans , & les plus dignes des regards de l'Eternel est sans doute celui d'un peuple nombreux assemblé pour lui rendre graces de ses bienfaits ; & tandis que les camps retentissent encore des cris de joie des vainqueurs & que les nations célèbrent leur triomphe & leur gloire , le ministre des autels ne peut remplir des fonctions plus honorables que celles d'être auprès du Tout-puissant l'organe de la reconnoissance publique. — Les prodiges qu'il opéra autrefois pour le salut du peuple qu'il chérissoit viennent de se renouveler d'une manière non moins éclatante en notre faveur ; & l'on ne pourroit sans ingratitude & sans impiété méconnoître que l'évènement qui vient de frapper d'étonnement nos ennemis eux-mêmes , & de renverser leurs desseins , est l'ouvrage du Dieu protecteur de votre liberté. — Eh ! quel autre que lui pouvoit combiner avec autant de sagesse toutes les circonstances qui ont amené ce succès ? N'avons-nous pas vu nos ennemis se faire jour à travers des périls sans nombre , & des obstacles presque insurmontables , jusqu'aux lieux qui devoient être les témoins de leur disgrâce ; lieux qu'ils cherchoient avec autant d'avidité que s'ils eussent dû être le théâtre de leurs triomphes ! —

Avengles qu'ils étoient , ils affrontoient la faim , la soif , l'inclémence des saisons , ils combattoient une armée de braves républicains ; ils répandoient leur sang , ils traversoient de vastes contrées pour venir s'enfermer dans cette nouvelle Jéricho , dont les murailles devoient tomber devant un autre Josué. Le Seigneur commande aux vents , à la mer , aux saisons , c'est lui qui a réuni au même jour , à la même heure une flotte redoutable , venant du midi à une armée s'avancant du septentrion avec la vitesse d'un torrent , qui se précipite des monta-

gnes. Quel autre que celui qui tient dans ses mains le cœur des Nations a pu inspirer aux troupes alliées cette tendresse vraiment fraternelle ? Comment deux peuples autrefois divisés, jaloux, ennemis, nourris dans des préjugés réciproques sont-ils devenus aussi étroitement unis que s'ils ne formoient qu'un même peuple ! C'est la sagesse des chefs, diront les mondains, ce sont leurs vertus, leur modération, c'est un grand intérêt national qui a opéré ce prodige. Ils vous diront que c'est à la science militaire des généraux, au courage des soldats, à l'activité de l'armée entière qu'il faut attribuer ces succès éclatans. Plaignons-les de ne pas voir que la réunion de tant de circonstances heureuses émane d'une intelligence divine, & que ces vertus, cette habileté, ce courage, cette activité portent évidemment l'empreinte de la volonté de Dieu. — De combien d'autres faveurs n'avons-nous pas à lui rendre grâces dans le cours de cette guerre. Votre union qui n'avoit dans son origine d'autre appui que la justice s'est consolidée par votre courage, & le lien qui vous unit est devenu indissoluble par l'accession de tous les confédérés. Vous offrez à l'univers le beau spectacle d'une société qui fondée sur des principes d'égalité & de justice, touchant au point de sa perfection peut assurer aux individus, qui la composent, tout le bonheur dont les établissemens humains sont susceptibles. Cet avantage que tant d'autres Nations n'ont pu se procurer, même après des siècles d'épreuves & de misère, la Providence Divine l'accorde aux Etats-Unis, & ses décrets adorables avoient marqué l'époque présente pour l'accomplissement de la révolution heureuse & mémorable qui s'est opérée dans ce vaste continent. Tandis que vos conseils acquéroient ainsi une nouvelle énergie, des succès rapides & multipliés couronnoient dans le Sud les efforts de vos armes. — Nous avons vu les infortunés habitans des Etats méridionaux chassés de leurs foyers après une lon-

gue & dure captivité , des vieillards , des femmes , des enfans , jettés sans pitié sur une terre étrangère : un vainqueur superbe maître de leurs terres & de leurs esclaves , au milieu d'une affluence passagère , se réjouissoit de les voir dans le dénuement. Mais Philadelphie a été témoin de leur constance & de leur fermeté ; ils ont trouvé une nouvelle patrie parmi vous , & quoiqu'éloignés de leur pays , ils ont béni Dieu de les avoir délivrés de la présence de leur ennemi & de les avoir conduits dans une contrée où tous les hommes justes & sensibles leur ont présenté une main amie & secourable. Le ciel récompense aujourd'hui leurs vertus. Trois vastes Etats ont été soudainement arrachés à ceux qui les avoient envahis. Le soldat avide , chassé de sa conquête , a cherché un asyle dans ses remparts & ses forteresses ; & l'oppression a passé comme un phantôme qui se dissipe à la clarté du jour. — Nous pourrions en ce jour solennel renouveler les actions de grâces dues au Dieu des batailles pour les succès dont il a honoré les armes de vos amis sur mer & sur terre dans les autres parties du monde. Mais ne rappelions point des événemens , qui ne prouvent que trop l'endurcissement de vos ennemis. Prosternons-nous au pied des autels & supplions le Dieu de miséricorde de suspendre sa vengeance , de les épargner dans sa colère , de leur inspirer des sentimens de justice & de modération , de mettre fin à leur erreur , & à leur obstination , & de faire succéder à vos victoires la paix & la tranquillité. Prions-le de continuer à répandre sur les conseils du Roi votre allié cet esprit de sagesse , de justice & de force qui rend son règne si glorieux. Que le Tout-puissant maintienne dans chaque Etat en particulier la même intelligence qui anime les Etats-Unis ; rendons-lui grâces de l'annéantissement d'un parti dénué de soutien , & dont il a réprouvé la rébellion ; offrons-lui des cœurs purs qui ne sont souillés ni

par les haines privées , ni par les dissensions publiques ; & que nos voix s'unissent comme nos sentimens & nos vœux pour adresser au Seigneur l'hymne par lequel les Chrétiens célèbrent sa gloire & leur reconnoissance. «

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. *du 19 Février.*

M. Welbore Ellis a pris possession de son département, il n'est entré dans le Ministère que pour obtenir une Pairie. — Le Lord North a été élu Gouverneur de la Compagnie de Turquie.

On assure que le Lord Sandwich résignera sa place aussitôt que le Parlement aura fait l'enquête projetée sur sa conduite. On parle beaucoup du Lord Howe pour le remplacer ; cette supposition paroît en quelque sorte fondée, lorsqu'on se rappelle la discrétion avec laquelle il a parlé de l'Amirauté à l'ouverture des débats sur la Marine. — Le Ministère paroît menacé d'une révolution , relativement à un changement général de plan. La défection de plusieurs des Membres de la Chambre des Communes qui soutenoient l'administration , paroît aussi l'indiquer. On prétend que M. Fox va remettre sur le tapis sa dernière motion sur la Marine ; & s'il faut en croire les listes qui circulent , il y a 213 Membres qui doivent voter pour lui. En ce cas les amis des Ministres auroient peine à balancer cette majorité de suffrages , & le Lord Sandwich restera difficilement en place.

Le Général Guy Carleton a été nommé Commandant en chef en Amérique , à la place du Général Clinton : hier il a eu plusieurs conférences avec le Roi , & ce matin il a été très-long-tems enfermé avec S. M. & M. Welbore Ellis.

Plusieurs Corps de Milices ont été incorporés dans les régimens , ce qui fait monter le total des troupes dans le Royaume à 57,000 hommes , en y comprenant 12,600 Maîtres de Cavalerie. — 3000 hommes doivent encore sortir de l'Electorat

de Hanovre pour aller aux Isles. Plusieurs transports que l'on arme sur la Tamise doivent aller les prendre sous peu de jours. — Les Généraux Allemands les plus savans & les plus célèbres, en auront le commandement. Le Ministre a remercié le Général Freitag de l'activité & du zèle qu'il venoit de montrer à Portsmouth pour faire embarquer les troupes, dont la plus grande partie cependant a péri de maladies, ou est restée à Portsmouth dans les Hôpitaux.

L'Escadre d'observation destinée à croiser dans la Manche la campagne prochaine pour y protéger le commerce, doit être composée de 24 vaisseaux de ligne & d'autres de moindre force. Elle a ordre de se tenir prête à appareiller dans les premiers jours d'Avril. Le commandement de celle de la mer du Nord sera partagé entre le Lord Mulgrave & le Commodore Elliot.

Le Roi par un Edit du 15 Février, a ordonné un embargo sur tous les vaisseaux & bâtimens chargés ou qui doivent être chargés de bœuf, de porc ou de provisions salées de toute espèce, dans chacun des ports des Isles de Jersey, de Guernesey, d'Alderney & de Sark, lequel embargo restera sur ces vaisseaux & bâtimens jusqu'à nouvel ordre.

La Compagnie des Indes qui est dans l'usage de payer le fret aussitôt après le retour de ses vaisseaux qui sont dehors pour 3 ans, n'a point encore fait ces payemens, & il ne paroît pas vraisemblable qu'elle procède à aucunes remises pour cet objet d'ici à quelque tems. — Cet évènement est une preuve évidente de la disette extrême d'argent qu'éprouve actuellement le Royaume, & qui est l'effet ou des remises considérables faites en Amérique par les Entrepreneurs, ou de la stagnation du Commerce, & peut-être de ces deux causes réunies.

L'*Aigle*, corsaire François, a donné dans le convoi du Commodore Johnstone, près de Montilil-Bay, & l'on imagine qu'il a fait quelques prises.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 9 MARS 1782.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

V E R S

*A Madame la Marquise DE BR****,
Dame de Charité à S. Sulpice.*

Pour une faute assez légère,
L'Amour étoit en brouille avec sa mère.
D'un air contrit & les pieds nus,
L'œil obscurci de quelques larmes,
Il s'en alloit sans carquois & sans armes.
Où courez-vous, lui dit Vénus ?
Hélas ! répondit-il, le cœur rempli d'angoisse,
Ayant perdu votre amitié,
Je vais me mettre à la pitié
D'une Dame de la Parbisse.
Aussitôt il double le pas,

N°. 10, 9 Mars 1782,

C

Remplissant tous les lieux de sa douleur amère;
 Il vint se jeter dans vos bras,
 Et ne crut point avoir changé de mère.
 (Par M. de Mont * *.)

*Au Révérend Père THÉODORE, Provincial
 de la Charité,*

QUE j'admire ce Chef de Néros bienfaisans!
 Que d'utiles projets cette grande âme enfante!
 Sa figure annonce trente ans;
 Mais sa conduite en annonce soixante.
 Lorsque les cheveux blancs ombrageront son front,
 Puisse-t'il conserver l'ardeur de la jeunesse,
 Comme il sait posséder, dans la folle saison,
 La gravité, les mœurs de l'austère vieillesse!

ADIEUX à D,... Château de M. le P. D...,

A DIEU, sombres bosquets, solitude chérie,
 Asyle du silence, où la mélancolie,
 Et d'un soleil plus doux les rayons languissans,
 Versoient avec la paix la fraîcheur dans mes sens,
 Me plongeotent dans le sein d'une molle paresse,
 Et me faisoient aimer jusques à ma tristesse.

ADIEU rians jardins, où sur de verts gazons
 Des tendres rossignols j'écoutois les chansons;

Leurs accens pleins d'amour résonnoient dans mon
âme,

Et mon cœur s'enivroit du bonheur de leur flamme ;
Tranquille , je rêvois au bruit de leurs concerts ;
Je me couronnois Roi d'un magique Univers.
Bercé nonchalamment par l'aimable Espérance,
J'oubliois tous mes maux , je changeois d'existence :
Des larmes de plaisir s'échappoient de mes yeux ;
J'adorois ma chimère , & me croyois heureux.

ADIEU fertiles champs , immense & riche plaine,
Où la pensée errante avec l'œil se promène,
S'étend , se fortifie , & , pleine de vigueur ,
Revient à mon esprit donner votre grandeur.

BIENTÔT enveloppé dans des nuages sombres ,
Sur vous le triste hiver va répandre ses ombres.
Tremblez , voici le monstre : il avance à grands pas ;
Il souffle devant lui la neige , les frimats ,
Étend ses bras glacés sur la Nature entière ,
Et de sa froide haleine il pâlit la lumière.
Eh bien ! tyran du monde , assouvis ta fureur.
Gronde , aquilon fougueux , ministre de terreur ;
Gèle dans leurs foyers tous les Crésus avarés ,
Dont la soif d'entasser ferma les mains barbares :
Et ces mortels si vains de leurs titres pompeux ,
Fais leur sentir aussi qu'ils ne sont pas des Dieux.
Mais sur ces lieux charmans n'étends pas ton empire ;
Laisse sur eux en paix souffler le doux zéphire ;

D'un Philosophe aimable ils sont l'heureux séjour ;
 Que chaque aurore y soit l'aurore d'un beau jour.
 Eh ! pour qui brilleroit l'astre qui nous éclaire ?
 Pour qui seroient les fleurs dont s'embellit la terre ,
 Cette robe d'azur dont les Cieux sont vêtus ,
 Et ces beaux tapis verts à nos pieds étendus ?.....
 Fût-il sous les rayons d'un soleil sans nuage ,
 L'asyle du méchant n'est qu'un antre sauvage ;
 Mais le sage , du monde est le premier flambeau ,
 Et sa demeure sainte est un Éden nouveau.
 J'ai vu dans ces jardins fouler l'herbe naissante
 Par les pieds délicats d'une beauté touchante ;
 La pudeur est le fard de son front ingénu ;
 Qui la voit une fois , doit aimer la vertu.
 C'est un air de candeur qui charme , & qu'on révère ,
 Le sourire innocent d'une simple Bergère.
 Voyez tous les enfans accourir dans ses bras ,
 De leurs baisers rivaux rougir ses doux appas ,
 Ou former autour d'elle une jeune ceinture ,
 Triomphe d'une mère , honneur de la Nature ,
 Voyez-la s'avancer belle de ses enfans :
 Quel céleste maintien ! quels regards ravissans !
 Ainsi , lorsque la nuit a déployé ses voiles ,
 Phébé marche en triomphe au milieu des étoiles.

O SAGE D , . . . les Dieux dans leur bonté
 Réservoient tant d'attraits pour ta félicité ;
 Ils voyoient tes vertus , & leur puissance auguste
 T'accorda ce bienfait pour prouver qu'elle est juste.

Mais toi , sois juste aussi , Philosophe , Orateur ;
 Il est temps que Thémis te doive sa splendeur.
 Au milieu des Bourreaux , Thémis toute éplorée
 Cherche entre leurs poignards sa balance égarée ;
 Sur son Temple sanglant, devenu son tombeau,
 Fais planer ton génie & luire un jour nouveau.
 Rends la peine inutile en prévenant le crime ;
 Hérissé & rétrécis les routes de l'abîme ;
 Et si bravant les Loix , si bravant les Vertus,
 Se dérobent au frein des mortels corrompus,
 Laisse alors de tes mains échapper le tonnerre,
 Mais qu'un feu lumineux le précède & l'éclaire :
 Quand il tombe au hasard ou dans l'obscurité,
 C'est le Tyran qui frappe , & non pas l'Équité.
 Hâte-toi ; prends ta place au Temple de mémoire ;
 Éblouis l'envieux des rayons de ta gloire ;
 Et dans l'égarement de son trouble mortel ,
 Qu'il accoure lui-même encenser ton autel.

*STANCES à ZÉMIRE , sur son départ
 de Genève.*

QUOI ! vous , Conquérante adorée ,
 Vous abandonnez nos remparts ?
 A-t'on jamais vu Cythérée
 Craindre la présence de Mars ?
 Que redouter avec vos charmes ?
 Amour pour vous eût combattu ;

Le bras posé bientôt les armes
Lorsque le cœur se sent vaincu.

D'AUTRES desirer ce voyage
Pour recouvrer leur liberté.

Ah ! dans un si doux esclavage
Que je sois toujours arrêté.

ZÉMIRE, pour un insensible,
Brûlez de même à votre tour ;
Mais la vengeance est impossible
S'il n'a le bandeau de l'Amour.

* ÉGLÉ fuyoit le Dieu Zéphire ;
Il la suivit & fut vainqueur ;
La poursuite peut me séduire,
Si sa fin plaît à votre cœur.

Du moins, en volant sur vos traces,
Formerois-je un plus beau dessein :
Il ne suivoit qu'une des Grâces,
Moi, j'en poursuivrois tout l'essaim ?

MAI ERÉ la Patrie & la Gloire,
Parlez, & je cède en ce jour
Tous les lauriers de la Victoire
Pour un seul myrthe de l'Amour.

QU'ENTENDS-JE, charmante Guerrière ?
Vous endossez l'habit de Mars ;

* Églé étoit une des trois Grâces.

Jamais vos coups pourroient-ils faire
Le même effet que vos regards ?

AH ! fuyez au lieu de combattre ;
Diomède blessa Vénus ;
Si vous imitez Cléopâtre ,
Tous nos Guerriers seroient vaincus.

Trop fortuné , jeune Zémire ,
Si votre cœur forme en partant
Pour le Poète un doux sourire ,
Un léger soupir pour l'amant.
(Par M. Vernes , Poète Genevois de quinze ans.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *le Vent* ; celui
du Logogryphe est *Médecin* , où se trouvent
Dèce , Cid , Médine , cime , Mède , Mein ,
dîme , Éden , Mie , idée , Nicé , nièce.

É N I G M E.

PETITS ROIS , petit Peuple & petits Potentats ,
Voilà le composé de mes petits États.
Le croirois-tu , Lecteur ? Législateurs suprêmes ,
Ils t'imposent des lois qu'ils reçoivent eux-mêmes.
Ils sont chargés d'impôts & ne possèdent rien :
Ils n'aiment point le sang , & sont toujours en guerre.

Civ

Leur commerce est fatal ; & , quoique fait pour plaire,
Souvent il fit, hélas ! plus de mal que de bien.

(Par M. de la Brétouillère.)

LOGOGYPHE.

JE suis un animal connu dans tous pays,
De laide figure, aux yeux mornes.
Dans la Province & dans Paris
Aux passans je montre les cornes.
Je porte la barbe au menton.
Mais pour exercer ta raison,
Lecteur, en diverses manières,
Tu peux décomposer mon nom.
On me voit dessus les rivières
Servir de pont au Voyageur ;
J'étois chanté jadis chez un peuple voleur,
On me chante encore à l'Eglise,
Néanmoins aujourd'hui le Chrétien me méprise.
A présent, devine Lecteur.

(Par M. Aubry fils.)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LES Hommes Illustres de la Marine Française, leurs Actions mémorables & leurs Portraits, par M. de Graincourt, Peintre Pensionnaire de S. E. Mgr. le Cardinal de Luynes. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-Martin, la porte-cochère au-dessus de Saint-Julien-des-Ménétriers, près du cul-de-sac de Clervaux, 1781. in-4°. 10, 11 & 12^e. Cahiers.

M. DE GRAINCOURT n'a pas été flatté du jugement qu'on a porté de son Ouvrage dans le *Mercur* du 29 Avril 1780 ; il s'en plaint, mais avec beaucoup de douceur & de modération ; il déclare avoir profité des conseils contenus dans l'article même qui l'a blessé ; enfin, si la critique n'a pas dû être moins sévère à son égard, le ton dont il se plaint de ses rigueurs est bien propre à la désarmer.

Le *Mercur* est l'ouvrage de plusieurs, & nul de nous n'est garant des jugemens d'un autre Coopérateur ; nous ne dirons pas si nous adoptons ou si nous rejetons le jugement dont il s'agit ; nous dirons seulement que l'Auteur de cet extrait n'est pas celui du premier, & qu'il ne répond que de celui-ci ;

qu'il n'a sous les yeux qu'un seul Cahier ou Volume sur lequel est écrit à la main, 10, 11 & 12^e. *Cahiers* ; que ce Volume offre d'abord le portrait du Marquis de Létanduère, & un feuillet qui termine son article ; que M. de la Galissonnière & M. de la Bourdonnais remplissent le reste du Volume.

Le portrait de M. de la Galissonnière, le seul qu'on trouve dans ce Volume, nous parôit fort beau, & nous donne une idée très-avantageuse de cette Collection d'Estampes. Quant à l'Ouvrage, son principal mérite n'est peut-être ni dans le plan ni dans la forme ; mais il est dû beaucoup d'encouragement à un Citoyen qui n'a épargné ni travaux ni dépenses pour faire un Ouvrage patriotique, instructif dans tous les temps, particulièrement utile dans le moment présent, capable d'inspirer cette émulation généreuse qui produit les grandes choses, & d'animer l'amour de la patrie & de la gloire par tous les motifs que fournissent & l'honneur & l'exemple. D'ailleurs, l'Auteur a puisé dans des sources pures & fécondes, le dépôt de la Marine lui a été ouvert par l'ordre du Gouvernement.

Le nom de M. le Marquis de la Galissonnière rappelle une époque glorieuse pour la Marine Française, & brillante pour la Nation ; c'est cet illustre Marin qui, par la victoire navale remportée sur l'Amiral Byng, prépara la prise de Port-Mahon & la con-

quête de l'Isle Minorque ; ce fut son dernier exploit , & ce fut à la fois le plus éclatant & le plus utile. Peu de Généraux , peu de grands Hommes en tout genre ont eu cet avantage , de finir par la plus belle époque de leur vie , & de mourir dans toute leur gloire. La santé de M. de la Galissonnière étoit dérangée depuis plusieurs années , cette expédition acheva de la détruire. Au retour de Mahon , il se rendoit à Fontainebleau , où la Cour étoit alors , les forces lui manquèrent absolument à Nemours , & il y mourut le 26 Octobre , âgé de près de 63 ans.

Le Roi, touché, comme il le devoit, d'une telle perte , témoigna du regret de n'avoir point envoyé à M. de la Galissonnière le bâton de Maréchal de France. *Je l'attendois ici* , dit-il , *pour le lui donner moi-même.*

Les vertus de M. de la Galissonnière égaloient ses talens ; il avoit sur-tout une modestie rare. “ Il étoit , dit l'Auteur , du petit » nombre de ceux qui auroient perdu à écrire » leur histoire. ”

Observons que dans le court intervalle de paix qui sépare la guerre de 1741 & celle de 1756 , le destin de la France fut de perdre le Maréchal de Saxe & le Maréchal de Lowendal , sur les services desquels elle sembloit devoir compter encore pour longtemps ; & que dès 1756 elle perdit encore le Général de mer le plus propre à seconder ces grands Généraux de terre.

A travers les désastres que la France

éprouva sur mer dans cette guerre de 1756, plusieurs Marins s'illustrèrent par des exploits dignes d'une meilleure fortune : les d'Aubigny, les la Touche-Tréville, les Duchaffault, les Rozier, les Vaudreuil, les Kersaint, les d'Aché, les Cornick, &c. rendirent leur nom à jamais célèbre; l'Auteur en fait ici une mention honorable. Il rapporte sur-tout avec complaisance un beau trait de courage & de bienfaisance de M. Cornick. Ce trait, étranger à la guerre, est de 1770. La Garonne étoit débordée; les Matelots les plus hardis n'osoient s'exposer à la violence du courant, qui sembloit devoir tout entraîner; M. Cornick fut réduit à forcer, le pistolet à la main, quatre des plus vigoureux d'entre ces Matelots, " de
" monter avec lui dans un canot qu'il tenoit
" près de la maison qu'il habitoit aux en-
" virons de Bordeaux. Avec ce canot il alla
" successivement dans toutes les maisons de
" l'Isle Saint Georges, d'où il retira les ha-
" bitans à demi-noyés & mourans de frayeur.
" Il transporta en terre ferme plus de six
" cens personnes de tout sexe & de tout âge,
" & ne cessa pendant trois jours de passer
" & repasser la rivière pour sauver des effets
" de ceux qu'il avoit mis en sûreté, & pour
" leur porter des subsistances ". Quoique M. Cornick ne fût pas riche, & qu'il fût par cet accident une perte considérable, il nourrit à ses frais pendant plusieurs jours les malheureux qu'il avoit sauvés. Le danger passé,

M. de Cornick se retira chez lui, & s'y tint constamment enfermé, se refusant aux applaudissemens & aux remercimens de la ville de Bordeaux.

L'article dont l'Auteur paroît, avec raison, le plus content, est celui de M. de la Bourdonnais; il faut convenir qu'il avoit sur cet article d'excellens matériaux; car sans compter les secours qu'il a pu tirer du dépôt des affaires étrangères, quelles ressources ne lui fournissoient pas les Mémoires faits par M. de Gènes, dans le malheureux procès criminel qui, au retour de M. de la Bourdonnais, furent sa récompense, comme les fers l'avoient été de Christophe Colomb, après qu'il eut découvert l'Amérique! Ces Mémoires sont un tableau éloquent des expéditions de M. de la Bourdonnais & des grandes choses qu'il avoit faites dans l'Inde. On se souvient encore de l'intérêt ardent & universel qu'ils inspirèrent en faveur de cet homme illustre, contre lequel le Public avoit eu d'abord les plus fortes préventions. Le brevet d'une pension accordée à sa veuve, porte les termes suivans:

Il est resté trois ans à la Bastille, exposé à toutes les rigueurs d'une instruction criminelle. Un jugement authentique l'a déclaré innocent; mais sa longue détention avoit altéré sa santé & nui à sa fortune. Il n'a survécu que peu de temps à son jugement, & il est mort sans avoir reçu aucune récompense.

ni aucun dédommagement pour tant de persécutions & pour tant de services.

Il est mort le 10 Novembre 1753.

Cet Ouvrage entier se vend 36 liv. chez l'Auteur , à l'adresse que nous avons donnée dans le titre.

LES Hochets Moraux , ou Contes pour la première enfance , dédiés à LL. AA. SS. Mlle d'Orleans & Mlle de Chartres , par M. Monget ; avec cette double épigraphe :
 « Ne montrez jamais rien à l'enfant qu'il
 » ne puisse voir ; tandis que l'humanité lui
 » est étrangère , ne pouvant l'élever à l'état
 » d'homme , rabaissez pour lui l'homme
 » à l'état d'enfant. (J. J. Rousseau).
 » *Difficile est propriè communia dicere.*
 » (Horace). » A Paris, chez Lambert & Baudouin , Imprimeurs-Libraires , rue de la Harpe , près S. Côme.

Le but de ce Livre s'annonce assez par le titre. L'Auteur s'est proposé de mettre la morale à la portée de la première enfance , comme une science dont on ne peut trop tôt donner des leçons. On a fait sentir l'insuffisance & même le danger des Fables de La Fontaine pour cette première instruction. M. Monget a pensé que ses Hochets Moraux pourroient y suppléer ; offrir aux enfans les défauts de leur âge , qui deviennent des vices dans un âge plus avancé , leur en faire pressentir les conséquences funestes ,

leur montrer la vertu riante & aimable ;
 enfin, leur former le cœur & l'esprit en
 amusant leur imagination sans l'égarer. Au
 surplus, en préférant la Poésie, soit pour
 aider la mémoire des enfans, soit pour ha-
 bituer leur oreille à l'harmonie & leur lan-
 gage à la précision, il s'en est interdit beau-
 coup de ressources dans la nécessité de se
 rendre intelligible. Un de ces petits Contes
 instructifs suffira pour faire juger la manière
 de l'Auteur.

Le Trône, Conte.

AUTREFOIS une jeune Reine,
 Du cœur de ses Sujets aimable Souveraine,
 Sur son trône où brilloient l'or & les diamans,
 Promit de faire asseoir, pendant quelques momens
 A ses côtés, l'enfant qui seroit le plus sage
 Du voisinage.
 Après cela l'enfant, selon son bon plaisir,
 Seroit le maître de choisir
 Habits, bonbons de toute espèce.
 De plus, il avoit la promesse
 D'obtenir chaque jour quelque jouet nouveau,
 Puis un joli carrosse, & puis un beau château ;
 Enfin, à la bonne Princesse,
 On pourroit librement parler de sa sagesse.
 L'un dit : sans faute ce matin
 J'ai lu mon François, mon Latin,
 Et bien récité mes Prières.

L'autre : sans humeur , sans dépit ,
Hier je n'ai point contredit
Mes cousines qui sont si fières.
Celle-ci , par sa propreté
Sur ses habits , sur sa personne ,
Avait bien contenté sa bonne ;
Et celui-là , de son goûté ,
Aux pauvres avait fait l'aumône.
Beaucoup , par leur discrétion ,
Leur douceur ou leur politesse ,
Sur le trône de la Princesse
Avoient quelque prétention.
Il en vient une , c'est Sophie ;
Ah ! dit-elle avec modestie ,
Madame , si vous connoissiez
Le papa , la maman que j'aime ,
J'en suis sûre , autant que moi-même ,
Oui , bientôt vous les aimeriez :
Leur obéir en tout est mon bonheur suprême.
Pour le bien qu'il a fait , chacun mérite un prix ,
Dit alors la Reine attendrie ;
Et vous l'aurez , mes bons amis.
Mais tout ce que j'avois promis ,
Le trône , les bonbons , les jouets , les habits ,
Le château , le carrosse , ah ! tout est pour Sophie.

Cet opuscule convient sur-tout aux enfans , & peut être très-utile aux Instituteurs.

GÉOGRAPHIE Comparée, ou Analyse de la Géographie ancienne & moderne, &c. Sixième Livraison in-8°. renfermant la *Géographie Physique & la Géographie ancienne de l'Espagne*. A Paris, chez l'Auteur, (M. Mentelle, Historiographe de Mgr. le Comte d'Artois), rue de Seine, hôtel de Mayence, près du Notaire; chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinier, & Nyon le jeune, Libraire, quai des Quatre-Nations.

L'AUTEUR ne s'est pas dissimulé que la Livraison de cette partie de son Ouvrage a été un peu tardive; aussi cherche-t'il à s'en justifier dans un court Avertissement.

« J'ai fait assez attendre la Description de
» l'Espagne, dit il, pour que la portion du
» Public qui prend quelque intérêt à la
» suite de mon Ouvrage, se croie en droit
» de m'en faire des reproches; mais j'ai eu
» des raisons assez légitimes de ce retard,
» pour qu'il me soit permis d'essayer à m'en
» justifier ». Il expose ensuite qu'encouragé
par le succès de son entreprise, il a refait
son premier travail sur la Géographie an-
cienne de l'Espagne; qu'il s'est procuré les
meilleurs Ouvrages Géographiques & his-
toriques de cette Nation; qu'il a étudié la
langue Espagnole & consulté les gens les plus
instruits sur l'Espagne, soit à Madrid, soit à
Paris; il parle avec une louable reconnois-

sance des personnes qui ont bien voulu l'aider de leurs lumières. Cette première partie de la description de l'Espagne ne doit donc pas être confondue avec tous les Livres élémentaires de Géographie, puisqu'il est composé d'après les Ouvrages Espagnols, Anglois & François qui ont le mieux traité de l'Espagne, & que cette partie elle-même a été revue par des Espagnols instruits. Ces soins, & la modestie de l'Auteur, ne peuvent qu'intéresser infiniment aux succès de tout l'Ouvrage; & nous osons, d'après ce que nous en connoissons, lui prédire que s'il le continue avec le même soin, ce Livre fera bientôt le seul que l'on pourra citer en Géographie, pour la méthode du plan & la vérité des détails. Nous prendrons un article au hasard pour justifier notre jugement, c'est le *District de Batuécas*. L'Auteur en a trouvé la description dans l'Ouvrage de D. Antonio de Pons, & dans l'Ouvrage Anglois de Talbot Dillon.

« La vallée, ou plutôt les défilés de Batuécas, sont à 14 lieues de Castille, au S. O. de Salamanque, à 8 à l'Est de Cindade-Rodrigo, &c. Ce lieu est par conséquent dans les montagnes qui séparent l'Estremadure de la Nouvelle Castille.

» Tous ce pays est affreux par la hauteur des montagnes, leur aspect inculte & la forme effrayante des rochers. A peine y a-t-on quatre heures de jour en hiver.....
 » Un des plus tristes cantons de Batuécas,

» est celui de Jurdes. M. Dillon dit que cet
 » endroit est en si mauvaise réputation que,
 » quand un voyageur s'informe aux gens du
 » pays s'il y est arrivé, ils disent toujours
 » de proche en proche que ce lieu est un
 » peu plus loin, personne n'osant avouer
 » que c'est dans la vallée de Jurdes qu'il
 » habite *.

» Cette vallée de Batuécas étoit ignorée
 » de toute la terre, lorsque sous le règne de
 » Philippe II on commença à en parler en
 » Espagne; mais c'étoit de la manière la plus
 » extravagante. On croyoit ce pays habité
 » par des Diables & des Payens. L'Evêque
 » qui occupoit alors le Siège de Coria, dans
 » le Diocèse duquel se trouve cette vallée,
 » affermit encore ces bruits en publiant la
 » lettre qu'il écrivit au sujet de l'établisse-
 » ment d'un Couvent de Carmes en ce lieu.
 » Dans cette lettre il dit pieusement au Roi:
 » *Je rends grâce au Très haut, de ce que*
 » *Votre Majesté a permis que l'on établît un*
 » *Couvent dans cette malheureuse & triste*
 » *Contrée, où, il y a 40 ans, comme je le*
 » *vois par les archives de l'Evêché, il n'y*
 » *avoit que des Payens égarés par les appa-*
 » *ritions du Démon.....*

* On trouve en effet dans les Institutions Ora-
 toires de Quintilien, ce passage..... *Et Gurdos*
quos pro STOLIDIS accepit vulgus, ex Hispaniâ
traxisse originem audiui. Si l'on fait descendre les
 Jurdes actuels de ces anciens *Gurdes*, l'origine n'est
 pas flatteuse.

» On dit que ce pays fut découvert par
» une Demoiselle de l'illustre Maison d'Alba,
» qui, s'enfuyant avec son amant, s'enfonça
» dans l'intérieur des montagnes, où elle
» trouva un peuple absolument étranger
» par les manières & par le langage, dont
» à peine on entendoit quelques mots go-
» thiques. Cette historiette, vraie ou fausse,
» fit grand bruit à Salamanque, à Madrid,
» &c. Elle fut le sujet de plusieurs Pièces de
» Théâtre. »

Les bornes de cet extrait ne nous permettent pas de rapporter plusieurs articles fort intéressans que nous avons remarqués dans la partie de ce Volume qui comprend la Géographie ancienne. Les principaux peuples de l'Ancienne Espagne y sont désignés par l'emplacement qu'ils occupoient, & par les particularités que nous ont transmises les Auteurs sur les mœurs, les habillemens, les principales villes. Le morceau historique qui termine ce Volume est fait avec une grande précision; il met sous les yeux en peu de pages le tableau des révolutions de l'Espagne depuis les commencemens jusqu'à nos jours.

Les Cartes qui accompagnent cette Livraison sont très-nettes & très-bien gravées; la Carte Physique, sur-tout, est du plus bel effet, c'est un genre nouveau en Géographie que ces cartes, qui ne représentent que les chaînes des montagnes & les bassins des fleuves. M. Buache en a le premier donné

*I*dée ; mais rien n'a été exécuté dans ce genre de comparable à la Carte que nous avons sous les yeux. Le tableau chronographique , très - bien disposé , est un chef-d'œuvre de Typographie. Cette Livraison est de 6 liv. pour les Souscripteurs , & de 7 liv. 10 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit.

NOUVEAUX *Essais Historiques sur Paris, pour servir de Suite & de Supplément à ceux de M. de Saint-Foy, 2 Vol. in-12. A Paris, chez Belin, Libraire, rue Saint Jacques. Prix, 3 livres brochés.*

DE toutes les Villes de France , & peut-être de l'Europe, Paris est celle qui a eu le plus d'Historiens; cependant bien des siècles s'écoulèrent avant que le Libraire Corrozet (en 1568) eût fait imprimer dans le seizième siècle ses Antiquités sur Paris. Les principaux monumens n'en étoient pas moins connus; ils étoient si bien enchaînés , par la tradition , à l'Histoire nationale, qu'il étoit presque inutile d'en composer un Ouvrage à part. Il n'y avoit pas grand mal que des constructions qui ne tenoient à rien , & que l'orgueil ou une cause passagère avoit élevées, retombassent avec leurs ruines dans l'oubli. Il étoit inutile de savoir qu'une rue étroite, obscure & mal percée étoit appelée jadis *Sacalie*, d'où lui est venu le nom de *Zacharie*. Il étoit également inu-

utile de transmettre de père en fils des mœurs sages populaires.

Parcourons la liste des Auteurs qui ont fouillé dans les Antiquités de Paris. Le Journal de l'Etoile peut être cité dans cette foule. Il rend compte chemin faisant des changemens arrivés dans Paris, & ne manque jamais d'en indiquer les causes. Ce Journal est très-utile à ceux qui écrivent l'Histoire du seizième siècle. On y trouve pêle-mêle les affaires de l'Etat, celles de la famille de l'Etoile, les morts, les naissances, le prix des denrées, les maladies, les événemens gais & tragiques. Il cache sous un air de naïveté la malignité de ses traits : on le lit avec intérêt. Pasquier vint bientôt après lui, & s'assigna, par ses recherches sur la France, une place dont il n'a pu être encore dépouillé. Il avoit il est vrai, dans le Greffe de la Chambre des Comptes, une mine abondante qu'il a heureusement & agréablement exploitée. On peut lire l'Etoile & Pasquier sans se lasser, & on fait quelque chose de mieux que de courir les rues à la suite des coureurs modernes qui ont rétréci de plus en plus leur plan, & qui ont semblé perdre de vue que l'Histoire de la Capitale d'un Royaume tient à l'Histoire de toutes les familles; c'est-là que furent les Guerriers, les Ministres, les Ambassadeurs; c'est là que la plupart sont ensevelis. Cent monumens rappellent leur vie & leurs travaux. Il faut

donc quelque talent dans ce genre de travail; il faut une connoissance parfaite des temps, des hommes, des généalogies & de l'Histoire. Ce n'est pas tout cela qu'on retrouve dans plusieurs de ces faiseurs d'Essais sur Paris. Le savant Fondateur de la Bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, (16, 5) le Père Dubreuil, dans son *Théâtre des Antiquités de Paris* (en 1579) avoit porté le flambeau de la discussion sur des monumens, & donné des lisières à ceux qui devoient le suivre.

Depuis l'Etoile, Pasquier & Dubreuil jusqu'à Louis XIV, Paris ne compte point d'Historiens. La création de l'Académie des Inscriptions, l'établissement d'un Cabinet des Médailles & le dépôt des Estampes donna à cette Capitale des Ecrivains, des Graveurs & des Antiquaires. Tous les monumens furent interrogés; bientôt on eut sur des Médailles toutes les époques intéressantes de la Monarchie. Les Médailles nécessitèrent les Commentaires : de-là tant de Dissertations écrites avec précision, & remplies d'érudition; elles ne pouvoient que plaire; mais l'on ne tarda point à abandonner à des hommes médiocres la suite de ces recherches, où le génie n'avoit plus rien à réchauffer ni à embellir. Sauval avoit publié ses *Antiquités de Paris*, & ses recherches avoient été accueillies. L'érudition y abonde, & quelquefois il a de la chaleur. Jaillot, ha-

bile Géographe, occupé toute sa vie à lever
 des Cartes, est entré dans les plus grands
 détails dans celles qui concernent la France,
 & il peut être d'une grande utilité. Piganiol de
 la Force, instruit à fond de l'Histoire de
 France, & qui en avoit parcouru toutes les
 Provinces, après avoir publié une Descrip-
 tion du Royaume en quinze Volumes *in-12*,
 donna la Description de Paris en dix Volumes.
 Cet Ouvrage a été réduit en deux Volumes.
 Nous croyons que c'est le seul que l'on
 puisse consulter. Nous ne parlons point de
 Germain Brice ni de Lemaire; ces deux
 Historiens sont trop minutieux & trop cré-
 dules. Germain Brice est cependant estima-
 ble, & fait représenter avec exactitude la
 beauté des édifices de la Capitale, ce qui
 n'est pas un foible mérite dans un homme
 dont toute la tâche doit se borner à décrire
 & à transcrire. Saint-Foix recueillit tous
 les matériaux que ses prédécesseurs avoient
 entassés confusément dans leurs Ouvrages.
 Dirigé par le goût & retenu par un esprit
 de critique, il fit un choix, & donna
 non l'Histoire de Paris, mais des *Essais*.
 Ce titre le mettoit à l'abri de la censure.
 On avoit eu tort de lui demander pour-
 quoi il n'avoit pas tout dit, pourquoi il
 avoit rejeté un Historien pour donner la
 préférence à un autre. Sainte-Foix écrit à
 volonté, sans plan, s'arrête quand il veut,
 amuse, est piquant. On le lit plutôt pour
 se

se délasser que pour s'instruire. Son style est toujours ingénieux. On pourroit lui reprocher de finir souvent par des pointes qui dégénèrent en calembourgs, caractère particulier de ses Essais. Ce n'est pas avec ce style que l'Abbé Lebœuf a écrit son Histoire du Diocèse de Paris, Ouvrage savant, & qui a fourni des traits sans nombre à Saint-Foix.

A la suite de Saint-Foix, sont venus de nouveaux faiseurs d'Histoires de Paris. En moins de six ans on en a composé une vingtaine, soit de la Ville ou des Environs, ou des Maisons Royales. Ce seroit perdre du temps que d'essayer de les analyser. Un seul, rédigé par M. Hurtaut, en 4 Volumes in-8^o., & qui se vend chez Moutard, mérite de tenir une place dans les Bibliothèques. C'est un Dictionnaire où la partie du style n'est point soignée, mais où ce défaut est racheté par beaucoup d'exactitude, & par une Collection complète de tous les monumens & de toutes les origines.

Il étoit permis de croire que tout étoit à-peu-près dit, & que les Écrivains de Paris alloient se reposer au moins pendant un demi-siècle, pour pouvoir nous montrer ensuite Paris tel qu'il fut & tel qu'il seroit. Nous venons d'être détrompés. Voici de nouveaux Essais sur Paris, servant de Supplément à ceux de Saint-Foix. Nous serions bien embarrassés de leur assigner une place. On voit que les Auteurs n'ont point couru

après l'érudition. Le style est ce qui les a embarrassés le moins. Nous n'avons rien trouvé de nouveau; nous pourrions même leur reprocher des anachronismes, des origines controuvées, & des dissertations hors d'œuvre. C'est tantôt un relevé, fait sans choix, des gazettes, tantôt une répétition de fables anciennes & absurdes. Les Auteurs veulent, disent-ils, peindre les mœurs & le caractère de la Nation. Nous n'y avons rien reconnu; en vain avons-nous jeté les yeux *dans ce miroir où se réunissent les teintes nationales*; rien de remarquables ne nous a frappé. Il paroît que les Auteurs ont eu plus d'intention que de talent; ils prétendent à la gloire de s'asseoir à côté de Mézerai, de Rollin & de Vertot. Nous leur souhaitons bien sincèrement cette bonne fortune. Nous aurions désiré que l'Ouvrage eût été au moins écrit comme les deux premières pages du premier Volume, comme la Notice sur Voltaire, qui tranche avec le reste du Livre. M. le Chevalier du Coudrai (l'un des Auteurs) semble aimer la critique, & être prêt à y souscrire; il promet de faire mieux. La Critique s'empresse de l'y inviter. Il paroît que la plus grande partie de l'Ouvrage est de lui, sur tout ce qui est relatif aux Théâtres des Boulevards & de la Foire: ce n'est pas la partie la plus médiocre de ses Essais. M. le Chevalier du Coudrai annonce un troisième Volume; nous sommes persuadés qu'il fera des efforts pour racheter les énormes négli-

gences qu'on peut lui reprocher dans les Volumes qui viennent de paroître.

TRIBUTS offerts à l'Académie de Marseille,
par M. de Pastoret, Conseiller à la Cour
des Aides de Paris, Membre de cette
Académie. in-12. A Paris, chez Jombert
jeune, Libraire, rue Dauphine.

Ces tributs Littéraires sont les premiers essais d'un jeune Magistrat qui s'honore de cultiver les Belles-Lettres, & que la poésie délasse quelquefois d'un travail plus sérieux. Si l'on rencontre encore dans la Société des oisifs importans qui s'efforcent de décréditer les talens de l'esprit, on les regarde comme des Welches dignes de ces temps de barbarie, où un homme qui savoit lire passoit pour un être singulier ; & où un Seigneur de Châtel, quand il vouloit signer, trempoit son gantelet dans un pot d'encre, & l'appliquoit sur le papier. Ce sont de véritables eunuques au moral qui affectent de mépriser les jouissances de l'âme, parce qu'ils sont incapables de les goûter. Au reste, ils ne peuvent guères s'en faire accroître sur leurs prétendus dédains, quand ils voient le Duc, le Prince, le Marquis se faire gloire d'être à la fois Horace & Mécène. C'est ici le lieu de citer le début d'une Épître de M. le Marquis de Saint-Marc.

Enfin me voilà donc Auteur ;

D ij

Puisqu'ainsi le dit ton Épître;
 Auteur soit : je m'en fais honneur,
 Sans oser prétendre au bonheur
 D'honorer quelque jour ce titre.

Ces jolis vers viennent à l'appui de nos réflexions. M. de Pastoret est encore loin d'avoir ce ton aimable & facile ; mais il annonce du talent sans mauvais goût ; ce qui est beaucoup. On trouve de la netteté dans ses idées, & de la clarté dans son style. Voici le début de sa première Épître *sur les Sociétés de Paris*.

*Vers les murs de Paris tout-à-coup transporté ,
 J'y vois entrer l'ennui de vices escorté :
 Phébus est dans les mers ; & l'oïfive opulence ,
 Lasse de sommeiller au sein de l'indolence ,
 Appelle le plaisir qui, sourd à ses accens ,
 Tranquille , rit au loin de ses cris impuissans.*

Le début de cette Épître est un peu brusque. *Vers* n'est pas ici l'expression la plus convenable ni la plus harmonieuse. On ne commence guère une Épître par cette préposition, *Tout-à-coup* est inutile & vague. *Phébus est dans les mers*, est une erreur mythologique qui doit être au moins rendue d'une manière poétique ; mais il seroit mieux de n'en plus faire usage.

Tranquille, &c. je ne fais si cette image est ici bien placée. Une figure employée à dessein, & qui ne fait pas d'effet, est à coup

sûr mal employée. Ce qui suit vaut beaucoup mieux.

Du Dieu de la mollesse adorateurs stupides,
Tels sont donc des Gaulois les enfans intrépides !
Restes effeminés d'un peuple de Guerriers,
Nous moissonnons le mirthe où croissoient les lauriers,
Et de les admirer notre fierté *s'offense* !
Dans les plaines de Mars, au sortir de l'enfance,
Des charmes de l'honneur nos ancêtres épris,
Couroient de la valeur se disputer le prix;
Du tresset, du loto, les tournois pacifiques,
De leurs vains descendans sont les combats *uniques*.

Le reproche exprimé dans ce dernier vers n'est-il pas un peu exagéré ? *Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable* : & d'ailleurs *uniques* est il assez poétique ? Nous nous en rapportons à nos Lecteurs. Observons encore qu'on ne dit point *s'offenser d'admirer* : cela n'est pas François. On refuse d'admirer, on s'en lasse, mais on ne s'en offense pas.

Sur-tout qu'en vos Écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

Voici des vers bien tournés, & qui ont le mérite de rendre poétiquement des détails petits & familiers.

Des êtres ennuyés mêlant des cartons,
Baillent une heure ou deux pour perdre trois jetons,

D iij

On calculant cent fois leur richesse mesquine,
Diffèrent gravement sur le produit d'un quine.

L'Auteur trace ensuite divers portraits :
il peint un vieux libertin.

Sur un bâton tardif son corps voûté s'allonge ;
Vainement tous les jours la secourable éponge
D'un baume précieux *dois* rafraîchir son teint.

Il y a de l'intention dans ces vers : ils prouvent que l'Auteur cherche à parler la langue poétique, & qu'il doit un jour la posséder. Nous l'invitons à choisir davantage & ses expressions & ses idées. Quelquefois il fait des portraits qui ne sont que des caricatures. Nous lui demandons par exemple si les plaisanteries que l'on va lire sont de bon goût.

La maligne Chloé, de son fausset *aigri*,
Persifle le tourment de ce vieillard flétri ;
Chloé, qui, pour séduire *entassant* les grimaces,
Grand'mère de Cypris, se croit la sœur des Grâces.
Dandin l'aime pourtant : d'un air grave & soumis,
Il *requiert humblement* que son cœur soit *admis*
A soupirer ; & veut, pour prix de sa constance,
Que l'Amour *sans repit* prononce sa sentence,

On sera plus content de la peinture satyrique d'un Abbé mondain.

D'un ton très-doucereux grassoyant la fleurette,
Il fait d'un doigt léger disposer une aigrette :

Il est couru, chéri ; *c'est le coq d'un festin ;*
 Très-savant. Si jamais il ne lut Augustin ,
 Si par le nom à peine il connoît Chrysostôme ,
 Et l'éloquent Grégoire & le brûlant Jérôme ,
 Monsieur , le verre en main , explique avec succès
 Des ruses de l'Amour le manuel françois.
 Une fleur dans ses doigts mollement se balance.
Chacune s'applaudit des regards qu'il lui lance ,
 Et d'un coup-d'œil rend le hasardant le pouvoir ,
 Lui dit : *mon cher Abbé , vous resterez ce soir.*
Celui-ci se rengorge , & lourdement promène
 Sur les appas vieillies de la triste Climène ,
 De ses yeux libertins *le charme impérieux.*
 Il parle à haute voix d'un ton mystérieux ,
 Se penche avec languenr , & soupire , & solâtre ,
 Caresse son menton dont il est idolâtre ,
 Agite ses cheveux , sourit d'un air fripon ,
 Dispute *chaudemment* sur l'effet d'un pompon ,
 Verse l'ambre à grands flots ; pour charmer l'auditoire ,
 D'un sel blasphémateur assaisonne une histoire ;
 Et , content de lui-même au sortir du festin ,
 Court reposer ses vœux dans un lit clandestin.

On voit assez que dans cette galerie de portraits, l'Auteur a voulu imiter l'Épître de M. de Voltaire, intitulée : *la Vie de Versailles & de Paris*. Il est inutile d'observer combien cette esquisse au crayon est loin de la touche brillante de son modèle. Mais il

peut parvenir à l'imiter de plus près ; on fait qu'il peut faire mieux.

Ainsi qu'un jeune Peintre instruit
Sous Lemoine & sous Largillière,
De ces maîtres qui l'ont conduit,
Se rend la touche familière ;
Il prend malgré lui leur manière ,
Et compose avec leur esprit.

L'Épître morale que nous venons d'examiner, est suivie d'une *Ode sur la Servitude abolie*, dont le plan est bien tracé ; on trouve ensuite un badinage intitulé, *les Comédiens de Campagne*. L'*idée de la Mort*, autre Épître morale, termine le Recueil. Cette Pièce pèche par le plan, ou, pour mieux dire, elle n'en a point. On voit que l'Auteur a emprunté par-ci par-là les idées d'Young, & qu'il les a quelquefois affoiblies. Il ne faut jamais rien écrire que de sensé & de senti, autrement la poésie, cette langue divine, n'est plus qu'un jargon au dessous de la prose.

Note concernant l'Extrait du Livre de Silius Italicus, inséré dans le N^o. 8 du Mercure.

Dans l'extrait qu'on a donné de Silius Italicus, (Mercury du Samedi 23 Février 1782, N^o. 8, page 163,) on dit que Silius s'est privé dans le Discours de Pacuvius, de ce mouvement pathétique de

Tite-Live : *Et alia auxilia defint , meipsum , ferire , &c.*

Pour aller jusqu'au cœur, que voulez-vous percer ? &c.

C'est une inadvertence ; Silius a employé ce morceau, mais avec autant de froideur & de pesanteur que Tite-Live & Racine y ont mis de précision & de vivacité. Ainsi, dans un sens il est presque vrai de dire qu'il s'est privé de ce mouvement pathétique. Voici ces vers ; on peut les comparer à la prose de Tite-Live ; & quant au sens général, c'est celui des deux vers d'Achille dans Iphigénie.

*Talia commemorans , fama Majoris amore
Flagrantem ut vidit juvenem , surdumque timori ;
Nil ultra posco , refer in convivia gressum ,
Adproperemus ait ; non jam tibi pectora pubis
Sidonia fodienda manu tutantia Regem.
Hoc jugulo dextram explora ; namque hac tibi ferrum,
Si Panum invasisse paras , per viscera ferrum
Nostra est duendum. Tardam ne sperne senectam ,
Opponam membra , atqueensem extorquere negatum
Morte meâ eripiam.*



Dv

S P E C T A C L E S.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE Vendredi premier Mars, on a représenté, pour la première fois, *Thésée*, Tragédie Lyrique de Quinault, remisée en musique par M. Gosséc.

Thésée est un des Drame les plus intéressans qu'ait fourni la Mythologie. Si l'on y apperçoit quelques défauts très-remarquables, il faut en accuser le temps dans lequel Quinault travailla, & se souvenir qu'il bâtit, sans modèle, l'édifice de la Scène Lyrique. Mais si, depuis une douzaine d'années, le système de cette Scène a changé, si quelques-unes des innovations, qu'on a su y admettre, sont réellement heureuses; si on a prouvé par des faits & par des succès que le genre de la Tragédie doit être absolument noble, fier, & qu'on ne peut y admettre que très-rarement ces madrigaux, tant vantés malgré leur fadeur, ces idées qu'on s'obstine à nommer galantes, & que Boileau appeloit des *lieux communs de morale lubrique*: pourquoi respecteroit-on, chez Quinault, des accessoires que le goût de son siècle approuvoit & que le nôtre

condamne? Pourquoi ne se feroit-on pas un devoir d'émonder ceux de ses Ouvrages que l'on remet à la Scène, d'une foule de vers rampans, sans idée, sans grâces, qui, loin d'être son génie, n'en sont, pour ainsi dire, que l'écume. Laissons crier les enthousiastes, & faisons pour les grands Hommes ce qu'ils feroient eux-mêmes s'ils étoient nos contemporains. C'est ce courage qui prouvera réellement le respect qu'ils nous auront inspiré; c'est ce courage enfin qui semble avoir présidé aux coupures qui ont été faites à Thésée. La marche de la Pièce, les principales situations, les caractères en ont été scrupuleusement conservés. On a substitué quelques vers à des vers de Quinault, qui ont paru absolument indignes du grand genre. On a supprimé l'épisode des amours de Cléone & d'Arcas, personnages subalternes, & destinés à jeter du Comique dans la Tragédie; convention admise par le goût du temps, & qui est d'autant plus surprenante, que la Cour de Louis XIV étoit alors le centre du bon goût. Au moyen de quelques suppressions, on a fondu ensemble le troisième & le quatrième Acte de Quinault. Comme on a condamné cette refonte, qui nous paroît raisonnable, nous en parlerons avec quelques détails, & le plus brièvement qu'il se pourra. Dans la dernière Scène du troisième Acte du Thésée: en cinq Actes, Médée invoque les démons, & leur ordonne de persécuter Eglé sa rivale.

D. vj.

ils obéissent : excédée de leurs persécutions , la jeune infortunée cherche à prendre la fuite , les démons la poursuivent , & l'Acte finit. Le quatrième Acte s'ouvre par une scène entre les deux Rivaux , où , malgré les menaces de Médée , Églé reste fidèle à son amant. La fureur de Médée se rallume , Thésée endormi est conduit par des spectres dans l'horrible lieu où Églé a été transportée ; la Magicienne invoque les furies , elle leur ordonne de poignarder Thésée : à cet ordre , tout le courage d'Églé l'abandonne , elle aime mieux céder son amant que de causer sa mort. Que l'on examine de bonne-foi cet exposé. On verra que la fin du troisième & le commencement du quatrième Acte de Quinault présentent exactement la même situation , le même tableau , les mêmes effets , & que l'intervalle d'un entre-Acte en brise l'intérêt en grande partie. Dans le Thésée réduit en quatre Actes , Médée , au désespoir de ne pouvoir rien gagner sur la résolution d'Églé , malgré les persécutions dont elle l'accable , lui offre , à l'instant même où son courage commence à s'affaiblir , le spectacle de son amant prêt à être égorgé par les démons rassemblés pour son supplice , & la Princesse cède à ce tableau. Nous croyons que cette marche est plus naturelle , plus rapide que la première , & qu'elle évite la monotonie des mêmes nuances qui dispafoissoient un moment pour

reparoître un moment après. Il résulte sans doute de ce rapprochement beaucoup de fatigue pour les deux Actrices qui occupent le Théâtre ; mais l'effet y gagne , & l'effet concourt au succès d'un Ouvrage dramatique , principalement à l'Opéra. Nous n'approuvons pas moins la suppression de la Scène où Médée feignoit de reprocher à Églé son indifférence pour Thésée , à l'instant même où elle venoit de la menacer de le poignarder , si elle lui témoignoît de l'amour. Dans cette Scène, aussi bizarre que ridicule, nous tranchons le mot , Médée devenoit plaisante à force d'être atroce ; ce qui est beaucoup moins contradictoire que bien des gens ne l'imagineront d'abord. Les autres changemens ne sont pas assez remarquables pour que l'on en fasse mention. Nous devons seulement dire encore que si les vers ajoutés à Thésée ne sont pas aussi louables que les bons vers de Quinault , ils sont préférables à ceux de cet Auteur qu'on a supprimés.

La Musique fait infiniment d'honneur à M. Gossec. Son ouverture annonce l'action , le combat qui se livre derrière le Temple de Minerve , dans lequel se passe le premier Acte ; les traits de chant , qui forment le Chœur des combattans , & qui viennent couper les phrases d'Églé effrayée & tremblante , produisent le meilleur effet : ils annoncent un excellent Compositeur & un homme de goût : le morceau de triomphe

qui couronne le Chœur ajoute à l'impression qu'on a éprouvée, & mérite les plus grands éloges. La Scène du Roi & d'Églé n'en mérite pas moins. Le récitatif est noble & vrai. M. Gossec a conservé le morceau connu de Lully : *Faites grace à mon âge en faveur de ma gloire*. Il en a seulement renforcé les accompagnemens. On l'a entendu avec plaisir, malgré le goût antique qui y règne, parce que le vrai est éternel. Le rôle de Médée est tracé de main de Maître, si on en excepte quelques morceaux de récitatif dont le débit nous a paru trop composé. Il a été aussi bien rendu par Mlle. Duplant, qu'il a été bien conçu par M. Gossec. Le Personnage de Thésée est très-brillant dans la quatrième Scène du troisième Acte. L'air, *Églé ne m'aime plus, & n'a rien à me dire*, est d'une expression douce & bien convenable au morceau; mais celui qui le suit, *Si la belle Églé m'est ravie*, est tout-à-la-fois plein de mélodie, d'expression & de graces; la partie des accompagnemens en est simple, savante & relative au sentiment qui y domine. Le Chœur des démons qui persécutent Églé est un des plus beaux que nous connoissons, & rien n'est plus adroit & mieux senti que d'avoir coupé ce chœur par les cris plaintifs & douloureux de la malheureuse Princesse, qui succombe sous le poids de ses tourmens. Mlle Saint-Huberti y est Actrice, Cantatrice & Pantomime tout-à-la-fois. Ce rôle doit beaucoup

ajouter à la réputation dont elle jouit déjà. Le Ballet qui accompagne le chœur des démons prouve que M. Gardel mérite le renom d'un très-bon Maître, & qu'il peut acquérir des droits à de nouveaux suffrages. Nous avons encore distingué d'autres morceaux réellement beaux, nous ne pouvons en citer qu'un, & nous le citons par préférence : c'est le trio qui termine le troisième Acte. Médée, résolue à feindre pour se venger d'une manière éclatante, assure les deux amans qu'elle veut faire leur bonheur. Elle leur dit, en composant son visage,

Gardez vos tendres amours,

Goûtez-en les charmes ;

Aimez sans alarmes,

Aimez-vous toujours.

Et tandis que les amans trompés répètent en duo ces quatre vers, elle dit à part,

Ah ! quelle affreuse violence

Il faut que je fasse à mon cœur !

L'espoir d'une horrible vengeance

Peut seul suspendre ma fureur.

Ce contraste est aussi heureux qu'il est bien entendu. Il étoit difficile d'attacher avec goût les différentes phrases musicales dans lesquelles Médée trompe avec les accens de l'intérêt, & celles où elle laisse percer la fureur qui la possède. M. Gossec a

prouvé, en surmontant cette difficulté, que son intelligence est égale à la connoissance profonde qu'il a de son Art. Nous ne pouvons finir cet article sans observer qu'au premier Acte les évolutions militaires qui se font dans le Temple de Minerve, marchent avec des airs évidemment calqués sur le motif du *pas redoublé de l'Infanterie Française*, ce qui ne nous paroît pas naturel; car il est aussi pour la Musique un costume auquel il faut se soumettre. Cette marche rapide & sautillante n'étoit point celle des Grecs, & nous croyons que c'étoit-là le cas de faire des recherches, & de suivre le rythme relatif aux traditions qui nous restent de la Musique grecque. Des airs plus graves auroient, à notre avis, été plus vrais, plus nobles & plus analogues à des cérémonies exécutées dans l'intérieur d'un Temple: au surplus, nous proposons un doute que les Savans pourront lever s'ils le jugent à propos.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Samedi 23 Février, M. Grammont a reparu par le rôle de Don Pèdre dans *Pierre-le Cruel*, Tragédie de De Belloy. Son entrée sur la Scène a été accompagnée d'applaudissemens; par lesquels le Public a vraisemblablement voulu lui faire oublier l'événement douloureux du 26 Janvier. Ce Co-

médien s'est avancé sur le bord de la Scène; & après s'être très-respectueusement incliné, il a dit: " Messieurs, permettez-
 » moi de vous exprimer tout ce que mon
 » cœur éprouve en ce moment de recon-
 » noissance; permettez-moi encore d'espé-
 » rer qu'il viendra un jour où j'aurai le
 » bonheur de vous prouver qu'elle est aussi
 » pure & aussi désintéressée que votre in-
 » dulgence. » Les acclamations ont redou-
 blé après ce petit Discours, & l'Acteur a
 joué son rôle avec le trouble que sa situation
 devoit lui donner. Il est dur d'avoir des torts
 à se reprocher; il est beau de les réparer.
 Quel homme, quel Artiste n'a point eu
 d'erreurs? Heureux celui qu'une utile sévé-
 rité force de bonne heure à les connoître.
 Nous aimons à ne juger des dispositions de
 M. Grammont que par l'hommage qu'il a
 rendu au Public, & nous nous flattons que
 pour son intérêt & pour celui de l'Art, les
 études dont il va s'occuper, & les progrès
 qu'il fera, nous donneront des preuves sen-
 sibles de la reconnaissance dont il s'est dit
 pénétré.

Nous parlerons dans le prochain Mer-
 cure d'*Henriette*, Drame en trois Actes &
 en prose, représenté pour la première fois
 le premier Mars avec un succès très-équivo-
 que pendant les deux premiers Actes, mais
 très-brillant dans le troisième.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Vendredi 22 Février, on a donné la première Représentation des deux Fourbes, Comédie en un Acte & en prose.

Cette Pièce est tirée d'un Épisode de Gil Blas. Il est naturel de croire que le Sage ; Traducteur, ou pour mieux dire, imitateur de ce Roman, y avoit distingué cet Épisode, & qu'il en a tiré l'idée de sa charmante Comédie intitulée : *Crispin Rival de son Maître*. Le souvenir de cet Ouvrage a dû nuire au succès du nouveau, & il lui a nui effectivement ; mais l'Auteur, homme de beaucoup d'esprit, & déjà connu avantageusement par les *Maris corrigés*, Comédie en trois Actes, a eu le courage de s'exécuter lui-même en retirant sa Pièce après la première représentation ; courage très-rare, que l'amour-propre interdit à un grand nombre d'Écrivains, & qui fait certainement beaucoup d'honneur à M. de la Chabeauissière.

V A R I É T É S.

Au Château de Palteau, près Villeneuve-le-Roy, route de Bourgogne, ce 15 Février 1782.

J'AI lû, Monsieur, avec d'autant plus de plaisir une instruction sur les bois de marine à la page 28

du N^o. 5 de votre Mercure de France de cette année, que j'ai des plantations dont l'accroissement est aussi prodigieux que ceux dont vous faites mention.

En Décembre 1764, je semai quelques pintes de graine de pin dans de vieilles friches de terre froide; je fus un couple d'années sans y rien apercevoir, ce ne fut qu'au bout de trois ans que je commençai à en voir. A quatre ans ils avoient trois-pieds de hauteur, & actuellement, à dix-sept ans de sémis, presque tous ont vingt-tix à trente pieds de hauteur, & plusieurs ont trente à trente-cinq ponces de grosseur ou de tour, à quatre pieds de terre; enfin on les estime valoir quinze louis l'arpent à en faire simplement de la corde. Ils me donnent depuis trois ans de la graine qui lève très-bien; peut-être un jour en tirera-t-on parti. Ils ne sont qu'à un quart de lieue de la rivière d'Yonne. Je conçois difficilement que dans un pays de montagnes, bois & friches comme celui que j'habite, personne avant moi n'ait fait cette tentative, qui n'exige aucuns frais. Je verrai avec plaisir cet article dans votre Mercure s'il est susceptible d'y avoir place; il peut engager plusieurs Cultivateurs à semer cette espèce de bois, dont la guerre actuelle nous fait sentir toute l'utilité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Monsieur,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,

FORMANOIR DE
PALTEAU.

GRAVURES.

CARTE générale de l'Isle Minorque, Plan particulier du Port Mahon, Plan nouveau du Fort Saint-Philippe, avec un autre Plan dessiné sur la même

échelle que le précédent, représentant le tracé des mines, contre-mines, casemates, magasins, souterrains & profil du Fort Saint-Philippe & de Malbrough, levé géométriquement, avec les augmentations faites à cette Place en 1709, 1756, & jusqu'à présent. L'Auteur a joint, d'après un Manuscrit précieux, la Description historique de cette Isle, du Port & du Fort, avec une Carte des Côtes de la Méditerranée. Cette Collection, formant cinq grandes feuilles, dédiée & présentée au Roi, se vend 12 liv. A Paris, chez M. de Beaurain, Géographe ordinaire du Roi, rue Gît-le-cœur-Saint-André, la première porte-cochère à droite par le quai des Augustins.

Carte Physique & Hydrographique de la France, où l'on trouve les chaînes de montagnes formant le bassin des fleuves; la hauteur en toises des plus hauts pics sur le niveau de la mer; le cours des fleuves & de toutes les rivières qui y affluent, avec l'indication des lieux où elles sont navigables; les canaux existans; les Villes riveraines; les Ports & les Ponts: divisée par Gouvernemens & Provinces. On y a joint un Discours raisonné sur le cours des fleuves & les chaînes de montagnes. Dressée pour l'usage des Collèges & des Pensions, par le sieur Dupain-Triel fils, Ingénieur-Géographe du Roi, rue des Noyers-Saint-Jacques, près S. Yves, enluminée au choix des Acquéreurs selon le département des fleuves ou la division des Provinces. Prix, 1 liv. 10 sols.

Cahier contenant diff'rens Trophées Militaires, propres à embellir l'Architecture. A Paris, chez M. Panfaron, rue des Maçons.

Vue intérieure de la nouvelle Église de la Madeleine de la Ville-l'Évêque, gravée par Poullot, &c.

dessinée par Contan d'Ivry. Prix, 3 livres. A Paris, chez Jombert le jeune, Libraire, rue Dauphine, la quatrième maison à droite en entrant par le Pont-Neuf. Le même Libraire vient d'acquérir vingt-neuf Exemplaires des Œuvres d'Architecture de M. Contant d'Ivry, Architecte du Roi, les seuls qui restent de cet Ouvrage, dont les planches sont rompues, Volume *in-folio*, grand papier. Prix, 30 liv.

Plan de Toulouse, prix, 1 livre 4 sols. *De Montpellier*, 1 livre 4 sols. *De Genève*, 2 liv. *De Dunkerque*, 2 liv. *De Brest*, 2 liv. *Trois Feuilles sur Gibraltar, la Baye & le Détroit*, à 1 livre 4 sols pièce, avec des Descriptions intéressantes à chaque Planche. *L'Isle Minorque, avec le Fort Saint-Philippe*, détaillé & accompagné d'un Abrégé historique de l'Isle Minorque & du Port Mahon, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Lattre, Graveur ordinaire du Roi, rue S. Jacques.

MUSIQUE.

L'INFANTE DE ZAMORA, Opéra-Comique en trois Actes, parodié sur la Musique de la Frascatana du célèbre Signor Paiziello, représenté à Versailles devant Leurs Majestés, & ensuite à Strasbourg, à Brest, à Rouen, à Caën, à Marseille, à Bordeaux, à Toulouse, &c. &c. &c.; par M. Framery, Sur-Intendant de la Musique de Monseigneur le Comte d'Artois, Prix, 30 liv. Parties séparées, 12 livres. MM. les Souscripteurs de Paris sont priés d'envoyer retirer leur Exemplaire chez M. d'Enouville, Receveur de Loteries, au coin des rues de Vannes & des deux Écus, près celle du Four-Saint-Honoré. Les Personnes qui n'ont pas souscrit payeront cette partition 30 livres; mais en prenant en même-temps

Les parties séparées (qui paroîtront dans le courant du mois de Mars) , elles ne payeront le tout que 36 liv. au lieu de 42 liv. Outre cet avantage , on offre aux Personnes de Province qui s'adresseront directement à M. d'Enouville , celui de leur faire parvenir cet envoi franc de port par-tout le Royaume.

Trois Sonates pour le Clavecin ou le Forte-Piano , composées par Mlle Augustine Pouillard. Prix , 4 liv. 4 sols. A Paris, chez l'Auteur , quai de l'Horloge du Palais , à la Mine de plomb , & aux Adresses ordinaires de Musique. Cette jeune Virtuose , Élève de M. l'Abbé Vogler , a exécuté ces Sonates en public avec beaucoup de succès.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

*A*DELE & THÉODORE , ou *Lettres sur l'Éducation* , par Madame la Comtesse de Genlis. 3 Vol. in-12. Prix , 7 liv. 10 sols brochés. A Paris , chez Lambert & Baudouin , Imprimeurs-Libraires , rue de la Harpe , près S. Côme.

Catalogue des Oiseaux de la Collection de M. le Baron de Fongères , fait suivant le système de M. Brisson , avec les noms donnés aux mêmes Oiseaux par les différens Auteurs , Volume in-12. A Paris , au Bureau Royal de Correspondance. M. de Gombert , Commis du Bureau , donnera les renseignements nécessaires sur l'état & le prix de cette Collection.

Corps d'Extraits de Romans de Chevalerie , par M. le Comte de Tressan , de l'Académie Française , 4 Vol. in-12. A Paris , chez Pissot , Libraire , quai des Augustins.

Percy , Tragédie en cinq Actes , par Miss Hannah Morre , traduite de l'Anglois sur la seconde

D E F R A N C E.

95

Édition in-8°. Prix, 1 livre 10 sols. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue Mauconseil, & chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Le Comte de Waltron, ou la Subordination, Tragédie en cinq Actes, par J. H. Eberes, in-8°. A Paris, chez Cellot, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine. — *Les Juifs*, Comédie en un Acte, par Lessing, traduite de l'Allemand par J. H. E. — *Pas plus de six Plats*, Tableau de famille en cinq Actes, par M. G. Grossmann de Bonne, traduit par J. H. E. A Paris, chez le même Libraire.

Réflexions philosophiques sur l'origine de la Civilisation, & sur les moyens de remédier aux abus qu'elle entraîne, Volume in-8°. de 378 pages. Prix, 5 liv. Ce Volume contient les six Cahiers de l'Ouvrage qui ont paru séparément ; on délivrera le sixième *gratis* à ceux qui ont payé 5 livres pour les cinq premiers. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Présens de Flore à la Nation Française, seconde Livraison du Texte, Volume in-4°. A Paris, chez M. Buc'hoz, Médecin, rue de la Harpe, vis-à-vis la Place Sorbonne. MM. les Souscripteurs sont priés d'envoyer retirer leur Exemplaire.

Phanor, Poëme en quatre Chants, par M. V. V., in-8°. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du Petit-Lion, Fauxbourg Saint-Germain. — *L'Inconnue persécutée*, Comédie en trois Actes & en vers, mêlée d'Ariettes, par M. Moline, musique d'Anfossi, Pièce représentée en 1776 par les Comédiens Italiens, in-8°. Prix, avec la musique, 1 liv. 16 sols. — *Traité de la Ponctuation, extrait de divers Auteurs, avec un Essai sur l'usage des lettres capitales, & un modèle de Ponctuation*, par M. J. H. Mafmejan, suivi de la *Géographie en vers*, in-8°. Prix, 1 liv. 10 sols. A Paris, chez le même Libraire.

Voyage pittoresque de Naples & de Sicile,
Tome II, grand in-folio. Prix, 24 livres. A Paris,
chez de Lafosse, Graveur, rue du Carrousel.

Etat de la Noblesse, année 1782, contenant,
1°. l'état actuel de la Maison de Bourbon; 2°. les
Chapitres Nobles; 3°. l'Origine des Familles;
4°. leur état actuel; 5°. leurs Alliances; 6°. l'ex-
plication de leurs Armes; 7°. les Blasons gravés,
pour servir de Supplément à tous les Ouvrages his-
toriques, chronologiques, généalogiques, & de
suite à la Collection des Étrennes de la Noblesse,
5 Volumes petit in-8°. Prix, 13 liv. 10 sols brochés.
A Paris, chez Boucher, Libraire, quai de Gêvres;
Onfroy & Lamy, Libraires, quai des Augustins.

*Tableau historique de la Bibliothèque du Roi &
des différens Dépôts qui la composent*, Volume in-
12. Prix, 2 liv. 10 sols broché A Paris, chez
Belin, Libraire, rue S. Jacques; & à la Bibliothèque
du Roi, chez le Suisse de la porte Royale.

T A B L E

<i>V</i> ERS à Mde la Marquise de B****,	49	sur Paris,	69
Au R. P. Théodore,	50	Tributs offerts à l'Académie de Marseille,	75
Adieux à D... Château de M. le P. D...	ib.	Note concernant l'Extrait du Livre de Silius Italicus,	80
Stances à Zémire,	53	Académie Roy. de Musiq.	82
Enigme & Logogryphe,	55	Comédie Française,	88
Les Hommes Illustres de la Marine Française,	57	Comédie Italienne,	90
Les Hochers Moraux,	62	Variétés,	ib.
Géographie Comparée,	65	Gravures,	91
Nouveaux Essais Historiques		Musique,	93
		Annonces Littéraires,	94

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le
Mercure de France, pour le Samedi 9 Mars. Je n'y ai
rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris,
le 3 Mars 1782. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 12 Janvier.

ON travaille avec beaucoup d'activité dans les chantiers de cette capitale ; on ne se contente pas de réparer les vaisseaux que nous avons , on en construit de neufs ; l'intention de la Porte paroît d'augmenter le nombre de ceux destinés à croiser dans l'Archipel & dans la Méditerranée.

Le Commissaire Algérien qui vient tous les trois ans demander la permission de lever des soldats de marine , est arrivé depuis quelques jours ; on le dit chargé d'acheter autant de munitions de guerre qu'il lui sera possible.

Le Seliotar-Aga , ou Porte-Epée de S. H. vient d'être déposé ; on ignore encore quel sera son sort ; il étoit le frère du feu Grand-Visir.

Le Sultan vient de perdre sa fille cadette , la Sultane Rabie ; son corps a été dé-

9 Mars 1782. c

posé hier dans le tombeau de la Famille Impériale.

Les troubles survenus du côté de l'Arabie ont fait augmenter le prix du café ; les habitans de la Macédoine ont imaginé de le remplacer par des graines qui se trouvent dans les bies du Coton ; ils les brûlent comme le café , & en font une boisson qu'ils trouvent agréable , & qui les dédommage de la perte de l'autre qui est trop chère.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 2 Février.

ON apprend du Cap de Bonne-Espérance que le bâtiment la *Princesse Frédérique*, Capitaine Jens Clemens, pour le compte des particuliers, en est parti pour revenir ici avec des marchandises des Indes orientales. Le bâtiment le *Copenhague* en devoit partir le lendemain.

La Compagnie des Indes occidentales dont le fond est de 5000 actions, à 100 rixdahlers chacune, a fait l'année dernière un gain immense ; les actions s'en vendoiént 860 rixdahlers. Il y a 20 ans que la navigation Danoise aux Antilles étoit très-peu de chose ; on y envoyoit environ 7 bâtimens par an ; actuellement il en part de nos rades près de 80. La prise de St-Eustache par l'Amiral Rodney, & la vente précipitée qu'il y a fait faire des effets des

propriétaires de l'isle , n'a sans doute pas peu contribué aux gains énormes de la Compagnie qui a maintenant sur mer pour la valeur de 3 millions & demi de rixdahlers.

Tous les bâtimens qui étoient dans le Sund , ont mis hier à la voile pour la mer du Nord ; ils étoient au nombre de 25.

La galiote du Patron Paul-Herman Danker de Hambourg , qui se rendoit à Gothenbourg avec une cargaison de 1500 tonneaux de seigle , a échoué près d'Anderoë en Norwège. On n'en a sauvé qu'environ 4 à 500 sacs , que l'on espère pouvoir retenir dans le pays à cause de la grande disette de cette denrée.

S U È D E.

De STOCKHOLM , le 5 Février.

LE Prince Evêque de Lubeck ayant demandé depuis peu la protection du Roi pour le commerce de ses sujets qui font le commerce de mer ; S. M. lui a fait la réponse suivante.

» M. , mon cousin & oncle , j'ai reçu la lettre que V. A. m'a adressée , & le mémoire qui y étoit joint , touchant la protection du commerce des habitans d'Oldenbourg. J'en ai examiné le contenu avec l'attention conforme aux dispositions que j'ai toujours eues de vous obliger en tout ce qui dépend de moi. Indépendamment de ce motif , je ne cesse de prendre un intérêt constant à tout ce qui peut intéresser le bien de ce pays ; & l'un & l'autre me portent à consentir à la demande que mon cher oncle a bien

voulu me faire en sa faveur. Je donnerai mes ordres en conséquence aux Commandans de mes vaisseaux de guerre, lorsque je ferai mettre quelque escadre en mer. Mais pour qu'il ne puisse résulter aucun abus de mes ordres, il est nécessaire que je sois mis en état d'instruire les Officiers, commandans mes escadres, de la forme & teneur des passe-ports & papiers de mer, dont les navires marchands d'Oldenbourg sont ordinairement munis en sortant de leurs ports & rades. Il se pourroit autrement, ou que le but que je me propose ne fût point rempli, ou que d'autres navires profitassent mal-à-propos de la protection accordée maintenant au pavillon d'Oldenbourg ».

Il s'est élevé ici depuis deux mois une troupe de fanatiques qui ont conçu le projet de réformer le Culte divin; ils sont tous de la lie du peuple, & leur chef est un nommé Collin, ouvrier en soie. Comme leur état les rend plus susceptibles que d'autres d'une fermentation dangereuse, & qu'ils ne laissent pas de faire des prosélytes dans la classe la plus basse du peuple, la Police a pris des mesures pour que leurs fréquentes & nombreuses assemblées ne puissent avoir des suites tumultueuses & funestes au repos public.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 12 Février.

Les représentations des Magnats de Hongrie contre l'Edit de tolérance, n'ont produit aucun effet. On dit que le projet suivant lequel la Chambre Impériale doit

être chargée de la direction de tous les biens Ecclésiastiques, sera réalisé au premier jour. Suivant ce même projet tous ces biens seront pour le compte de l'Empereur, & on dit que sur ceux des Couvens sequestrés, chaque régiment obtiendra une somme de 3000 florins pour servir à l'éducation des enfans des soldars.

Les Protestans établis dans cette capitale, ont eu l'honneur de remettre à l'Empereur un mémoire contenant les témoignages de leur reconnoissance. S. M. I. les a accueillis de la manière la plus gracieuse. On travaille maintenant à la construction de leurs maisons de prières; M. de Fries, Banquier de cette ville, a donné pour cet objet 10,000 florins; en attendant qu'elles soient bâties, les Protestans sont obligés de faire baptiser leurs enfans par des Prêtres Catholiques; cela se fera dans tous les endroits, jusqu'à ce que leurs Oratoires soient construits & pourvus de Pasteurs.

On a dit que S. M. I. partiroit vers la fin de ce mois pour se rendre en Italie; mais ce voyage est encore incertain, & l'époque n'en est point encore déterminée.

Le Caissier Bolza qui a distrait, il y a quelque tems, des deniers de la caisse d'illumination de cette ville, & qui s'étoit sauvé par la fuite, a été découvert à Raab, arrêté & conduit ici. On croit qu'il subira la même punition qu'un certain Comte, qui pour avoir également volé une caisse,

fut condamné, il y a quelque tems, à travailler aux ouvrages publics. Il est actuellement à Goerz où il est employé au nettoiement des rues.

On dit que le Comte de Wilzek est nommé Ministre plénipotentiaire pour la Lombardie Autrichienne. On assure aussi qu'à mesure qu'il vaquera des places à la Chancellerie de guerre, elles seront données à des Militaires.

Les maîtrises sont à la veille d'essuyer une réforme considérable. Elles en ont grand besoin à cause de la multitude d'abus qui se sont glissés successivement dans leurs statuts.

Le Prince Alexandre Ypsilami, Hospodar de la Valachie, avoit député ici deux Boyards pour réclamer ses deux fils, qui à son insu, mais sans autre dessein que le desir de voir les pays étrangers, étoient passés en Transilvanie. L'arrivée d'un Courier qui a apporté à ces Princes la nouvelle de la déposition de ce Prince sage & éclairé, a précipité leur départ de cette capitale, avant lequel ils ont eu l'honneur d'être présentés à l'Empereur. La Porte a nommé à la place de leur père le premier Drago-man Nicolas Carazza; on croit qu'elle n'a fait en tout ceci que se prêter aux vœux du Prince Alexandre qui sollicitoit depuis long-tems sa retraite. Des deux Agens qu'il avoit à la Porte, l'un a été nommé premier

Dragoman , & l'autre Agent-Général de la Valachie.

Il y eut à la fin du mois dernier trois incendies dans les environs de cette ville. Le plus considérable est celui qui a eu lieu dans le Bourg de Schwechet , où 28 maisons & beaucoup de bestiaux ont été la proie des flammes.

De HAMBOURG , le 15 Février.

Nos papiers ne sont remplis depuis quelque tems que de spéculations , peut être vaines , sur les mouvemens qu'ils annoncent parmi les troupes de plusieurs Puissances. Selon des lettres de la Pologne , on forme des magasins considérables sur les frontières de la Turquie. Les Couriers sont très-fréquens entre les Cours de Vienne & de Pétersbourg ; le neveu du Patriarche de Montenegro , a passé par Varsovie avec deux Comtes Albanois qui se rendent en Russie pour solliciter l'Impératrice de les protéger contre les Turcs , & même de les assister dans le dessein qu'ils ont de secouer leur joug. Selon les mêmes lettres le Prince Potemkin , Adjutant - Général de l'Impératrice & Gouverneur de Casan & d'Astracan , doit faire incessamment un voyage dans ces Provinces.

» La France , lit-on dans un imprimé qui vient de paroître , a exporté sur mer à Hambourg , depuis 1767 jusqu'en 1776 , une année portant l'autre , pour 25,295,811 liv. de marchandises , dont la moitié

venoit de Bordeaux. Cette somme peut être portée à 40 millions , parce que la vraie valeur des marchandises n'est jamais déclarée. Outre cette exportation sur mer , la France envoie encore par terre pour environ 5 millions de livres de marchandises. On peut juger de-là des exportations considérables qu'elle fait annuellement en Allemagne ; il est vrai qu'elle en reçoit aussi beaucoup de marchandises en retour ; mais la balance est toujours à son avantage ».

On dit que le sieur Kempele , très-habile Mécanicien de Vienne , travaille à un automate qui parlera. Il est déjà parvenu , dit-on , à lui faire prononcer très-distinctement une quarantaine de mots.

Il s'est répandu beaucoup de copies de la lettre que le Pape écrivit le 15 Décembre de l'année dernière à l'Empereur ; nous la transcrivons ici.

A notre très-cher Fils en J. C. Joseph , illustre Roi Apostolique de Hongrie ainsi que de Bohême , élu Roi des Romains , le Pape Pie VI. — » Notre Cher fils François Herzan , Cardinal de la Ste Eglise Romaine , Ministre - Pléipotentiaire de V. M. I. auprès du Saint-Siège , nous a remis , le 9 Novembre dernier , votre lettre très-gracieuse , en date du 6 Octobre précédent , par laquelle vous répondez à la nôtre du 26 Août. En la lisant , nous avons été vivement affligés d'apprendre que vous n'aviez eu aucun égard aux instances que nous avons faites auprès de vous , de ne point dépouiller le Siège Apostolique du droit dont il a joui dans les tems les plus reculés , de conférer dans vos états de la Lombardie-Autrichienne , les Evéchés , Abbayes & Prévôtés , pour ne l'attribuer qu'à vous seul. Nous ne voulons point , très-cher Fils en J. C. , entrer avec vous dans les discussions qui s'élevèrent vers le milieu

de l'Ere Chrétienne, & après lesquelles la paix ayant été rendue à l'Eglise, elle rentra dans l'ancienne possession de ses droits & de sa discipline, qui lui avoit été confirmée par le témoignage constant des Conciles, même Ecuméniques. Mon cœur est bien éloigné de s'engager dans de pareilles disputes : cette tendresse paternelle qui y est innée, & que nous avons résolu d'avoir constamment pour vous, s'y opposeroit. Néanmoins nous vous supplions, au nom du Seigneur, de ne pas croire qu'il soit dérogé à vos droits & à votre puissance royale, si nous vous assurons, comme une chose certaine & indubitable, que lorsque les Apôtres fondaient des Eglises & y établissoient des Prêtres & des Evêques, ils n'ont jamais été soupçonnés, en ce point, de vouloir empiéter sur les droits de la puissance civile & séculière. L'Eglise a adopté & conservé cet usage, sans qu'il en ait rien résulté au détriment des droits des Souverains. Au contraire, si la puissance séculière s'étendoit à tout ce qui regarde le Sacerdoce, ce seroit enlever dans tout l'Univers, non-seulement au Saint-Siège, mais encore aux Evêques, les droits dont ils jouissoient, & anéantir totalement l'usage salutaire d'indiquer & d'avoir un concours ; ce qui doit être bien éloigné de votre manière noble & pieuse de penser. Quant aux biens que l'Eglise a acquis & tient de la munificence & de la largesse des Princes, ainsi que de la piété des autres fidèles, V. M. n'ignore pas qu'ils ont toujours été regardés comme consacrés à Dieu, & par cette raison-là même, respectés ; de sorte qu'au jugement constant de nos pères & du peuple fidèle, il n'est pas permis de diverir ces biens à un autre usage qu'à celui auquel ils ont été consacrés ; ce que ne craignent pas de faire ceux qui ne savent pas distinguer, comme dit le Concile de Trente, les biens ecclésiastiques qui appartiennent à Dieu, d'avec les autres. C'est pour empêcher que l'administration de ces biens devienne

quelquefois suspecte, & ne nuise à la tranquillité des Etats, que le St-Siège, & nous, en particulier, avons la plus grande attention de ne point placer dans les Cathédrales, à la tête des Abbayes, des sujets suspects ou odieux aux Princes des pays où elles se trouvent. Vos glorieux ancêtres, & en dernier lieu votre très-auguste Mère, n'en ont jamais douté. Cette gracieuse Impératrice avoit demandé à Benoît XIV, pour elle & ses successeurs, le droit de nommer, non aux Evêchés, mais seulement aux Abbayes situées dans les Etats de la Maison d'Autriche en Italie, en laissant néanmoins en forme de compensation, le droit au Saint-Siège d'y affecter quelques pensions en faveur de l'Etat Pontifical : elle employa, dans cette négociation, notre très-cher fils le Cardinal Migazzi, pour lors Auditeur de Rote à Rome. Il pourra lui-même mettre V. M. au fait de tout ce qui se passa. Le Pontife régnant témoigna alors le desir vif & sincère d'établir une vraie & solide harmonie entre le Saint-Siège & S. M., & de saisir avec ardeur tous les moyens qui y pourroient concourir, en ajoutant qu'il devoit avoir de grands égards pour tout ce qui concernoit la dignité pontificale, & que ce seroit certainement la négliger, s'il abandonnoit ou aliénoit les droits que ses prédécesseurs avoient toujours retenus & exercés, savoir le droit de conférer les Abbayes & Bénéfices ; que son nom seroit odieux à ses successeurs & à la postérité, s'il accordoit ou laissoit diminuer en la moindre chose ce droit & cette prérogative pontificale. Revenant ensuite à l'offre qui lui avoit été faite des pensions, & aux suites qui en résulteroient dans la situation des affaires, les sujets de S. M. en Italie sont, dit-il, admis comme les autres, sans aucune distinction, aux principales charges & dignités auprès du Saint-Siège, & presque toujours quelques-uns sont reçus dans le Collège des Cardinaux, & quelquefois

même élus au souverain Pontificat ; mais si ce changement qui lui étoit demandé s'effectuoit , il ne craignoit pas de lui prédire que cette démarche tourneroit entièrement au désavantage de ses propres sujets , qui seroient dépouillés de ces emplois , ou en seroient exclus à l'avenir. D'après cette réponse de Benoît XIV à votre auguste Mère , cette glorieuse Souveraine n'écoutant que son équité naturelle se désista de sa demande ; c'est un fait qui nous est connu. Le nom de Benoît XIV étoit cher à cette Princesse , qui le regardoit comme un Pontife très-sage & plein d'attachement pour la Maison d'Autriche , dont il a donné de son vivant plusieurs preuves , sur-tout lorsqu'au commencement de son pontificat , & lors de votre naissance , il voulut vous tenir sur les fonts de baptême , & vous attacher par ce lien sacré encore plus à lui & au Siège Apostolique. C'est en cette considération que nous voulons être plus gracieux à votre égard , très-cher Fils en J. C. , & que nous brûlons du desir de traiter avec vous amicalement & comme un père avec son fils , de l'affaire en question & de plusieurs nouveautés qui sont survenues dans le commencement de votre règne , & qui nous ont plongé dans la douleur la plus profonde. Mais comme nous savons que le projet de traiter entre nous rencontreroit beaucoup de difficultés , à moins que nous ne conférions tête à tête , nous nous sommes proposés de vous approcher ; & nous n'aurons nul égard à la longueur & à l'incommodité du voyage à faire dans un âge avancé & déjà assez affoibli ; nous trouverons des forces dans la grande & unique consolation de pouvoir vous parler & déclarer combien nous sommes disposés à vous gratifier , & concilier les droits de S. M. I. avec ceux de l'Eglise : nous supplions donc instamment V. M. de regarder cette démarche comme un gage particulier de notre attachement pour vous , ainsi que du desir que nous avons de conserver la

même union. Nous vous demandons cette grâce ; non pour nous en particulier , mais pour la cause commune de la Religion , au dépôt de laquelle nous devons veiller , & qu'il est de votre devoir de protéger. Si vous accordez à l'Eglise de Dieu cette protection qu'elle vous demande , principalement dans ce tems , ce sera travailler efficacement à établir votre puissance , votre félicité & votre gloire ; & afin que ces résolutions , ces nobles desseins germent dans votre cœur par la grâce de Dieu , nous donnons très-cordialement à V. M. I. & à toute la Maison d'Autriche , la bénédiction Apostolique , comme un présage de la même bonté ». Donné à Rome , le 15 Décembre 1781 , & de notre pontificat la septième année.

L'Empereur a , dit-on , fait la réponse suivante à S. S.

» T. S. P. , puisque V. S. persiste dans sa résolution de se rendre ici , je puis assurer V. S. que vous serez reçu avec tous les égards & toute la vénération qui sont dus à votre haute dignité. L'objet de votre voyage se rapportant à des choses que V. S. regarde comme douzeuses & que j'ai décidées , c'est une chose superflue. Quant à moi , je me règle toujours dans mes procédés , d'après la raison , d'après l'équité , d'après l'humanité , d'après la religion. Avant que je prenne une résolution pour exécuter quelque chose , je commence toujours par consulter des personnes honnêtes & éclairées , qui appartiennent aux affaires que j'ai en vue. J'assure V. S. que j'ai pour elle tout le respect & la vénération d'un vrai Catholique & Apostolique. En demandant votre bénédiction , je suis &c. ».

ESPAGNE.

De BARCELONE , le 13 Février.

Le chébec le *St-Louis* parti de Minorque

le 7 de ce mois , mouilla Dimanche dernier dans notre port , vers les 2 heures de l'après-midi. Il étoit envoyé par le Duc de Crillon , & il débarqua 3 Officiers. D. P. Sangro , Aide-de-Camp du Général , prit la poste sur-le-champ ; les deux autres prirent la diligence ordinaire. Ils ont été à Madrid porter l'agréable nouvelle de la reddition du fort St Philippe , qui eut lieu le 4 de ce mois. Des avis postérieurs nous ont donné les détails suivans sur cet événement important.

» Pendant la nuit du 3 au 4 , les ennemis firent un feu très-vif & continu , qui nous tua 8 à 10 hommes & en blessa plusieurs autres. Nos batteries répondirent avec tant de vigueur & de succès , que le lendemain matin on vit un drapeau blanc arboré sur le Fort , & peu de tems après , un Officier s'avança vers nos lignes. Le Colonel Carro fut à sa rencontre , & ayant appris qu'il étoit porteur d'un message auprès du Duc de Crillon , le Colonel lui fit donner un cheval comme il le demandoit , & l'accompagna au quartier-général. Le Commandant du Fort exposoit dans sa lettre , que le défaut de munitions , de provisions fraîches , ainsi que l'état de la garnison , harassée de fatigues & diminuée par les maladies , le forçoient d'entrer en pour-parler avec son Excellence ; qu'il étoit prêt à lui remettre le Fort , aux termes de la capitulation qu'il obtint du Maréchal de Richelieu , c'est-à-dire , que la garnison seroit libre &c. Le Duc de Crillon répondit sur-le-champ , qu'il étoit bien fâché de ne pouvoir pas accorder à S. E. la principale demande ; qu'il étoit lié par les ordres de sa Cour qui , dans le cas d'une capitulation , portoient expressément de faire la garnison prisonnière ; qu'ainsi il ne pouvoit lui offrir & lui accorder que les hom-

neurs & les égards dictés par les loix de la guerre & par l'estime particulière qu'il avoit pour S. E. L'Officier Anglois retourna avec cette réponse. La journée se passa ainsi en *pour-parlers*, & ce ne fut que le soir que le Commandant Anglois abandonna son premier projet de capitulation, qu'il accepta le nôtre, & que pour preuve de son consentement, il offrit de nous mettre le même jour en possession des ouvrages extérieurs de la place. En conséquence, à 11 heures du soir, 3 compagnies de grenadiers Espagnols occupèrent le fort Marlborough, & les deux bastions voisins furent livrés aux troupes Françaises. Le lendemain, la capitulation ayant été signée, le Duc de Crillon se rendit en carrosse au fort St-Philippe, à 9 heures du matin; il avoit avec lui le Lieutenant-Général Buch, le Comte de Falkenhayn, & un autre Général Espagnol. Nos troupes se mirent sous les armes, & les Anglois sortant en colonne, tambour battant, mèche allumée &c., allèrent déposer leurs armes en faisceaux, à l'extrémité de l'aile gauche de notre armée. Le Général Murray & son Etat-Major fermoient la marche. Après cette cérémonie, les Officiers des deux armées se mêlèrent, & l'on porta les secours les plus prompts à la garnison, soit en lui fournissant les remèdes & les provisions fraîches dont elle manquoit, soit en transportant les malades dans des endroits plus aérés & plus sains que les casernes où ils étoient. Le Duc de Crillon invita à dîner le Général Murray & ses principaux Officiers; un seul refusa, c'est le Commandant en second Drapeer; il pria qu'on l'en dispensât, parce qu'il ne vouloit pas se trouver avec le Général Murray, qu'il qualifioit de traître à sa patrie. Le 7, le Général expédia différens bâtimens & plusieurs Officiers, tant ici qu'à Alicante, à Carthagène & à Toulon, pour porter ses dépêches. On a trouvé dans la place beaucoup de provisions en viande salée, 3450 quintaux de poudre, & une quan-

tité considérable de boulets, mais une seule bombe : 1200 hommes ont déposé les armes ; il y avoit outre cela dans le fort 700 malades ou blessés, 250 artilleurs, 700 matelots employés au service des batteries, & 70 Corfès & Grecs. Ceux-ci seront conduits à Livourne, tous les autres en Angleterre aux frais du Roi de la Grande-Bretagne. Il paroît que les bâtimens de ce port sont destinés pour ce transport, car on vient de mettre ici un embargo général «.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 24 Février.

Le rappel de Sir Henri Clinton, annoncé si souvent, est enfin décidé. Le Général Guy Carleton a été nommé pour le remplacer. Ce poste important & mobile qu'ont occupé tant de Généraux, sans remplir l'espérance que chacun avoit donnée de soumettre l'Amérique, étoit destiné au Lord Cornwallis ; mais sa malheureuse affaire de Virginie, qui l'a rendu prisonnier des Américains, ne permet pas d'employer actuellement ses talens, sur lesquels on compteroit peut-être moins si la confiance étoit toujours en raison des succès ; on prétend cependant qu'il sera renvoyé en Amérique, avec un commandement, aussi-tôt qu'on sera parvenu à l'échanger ; en attendant, on espère tout de Sir Guy Carleton, qui sera secondé par le Brigadier Général Arnold, qui doit marcher sur ses pas, & qui, dit-on, a fait de grandes & vastes promesses à l'Administration, qui n'a pas manqué de les adopter ;

comme elle a fait jusqu'à présent de toutes celles qui ont flatté son espoir favori, la soumission des Colonies, qui ne s'est jamais réalisée, & qui, quoiqu'elle en dise, n'est pas près de se réaliser.

» Lorsque le Lord Cornwallis fut arrivé à Londres, dit un de nos Papiers, le Lord Germaine, sans égard à l'étiquette, le prévint en lui envoyant un billet pour une entrevue qui fut fixée. Au milieu de la conversation, le Général demanda quand il auroit l'honneur d'être présenté à S. M. Le Ministre parut embarrassé, & voulut éluder la question; le Lord Cornwallis le quitta brusquement; il fut enfin introduit auprès de S. M. qui le reçut avec ce sourire & cette affabilité qui ont séduit tant de personnes. Il lui demanda sur-tout quelles seroient les forces nécessaires pour réduire entièrement les Colonies rebelles? Le Lord répondit avec franchise qu'il ne pouvoit pas le dire. Mais encore reprit S. M., n'en viendrait-on pas à bout avec 50,000 hommes & 50 vaisseaux de ligne? Sur mon honneur répliqua Cornwallis, je ne le crois pas «.

Cette réponse, si elle a été réellement faite, par un homme en qui les Ministres ont la plus grande confiance, devroit assurément être de quelque poids; cela ne les empêche pas de s'obstiner dans leurs plans de guerre; s'il est question d'y en joindre de conciliatoires, ils ne sont qu'accessoirès; ils s'en promettent cependant beaucoup; mais ils ne disent point quelles sont les propositions qu'ils veulent faire à l'Amérique; ils se contentent d'affirmer qu'elles sont de nature à être acceptées, & ils se flattent qu'elles le seront, parce qu'ils doivent les

appuyer par des forces redoutables. D'autres papiers paroissent fort loin de penser que le Lord Cornwallis ait fait la réponse précédente; ils donnent une idée bien différente de ses dispositions actuelles.

» Ce Lord, disent-ils, fut un des cinq Nobles qui protestèrent contre le bill déclaratoire, pour lier les Colonies Américaines dans tous les cas; & même jusqu'à ce qu'il eût accepté un commandement dans le Nouveau-Monde, on le regardoit comme un ami de la liberté & des prétentions de l'Amérique. Il se fit remarquer long-tems à la Cour, mais ce fut par la richesse des broderies de ses habits. S'il fût né dans une condition obscure, ses talens ne l'auroient jamais élevé plus haut qu'à la charge de Constable des Gardes pour la nuit. En combattant à la tête d'une Armée de vieilles troupes contre quelques régimens de Colons, sans expérience dans les armes, il se fit parmi ses Concitoyens la réputation de Général; mais il ne possédoit des qualités de l'Officier supérieur que la bravoure. Ses victoires si vantées à Camden & à Guilford furent suivies de tous les inconvéniens & de toute la honte des défaites. — En marchant à travers la Pensylvanie en 1777, il appella Sir William Howe de son camp, & tenant une torche d'une main & une épée de l'autre; voilà, Sir William, dit-il, les armes avec lesquelles il faut conquérir l'Amérique. Sir William quoique naturellement porté à la sévérité, ne put s'empêcher de lui répondre, non Milord, ce ne sera jamais tant que j'aurai l'honneur de commander les troupes de S. M. — Immédiatement après la bataille de Camden, il fit exécuter 16 Citoyens de la Caroline Méridionale, personnages du caractère le plus respectable, qui n'ayant éprouvé que le pillage & la perfidie, après s'être mis sous la protection Britannique, avoient volé aux armes & avoient été pris

sur le champ de bataille , combattant en hommes généreux pour la liberté & pour la Patrie. Ils furent exécutés sans la moindre forme de procès. Le Colonel Balfour & le Lord Rawdon déclarent tous deux qu'ils n'ont fait pendre le brave Colonel Hayne, que sur les ordres positifs du Lord Cornwallis «.

C'est ce peuple aigri par des atrocités sans cesse renaissantes , qui ont commencé avec la guerre & qui continuent encore , que l'on se flatte ici de ramener à la soumission ou de dompter. Les papiers ministériels s'empres- sent de répandre cet espoir le plus qu'il leur est possible ; quelques autres ne man- quent pas à cette occasion de faire des contes assez plaisans , parmi lesquels celui-ci mé- rite d'être distingué.

» On rapporte confidemment , dit un de ces pa- piers , qu'il y a actuellement une négociation par- ticulière & secrète avec le Duc Ferdinand de Brun- swick ; le peu de satisfaction que nous avons eu jusqu'à présent de nos Généraux , nous fait désirer de nous en procurer d'étrangers ; & nous connois- sons les talens de celui-ci. On cherche à le déter- miner à se rendre en Amérique pour y prendre le commandement en chef de l'armée Britannique ; on la portera à 50,000 hommes effectifs , & on lui donnera 50,000 livres sterlings par an , avec une gratification de 500,000 , lorsqu'il aura achevé la conquête de l'Amérique. Il y a longtems que cette négociation a été proposée au Cabinet ; le Lord Germaine s'est toujours opposé à son exécution ; il n'entend jamais parler volontiers du Général sous lequel il a servi , & sous lequel sa conduite l'a fait juger par un Conseil de Guerre incapable de ser- vir jamais S. M. A présent qu'il n'y est plus , on

l'a remise sur le tapis. Mais on doute qu'elle réussisse, les obstacles viendront de la Cour de Brunswick. «

Nous attendons toujours des nouvelles des Isles, & jusqu'à leur arrivée nous serons dans l'inquiétude sur ce qui s'y passe. Le silence de l'Amiral Hood ne nous présage rien de bon ; & nous craignons d'apprendre par la France des désastres dont un coup de la Providence peut seul nous préserver.

Une lettre de Dublin nous apprend qu'un passager arrivé de St-Christophe , a rapporté que le 2 Décembre il étoit entré dans ce port un bâtiment venant de Névis , qui n'est éloignée de cette Isle que de quelques milles ; qu'on a su par ce bâtiment que la petite Isle de Nevis est actuellement attaquée par 2 frégates & un sloop François , & qu'il y avoit toute apparence qu'elle s'étoit rendue. Cette Isle dont nous nous emparâmes en 1628 , nous fut reprise en 1706 par MM. de Chavagnac & d'Iberville , François , & restituée par le Traité d'Utrecht ; elle est très-fertile en sucre , coton , gingembre & tabac.

Des lettres arrivées depuis peu par un bâtiment parti de la Jamaïque le 24 Décembre , ont apporté les nouvelles suivantes.

» Les Espagnols s'occupent depuis quelque-temps à construire des casernes à San-Jago de Cuba , à y former un camp , & à y faire tous les préparatifs nécessaires pour recevoir dans le port une puissante armée : elle sera composée des forces Françaises & Espagnoles ; & on ne doute pas que leur plan ne soit de se diriger contre cette Isle , qui , malgré son

état de défense & la population , ne sauroit résister à une armée redoutable & à une flotte supérieure qui tiendrait la mer. Nous ne concevons pas que la Grande-Bretagne , instruite de notre situation , n'ait pas encore envoyé des renforts , pour rétablir au moins l'égalité entre nos escadres & celles de nos Ennemis. Nous nous flattons que ces renforts sont en route , qu'ils sont suffisants , & nous faisons des vœux pour leur prochaine arrivée ; un retard un peu trop long les rendroit inutiles ».

Toutes ces lettres sont bien faites pour ajouter à nos inquiétudes , & aux vœux que nous formons pour que Rodney arrive heureusement & avant que nos ennemis n'aient frappé quelques grands coups.

« L'île de Saint-Eustache , dit un de nos papiers , est située si près de Saint Christophe , que les Frégates Françaises qui croisent à cette station , doivent nécessairement molester notre commerce. Le mal bien réel que nous éprouvons de la prise de cette île par les François , c'est que les procédés nobles qu'ils y ont eu vis-à-vis des Hollandois , mis en comparaison avec la conduite de nos Généraux lorsqu'ils s'en étoient emparé , couvrent de gloire nos Ennemis , ne peuvent que leur donner des amis partout , & mettent un obstacle invincible à cette réconciliation que nous espérons faire avec la Hollande , qui peut si difficilement aujourd'hui séparer ses intérêts d'avec ceux d'une nation à laquelle elle doit autant de reconnaissance. Notre invasion dans cette île étoit principalement l'ouvrage de Milord Stormont , qui à son entrée dans le Ministère , s'étoit écrié que c'étoit là qu'il falloit aller vaincre & ruiner les Américains. Peu de gens doutent ici que ce même Ministre n'ait fortement engagé l'Amiral Rodney à tenter de s'en rendre maître une seconde fois ; mais l'état des choses sera

malheureusement bien différent ; & le Comte de Grasse n'aura pas manqué de la pourvoir de tout ce qui peut l'empêcher de succomber à une troisième attaque.

L'Amiral Rodney aura bien autre chose à faire , en arrivant , que d'essayer de reprendre une Ile qu'il ne doit pas s'attendre à surprendre , & qui sera en état de soutenir les attaques ; il aura peut-être d'autres établissemens à reprendre , & sur-tout un grand nombre à protéger ; il faut savoir si sa jonction avec l'Amiral Hood sera facile ; si cet Amiral n'aura pas essuyé quelque désastre qui l'aura affoibli , & qui réduira nos deux escadres à l'inaction jusqu'à ce que celle qui aura souffert soit réparée. Quoiqu'il en soit des projets de notre Amiral sur Saint-Eustache , ou quelqu'autre endroit , on continue de se plaindre amèrement du Colonel Cockburne ; dès qu'on a su que l'ordre avoit été expédié aux Isles de l'échanger le plutôt possible , & de le renvoyer en Angleterre , on s'attend à le voir l'objet d'un Conseil de Guerre ; & comme c'est un Officier de fortune qui ne tient à personne , qui doit son élévation au Général Vaughan , on soupçonne que celui ci pourra bien l'abandonner , & on ne croit pas qu'il se tire heureusement de l'enquête qui va se faire sur son compte.

Les recrues Allemandes , engagées & destinées pour le service de la Compagnie des Indes , ont été attaquées d'une maladie épidémique ; on en a débarqué un nombre considérable qui étoit déjà sur la flotte partie

sous les ordres de Sir Bikerston. On a transporté les malades à l'Hôpital de Haïlar à Portsmouth.

« Le Gouverneur & le Conseil de cet établissement, lit-on dans une lettre de Calcutta, en date du mois de Mai dernier , ont payé à Moodajai Boosta , Rajah de Berar , 16 laks de roupies , ou 185,600 liv. st. , pour empêcher ce Prince de venir désoler la province sur les frontières de laquelle il avoit depuis quelques mois un corps d'armée très-nombreux & prêt à agir. Cette condescendance honteuse , sans parler de la disette d'espèces au Bengale , est dans le fait un aveu tacite de la prétention des Marattes au droit d'imposer un tribut fixe sur les revenus du Bengale. — Les obligations de la Compagnie à 8 pour cent , ont été réduites à 4 en Avril 1781 ; mais on a lieu de craindre que dans le mois prochain , il n'y ait plus aucun moyen de s'en défaire à quelque prix que ce soit ».

Le Lord North presse autant qu'il peut les opérations de l'emprunt auquel il est forcé de recourir pour obtenir l'argent nécessaire pour le service de cette année. Cependant on ne croit pas qu'il fasse l'ouverture du Budget avant la semaine qui précède immédiatement les vacances de Pâques ; en attendant , on ne néglige rien pour ranimer la confiance , & pour faire croire que le Ministre trouve plus d'argent qu'il n'en veut ; malheureusement d'un autre côté on cherche à la détruire.

« On a dit dans plusieurs de nos papiers , écrit un particulier qui peut n'être pas l'ami du Lord North & n'en voir pas moins bien , que les personnes les plus riches ont offert au Ministre la somme immense de 80 millions st. , & qu'il a la bonté de se contenter de 18. Il n'est pas sûr que cette somme ne soit à-peu-

près égale à tout le numéraire en circulation dans la Grande-Bretagne. Aussi se contente-t-on de sourire, en lisant de pareilles inepties ; mais ceux qui connoissent la nature d'un emprunt fait par le Gouvernement, rient aux éclats quand on leur parle de cette offre. Toutes les fois que le prêt rapportera 4 & demi pour cent de profit immédiat au prêteur, le Ministre ne manquera pas de souscripteurs ; & que sont ces souscripteurs ? des gens qui ne sont pas en état de faire face au premier paiement, & qui comptent pour cela vendre la portion de l'intérêt qui leur est accordée aussi-tôt qu'ils en seront en possession. Si par quelque accident il arrivoit que le contrat, avant qu'on en ait disposé, perdît au lieu de gagner, les millions souscrits s'évaporerøient en fumée, & la liste des souscripteurs se trouveroit consister en gens en place, courtisans, mendiens, & Membres nécessairement des deux Chambres du Parlement, avec une tribu d'Electeurs aussi corrompus qu'indigens «.

Quelques-uns de nos papiers observent qu'il est assez étrange que la profession de Banquier soit presque la seule qui ne contribue pas aux besoins de l'Etat. Une taxe de 100 livres sterl. par an sur chaque maison de banque du Royaume, produiroit l'intérêt d'un million dans la seule ville de Londres.

» Le 6 de ce mois, écrit-on de Dublin, il est arrivé ici un événement bien malheureux, les Doyens, Syndics & Maîtres des trois Fabriques des Graveurs, des Peintres & des Libraires de cette Ville, étant assemblés dans la salle du Concert pour s'y choisir un Représentant au Parlement, tout-à-coup le plancher s'écroula sous eux & descendit à plus de 20 pieds de profondeur. De 400 personnes qui se trouvoient assemblées, & qui tombèrent avec les débris, il n'y en a pas une

de morte ; mais aussi , il n'y en a pas une qui puisse espérer une guérison & même vivre plus de deux à trois semaines. «

Si la manière dont le Lord Germaine a quitté le Ministère a été flatteuse pour lui, il n'en a pas été de même de celle dont il est entré dans la Chambre des Pairs : nous avons fait mention dans le tems des motions faites par quelques Membres pour l'exclure ; on sera bien aise de voir ici quelle est la justification qu'il a présentée , & ce qu'il a répondu aux griefs élevés contre lui , & entre autres au Jugement du Conseil de guerre.

» J'ignore à quels conseils je suis redevable de la marque de faveur royale que j'ai reçue en signe d'approbation de mes services : je ne pense pas que les conseils d'aucun Ministre aient été nécessaires ; dispenser les honneurs est la première prérogative , incontestable & admise de la Couronne , lorsque les personnes auxquelles ils sont conférés sont compétentes pour les recevoir : je me regarde comme tel. Il est dit dans la motion que la Sentence du Conseil de Guerre me rend incompetent ; je suis prêt à prouver le contraire. Il y a 23 ans que cette Sentence a été rendue , & je me flatte que ceux de vous , Milords , qui se rappellent les circonstances dans lesquelles je fus jugé , ont en le tems d'envisager l'affaire sous son vrai point de vue. Quels tems nous rappelle cette motion ? Des tems de factions & de clameurs contre moi. Il est de fait que je fus condamné sans être entendu , & puni sans qu'on m'eût fait mon procès. Dépouillé sur de simples rumeurs & sur les suggestions de mes ennemis , de tous mes honneurs & émolumens militaires , je me vis exposé aux traits de la calomnie , victime dévouée à la
faction

faction. Quelle fut ma conduite dans cette position terrible ? pris-je la fuite en coupable ? me dérobai-je aux yeux du monde ? Plusieurs de vous, Milords, savent que je me conduisis d'une manière tout-à-fait opposée : je sommai mes accusateurs de comparaître, je sollicitai une enquête avec la dernière chaleur, j'insistai sur ce que mon procès me fût fait ; rappelez-vous, Milords, que le Conseil de Guerre nommé pour me juger, fut convoqué dans des circonstances singulièrement défavorables, au milieu des clameurs & des factions suscitées contre moi par la prévention & l'inimitié personnelle. Malgré tous les artifices mis en usage pour me persuader de ne pas m'exposer à un Jugement, je persistai dans la résolution de faire examiner ma conduite ; qui pouvoit m'inspirer cette fermeté, si ce n'est la conviction intime de mon innocence ? c'est ce sentiment intérieur qui me soutint alors : je savois que si la Sentence que je sollicitois eût été capitale, elle eût été exécutée ; & ceux qui se donnoient la peine de me conseiller de ne point persister à demander un Jugement, ne cessoient de me le faire entendre : c'est donc la mort sans cesse devant les yeux que je persévérerai ? Il ne me convient point de lire un seul mot, ni du Conseil de Guerre, ni de ses procédés : je me suis soumis aux termes de la Sentence ; ainsi je crois avoir satisfait mon pays dans le tems. Aujourd'hui c'est cette même Sentence, dont l'effet a été rempli, que l'on prétend mettre une seconde fois en force contre moi ! Ce n'est, assurément pas, Milords, que j'eusse la moindre répugnance à voir l'affaire portée à votre Tribunal : je soumettrois avec transport à votre Jugement, & mon honneur & ma vie : il y a plus, je les soumettrois même à la décision du noble Marquis, en qui je trouverois un homme d'honneur pour Juge : je déclare avec sincérité qu'il se montre tel aujourd'hui, & je le remercie de ce qu'il a eu la noble fermeté de

9 Mars 1782.

d

m'attaquer en ma présence. — Pour vous prouver, Milords, quelle dut être l'impression de la Sentence rendue contre moi, dans les circonstances que je viens d'indiquer, permettez-moi de vous rappeler ce qui se passa seulement quatre ans après (en 1765); je fus appelé au Conseil-Privé, & ensuite au Ministère. Avant que je prisse part à l'Administration, il fut convenu que je passerois par le Conseil, & je regardai cette distinction comme étant virtuellement une cassation de la Sentence du Conseil de Guerre : je restai ensuite en place, & je fus Membre au Conseil-Privé pendant dix ans, sans jamais avoir entendu un mot relatif à cette Sentence, sans que qui que ce soit ait prétendu qu'elle me rendoit incompetent pour les emplois que je remplissois : il y a plusieurs années qu'il plut à S. M. de m'élever au poste éminent de Secrétaire d'Etat; je l'ai rempli depuis sans interruption, sans entendre jamais dire que la Sentence en question me rendoit incompetent : comment me le rendroit-elle aujourd'hui pour occuper un siege dans cette Chambre? Selon l'esprit de la constitution Britannique, les dignités de Conseiller-Privé & de Secrétaire d'Etat sont supérieures à celle même de la Pairie, quelque éminente que soit d'ailleurs sa dignité, quelque éclatans que soient les honneurs qui lui sont attachés; ce fait posé, comment se pourroit-il que je n'aie pas été incompetent pour remplir les postes de Conseiller-Privé & de Secrétaire d'Etat, & que je le sois pour occuper un siege dans cette Chambre? »

Ce discours ne resta pas sans réplique; mais les voix furent pour lui; il en eut 93 pour, & 28 contre; les Lords Osborne, Rutland, Pembroke, Craven, Derby, Egremont, Devonshire, Abingdon & Chatham, firent sur-le-champ la protestation suivante.

« Nous, &c. sommes d'avis différent, parce que nous ne pouvons considérer l'élévation d'une personne dans de pareilles circonstances, à la Pairie, que comme une mesure également funeste aux intérêts & à la gloire de la Couronne, ainsi qu'à la dignité de cette Chambre; insultante pour la mémoire du feu Souverain, ainsi que pour toutes les branches survivantes de l'illustre maison de Brunswick; répugnante à tout principe de discipline militaire & directement contraire à la dignité de cette Chambre, qui, pendant des siècles, a donné des marques caractéristiques de la gloire de la Nation Britannique, & laquelle, en tout ce qui peut être en notre pouvoir, nous nous trouvons obligés, autant par devoir que par inclination, à transmettre sans tache & disgrâce, à la postérité ».

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 5 Mars:

MADAME Sophie de France, malade depuis quelque tems, ayant paru desirer de recevoir ses Sacremens, cette Princesse fut administrée le 21 du mois dernier vers les 7 heures & demie du soir par l'Evêque de Chartres, son premier Aumônier. LL. MM. & la Famille Royale assistèrent à cette cérémonie. Cette Princesse est morte la nuit du 2 au 3 de ce mois à une heure du matin dans la 48^e. année de son âge. Elle a été transportée à St-Denis selon ses dernières volontés qui étoient que ses obsèques se fassent sans pompe. La Cour a pris le deuil hier & le portera pendant 3 semaines. Elle avoit eu de vives inquiétudes pour Madame, Fille du Roi,

d 2

à qui l'on avoit été obligé de mettre des vésicatoires , & pour Madame Victoire qui avoit été attaquée d'une colique néphrétique , heureusement ces deux Princesses sont actuellement hors de danger l'une & l'autre.

Le Vicomte de Tonquedec qui avoit eu précédemment l'honneur d'être présenté au Roi eut , le 23 Février , celui de monter dans les carrosses de S. M. & de chasser avec Elle.

LL. MM. & la Famille Royale signèrent le même jour le contrat de mariage du Marquis Duplessis-d'Argentré , Capitaine de Cavalerie , avec Mademoiselle Dubois.

L'Abbé Sabatier de Castres a eu l'honneur de présenter à Madame , la nouvelle édition d'un ouvrage qu'il lui a dédié & qui a pour titre : *les Bisfarreries du Destin ou Mémoires de Miladi Kilmar* (1).

De P A R I S , le 5 Mars.

L'ESCADRE de M. le Comte de Guichen , forte de 14 vaisseaux de ligne & 7 frégates & cuters , appareilla de Brest le 11 Février dernier , avec son convoi composé de 2 vaisseaux armés en flûtes , & de 61 bâtimens de transports. Le 12 au matin on avoit tout perdu de vue ; le vent qui s'est soutenu constamment ne permet pas de douter que cette flotte n'ait fait beaucoup

(1) Cet Ouvrage en 2 vol. se vend à Paris chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine , rue des Mathurins , Hôtel de Clugny.

de chemin ; elle est composée des vaisseaux suivans.

» Le *Terrible*, de 110 canons, M. le Comte de Guichen, Commandant ; Capitaine de pavillon, M. de Rivenil ; le *Majestueux*, de 110, M. de Rocheschouart ; le *Royal-Louis*, de 110, M. de Beaufllet ; la *Couronne*, de 80, M. de Mithon ; le *Robuste*, de 74, M. de la Motte-Piquet ; le *Magnifique*, de 74, M. de Malaſty Marteigues ; le *Dauphin-Royal*, de 74, M. de Montperoux ; le *Fendant*, de 74, M. de Peynier ; l'*Argonaute*, de 74, M. de Clavieres ; le *Zodiaque*, de 74, M. de Sainneville ; le *Pégase*, M. de Soulange ; l'*Actif*, de 74, M. de Cillart de Surville ; le *Lion*, de 64, M. de Fournou ; l'*Indien*, de 64, M. de l'Aubépin. — *Frégates, corvettes & Cutters.* — L'*Amphitrite*, la *Cléopâtre*, l'*Emeraude*, la *Friponne*, le *Crescent*, l'*Engageante*, la *Gloire*, de 32 canons ; la *Nayade* & la *Cerès*, de 26 ; le *Pandour* & le *Clairvoyant*, de 16 «.

Les vaisseaux qui restent à Brest sont au nombre de 7 ; il y en a un à l'Orient, 4 à Rochefort, & 2 à Toulon.

» On attend à tout moment, écrit-on de Nantes, des nouvelles des Antilles. L'Amiral Hood, selon plusieurs lettres, paroît certainement bloqué ; & M. de Grasse alloit employer les plus grands moyens pour détruire ou brûler cette flotte. Il attendoit, dit-on pour cela, des bombardes qu'on lui préparoit au Fort-Royal. M. de Bouillé, d'un autre côté, étoit descendu à St-Christophe, avec 6000 hommes ; ainsi les premiers avis de ces différentes attaques ne peuvent manquer d'être fort intéressans & fort agréables pour nous. L'Amiral Rodney ne peut guères paroître dans ces parages que le 5 ou le 10 Mars. Il ne paroît donc pas à craindre que ces grandes opérations soient traversées «.

Les rapports de plusieurs bâtimens arrivés dans différens ports du Royaume , confirment que M. de Vaudreuil a continué heureusement sa route avec nombre de bâtimens de transport qui l'ont joint. Plusieurs Capitaines l'ont rencontré au delà des Açores , avec 32 navires du convoi dispersé & naviguant avec le vent le plus favorable.

» On a , lit-on dans une lettre de l'Orient , des nouvelles de l'Isle de France en date du 10 Août. Les différens convois qui y sont arrivés ont répandu la joie dans cette Colonie. — Le commerce y a fait une perte qui lui sera sensible. Le *Sérapis* , frégate de 40 canons , prise de Paul Jones , achetée & armée pour l'Inde , par une compagnie de Négocians , a péri dans la rade de l'Isle de France , par un malheur semblable à celui qui , l'année dernière , nous a enlevé un beau vaisseau & une frégate. Le feu a pris à une barrique de tafia , & s'est communiqué avec tant de rapidité , qu'il a été impossible de l'éteindre «.

D'après cette lettre , les papiers Anglois se sont donc trompés ou ont voulu tromper , en donnant le nom de *Sérapis* à une frégate , qu'ils disent avoir été prise sur le Cap de Bonne-Espérance par leur vaisseau l'*Annibal*. On ne connoît dans ces parages d'autres frégates de 40 canons que la *Consolante* & la *Pourvoyeuse*.

Nous n'avons point encore d'autres relations de la prise du fort St-Philippe , que celles qui nous sont venues d'Espagne , & les lettres de Barcelone sont presque les plus détaillées. Elles confirment la méfina-

telligence dont on a déjà parlé entre le Lord Murray & son second. On lit dans quelques lettres de Toulon les anecdotes suivantes.

» Le Général Murray en dînant, le 3 Février, chez le Duc de Crillon, ne put s'empêcher de parler de M. Drapeer, Commandant en second à Saint-Philippe, & qui avoit refusé d'être de ce dîner pour ne pas se trouver avec lui. — Vous avez été témoins, dit-il, de sa mauvaise humeur ; je suis très-persuadé qu'il ira m'accuser à Londres, & que ses partisans rempliront les papiers publics d'invectives contre ma personne. Cependant, il y a plus de 10 jours qu'il a été l'un des premiers à me conseiller de me rendre, & à me prouver que toute résistance étoit inutile. Voilà donc une nouvelle enquête à ajouter à celles des Clinton, des Cornwallis, des Cockburn, &c. — Drapeer a sans doute donné ce conseil au Général Murray, puisque ce Lord l'a suivi ; ce n'est donc pas ce qu'il lui reprochera, parce qu'alors il n'étoit plus tems de sauver la place ; peut-être son accusation tombera sur les dispositions faites auparavant ; elles offriront sans doute aux papiers Anglois beaucoup d'appâts pour la méchanceté. — On raconte une autre anecdote qui caractérise parfaitement la prévention Angloise, & cet orgueil naturel qui se dissimule ses pertes & sa foiblesse. Le Marquis de Crillon ayant été le 4 au soir dans la place, pour savoir à quelle heure le Commandant voudroit remettre le Fort Marlborough ; Murray s'écria avec vivacité : què veut donc dire cela ? soupçonne-t-on ma bonne foi ? me croit-on capable de trahir mes engagemens ? Et tout de suite, sans attendre la réponse qu'on alloit lui faire ; je vois bien, poursuivit-il, pourquoi l'on me presse ; on a de l'inquiétude ; le secours que j'attends m'arrive ; je vais être délivré, on a déjà vu, du camp, l'escadre Angloise. M. de Crillon lui dit qu'il ne venoit pas presser la red-

dition de la place , qu'il ne faisoit que se rendre à ses invitations ; que du reste on n'appercevoit rien du camp , & que bien loin d'attendre qu'il fût secouru , toute l'armée savoit qu'il étoit impossible à l'Angleterre de faire le moindre effort en sa faveur. Le Lord Murray s'appaîsa , & livra les Forts. — Lorsque le marquis de Crillon entra dans le Château , il sentit une odeur si fétide , qu'il ne put s'empêcher de témoigner sa surprise , & de demander à son conducteur , si la peste étoit dans le Fort. On lui répondit qu'il y avoit beaucoup de malades , mais qu'on ne s'étoit pas apperçu d'aucune maladie pestilentielle , & qu'il pouvoit pénétrer sans danger dans l'intérieur ».

On n'est pas d'accord sur le nombre d'hommes trouvés dans le fort St-Philippe ; il est seulement certain qu'il n'y avoit que 70 étrangers. Le Lord Murray a obtenu la permission de se rendre à Londres en passant par la France. Il y a plus d'un an qu'il a obtenu un passe-port pour cet effet ; on croit que les troupes Espagnoles , & sur-tout l'artillerie , iront renforcer le camp de St-Roch ; & il paroît décidé que la division Françoisise reviendra en France. Elle n'a perdu que 2 Officiers , l'un du régiment Royal Suélois , & l'autre de Lyonnais. Les Espagnols ont eu 900 hommes tués ou blessés , depuis que l'Isle est occupée , & cette perte est médiocre pour une conquête aussi importante.

» Il y a quelques jours , écrit-on du Havre , en date du 18 Février , que , par un gros tems , un petit Corsaire de Granville , de 39 hommes d'équipages , est venu échouer sur une roche à la pointe de la

Hogue. Six hommes, qui avoient eu l'adresse de s'emparer de l'esquif, arrivèrent sur la plage où ce triste spectacle avoit rassemblé les riverains, & entre autres le nommé Duchesne, Employé des Gabelles. Ce brave homme s'élance ensuite dans l'esquif, demande qui veut retourner à bord pour sauver le reste de l'équipage ; on refusa, sous prétexte que l'on se jetteroit en confusion dans le canot, qu'on le surchargerait, & que tous périroient inmanquablement. Alors tirant son sabre, Duchesne dit : je ne peux voir périr des hommes sans tenter au moins de les secourir. Je m'embarquerai seul. Cet enthousiasme déterminâ un des Matelots sauvés du Corsaire à sauter avec lui dans le canot. Ils partent, arrivent près du bâtiment échoué, & fût que Duchesne peut être entendu, il crie : Je viens vous sauver tous ; que quatre hommes descendent, si un cinquième se présente, je lui coupe la tête. Pour vous prouver que l'on ne vous abandonnera pas, je vais monter à bord pour maintenir l'ordre, & je n'en sortirai que le dernier. Le Capitaine du Bord, St-Lo, lui répondit : Cette police me regarde, je ne quitterai mon bâtiment qu'avec le dernier de l'équipage, & ne souffrirai pas qu'un si brave homme courre plus de risque que moi-même. On partit, on revint, & Duchesne a eu la satisfaction & la gloire d'avoir sauvé les 33 hommes qui restoient. Cet intrépide Garde du sel, a femme & enfans, ce qui ajoute, sans doute, à cet acte d'héroïsme. Comme aucune des actions qui honorent l'humanité ne reste sans récompense sous un Monarque juste & bienfaisant, S. M., informée de ce trait de courage, a accordé, sur les Invalides de la Marine, une pension au brave Duchesne. Il a en outre touché une gratification, ainsi que le Matelot qui l'avoit suivi «.

La prison civile a été enfin séparée de la prison criminelle, & les malheureux détenus

d 5

seulement pour dettes , ont été transférés à l'Hôtel de la Force , quartier St-Antoine. La commodité de l'emplacement de cette nouvelle prison , la salubrité de l'air , l'intelligence des distributions , tout promet à ces tristes victimes un sort moins rigoureux ; un lieu de sûreté ne sera plus un séjour d'horreur , & le commerce des scélérats ne flétrira plus l'ame de ces infortunés , détenus pour des engagemens que des circonstances impérieuses leur font souvent contracter. L'annonce de l'exécution de ce projet d'humanité mérite d'être annoncée parmi les évènements les plus mémorables de ce règne ; elle fera bénir à jamais le nom de notre jeune Monarque ; elle doit rappeler en même-tems le zèle de M. l'Abbé de Besplas , Aumônier de Monsieur , qui , prêchant devant le Roi , en 1777 , le Discours de la Cène , exposa aux yeux du jeune Souverain les objets les plus intéressans pour l'humanité , il fixa sur-tout son attention sur les cachots. Le Monarque vivement ému , desira que son Ministre des Finances s'en occupât ; environ deux mois après , les Offices de Receveurs des Domaines ayant été supprimés , 300,000 liv. d'économie provenant de ce retranchement , furent appliquées à la reconstruction des prisons de ce Royaume ; & depuis ce moment , l'Administration n'a point cessé de s'occuper de cete partie importante.

» Le 23 Février, écrit-on de Ligny en Barrois, le feu prit au village de Velaines vers les cinq heures du matin; à six heures un quart, S. Ex. M. le Prince de Ligne, Lieutenant-Général de S. M. I. & M. le Prince Charles son fils, passèrent en poste par ce village qui est sur la route d'ici à Bar; ayant apperçu le feu qui embrasoit quatre maisons, ils descendirent de leur voiture, se firent suivre de leurs Gens & coururent à ce feu; ils virent la desolation de ces malheureux Payfans, ordonnèrent la meilleure manière de porter des secours, S. Ex. M. le Prince de Ligne, remit au Curé qui étoit là, vingt-deux louis pour les pauvres.

Une femme qui voyoit périr sa petite fortune pleuroit, elle fut apperçue du jeune Prince Charles, il s'approcha d'elle, & n'ayant pas d'argent sur lui, lui donna sa montre qui est de prix. Si quelque chose pouvoit ajouter à ce bienfait, c'est la manière dont M. le Prince de Ligne son père approuva cette belle action, il vit son fils qui ne croyoit pas être vu, & lui dit de cet air qui ne peut venir que de la vraie satisfaction du cœur: *bien, Charles* ».

Il y a long-tems qu'on désiroit trouver un moyen d'ôter leur danger aux miasmes, qui s'élèvent des égouts, des caveaux & des fosses d'aisance. M. Janin, Seigneur de Combe-Blanche, Médecin Oculiste de feu S. A. S. Mgr. le Duc de Modène, vient de le découvrir. Il a trouvé le secret de neutraliser le gaz, l'air inflammable & contagieux qui s'évaporent au moment de l'ouverture des fosses; l'extraction des matières peut s'en faire ensuite sans corrompre l'atmosphère; on peut les amonceler pour l'u-

tilité de l'agriculture sans que l'odorat en soit blessé. Le Gouvernement vient de faire imprimer & publier cet anti-méphitique , qui n'est autre chose que le vinaigre commun. Sept onces jetées dans une fosse la désinfectent entièrement ; parmi les expériences que M. Janin a faites nous rapporterons celles-ci.

» M. le Maréchal Duc de Biron ayant désiré de désinfecter la fosse des Gardes-Françaises du corps-de-garde du château de Versailles , je m'y suis transporté avec M. le Marquis du Saufay , Major de ce Régiment , & Grand-Croix de l'Ordre Royal de St-Louis. A cet effet j'ai versé dans la lunette de conduite du rez-de chaussée , 6 onces de vinaigre , & environ demi-once d'eau de lavande (l'Auteur observe ici que cette eau de lavande, ou toute autre liqueur que le vinaigre , n'est qu'un moyen de surérogation) le méphitisme a disparu dans l'instant de la projection, de même qu'à la conduite supérieure. Cette seule projection a suffi pour anéantir l'infection de cette fosse pendant 3 jours..... M. du Saufay m'ayant conduit au dépôt des Gardes-Françaises à Paris , sur le Boulevard ; il m'ordonna , en présence de plusieurs Officiers de ce régiment, de neutraliser une fosse ayant dix lunettes de face , dans lesquelles je versai 12 onces de vinaigre & 2 onces d'eau sans-pareille , dans la minute toute odeur méphitique fut anéantie , tandis qu'auparavant il s'en exhaloit une fétidité à en rendre l'approche très-difficile «.

On ne sauroit trop publier un secret aussi simple , aussi facile & à la portée de tout le monde , de se préserver des influences malignes des exhalaisons des fosses ,

qui outre leur désagrément altèrent l'atmosphère & portent les atteintes les plus funestes au fébricitant , à l'asthmatique , à la femme en couche , au poitrinaire , & à tous ceux dont le genre nerveux est très-irritable. L'avantage que ces matières offrent pour des engrais est très-précieux : on les mêle avec le fumier de cheval qui est nécessaire pour les neutraliser à jamais ; 15 jours après on peut étendre ce fumier sur les terres sans que l'air environnant en soit altéré.

Il a perdu non-seulement son odeur infecte , mais encore sa causticité & sa chaleur brûlante , qui cause sur les terres arides , sur-tout la première année , les plus minces productions , & transmet dans la plante même ses qualités insalubres & de mauvaise odeur. Les chevaux refusent de s'en nourrir , & le gibier qui a brouté cette herbe , porte avec lui sur nos tables l'empreinte du méphitisme. Avec la matière fécale neutralisée & répandue sur une terre légère , sur laquelle j'avois fait semer des graines de scorsonaire , de carotes & autres jardinages , j'ai obtenu des productions étonnantes par leur volume , leur délicatesse & leur primeur. Avec le même engrais , j'ai eu l'avantage d'avoir en bled 17 & demi pour un. Mes prés qui en ont été fumés ont produit plus du double des récoltes de mes voisins , eu égard à l'étendue. Mes chevaux l'ont mangé avec appétit , enfin les arbres à fruit au pied desquels on en a répandu , ont eu beaucoup plus de fruit , & infiniment plus beau & de meilleur goût.

On trouve dans le Journal des Causes célèbres de ce mois le procès d'un usurier

que le Parlement de Toulouse a condamné depuis peu.

» Cet Usurier avoit amassé une fortune considérable , & cela ne surprendra pas , lorsqu'on saura que cet homme *officieux* exigeoit lorsqu'il prêtoit 300 l. une lettre de change de 498 liv. , & que toutes les fois qu'il rendoit de *pareils services* , il mettoit comme une condition du marché , qu'on donneroit *des épingles* à sa femme , & à tous deux un repas dans la meilleure Auberge de la ville. Ce qui rend la lecture de cette cause très-piquante , c'est le détail que M. des Essarts a fait de toutes les manœuvres odieuses qu'employent les Usuriers pour éluder les loix. De pareils exemples ne peuvent être trop répétés , pour mettre les Citoyens en garde contre la cupidité qui cherche à s'enrichir aux dépens des victimes qu'elle immole (1) «.

(1) Le recueil intéressant des Causes célèbres se continue toujours avec le même succès. Il renferme un choix des affaires qui ont piqué la curiosité dans tous les Tribunaux du Royaume. M. des Essarts vient d'annoncer qu'on trouve chez lui & chez Mërigot le jeune , Libraire , quai des Augustins , des Collections complètes , & qu'on délivre la première année *gratis*. L'avis qui a été distribué contient les titres d'une multitude de Causes célèbres qui y sont traitées. Ce recueil est d'autant plus intéressant qu'il réunit l'agréable à l'utile. Souvent on y trouve l'attrait qui fait rechercher la lecture des Romans , & le plaisir qu'on goûte augmente , par l'idée que ce sont des vérités & non des fictions dont on s'occupe. M. de Voltaire le regardoit comme un *Traité de morale mise en action qui devoit plaire à toutes sortes de Lecteurs , parce que* (disoit ce grand homme) *ce sont des aventures qui peuvent arriver à tous les Citoyens , & qu'ils ont intérêt de connoître*. On souscrit chez M. des Essarts , Avocat , rue Dauphine , Hôtel de Mouhy , près le Pont-neuf. Le prix de la souscription est de 18 l. pour Paris & de 24 l. pour la Province pour les 12 vol. de l'année. Ceux qui veulent avoir la Collection , qui est

Marie-Antoine Joseph de Palerne , Docteur en Théologie , de la Maison & Société de Sorbonne , Abbé Commandataire de l'Abbaye de la Varenne , Ordre de St-Augustin , Diocèse de Bourges , & Chanoine de l'Eglise de Paris , est mort le 12 de ce mois , âgé d'environ 52 ans.

Jacques de Monthiers , Seigneur du Fay Marlardin , &c. ancien Capitaine au régiment de Bourbon , Chevalier de l'Ordre militaire de St-Louis , Lieutenant-Général de la ville & baillage de Pontoise , est mort le 3 de ce mois , dans la 65me année de son âge.

Marie-Louise-Constance Terrier , veuve de Charles - Prosper Bauhy , Marquis de Perreufe , Lieutenant Général des armées du Roi , est morte à Boulogne-les-Paris le 1 de ce mois , âgée de 48 ans.

Marie Scribe est morte à Réval en Languedoc , âgée de 102 ans , elle avoit échappé aux dangers de la petite vérole , qu'elle avoit eue deux ans avant sa mort. A l'âge de 90 ans , elle s'étoit mariée à un soldat du Régiment de Flandres , dont elle avoit acheté le congé , & à qui elle avoit fait une donation de tous ses biens.

Les numéros sortis au tirage de la Lote-

composée de 84 volumes , payent outre le prix de la souscription 208 liv. M. des Effarts prévient , dans son avis , qu'il n'a qu'un très petit nombre de Collections.

rie Royale de France du premier de ce mois sont : 29 , 47 , 5 , 27 & 84.

Suite de l'Edit de l'Emprunt.

11°. Tous ceux qui, voulant acquérir des Rentes constituées par le présent Edit, désireroient cependant pour leurs arrangemens particuliers avoir un certain délai pour en faire passer les contrats, pourront lever chez ledit sieur Micault d'Harvelay des Reconnoissances de mille livres de capital, pro lui ant intérêts à cinq pour cent sans retenue, à compter du premier jour du quartier dans lequel elles auront été levées; lesdites Reconnoissances seront conformes au modèle annexé au présent Edit; elles seront toutes numérotées & délivrées par ledit sieur d'Harvelay, à ceux qui lui en auront fourni la valeur en deniers comptans, mais seulement jusqu'à la concurrence nécessaire pour que le montant desdites Reconnoissances & les capitaux desdites Rentes viagères n'excèdent pas la somme de soixante-dix millions, à laquelle nous fixons le montant dudit Emprunt, voulant qu'il soit fermé aussi-tôt que ladite somme aura été remise en notre Trésor Royal. Lesdites Reconnoissances & les Coupons d'intérêts qui y seront joints, seront signés par ceux qui seront par nous commis à cet effet. 12°. Les Propriétaires desdites Reconnoissances auront, pendant quatre années, à compter du premier de ce mois, la faculté de les convertir en Rentes viagères, faisant partie de celles créées par notre présent Edit; & ceux qui voudront faire cette conversion seront tenus de rapporter lesdites Reconnoissances garnies des Coupons qui resteront à échoir, audit sieur Micault d'Harvelay, qui leur délivrera des quittances sur lesquelles il sera passé par les Prévôt des Marchands & Echevins, des

contrats de constitution desdites Rentes viagères, au Denier & dans la forme ci-devant prescrits, dont la jouissance aura lieu du premier jour du semestre des Coupons d'intérêts non échus, qui auront été rapportés avec lesdites Reconnoissances.

13°. Les Reconnoissances de Mille livres, qui n'auront pas été converties en Rentes viagères avant le premier Janvier 1786, seront toutes remboursées en deniers comptans pendant les années 1786, 1787, 1788 & 1789, jusqu'à concurrence de Six millions pendant chacune des deux premières années, & le surplus, à quelque somme qu'il puisse monter, sera remboursé par portions égales en 1788 & 1789.

14°. Au mois de Janvier 1786, il sera formé un état desdites Reconnoissances qui n'auront pas été converties; &, en échange de ces Reconnoissances qui seront rapportées audit sieur d'Harvelay, il en sera par lui délivré de nouvelles, garnies du nombre de Coupons d'intérêts à Cinq pour cent, nécessaire pour le temps qu'elles devront subsister, à raison des remboursemens à en faire, & payables tous les six mois, à commencer au premier Juillet 1786.

15°. Lesdits remboursemens se feront au mois de Juillet de chacune desdites années par sort de Loterie, à l'effet de quoi il sera fait chaque année, au mois de Février, en la manière accoutumée, un tirage des Reconnoissances à rembourser au mois de Juillet suivant.

16°. Le paiement des Intérêts & le remboursement des Capitaux desdits billets, seront faits par ledit sieur Micault d'Harvelay en deniers comptans; savoir, les Intérêts au premier Janvier & au premier Juillet de chaque année, à commencer au premier Juillet 1782, sur la remise qui lui sera faite des Coupons lors échus: à l'égard des Capitaux, le remboursement en sera fait sur la remise des bil-

lets, garnis des Coupons d'intérêts qui ne seroient pas échus à l'époque indiquée pour les remboursemens à effectuer. 17°. Les Etrangers, non naturalisés, demeurans en notre Royaume, même ceux demeurans hors de notre Royaume, Pays, Terres & Seigneuries de notre obéissance, pourront, ainsi que nos propres Sujets, acquérir lesdites Rentes & Billers, encore bien qu'ils fussent Sujets de Princes & Etats avec lesquels nous sommes ou pourrions être en guerre: Voulons en conséquence que lesdites Rentes, les arrérages qui en seront dûs au jour du décès des Rentiers, & lesdits Billers en capitaux & intérêts, soient exempts de toutes Lettres de marque & de représailles, droits d'aubaine, bâtardise, confiscation ou autres qui pourroient nous appartenir, auxquels nous avons renoncé & renonçons, conformément à ce qui est ordonné par l'Edit du mois de Décembre 1674 & autres subséquens. 18°. Il sera par Nous pourvu par Lettres-Patentes particulières, à la comprabilité des recettes & dépenses à faire par ledit Garde de notre Trésor Royal, pour l'exécution de notre présent Edit.

De BRUXELLES, le 5 Mars.

Le pré-avis que la Province de Hollande a fait passer aux Etats-Généraux pour servir de réponse à l'offre de la médiation de la Russie, est trop important dans les circonstances présentes pour ne pas être transcrit ici.

» Que L. H. P. persistent dans leur réponse faite à la première offre de la médiation de S. M. I., & que pour cette raison elles déclarent itérativement :

que L. H. P. ayant adopté de leur côté, sur l'invitation de S. M. I., conformément aux Traités antérieurs entre la G. B. & la République, le système de neutralité & de libre navigation, établi dans la Déclaration de S. M. I. du 28 Février 1780, sans s'en être laissé détourner par aucunes insinuations ou menaces, & étant dans l'intention d'y persévérer, Elles se flattent que S. M. I. ne permettra pas qu'il y soit porté atteinte : S. M. I. sentira comme elles, que l'article susdit de libre navigation est de telle nature, qu'on ne peut admettre à cet égard aucun changement dans les négociations avec la Cour de Londres. En outre L. H. P. espèrent que dans le cas inespéré où la Paix ne pourroit se faire par la médiation de S. M. I., d'une manière équitable & honorable pour l'Etat, S. M. & les autres Puissances Confédérées les feront jouir de l'effet réel de leurs engagements solennels. Que de plus il sera résolu de faire de la part de L. H. P., ouverture de cette réponse, tant aux autres Membres de la Confédération de Neutralité-Armée, qu'aux Cours de France & d'Espagne; en insinuant aux deux dernières, que L. H. P. par cette acceptation de la médiation de la Cour de Russie, n'ont pas la moindre intention de prendre avec celle de Londres, des engagements qui seroient en quelque façon incompatibles avec la Neutralité que L. H. P. ont observée avant l'agression hostile des Anglois, à l'égard des Puissances Belligérantes : Et qu'en outre les choses seront dirigées à la Généralité, de manière qu'en arrêtant ladite réponse, il sera pris, *simul & semel*, & sans les séparer l'une de l'autre, une résolution, par laquelle S. A. sera requise, en sa qualité d'Amiral-Général de l'Union, de concerter de la manière qu'elle jugera le plus convenable, avec la Cour de France, les opérations par mer, la campagne pro-

chaîne, pour porter à l'Ennemi commun les coups les plus sensibles, & l'obliger à faire la Paix à des conditions honorables «.

Ce pré-avis a, dit-on, été remis à l'assemblée des Etats-Généraux & fortement appuyé par le Stadhouder; il a été aussi expédié aux Provinces respectives.

On se flatte de voir finir incessamment la grande affaire du Duc de Brunswick. Le Stadhouder remit, il y a quelques jours sur ce sujet, la déclaration suivante aux Etats de Hollande & de Westfrise.

« S. A. le Prince Stadhouder juge de son devoir de justifier S. A. le Seigneur Feld-Maréchal Duc de Brunswick de la calomnie dont on l'a chargé, d'avoir, par son influence & par son moyen, été la cause du défectueux & triste état de défense où se trouvoit la Patrie au commencement de cette guerre, de toute la prétendue négligence qu'on auroit apportée à cet égard, de toutes les soi-disantes fausses mesures qu'on auroit prises depuis long-tems, ainsi que des suites fatales qui en seroient résultées; & Elle ne fait dès-lors aucune difficulté de déclarer qu'Elle est assurée, plus que jamais, de son vouloir ou savoir. Il n'a été donné à S. A. aucun conseil ou avis contraire au véritable intérêt de la Patrie par le susdit Seigneur-Duc; étant attribué sur-tout fort injustement à l'influence des conseils dudit Seigneur-Duc sur l'esprit de S. A., que la Marine de la République ne soit pas en meilleur état, ou qu'il y ait eu de l'inactivité concernant la guerre maritime pendant la dernière année, S. A. n'ayant jamais consulté ledit Seigneur-Duc sur ce point. — S. A. déclare qu'Elle n'est

point dans l'usage de suivre les conseils de qui que ce soit, lorsqu'il s'agit d'affaires d'importance & spécialement de celles qui concernent les véritables intérêts de la République, sans examiner s'ils y sont conformes; & que, sur de telles affaires, elle croit être obligée de suivre les lumières que l'Être-suprême lui a données, au lieu de voir, avec une aveugle confiance, par les yeux d'autrui, quoique S. A. soit toujours fort portée à écouter de bons conseils. «

Cette Déclaration est du 20 Février; le Corps des Nobles de la Province a sur-le-champ pris la résolution suivante.

» Pour preuve de condescendance, nous permettons qu'il soit déclaré par Leurs Nobles & Grandes Puissances, appartenir à la Ville d'Amsterdam, ainsi qu'à tous les autres Membres de la Souveraineté, le droit de faire, ou à l'Assemblée de L. N. & G. P., ou à S. A., par rapport à son éminente relation avec l'Etat, telles propositions qu'ils jugeront s'accorder avec le bien-être de la République, sans en être nullement responsables & sans que pour cela ils puissent être cités en justice, ni au-dedans, ni au-dehors; & que, conformément à cette Déclaration, L. N. & G. P. entendent que l'affaire soit mise de côté & hors de toute nouvelle délibération. «

Nous avons des lettres de Cadix en date du 12 Février, où l'on lit ce qui suit.

» Le tems paroissant ne devoir pas changer, & l'armée navale n'étant point en sûreté sur cette côte, D. Louis de Cordova s'est décidé à la faire rentrer avant-hier; il a fort bien jugé que le vent de S. O. s'éleveroit avec encore plus de violence,

puisqu'il causa une tempête dont plusieurs vaisseaux ont souffert en rade ; 2 frégates & quelques petits bâtimens se sont abordés après avoir eu leurs cables coupés , & ne sont pas peu endommagés. Les navires qui étoient au dehors auront été détruits , s'ils ne se sont point réfugiés à Algésiras , ou s'ils n'ont pas eu le bonheur d'embouquer le Détroit. Deux bâtimens vivriers qui venoient , à ce qu'on croit , de la côte de Portugal pour rafraîchir Gibraltar , n'ont pu échapper à cette tourmente. Ils ont été jettés sur la côte , & leurs équipages ont été faits prisonniers. La flotte est revenue en bon état. Il y a peu de vaisseaux qui aient besoin de réparation : elle pourra reprendre sa croisière au premier ordre. Le vaisseau la *Ste-Trinité* , qu'on vient de caréner & de doubler en cuivre , retournera alors à la mer. — Il ne s'est rien passé devant Gibraltar ; & par les précautions qu'on prend , il n'est pas à craindre qu'une nouvelle sortie des ennemis nous fasse perdre le prix de tant de peines. La place est resserrée plus que jamais ; la garnison , au rapport de tous les déserteurs , commence à murmurer , ce qui n'inquiète pas peu le Gouverneur Elliot. — Il faut que le siège du Fort St-Philippe soit poussé avec vigueur , & qu'on voie quelque apparence de succès , puisque ces jours derniers on a reçu ordre ici d'envoyer en toute diligence , à Mahon , 3000 quintaux de poudre «.

Cet ordre n'avoit pas été donné seulement à Cadix , il avoit été envoyé de même à Alicante , Cartagène , &c. , & dans tous les ports on avoit embarqué pour Mahon toutes les munitions de guerre qui s'y trouvoient. Les vents contraires les ayant empêché d'arriver , M. le Duc de Crillon s'étoit

adressé à Toulon pour avoir des bombes ; & on alloit lui en envoyer , lorsqu'on aura appris la reddition du fort. Cette nouvelle étant arrivée à Rosas , près de Catalogne , où s'étoient réfugiés deux navires chargés de poudre , ils ont été déchargés ; cela n'aura pas empêché que peu de jours après la prise de la place , M. de Crillon n'ait reçu une quantité immense de munitions , qu'il faudra renvoyer dans les endroits d'où on les a tirées.

Un seul régiment , dit-on , restera à Mahon. C'est M. le Comte de Cifuentes , Maréchal-de Camp , qui a été nommé Gouverneur de l'Isle par le Général , jusqu'à ce que S. M. fasse connoître son choix. On croit que l'intention de la Cour de Madrid est de détruire les principales fortifications , & de ne conserver que 2 petits fortins pour protéger le Lazaret , qu'on établira dans une des petites Isles du Port.

Les papiers Anglois portent à 19 les voix que le Lord Sandwich a eues de plus en sa faveur ; mais selon les lettres particulières de Londres , il n'en a eu que 14. Une motion bien importante dont ils parleront bientôt , & qui a été faite le 24 , est celle du Général Conway. Il a proposé de retirer toutes les troupes de l'Amérique Septentrionale ; cette motion a eu 193 voix pour elle , & une seule de plus en faveur de la Cour ; ce qui prouve que la majorité perd tous les jours.

On croit que l'on aura su à Londres la prise de Mahon le Mercredi 27 Février; on a eu l'attention à Versailles d'envoyer dès le Dimanche précédent des Couriers à Boulogne, à Calais & à Ostende pour y donner cette nouvelle.

La riche prise conduite à St-Malo, dont on a parlé, venoit de Charles-Town & non de la Jamaïque; elle porte beaucoup d'indigo. L'équipage dépose qu'à son départ, le Général Gréen s'étoit emparé de l'Isle James, sur la rivière d'Asley, à côté du port & du fort Johnston's. Le Général Wayne s'approchoit du côté du Nord pour resserrer la place à son tour.

Des lettres de Brest nous apprennent que M. de la Motte-Piquet y est rentré le 26 Février avec le *Robuste* qu'il monte, le *Pégase*, une frégate, un cutter, & un brigantin dont il s'est emparé. Le 13 il s'étoit séparé avec sa division de M. de Guichen, qui étoit alors à la hauteur du Cap Finistère. On ajoute qu'il est sorti de Brest 4 frégates de 36 canons; on suppose qu'une flotte que les Anglois attendent n'est pas éloignée. On fait qu'il est parti de l'Amérique le 15 Décembre 150 voiles, & le 15 Février il n'en étoit arrivé à Falmouth que le vaisseau de guerre qui l'escortoit, & qui en a été séparé, ainsi que lui, par un coup de vent.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 16 M A R S 1782.

PIECES FUGITIVES E N V E R S E T E N P R O S E.

V E R S

*Pour mettre au bas du Portrait que l'on
grave à Londres de M. NOVERRE, où il
fait les Ballets au Théâtre de l'Opéra.*

Q U A N D Rochambeau, la Fayette & Crillon
En Amérique, au Port Mahon,
Animés d'une ardeur égale,
Font si bien danser les Anglois;
Moi, qui suis comme eux bon François,
Je fais danser la Capitale.

(Par M. Nau-deville.)



N°. 11, 16 Mars 1782.

E

A CELLE QUI S'Y RECONNOITRA

EH quoi , si fausse & si jolie ,
Toi , qui fis mon unique bien !
Mais qu'ai-je dit : quelle folie !
Serois-tu donc femme pour rien ?
Oui , je t'aimois plus que la vie ;
Oui , je voulois t'aimer toujours ,
Mais je ris de ma fantaisie ;
Est-il d'éternelles amours ?
Je te voyois à ton aurore ;
Sur ton front brilloit la candeur ;
Je me disois : son jeune cœur
Ne fera pas perfide encore ;
Cœur de quinze ans n'est pas gâté.
Mais , hélas , d'une fausse attente ,
Comme un sot je m'étois flatté ;
Car à quinze ans , en vérité ,
N'est-on pas femme comme à trente ?



L'INNOCENCE, Fable Orientale.

ADEMI dévoré par un tygre en fureur,
 Usbeck, vertueux Laboureur,
 Sur le point d'expirer, tenoit ce beau langage :
 « De mon dernier soupir, grand Dieu, reçois l'hom-
 » mage !
 » Le trépas n'a pour moi rien d'affreux sur ces bords ;
 » Je ressens des douleurs & non pas des remords. »
 (*Par M. l'Abbé Dourneau.*)

*SUR L'ÉDUCATION, en réponse aux
 Réflexions détachées sur les Traités
 d'Éducation, insérées dans le Mercure
 du Samedi 2 Mars.*

AU Tocfin, au Tocfin ! s'écrioit cet Énergumène
 du Palais, qui se croyoit né pour l'instruction de
 l'Univers, que les Philosophes, selon lui, avoient
 corrompu, & qui ne sut pas se gouverner lui-même.
 Je ne crierai point au Tocfin, mais je prendrai la
 liberté d'adresser quelques idées à l'Auteur des Ré-
 flexions. Bientôt la vérité n'aura plus d'asyle, si
 les hommes les plus faits pour nous instruire,
 nous éclairer, se plaisent à mettre en avant & à
 soutenir les idées les plus bizarres & les plus sin-
 gulières. On ne veut point être vrai, on veut être
 nouveau ; voilà la source du mal. L'Auteur des
 Réflexions ne peut être qu'un homme de beaucoup
 d'esprit ; mais comment a-t'il pu s'égarer au point
 de se déclarer publiquement l'ennemi des Traités

E ij

d'Éducation, soutenir que ces Livres sont inutiles, & que l'homme peut devenir, par le seul pouvoir de la Nature, ou un homme d'esprit ou un homme de génie ? Il compare les Traités d'Éducation aux méthodes dans les Arts. Les uns & les autres, selon lui, ne sont bons à rien. On avoit cru jusqu'à présent cependant que sans principes dans les Arts, sans méthodes dans les Sciences, on ne pouvoit produire aucun chef-d'œuvre. Les grands Hommes dans tous les genres n'ont atteint le dernier degré de perfection que par l'étude, la méditation, en se pénétrant fortement des principes connus, des méthodes avouées, en corrigeant ce qu'elles pouvoient avoir de défectueux ; & les modèles qu'ils ont produits sont devenus à leur tour les règles du savoir & des Beaux-Arts. Sans méthodes, sans principes, on ne fait rien que de bizarre, d'incorrect. Ce qui est véritablement grand, beau, est assujéti à des règles fixes, immuables, dont les hommes de génie, qui ont été doués d'un goût fin & délicat, ont posé les limites invariables. Il en est de même des bons principes d'Éducation. Peut-être que les Livres qui les contiennent n'ont pas encore toute la perfection dont ce genre d'Ouvrage est susceptible, mais ils n'en sont pas moins les plus utiles de tous les Livres ; & quand on sera parfaitement d'accord sur les principes, ces Traités auront tous les avantages des méthodes dans les Sciences, & des modèles dans les Arts. Il y a une manière vraie de sentir, de voir, de juger pour tous les bons esprits, qui, à la fin, rapporte toutes leurs pensées à une mesure commune.

On a beaucoup perfectionné l'Éducation, soit publique, soit particulière, depuis 20 ans ; & les Ouvrages estimables qu'on a publiés sur cet objet intéressant, y ont particulièrement contribué. Pour quoi donc voudroit-on que les Traités d'Éducation fussent inutiles ? Est-ce que personne n'a pratiqué ce

qu'on y conseille ? Tous les esprits ne sont pas rebelles aux peines que l'on se donne pour les développer. La Nature ne forme les hommes ni tout-à-fait bons ni tout-à-fait méchans : les circonstances déterminent ce qu'ils doivent être. Il y a des Peuplades entières de Sauvages qui sont farouches, sanguinaires ; il y en a d'autres qui sont douces, humaines. Croyez-vous que ce soit la Nature qui leur ait donné ces penchans ? Non. Ils ne les doivent qu'à leurs institutions. La nécessité force un Sauvage de manger le prisonnier qu'il a fait à la guerre, l'usage s'en établit, & toute la Tribu devient féroce, sanguinaire. Si ces usages n'étoient pas le produit des institutions, des circonstances locales, du climat, les hommes, comme les animaux, auroient sur toute la surface de la terre, les mêmes penchans, les mêmes habitudes, les mêmes inclinations, puisque leur physique est par-tout à peu-près le même.

L'Éducation, la Société travaillent l'homme, le modifient ; c'est par elles qu'il acquiert de l'esprit, du talent, du savoir. Tout ce qui entre dans son âme n'est-il pas le produit des impressions qu'il reçoit du dehors ? n'est-ce pas par l'esprit que l'homme a tout fait ? Or, l'esprit ne vient pas dans les forêts, c'est dans la Société qu'il naît, croît, se développe, & qu'il acquiert toute son étendue. N'est-ce pas par la raison qu'on maîtrise les passions, qu'on règle ses goûts, qu'on dompte les penchans ? or, a-t-on de la raison sans Éducation ? Et ne voyons-nous pas communément que lorsque le physique n'est pas vicié, on inspire des sentimens à un enfant, on le forme à la vertu, aux bonnes mœurs, on lui inculque des principes de sagesse, de justice, d'honneur, d'humanité, de bienfaisance. Nous ne sommes pas naturellement vertueux, nous le devenons par art ; c'est l'effet de l'étude & des bons principes ; c'est dans le monde, c'est dans la société que l'on prend des sentimens élevés ; & , toutes choses égales d'ailleurs,

ceux qui ont reçu la meilleure Éducation, sont ceux qui marquent avec le plus d'avantage parmi leurs concitoyens. Les hommes de génie, les hommes à talens sont bien moins l'ouvrage de la Nature que celui de l'art. On ne naît point Voltaire ou Buffon : on le devient à force de travail & d'application. Un jeune homme demandoit au premier des conseils pour bien faire des vers : faites-en nuit & jour, lui répondit ce grand homme, & sur-tout ne cessez de les corriger.

L'homme domine sur toute la terre, il a donné des digues à la mer, dirigé le cours des fleuves, ordonné à la foudre de suivre la direction qu'il veut lui imposer ; les animaux instruits de son audace, tremblent à sa vue & fuient dans les forêts. L'homme a fait de la Nature son esclave : heureux, s'il n'eût asservi qu'elle à ses volontés ! mais son plus grand chef-d'œuvre est d'avoir su se dompter lui-même. L'homme instruit, éclairé, l'homme enfin qui a reçu une bonne Éducation, commande son physique, règle ses mouvemens, arrête les flots impétueux de sa colère, modifie toutes ses passions ; il règne en despote sur sa pensée, plie ses idées à son gré, fait choix de celles qui lui conviennent, rejette celles qui lui déplaisent. C'est par la pensée qu'il devient libre, & d'autant plus libre, qu'il pense mieux & davantage. C'est le prodige des prodiges que cet art de l'homme sur lui-même. Il a fallu des siècles pour le former & le développer. C'est de l'âme le plus grand attribut, c'est son signe caractéristique & principal.

Tous les hommes ne tirent pas sans doute de l'Éducation qu'on leur donne, tout le fruit qu'ils pourroient en recueillir, comme certaines terres ingrates, stériles, refusent de produire malgré la culture & l'engrais dont on les charge. L'Éducation est la culture de l'homme. Les livres qui en traitent seroient

les plus utiles de tous les livres , s'ils s'accordoient entr'eux dans les principes. Mais soit orgueil , vanité , amour-propre , soit amour de la nouveauté & du paradoxe , ceux qui auroient été les plus dignes de traiter ces grandes questions , se sont écartés de la vraie route ; & comme s'ils eussent voulu insulter la raison humaine , ils ont prétendu que l'homme sauvage avoit plus de vertu que l'homme civilisé , quoique l'homme sauvage n'ait point ou fort peu de vertus.

On voudroit que l'Éducation fît tout : on a tort. Elle travaille sur l'âme pour former le moral ; mais si le physique est rébelle , si les humeurs sont viciées , l'étroite correspondance qu'il y a entre l'âme & le corps pourra faire que le physique dominera sur le moral , & dès-lors tous les soins de l'Instituteur seront à-peu-près inutiles. L'homme alors sera l'esclave de son tempérament , & se livrera à toute l'impétuosité de ses passions.

Qu'on dise que les Traités d'Éducation n'ont pas encore toute leur perfection : j'y souscris ; mais qu'on les juge inutiles , parce que des élèves ne répondent pas toujours aux soins de leurs Instituteurs , & qu'on nous renvoie à la Nature pour former l'esprit & le talent : c'est mettre en avant une étrange & dangereuse doctrine. Si toutes les Éductions ne réussissent pas , c'est quelquefois la faute du maître , qui ne fait pas bien saisir dans son élève le point difficile qu'il faudroit continuellement attaquer ; quelquefois aussi c'est la faute de l'élève qui se refuse à toute instruction. Tel étoit ce Néron , ce monstre que toute la sagesse de Burrhus & de Sénèque ne put ni dompter ni modifier , tant la nature étoit féroce & ses passions indomptables.

Disons que pour de tels caractères , les Livres , les Instituteurs sont inutiles ; mais ces tempéramens violens sont infiniment rares ; & si les Instituteurs

valoient mieux , on se plaindrait moins de tant d'éducatious manquées. Ce n'est pas l'art qu'il faut accuser , mais ceux qui l'exercent. Celui de bien élever les enfans est le plus difficile de tous. Pourquoi voudroit-on que tant d'Instituteurs y excellassent ? Il en est à cet égard comme de la Médecine ; la science est très-avancée , mais les bons Médecins sont infiniment rares. Pourroit-on assurer d'après cela que les livres de Médecine sont inutiles , parce qu'il y a de mauvais Médecins ? Un bon Médecin est un Dieu pour l'humanité ; mais ces Dieux-là ne sont pas communs.

Quand l'Éducation des Grands , des Princes , n'a point été négligée , n'est-ce point parmi eux qu'on trouve les vertus les plus parfaites , les formes les plus aimables , les qualités les plus précieuses ? Plusieurs Cours de l'Europe m'en offriroient de grands modèles dans les deux sexes : est-ce la nature qui les a formés ? Non , sans doute , c'est l'art , leurs instituteurs. Mais , dans ce cas , voyez combien les Livres qui en traitent sont utiles , puisque la bonne ou mauvaise Éducation d'un Prince appelé au Trône , peut faire le bonheur ou le malheur d'un Peuple entier. Les Grands , dira-t-on , répondent rarement à l'Éducation qu'on leur donne : en faut-il être étonné ? Tous les objets de séduction les entourent. Il faut aux Princes une vertu d'airain , pour résister à tous les attraits de la volupté. Tant de personnes sont intéressées à les corrompre , à flatter leurs passions , à caresser leurs vices , qu'il n'est pas étonnant qu'ils succombent , quand ils n'ont pas par eux-mêmes beaucoup de force & de courage ; d'ailleurs , tous ces principes d'Éducation qu'on grave dans la mémoire des enfans à force de les leur répéter , ne forment pour eux de véritables principes , que quand ils viennent à s'en saisir , à les combiner , & qu'ils réfléchissent eux-mêmes sur ce qu'on leur a appris.

C'est alors qu'ils commencent à maîtriser leur pensée, qui, avec le temps, maîtrisera leurs goûts, leurs penchans, leurs inclinations, & même leurs passions. L'Education qui donne la pensée, la forme, la façon, la développe, ne feroit de l'homme qu'un automate, s'il ne reprenoit de lui-même tout ce qu'on a mis dans son âme, pour le travailler & s'en rendre maître à son tour; c'est ce travail intérieur de l'homme sur sa pensée, qui en fait véritablement un être divin, & lui donne un caractère auguste & presque surnaturel, puisque, par ce travail, il commande même sa pensée & ses actions.

Avant qu'on eût tant écrit sur l'Education, il existoit, dit-on, des hommes d'une vertu, d'un savoir & d'un génie que l'on pourra tout au plus atteindre, & non surpasser. Qui les avoit formés? la nature..... Non, vous êtes dans l'erreur. La nature ne forme pas la vertu, le savoir & le génie; c'est l'art, l'instruction, la méditation, l'étude, qui donnent & développent ces grandes qualités. Toutes nos passions, même qui nous paroissent si naturelles, sont l'ouvrage de la société. En effet, concevrait-on que l'homme qui auroit toujours vécu solitairement, qui n'auroit reçu aucune éducation, qui n'auroit eu aucune habitude avec ses semblables, pourroit avoir quelque espèce de passion?

Qu'importe qu'on ait pris les principes d'instruction dans les Livres, si l'on a pu, par la méditation, les trouver soi-même dans sa tête. Qu'on me donne un homme de génie qui, comme un champignon, se sera développé sans culture, & je croirai alors que la nature en forme. Parmi cette variété innombrable de toutes sortes d'esprits que la société produit, ne voyez-vous pas qu'il y en a que les circonstances portent, dirigent vers tel art ou telle science? On croit être naturellement Peintre ou Poète, parce qu'on trouve en soi plus de facilité

à être l'un ou l'autre. On dit abusivement, la nature l'a formé Poète, comme si dans le sein de sa mère la nature lui avoit inculqué des principes & des élémens de Poésie. Mais si la nature formoit des Peintres, des Poètes, des Orateurs, des Artistes, des Grands Hommes en tout genre, on en auroit trouvé en nombre dans les forêts d'Amérique. Les Sauvages devroient aussi naître Peintres, Poètes, Orateurs.

« Les Grands Hommes se font eux-mêmes, ils naissent ce qu'ils sont, ou du moins avec ce qu'il faut pour le devenir. » Oui, sans doute, les Grands Hommes se font eux-mêmes en partie; mais c'est par l'étude, c'est en corrigeant les vices de leur éducation, c'est en s'en formant une nouvelle: ils sont eux-mêmes leurs précepteurs, leurs instituteurs, & ils le deviennent du genre humain. Mais comme les Grands Hommes sont très-rares, les bons Traités d'Education n'en sont pas moins très-utiles à ceux qui ne sont pas faits pour le devenir: ils servent d'appui à la foiblesse, ils la forment, la dirigent, la soutiennent. Les Grands Hommes ont si bien senti cette vérité, & combien les Traités d'Education étoient utiles, qu'ils ont pris eux-mêmes la peine d'en donner au Public. Le sage Locke, qui a creusé si profondément tous les mystères de la raison humaine, en a donné un excellent Traité, dont une partie des principes & des vérités ont été saisis & employés par ceux qui ont écrit après lui sur le même sujet.

L'homme dompte son cheval, le façonne, le plie à son gré, dirige ses mouvemens, lui imprime ses volontés par les seuls mouvemens du mors ou les accens de sa voix, & il ne sauroit se dompter lui-même! La terre entière est soumise à ses ordres, & lui seul seroit l'esclave, le jouet de ses passions! Mais n'exagère-t-on pas? Le Sauvage, errant dans les forêts, qui n'a ni principes, ni loi, est sans doute

livré à toutes ses passions : il est si bête, qu'on en a vu se mettre en colère contre les pierres qui les avoient blessés. Le paysan, l'ouvrier, le mercenaire, tous les gens de peine & de journée, qui ne reçoivent qu'une éducation très bornée, sont aussi très adonnés à toutes leurs passions ; mais le Citadin, le Bourgeois, le Gentilhomme, l'Homme de qualité, celui de Cour, tous, suivant que leur éducation est plus ou moins étendue ou perfectionnée, travaillent sur elles, les dirigent, les répriment. Si cela n'étoit pas, le désordre existeroit par-tout ; les ravages de l'ambition, de l'orgueil, de la vanité, de l'amour propre, n'auroient point de bornes. La société seroit un chaos, une véritable confusion, & ne pourroit pas exister. Cette retenue universelle des passions dans les grandes sociétés où elles ont toute leur activité, n'est & ne peut être qu'un effet des principes de l'Éducation, des réflexions sur soi-même, & de l'art qu'on met à les dompter, ou du moins à les cacher.

Fénélon eut raison sans doute de faire descendre des Cieux la Sagesse, & de placer Télémaque sous son Egide, parce qu'il n'y a rien de si rare que la véritable sagesse : Socrate la posséda chez les Grecs. On ne connoît point de modernes qui, depuis lui, ait eu cet avantage, & qu'on osât lui comparer. Cette sagesse ancienne des Philosophes de l'antiquité, si vantée d'ailleurs, & si digne de l'être, ne s'accommoderoit plus au ton du siècle. On veut des cœurs plus aimables, des vertus plus douces, une sagesse moins austère ; & une bonne Éducation où de bons Traités d'Éducation, peuvent procurer tous ces avantages. Sans le secours de Minerve, on voit aujourd'hui des Héros, des Princes justes, des Citoyens vertueux, & des amis de l'humanité. Mais comptez plus sur vous-même que sur la nature, pour former un Grand Homme : elle donne la substance, le fond ; c'est à l'Art, à l'Éducation à le façonner ;

sans lui point de talent, point d'esprit, point de génie : l'instruction, l'étude, l'application, voilà les vrais moyens de développement, les véritables & les seules sources de l'esprit humain.

Est-ce la nature qui a formé ces Philosophes anciens, dont les vertus sublimes nous étonnent encore aujourd'hui ? Epictète, Antonin, Marc-Aurèle n'étoient-ils pas les Elèves de l'Ecole de Zenon ? Les Livres de ce Philosophe étoient les Traités d'Education de ces Grands Hommes ; les principes qu'ils contenoient, & dont ils se pénétoient, leur devenoient propres & familiers. C'est-là où l'on apprenoit à mépriser la douleur & les plaisirs, à fuir le vice, à se faire une habitude des vertus les plus difficiles, à souffrir sans se plaindre. La sagesse de ces Grands Hommes étoit le produit de l'Art ; leurs sublimes vertus étoient son ouvrage, car nous ne naissons pas naturellement avec de tels sentimens.

Une des grandes erreurs de la Philosophie moderne, est d'avoir avancé que de tous les hommes communément bien organisés, on pouvoit faire autant d'hommes d'esprit ou de génie. Quoique l'Homme célèbre qui a mis cette opinion en avant, l'ait défendue avec toutes les ressources d'un esprit arès étendue, elle n'en est pas moins fautive. L'Edu-
cation travaille ; mais elle ne peut pas changer la nature des humeurs, la qualité du sang, celle des esprits animaux, cette étroite correspondance de l'ame & du corps, & faire d'un homme d'un physique doux, patient, un homme vif, ardent : elle donne l'esprit, les talens, les vertus ; mais ces qualités prennent une teinte du caractère auquel elles sont transmises. Qui peut douter que l'homme vif & l'homme doux ne soient également susceptibles de toutes les vertus ? Les formes de leurs pratiques seront seulement différentes : les vertus de l'un & de l'autre tiendront de leurs tempéramens ; l'un y

mettra de la vivacité, l'autre de la douceur. La nature seule peut altérer, changer les tempéramens. L'art & l'éducation ne travaillent que sur l'ame : l'esprit est l'ouvrage de la société, & c'est son plus bel ouvrage. Quelque multipliés que soient les ressources, les soins, l'intelligence d'un Instituteur, il ne parviendra donc jamais à faire de son Elève un Newton, un Locke, un Voltaire ; & si la nature n'y a mis les premières dispositions, c'est-à-dire, si le physique de son Elève ne ressemble exactement au physique du Grand Homme auquel il desiré l'égaliser, le bon sens dit que cela est impossible.

Il en est de l'homme comme de certains marbres, dont les uns prennent facilement le poli ; les autres s'y refusent. Le poli du marbre n'est pas l'ouvrage de la nature, mais les marbres ont des qualités plus ou moins propres à le recevoir. De même l'homme naît avec des qualités physiques, qu'on nomme penchant, inclinations, dispositions naturelles, qui le rendent plus ou moins propre à une chose plutôt qu'à une autre. Ces dispositions naturelles ne produiroient aucun effet si l'Education, l'Etude ne les modifioient ; & pour tout homme civilisé, c'est l'Education qui décide toujours de son bonheur ou de son malheur, par le développement bien ou mal entendu des facultés de son esprit.

(Par un Libraire de Paris.)

*Explication de l'Enigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Enigme est le *Jeu de Cartes* ; celui du Logogryphe est *Cabry*, où se trouvent *bac* & *Raby*, où Roy chez les Juifs.

É N I G M E.

SOUVENT je fus antropophage,
 Et j'ai dévoré plus d'un mort.
 Quelquefois je ne suis qu'un brillant badinage;
 Mais qui s'y firoit auroit tort.
 Sans corps, de tous les corps je nourris ma substance;
 Je suis par-tout, dans tout. Lecteur, ouvre les yeux,
 Avec un peu d'intelligence,
 Tu me verras remplir, & la terre & les cieux.
 (*Au Palais Bourbon.*)

L O G O G R Y P H E.

OBJET de tous les vœux, je n'ai point d'existence;
 Je finis tout & ne commence rien.
 De moi l'on tire un très-grand bien,
 Souvent un très-grand mal, c'est selon l'occurrence.
 Lecteur, je vous attends à la fin de ces vers;
 Mais ne vous flattez pas pourtant de me connoître.
 Je n'ai jamais paru dans l'Univers,
 Et je ne serois point si je pouvois paroître.
 Je ne suis pas facile à deviner;
 Néanmoins, si l'on peut, secondons votre envie.
 Une ville en Normandie,
 Un fleuve dans la Russie,
 Ce qu'au printemps l'on prend pour déjeuner,

Pourront de moi vous offrir quelque chose.

Est-ce assez ? J'ai six pieds, &, si vous cherchez bien,

Sans recourir à la métamorphose,

Je vous présenterai le salut du Chrétien.

(Par M. Sant....)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'HIVER, *Épître à mes Livres*, par M. Berenger, Professeur d'Éloquence au Collège Royal d'Orléans, des Académies de Marseille & d'Arras, couronnée à l'Académie de l'Immaculée Conception à Rouen, le 20 Décembre 1781, avec cette Épigraphe :

Non, je ne trouve point de fatigue plus rude

Que l'ennuyeux loisir d'un mortel sans étude.

BOILEAU.

A Paris, chez les Libraires qui vendent des Nouveautés.

PARMI les noms qui reparoissent annuellement dans l'Almanach des Muses, celui de M. Berenger est un des plus avantageusement connus. Presque toutes ses Pièces respirent un excellent goût de versification. Il a trop de talent sans doute pour se borner au genre des poésies si bien nommées fugitives, genre frivole & commun, n'exigeant au-

cune étude, & par-là même, avidement embrassé par une foule d'esprits légers & superficiels, qui bornent leur savoir & leur bibliothèque à des Étrennes & à des Almanachs. Il doit sentir que ce qui n'a que l'agrément de la frivolité n'est pas long-tems agréable.

Le fond de l'Épître qui fait le sujet de cet article est intéressant; mais il pêche par des longueurs; la Pièce manque de plan & de marche. Les descriptions paroissent vagues, parce qu'elles ne sont pas essentiellement liées entre-elles. Au reste, beaucoup des morceaux pris séparément, brillent du coloris poétique le plus séduisant. Examinons d'abord le début. L'exposition du sujet n'est pas très-heureuse. La voici :

Tandis que le soleil, *trop hâlé dans son cours,*
 Abrège à chaque instant le cercle étroit des jours.

La courte durée de la présence du soleil sur l'horison en hiver, est-elle exprimée avec assez de netteté & de précision? Nous en laissons juges nos Lecteurs.

Je consacre à l'hiver les loisirs qu'il nous donne.

A l'hiver tout seul n'a-t'il pas quelque chose de vague? L'Auteur a voulu dire à chanter l'hiver.

Amateur du repos que l'étude *assaisonne*.

Peut-on dire *un repos assaisonné*? Cette métaphore manque de justesse.

O mes Livres, je veux que le même pinceau
Trace de vos bienfaits un rapide tableau.

Voici encore une locution vague & imparfaite ; l'Auteur n'exprime pas suffisamment sa pensée. Par *le même pinceau*, il veut dire : du pinceau qui m'aura servi à décrire l'hiver, je veux tracer un rapide tableau de vos bienfaits. *Les bienfaits des Livres !* Cette expression est-elle bien employée ? Ne devoit-elle pas du moins être accompagnée d'une épithète caractéristique ? Voilà bien des critiques de détail ; & cependant il faut encore y ajouter une remarque sur l'ensemble de l'Épître, que l'Auteur divise en deux points comme un sermon, ce qui sent trop l'art, ou, pour mieux dire, le défaut de l'art.

Improbis arte labor vestigia deleat artis.

Nous ne nous sommes permis des observations critiques si sévères, que parce que nous sommes convaincus que M. Béranger a besoin d'être averti qu'il ne tient qu'à lui de faire beaucoup mieux avec plus de travail & de méditation. Voici des morceaux qui prouvent tout ce qu'on a droit d'exiger d'un Poète aussi agréable.

Dans son âpre beauté contemplons la Nature.

L'éclat du diamant jaillit de sa ceinture.

Quelle scène nouvelle enchante mes regards !

Où la nef à vogué j'entends crier des chars.

J'aperçois sur les rocs les longs flots des cascades

Durcis & suspendus à l'urne des Naiades.

J'aime des hauts rochers la sauvage fierté,
 Leur front ceint de frimats, par le nître argenté,
 Et le pin conservant sa verte chevelure,
 Près du chêne honteux de se voir sans parure.

Ce dernier vers est admirable, tous les autres ont la facture & le coloris de ceux de M. l'Abbé de Lille. M. Béranger a rendu comme lui cette belle image de Virgile,

*Undaque ferratos tergo jam sustinet orbes
 Puppibus illa prius patulis, nunc hospita plaustris,*

Et il ne lui est pas inférieur.

Où la nef a vogué j'entends crier des chars.

M. l'Abbé de Lille avoit dit le premier,

Des chars osent rouler où voguoient des vaisseaux.

Les vers suivans ne sont pas moins beaux, & nous le répétons, l'Auteur du Poème sur l'art d'orner la Nature champêtre, ne les désavoueroit sûrement pas.

Un magique printemps règne-t'il en ces lieux?

L'albâtre des vergers peint des fleurs à mes yeux.

La jeune Flore accourt de tant d'éclat surprise,

Voit des bouquets de givre & pleure sa méprise.

Il faut l'avouer, ces détails sont aussi neufs qu'ils sont charmans. Il étoit difficile de les

présenter sous une image aussi gracieuse & aussi poétique.

Voici une autre description pleine d'agrément & de poésie.

D'où partent ces clameurs ? J'aborde ce canal
Dont mille audacieux effleurent le crystal.
Aidés d'un fer poli, je vois leurs piés agiles
Raser d'un vol léger les ondes immobiles.
Sur le glaçon durci par l'aquilon perçant,
Les deux bras étendus, la jeunesse en glissant
Se heurte dans son cours, va, revient, s'entrelace ;
Et sillonne gaîment l'infidelle surface ;
Hélas, où tant de fois... téméraires ! fuyez !
Fuyez, dis-je ! Fuyez ! la mort est sous vos piés.
Ils ne m'écoutent pas, ils volent, & par troupe
Ils tombent en riant, s'entassent en un groupe,
Se relèvent soudain, & poursuivent leurs jeux.
Mortels ! sur les plaisirs, glissez, volez comme eux.

On a pu remarquer deux fautes légères. *Fuyez*, répété une troisième fois, est languissant & de remplissage, & de plus, a le défaut de faire rimer l'hémistiche avec la fin du vers. *S'entassent en un groupe* n'est pas François. On s'assemble en troupe & non pas en une troupe. Il est facile de corriger *ils s'entassent en groupe*. Ces deux petites taches ne peuvent d'ailleurs rien ôter au charme de ce tableau, qui est plein de grâce & de légèreté. Nous les avons remarquées parce qu'on ne peut trop avertir les jeunes

Auteurs qu'il faut respecter scrupuleusement la langue & l'harmonie. L'apostrophe suivante est belle & poétique ; c'est une transition heureuse.

Des longues nuits d'hiver , filles silencieuses ,
 Prolongez mes plaisirs , heures religieuses !
 Forcez-moi , jeune encore , à rentrer dans mon cœur.
 Qui fait vivre avec soi , connoît le vrai bonheur.

La description du jeu de cartes est charmante. Boileau se feroit applaudi d'avoir annobli en aussi beaux vers ces petits détails.

Jamais dans mon asyle une troupe frivole ,
 Implorant du hasard l'inexorable idole ,
 Ne livra ces combats où la main des Lutteurs
 S'arme d'un carton peint de diverses couleurs.
 Carton fastidieux ! amusement futile !
 Inventé pour distraire un Monarque imbécile ,
 L'avarice l'adopte , & déguise en plaisir
 L'avilissant trafic d'un ennuyeux loisir.

On fait que les cartes , jeu peu connu auparavant , commencèrent à être en vogue sous le règne de Charles VI , qui étoit malade , & qu'il falloit amuser : c'est à quoi l'Auteur fait allusion.

La seconde partie de l'Epître est très inférieure à la première. On sent qu'elle n'a pas été travaillée avec autant de soin. M. Béranger cite le nom des Auteurs qu'il aime à lire , plutôt qu'il ne les caractérise. Le seul portrait qu'il ait esquissé est celui de La Fon-

raine , & La Fontaine a été très-souvent beaucoup mieux peint. Voltaire n'y est que vaguement & foiblement indiqué. On a reproché ces défauts à M. Béranger , qui depuis a fait des additions à son Épître. Voici ce qu'il a ajouté sur Ovide , qui d'abord n'étoit pas même nommé , non plus que Virgile & Horace.

Et toi , Poète aimable , égalé par Saint-Ange ,
 Tu recevras aussi mon tribut de louange.
 Dorat & Colardeau , sous leurs pinceaux brillans ,
 Souvent ont reproduit tes défauts séduisans ;
 Ton Traducteur les voile , il a ton art facile ;
 Et l'amant de Corinne a trouvé son de Lille.

L'Auteur s'est empressé de rendre un juste hommage aux Ecrivains les plus distingués de notre Littérature en divers genres, Nous ne pouvons nous dispenser de faire encore cette citation,

La haute Poésie & la mâle Éloquence ,
 Il en faut convenir , tombent en décadence.
 Mais Buffon , mais Arnaud * , & la Harpe & Thomas.

* *Note de l'Auteur.* M. l'Abbé Arnaud , un des principaux Auteurs du Journal Étranger , Ouvrage cité souvent , & qui étoit en quelque sorte l'entrepôt du monde Littéraire. Voyez dans les variétés Littéraires le Discours sur les Langues , l'Éloge de Pétrarque , & le retour du Printemps , Poème en prose , qui n'est pas plus traduit de l'Italien , que le Temple de Gnide & l'Hymne au Soleil ne le sont du Grec.

Ont retenu le goût prêt à fuir nos climats.
 Nos Ovides sont morts : Parni , tu les remplaces ;
 Bourdic de Deshoulière à la lyre & les grâces.
 Imbert chante Pâris ; & de son moindre écrit
 Le vers facile & vif est pétillant d'esprit.
 Poète des Amours , tendre autant que Tibulle ,
 Bertin n'en est-il pas l'ingénieux. Émule ?
 Léonard & Berquin , sur leurs pipeaux légers,
 Chantent , après Racan , les plaisirs des Bergers.

Tous les morceaux que nous venons d'offrir à nos Lecteurs prouvent , dans M. Béranger , un talent précieux. Ce seroit dommage qu'il le négligeât , ou , pour mieux dire , qu'il ne fît pas tous ses efforts pour le perfectionner. Il doit nous permettre de lui dire qu'il manque quelquefois de sentiment , ou du moins , que son sentiment est trop foible pour qu'il se communique à ses Lecteurs. Il faut aussi lui faire remarquer que dans son Epître , il y a plusieurs vers qui lui ont été inspirés , non par son génie , mais par sa mémoire, Voltaire a dit :

O divine Amitié ! félicité parfaite ! &c.

.
 Idole d'un cœur juste & passion du sage,
 Amitié , que ton nom couronne cet Ouvrage , &c.

M. Béranger reedit , & moins bien ,
 Bienfaisante Amitié , félicité du sage ,
 Que ton céleste nom couronne cet Ouvrage.

Voltaire a dit, dans le Poëme de la Loi Naturelle,

Quelques traits échappés d'une utile morale,
Dans leurs piquans Écrits brillent par intervalle.

M. Béranger redit, & toujours moins bien,
Les traits intéressans d'une utile morale,
Dans les nouveaux Gesners brillent par intervalle.

Nous pourrions lui citer d'autres vers également empruntés, s'il ne suffisoit pas de l'avertir de se défier de sa mémoire, & si d'ailleurs cela ne nous faisoit pas faire un trop long article.

L'ANTI-MÉPHITIQUE, ou Moyens de détruire les exhalaisons pernicieuses & mortelles des fosses d'aisance, l'odeur infecte des égouts, celle des Hôpitaux, des Prisons, des Vaisseaux de guerre, &c. &c. avec l'emploi des vuidanges neutralisées, & leur produit étonnant, par M. Janin, Seigneur de Combe-Blanche, Médecin-Oculiste de feu S. A. S. Mgr. le Duc de Modène, & son Pensionnaire, in-8°. Imprimé par ordre du Gouvernement, & à ses frais. A Paris, de l'Imprimerie de Pierres, Imprimeur ordinaire du Roi, de la Police, &c. rue Saint Jacques. 1782.

Les fosses d'aisance, les égouts, les cloaques exhalent non-seulement une odeur infecte, mais un gaz qui est mortel pour

sous ceux qui y sont exposés. Les malheureux Vuidangeurs y perdoient souvent la vie. Des accidens affreux arrivés dans la Capitale & les Provinces, déterminèrent l'Académie des Sciences, à nommer des Commissaires pour chercher des moyens plus efficaces contre un pareil fléau. On fit un grand nombre d'expériences, mais leur résultat ne fut pas aussi satisfaisant qu'on l'eût désiré. L'acide vitriolique ayant eu moins d'effet sur cette vapeur que la chaux, on crut qu'elle étoit d'une nature acide. Aujourd'hui l'on ne peut plus guère douter que ce ne soit un alkali volatil chargé d'une partie huileuse, & un gaz alkalin fourni par cet alkali volatil, substances qui se dégagent sans cesse des matières animales & végétales putréfiées. Le gaz alkalin s'y annonce par l'inflammabilité d'une partie de cette vapeur; M. Priestley a démontré que cette espèce d'air est inflammable, qu'il éteint les bougies, & n'est nullement propre à la respiration. Aussi le célèbre Sauvage & beaucoup d'autres Médecins, ont-ils conseillé l'usage du vinaigre dans les asphixies produites par cette cause. L'alkali volatil pourroit produire le même effet, parce que dans ce cas l'un & l'autre agissent comme toniques.

M. Janin, persuadé que cette vapeur étoit réellement alkalescente, essaya différentes substances salines pour la neutraliser. Après dix ans de travaux, il a enfin reconnu que le vinaigre la détruit au point de perdre
non-seulement

non-seulement toute qualité mal-faisante, mais encore toute odeur désagréable. Il a tellement multiplié les expériences à Lyon, à Versailles, à Paris, & devant un si grand nombre de personnes, qu'il ne paroît plus permis de douter de sa découverte. Six ou huit onces d'un vinaigre commun, car s'il est trop fort il y ajoute de l'eau, versées dans une fosse d'aisance, suffisent pour en neutraliser la vapeur pendant un, deux & même trois jours. La matière ainsi neutralisée & exposée sur du fumier de cheval, n'acquiesse plus d'odeur; elle est singulièrement propre à accélérer la végétation, & la rendre vigoureuse. L'Auteur a ôté au vinaigre quelques onces d'eaux aromatiques, comme celle de lavande, de fleur d'orange, d'ambre, &c; elles n'influent point dans la neutralisation; mais l'odeur désagréable étant détruite, celle des autres la remplace & se développe très sensiblement.

M. Janin propose l'usage du vinaigre réduit en vapeur par l'ébullition pour purifier l'air dans les lieux où il y a beaucoup de monde rassemblé, tels que les Hôpitaux, les Vaisseaux & chambres où l'on a brûlé du charbon. Le vinaigre est certainement l'odeur la plus salulaire que l'on puisse employer; en général, il est préférable aux parfums que notre délicatesse y substitue, parce que leurs esprits recteurs, leurs huiles essentielles agissent trop vivement sur le genre nerveux; mais nous doutons fort de l'effi-

N°. 11, 16 Mars 1782.

F.

cacité du vinaigre contre l'air vicié par la respiration & par la vapeur de la braise. Cet air alors est une espèce de moffette composé d'une portion d'air fixe (comme le prouve la précipitation de l'eau de chaux, lorsqu'on y introduit l'air de la respiration par le moyen d'un tube), & d'une autre partie d'air encore peu connu, qu'on appellera, si l'on veut, *air phlogistique*. La vraie manière de le purifier seroit d'employer l'air le plus pur, à l'exemple des Chinois; ils vont sur les montagnes remplir de grands ballons de cet air pur, & les gens riches des Villes l'achettent pour l'usage de leurs appartemens. Nous croyons que le vinaigre n'agit que comme partie odorante, & non comme neutralisant un air alkalescent qui n'existe pas, ou du moins qui n'existe qu'en très-petite quantité dans les chambres des malades, en comparaison des deux autres airs dont nous avons parlé, mais le vinaigre ne sauroit être trop employé à l'intérieur: on fait l'usage qu'en faisoient les Romains; ils préservoient par ce moyen leurs Armées & leurs Flottes de toute épidémie. Nous y avons substitué pour les gens riches la limonade, qui n'a peut-être pas autant d'effet. On seroit donc bien de revenir à l'usage ancien, sur-tout en faveur du peuple, qui se préserveroit ainsi des maladies putrides & malignes auxquelles il est si exposé.

HISTOIRE de Miss-Élise Warwick,
traduite de l'Anglois, deux Parties. A
Amsterdam, chez D. J. Changuion; & à
Paris, chez Mérigot jeune, Libraire,
quai des Augustins.

ÉLISE WARWIC est aimée avec passion
du jeune Huntlei; mais elle refuse par
délicatesse un hymen qui est l'objet de tous
ses vœux, & auquel d'ailleurs s'oppose
Milady Huntlei, son amie, & mère du jeune
Lord. Elle a quitté l'Angleterre, & s'est
retirée dans un asyle ignoré de son amant;
c'est de là que pour le déterminer à l'oublier,
elle lui écrit l'histoire malheureuse de sa vie.
Cette histoire, qui remonte à celle de la mère
de Miss Warwick, fait le fond du Roman.
Le préambule de ce récit est intéressant.

“ Je connois, Mylord, la sensibilité de
votre cœur; & c'est, je vous l'avoue, avec
regret que je vous envoie l'histoire de ma
vie. Si ce récit vous intéresse, s'il vous ar-
rache quelques larmes, je vous remercierai
de votre pitié. S'il ne tenoit qu'à moi, j'ai-
merois bien mieux vous épargner un senti-
ment aussi pénible. Je vous laisserois igno-
rer les détails d'une vie qui n'est qu'un tissu
de fatalités & de maux; mais Lady Huntlei
le veut; elle me force de vous montrer
combien il est impossible que nous soyons
unis. Je ne saurois mieux la satisfaire qu'en
mettant sous vos yeux les calamités de celle

F ij

que vous vouliez honorer du don de votre main. Lisez, Mylord, c'est pour vous que je vais repasser encore des scènes bien affligeantes, des scènes dont le simple souvenir déchire mon ame ; mais quand je pense au motif qui me fait rouvrir des plaies que le temps avoit à peine fermées, quand je pense que mes nouvelles souffrances doivent vous rendre votre tranquillité, j'entreprends volontiers cette tâche. Cette réflexion adoucira tous les maux qu'il pourra m'en coûter. Le principe qui me fait agir est généreux ; il sauve votre honneur, Mylord, mais détruit toutes mes espérances : n'importe, votre honneur m'est plus cher que le reste. Les douces émotions que m'inspira l'amour, le sacrifice que je vais vous faire, en faut-il davantage pour me décider ? »

On voit que le style de l'Auteur Anglois est passionné ; en général, ce pays produit des caractères plus profonds, plus décidés, plus propres aux Romans que le nôtre ; mais aussi ils pèchent par des longueurs assommantes, par des conversations inutiles, par des peintures surchargées & des réflexions déplacées : les Anglois sont à deux siècles de nous pour le goût. Il seroit donc à souhaiter que les Traducteurs de ce genre d'Ouvrages se chargeassent de rétablir l'ordre, de retrancher les superfluités, de corriger les traits de mauvais goût, tels que celui-ci entre mille : *Élise étoit la boussole qui dirigeoit leur ambition, & avec un tel*

Pilote ils espéroient d'arriver au port ; enfin, de ne rien laisser que d'intéressant ou d'utile.

Le Traducteur est bien loin d'avoir suivi ce plan. On a pu juger déjà que son style n'a ni élégance ni précision. Il emploie souvent des locutions désagréables & peu correctes ; par exemple : “ Un cœur pré-
 » venu trouve souvent des défauts là où il
 » n'y en a point. ” Aussi le Roman Anglois perd il beaucoup sous sa plume ; ce qui n'est que long dans l'original, devient fastidieux dans la traduction : en un mot , il nous a paru d'une difficile lecture, quoiqu'il offre souvent des situations dramatiques. En voici une que nos Lecteurs goûteront sans doute. Lady Elise, mère d'Elise Watwick, est destinée, par l'ambition de ses parens, au Duc de Beauvarise qui l'adore ; mais elle aime le Colonel Warwick ; elle étoit soigneusement gardée, & n'avoit la liberté que de voir le Duc ; elle étudie le caractère de ce Seigneur, & elle croit pouvoir lui avouer avec franchise la situation de son cœur ; elle le prie non-seulement de différer le mariage, mais de se charger d'une lettre pour le Colonel Warwick.

“ Madame, s'écria le Duc étonné, qu'osez-vous m'annoncer ? J'ai un rival, & un rival heureux ! Seroit il possible ? — Il marchoit à grands pas dans la chambre avec une agitation qui approchoit de la frénésie. Elise désolée fondoit en larmes. La

sensibilité de Beauvarise n'y résista point ; il s'arrête, la fixe, se précipite à ses genoux, & s'écrie : Aimable , charmante Elise , au nom du Ciel ne pleurez pas ; ayez pitié de moi ; laissez - moi espérer ; ne poussez pas ma constance à bout. — Elise se lève & se détourne : Est - ce là ce que vous appelez tendresse ? Peut - on m'aimer & me rendre malheureuse ? Non, Mylord, une passion si généreuse est étrangère à votre cœur. — Apprenez, Madame, à me mieux connoître ; je ne suis pas cet homme vil que vous me supposez ; vous ferez obéie, &c. » Elise est vivement affectée ; mais cette occasion est peut-être la seule qui puisse faciliter l'accomplissement de ses desirs. Après bien des larmes, après bien des excuses & les éloges les plus mérités, elle remet au Duc une lettre pour son rival.

« Que vais-je faire, se dit-il dès qu'il se fut retiré ? Renoncer à la plus aimable des femmes ! Bien plus, chercher mon rival, & concerter avec lui le moyen de cimenter son bonheur. J'en frémis. Non, je n'en aurai pas le courage : quelle terrible épreuve ! Cependant, j'ai promis que je serois généreux ; je dois l'être. Sera-t-il dit que Beauvarise, n'écoutant que son seul intérêt, aura été incapable d'un effort dont dépendoit le bonheur de celle qu'il adore ? Je ne balance plus. Elise, je n'abuserai pas de votre confiance ; votre repos m'est plus cher que le mien. »

Le Duc commande une chaise de poste & des chevaux. Il cherche Warwick ; il s'arrête pour prendre des relais ; il entend prononcer par hasard ce nom ; il descend à l'hôtellerie le cœur troublé ; mais parmi les mouvemens qui l'agitent , le dessein d'obéir à Elise est toujours le même. Dès le premier coup d'œil il fut frappé de la physionomie & du maintien du Colonel.

« Monsieur , dit-il avec une agitation qu'il n'étoit pas le maître de cacher , je me suis chargé d'une commission des plus singulières. J'accours pour embrasser un homme que je devois haïr ; & , ce qui vous paroîtra bien plus étrange , pour lui apporter une déclaration de tendresse d'une femme que j'adore.—En effet, répondit Warwick, ce que vous dites-là est assez étrange. Mes services peuvent-ils vous être de quelque utilité ? Cette entrevue me le fait croire. — Tenez, Monsieur, répliqua Beauvarise en lui montrant la lettre d'Elise, connoissez-vous cette main ? — Warwick rougit. Monsieur, voudriez-vous rire à mes dépens ? L'état où je suis ne supporte point la raillerie. Qui êtes-vous ? — Calmez-vous un moment, répondit l'Amant infortuné, je suis ce Beauvarise qui devoit épouser Lady Elise. Elle me congédie ; elle m'a pris en aversion. Vous êtes l'Amant heureux. C'est à vous que s'adresse cette lettre ; c'est moi qui vous l'apporte ; je vous ai causé des chagrins ; il est juste que je cherche à les compenser.

Arrêtez, Monsieur, point de remerciemens; (Warwic avoit saisi sa main; &, quoique réduit au silence, ses yeux n'exprimoient pas moins sa reconnoissance) point de remerciemens; je n'en mérite pas. N'en feriez-vous pas autant à ma place? Je vous laisse; livrez-vous au transport de votre joie, & en même temps il sort de la chambre, & laisse Warwick immobile de surprise & d'admiration. » Cette situation est aussi noble que touchante; mais elle seroit gâtée, si elle pouvoit l'être, par le style diffus, languissant & incorrect du Traducteur.

CAPITULARIA Regum Francorum, nova Editio auctior ac emendatior, ad fidem Autographi Baluzii qui de novo textum purgavit, notasque castigavit & adjecit: accessere vita Baluzii partim ab ipso scripta, catalogus operum hujus viri clarissimi cum animadversionibus historicis, & index variorum Operum ab illo illustratorum, quorum plurimorum novas meditabatur Editiones, curante Petro de Chiniac, &c. 2 Volumes in-folio. A Paris, chez Morin, Imprimeur-Libraire, rue Saint-Jacques, à la Vérité.

Les Capitulaires sont le corps le plus complet des anciennes Lois de la Nation, qui régissent encore en partie l'État ecclésiastique & politique du Royaume de France; ce sont les Réglemens faits sous les deux pre-

mières races de nos Rois dans les Assemblées Nationales. Là, les Évêques rédigeoient les articles qu'ils croyoient nécessaires pour la discipline du Clergé, & ils les tiroient, pour la plupart, des anciens Canons; les Seigneurs dressoient les Ordonnances, le Roi les confirmoit par son autorité, & tout le monde s'y soumettoit, jusqu'aux Papes même.

Pour faire des progrès sûrs & utiles dans l'étude de notre ancienne Histoire & de notre Droit public, il est indispensable de lire & méditer encore ces diplômes. C'est dans ces sources qu'il faut chercher les mœurs & les usages de nos ancêtres; c'est en suivant le Droit François dans ses différens âges, qu'il sera possible de connoître l'esprit des différentes Lois, de discerner celles qui méritent le nom de nationales, de certains usages que le besoin des circonstances ou que des intérêts particuliers ont fait prévaloir sur l'utilité générale.

Étienne Baluze, l'un des plus Savans hommes, & peut-être le plus laborieux de son siècle, dont le plus bel éloge est le Catalogue de ses Ouvrages, eut le courage de s'enfoncer dans ce chaos, où le temps avoit dispersé, mutilé nos Lois; il les rassembla, les débrouilla; on vit enfin paroître sa collection précieuse, qui fixa les yeux de l'Europe. L'Édition fut bientôt épuisée. Baluze en préparoit une nouvelle Édition beaucoup

plus ample & plus correcte. A peine étoit-elle finie, que la mort enleva l'Auteur. M. de Chiniac, qui marche avec succès sur les traces de ce Savant, vient de publier une Édition des Capitulaires. Il a pris pour modèle l'exemplaire de Baluze, déposé à la Bibliothèque du Roi, sur lequel l'Auteur avoit fait des corrections de sa main, & il y a ajouté d'autres variantes qui ont paru nécessaires pour éclaircir & châtier le texte : un Catalogue raisonné de tous les Ouvrages de Baluze, avec les nouvelles notes que les derniers Éditeurs du P. Sirmond avoient trouvées parmi ses papiers ; des notes critiques, des citations & des renvois d'une Loi à l'autre, pour en mieux faire connoître l'origine & le sens.

Comme les Ouvrages savans, imprimés jusqu'à ce jour, citent les Capitulaires publiés par Baluze, il étoit essentiel de faciliter les moyens de retrouver aisément ces citations dans la nouvelle Édition ; c'est pourquoi M. de Chiniac a porté l'attention jusqu'à réimprimer les Capitulaires page pour page, tels qu'on les trouve dans l'ancienne Édition, en employant un caractère plus fin, pour ne pas sortir de page lorsque l'abondance de la matière l'a exigé.

M. de Chiniac nous promet encore un supplément en 2 Vol. sous ce titre : *Novus codex veterum legum, diplomatum, chartarumque ad jus publicum Gallicanum Ger-*

manicumque spectantium. Cet important Recueil offrira plusieurs Capitulaires envoyés de différentes Bibliothèques de l'Europe, qui n'ont pas encore été mis au jour, & d'autres déjà publiés, mais dont les variantes sont trop considérables pour qu'on ait pu les insérer dans les deux premiers Volumes; un grand nombre de formules qui avoient échappé aux recherches de M. Baluze; plusieurs de nos anciennes Lois avec des variantes, des dissertations & des notes; des chartes, diplômes, polyptiques; un glossaire pour l'intelligence des termes celtiques, tudesques ou barbares, qui ne se rencontrent que trop souvent dans les monumens du moyen âge, & dont Ducange n'a pas donné l'explication. Tels sont les objets intéressans auxquels M. de Chiniac se propose de consacrer ses veilles. Nous ne doutons point que les Savans ne s'empressent de concourir, par leurs recherches & leurs conseils, à une entreprise aussi digne de la faveur du Gouvernement que de celle du Public.



S P E C T A C L E S.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Vendredi premier Mars, on a représenté, pour la première fois, *Henriette*, Drame en trois Actes & en prose, par Mlle Raucourt.

Le Commandeur Stélem a eu une affaire d'honneur, dans laquelle il a été blessé. Transporté au château d'un vieil Officier Général, père d'Henriette, il a dû, en partie, le rétablissement de sa santé aux soins du vieil Officier & de sa fille. Celle-ci a pris de l'amour pour le Commandeur; & les réflexions qu'elle a faites sur l'état de Stélem, qui ne lui permet point de se marier jamais, n'ont fait qu'augmenter sa passion. Un ordre qui le rappelle au camp, donne au Commandeur l'occasion d'écrire à Henriette, & de lui déclarer sa tendresse. Cette lettre enflamme encore davantage la malheureuse amante, & elle propose à Sophie, son amie, d'engager son père à permettre qu'elle la suive dans sa Terre. Le besoin de cacher son trouble & de s'éloigner des lieux où elle a connu Stélem, est le prétexte dont se sert Henriette pour tromper la confiante Sophie. A peine a-t'elle quitté le château de son père, que, suivie d'un ancien serviteur du vieil Officier, elle marche

droit au camp , & sous un habit d'homme , s'engage , ainsi que son Valet , dans le Régiment même du Commandeur. Les deux nouveaux Soldats sont à l'instant places chacun dans un poste différent. Auprès de celui qu'on a assigné à Henriette , une sœur de Stélem , accourue sur le bruit du danger de son frère , s'entretient avec lui de son amour , le console , & cherche à l'éclairer sur ce qu'il doit espérer ou craindre. Touché des marques d'amitié & d'intérêt que lui donne sa sœur ; Stélem lui témoigne sa reconnoissance avec une effusion d'âme , qui présente aux yeux d'Henriette , placée pour voir & non pas pour entendre , une rivale dans la sœur de son amant. Transportée de jalousie , elle déserte , est arrêtée , mise à la garde du camp & condamnée à la mort. Sur ces entrefaites , le père d'Henriette arrive au camp ; il a su par Sophie que sa fille ne l'a point suivie ; il accuse Stélem de l'avoir enlevée. A ce reproche affreux , Stélem est confondu , il cherche à faire connoître son innocence : la vérité avec laquelle il parle émeut le vieillard sans le convaincre ; enfin on apporte au Commandeur une lettre , qu'il laisse tomber en fuyant avec des cris d'effroi. L'Officier Général la ramasse ; cette lettre est de sa fille , elle avoit chargé un bas-Officier de la remettre à son amant après sa mort. Qu'on juge de la situation du vénérable père ! il croit sa fille morte. A l'instant , son ancien Valet vient le rassurer ; il avoit tout appris ,

il a couru, il est arrivé au moment où les Soldats, choisis pour l'exécution, alloient recevoir le signal; il a enfin arraché sa maîtresse au trépas. Conduite par Stélem, Henriette se présente & se précipite aux genoux de son père. La tendresse parle d'abord, la réflexion vient ensuite, & Henriette se voit repoussée des bras paternels; mais à l'aspect de sa fille en larmes, à la voix de ses remords, aux instances de Stélem & de sa sœur, le vieil Officier se laisse fléchir & pardonne.

Peu de gens ignorent que la célèbre Louise Labbé, plus connue sous le nom de la belle Cordière, suivit un de ses amans au siège de Perpignan, & qu'elle s'y comporta avec un courage très-distingué. Ce fait peut rendre vraisemblable la démarche d'Henriette. On pourra dire que cette dernière se doit, dans l'état où le sort l'a placée, plus de respect que ne s'en devoit la Sapho Lyonnaise; mais les passions sont aveugles, & quand elles sont extrêmes, elles portent, dans quelque ordre de la société qu'on se trouve, à des excès également condamnables. Les faits parlent pour cette vérité. On peut certainement remarquer beaucoup de défauts dans cet Ouvrage, mais nous ne nous ferons pas un plaisir barbare de décourager une femme qui paroît vouloir occuper quelques-uns de ses loisirs dans l'étude de la Littérature. Nous inviterons seulement Mlle Raucourt à traiter des sujets dont le but moral soit plus vrai & plus

utile. Nous nous taisons sur le reste. L'Auteur est femme, & nous ne voulons pas jouer auprès d'elle le rôle de Diomède.

Nous ne devons point oublier de dire que M. Molé a rendu le rôle de Stélem avec une vérité, une chaleur, un intérêt qui font le plus grand honneur à ses talens. Dans la Scène du troisième Acte, entre le Commandeur & le Père d'Henriette, il nous a paru supérieur à lui-même; & ceux qui aiment le talent de ce charmant Comédien, doivent savoir que c'est tout dire en peu de mots.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Mardi, du même mois, M. Granger, Acteur de la Troupe de Bordeaux, a débuté par le rôle de *Dorante* dans la *Coquette Fixée*, &c.

Ce Comédien jouissoit dans la Province d'une grande réputation, & nous n'en sommes pas surpris. A une belle intelligence, à une ame vraie & sensible, à beaucoup de noblesse & de graces, il joint une habitude consommée du Théâtre, & une décence dont nos Spectacles actuels offrent peu de modèles. Son débit est sûr & bien entendu, sa voix est douce & sonore, sa prononciation pure & son articulation nette. Très familier avec le dialogue, il fait donner à ce qu'il dit les nuances convenables au sentiment, à l'idée qu'il doit peindre;

&, ce qui est plus rare encore, il fait varier ses tons en proportion du respect, de la familiarité ou de l'autorité qu'il doit avoir avec les Personnages qui l'entourent. Décent & respectueux avec les femmes, libre & agréable avec ses égaux, il conserve avec les valets ce ton qui distingue un Maître de ses subalternes, & ce ton n'est point insolent. Si toutes ces qualités réunies ne forment pas un bon Comédien, nous avouerons que nous ignorons absolument ce qu'il faut à un Acteur. Mais comme la perfection est décidément impossible, & que le plus beau talent a toujours quelques taches, nous en avons remarqué quelques-unes dans celui de M. Granger. Nous ne nous arrêterons pas à l'effet désagréable que produit d'abord la vue de son œil gauche, & nous n'en parlons que pour dire que cet œil, dans lequel ce Comédien reçut un coup de couteau étant fort jeune, cesse d'être difforme quand M. Granger a parlé. Mais nous l'inviterons à ne pass'arrêter avec affectation sur les articles, les conjonctions & autres monosyllabes qui servent à attacher la diction; à ne pas se balancer si souvent sur ses reins; à ne point se hauffer sur les pointes comme un Danseur qui va battre un entrechat; à réformer l'habitude de tenir le coude gauche très-haut, ou de placer son poing sur sa hanche gauche, en tenant son chapeau renversé; ce qui lui donne quelquefois un maintien affecté & hors du ton de la bonne compa-

gnie. Nous l'engageons sur-tout à ne plus employer, principalement dans les Comédies en vers, l'usage de ces syllabes parasites qu'il place de temps en temps dans le cours de ses phrases, & qui brisent l'harmonie & le nombre de la versification. Nous l'avons écouté avec la plus grande attention, & nous pourrions lui citer cent vers du *Rival favorable* qu'il a ainsi défigurés. Plus nous avons été justes en donnant aux qualités de M. Granger les éloges qu'elles méritent, plus nous avons cru devoir être sévères en parlant de ses défauts, & nous avons employé cette sévérité avec d'autant moins de regret, que nous lui voyons assez de mérite pour le croire capable d'entendre des avis qui tendent au bien. La Comédie Italienne ne pouvoit trouver un talent qui lui fût plus utile dans les circonstances où elle se trouve; & sur quelque Théâtre que M. Granger soit appelé, il est fait pour s'y concilier les suffrages des véritables amis de l'Art Dramatique *.

* Nous apprenons, en corrigeant cette épreuve, que M. Granger vient d'être reçu au nombre des Comédiens Italiens ordinaires du Roi. Nous croyons que le Public ne recevra pas sans plaisir une nouvelle qui lui annonce qu'on s'occupe sérieusement du projet de perfectionner la Comédie Française au Théâtre Italien.

V A R I É T É S.

Avis au Public & aux Souscripteurs de l'Encyclopédie méthodique, ou par ordre de matières.

LE Public n'ayant point paru approuver le projet de l'édition de cette Encyclopédie, dans le format *in-octavo*; & les Souscripteurs actuels, à l'exception d'un très-petit nombre, ayant préféré l'édition *in-quarto*, à trois colonnes, quoique les trois colonnes aient déplu assez généralement, M. Panckoucke, Entrepreneur de cette édition, se trouve obligé, tant pour satisfaire le Public, que par l'impossibilité d'exécuter l'édition *in-octavo*, d'apporter un changement au format de cet Ouvrage, dont il croit devoir prévenir le Public & les Souscripteurs actuels.

Comme rien ne seroit plus choquant à la vue, & plus pénible à la lecture, que deux colonnes d'un petit caractère sur du grand papier, les deux colonnes que desirer le Public ne peuvent avoir lieu que sur un plus petit format; & si le grand nombre des volumes de l'édition *in-octavo* n'avoit probablement été la cause déterminante de la préférence du Public pour l'*in-quarto*, il faut convenir que l'édition à deux colonnes *in-octavo*, sur papier grand raisin, produisoit un bel effet, & que ce format étoit véritablement celui du caractère & du papier; mais puisqu'enfin le Public n'en a pas pensé de même, que l'édition *in-octavo* ne peut avoir lieu, & que le Public desirer généralement une édition *in-quarto*, à deux colonnes, au lieu de trois, nous le prévenons, ainsi que les Souscripteurs, que

nous ne publierons qu'une seule édition in-quarto, à deux colonnes, & sur du papier entièrement semblable à celui qu'on a employé pour l'édition in-folio de la première Encyclopédie de Paris. Le caractère sera le même que celui qu'on a annoncé, & dont les Prospectus sont le modèle, c'est-à-dire, du petit Romain de MM. Fournier.

Ce changement dans le papier & le format, entraîne nécessairement dans le nombre des volumes. Après un calcul rigoureux fait avec les Imprimeurs, on s'est assuré que les quarante-deux volumes in-quarto de Discours, à trois colonnes, sur papier grand raisin, seroient exactement renfermés dans cinquante-trois volumes in-quarto, sur papier carré fin de Limoges, de la première qualité & des meilleures Fabriques.

Nous sentons que ce changement aux conditions rigoureuses de notre souscription, nous donne le droit d'en changer les conditions, comme il donne à chacun des Souscripteurs actuels, celui de renoncer à sa souscription. Nous croyons cependant leur devoir, par égard, de maintenir vis-à-vis d'eux le prix de 672 liv.; mais cette condition n'aura plus lieu vis-à-vis le Public, que jusqu'à la fin d'Avril 1782. Peut-être le Public n'a-t-il pas assez senti que tous les avantages de cette souscription étoient en sa faveur, & qu'on ne lui en avoit jamais proposé de plus grands, puisqu'il est démontré que cette Encyclopédie, quoiqu'augmentée du double de la première, & devant contenir plus de trente mille articles nouveaux, ne coûte réellement que le tiers du prix de la première édition, en y comprenant la Table & les Suppléments.

La souscription de 672 livres, qui ne devoit être fermée qu'au mois de Juillet, le sera donc rigoureusement pour tout le monde au mois d'Avril prochain, les frais énormes de cette entreprise ne

permettant pas de la continuer plus long-temps à ce prix ; & au premier Mai, le prix de cette souscription fera de 751 liv. Savoir, 53 vol. à 11 div. . . 583 liv.
7 vol. de Planches à 24 liv. 168

Total 751 liv.

Cette souscription sera continuée jusqu'au mois d'Avril 1783, afin que le Public ait le temps de juger, par la publication des Livraisons, du mérite & de l'utilité de l'entreprise. A ce terme, elle sera rigoureusement fermée, & le prix en sera alors de 12 livres le volume de Discours, & de 36 livres le volume de Planches, en totalité 888 livres, sans que ce prix puisse être, sous aucun prétexte quelconque, réduit ou diminué, sous toutes les peines de droit : le Public Souscripteur devant, dans tous les temps, se ressentir des avantages de la souscription.

Il paroîtra cette année trois livraisons de deux volumes chacune ; la première, dans le courant de Juillet, sera composée de deux volumes, Littérature & Jurisprudence ; la deuxième, d'Histoire naturelle & d'Arts & Métiers ; la troisième, d'un volume de Planches & de Géographie.

Quelques personnes ont douté de l'exécution de cette entreprise ; elles ont cru, parce que le projet étoit hardi, qu'il étoit téméraire ; elles n'ont pu se persuader, vu le grand nombre d'éditions qu'il y a eu de l'Encyclopédie, que celle-ci pourroit avoir du succès ; elles se sont trompées. L'empressement du Public pour la souscription, a bien justifié nos espérances à cet égard. Et comment le Public, en effet, ne se déclareroit-il pas, si je puis m'exprimer ainsi, le protecteur d'une entreprise, qui, si elle répond au Prospectus, dont il a paru généralement content, deviendra le plus utile de tous les Livres, puisqu'on aura, dans un petit nombre de volumes, & pour un prix très-modique, une Bibliothèque complète de

toutes les connoissances humaines ? Comment aussi l'exécution ne répondroit-elle pas à ce qu'on a avancé , puisque l'Entrepreneur a eu l'avantage de ne traiter qu'avec des hommes de Lettres , connus & distingués , qui tous ont à répondre de la besogne dont ils se sont chargés.

On peut voir actuellement , Hôtel de Thou , rue des Poitevins , le volume presque entier de Planches gravées. Il y a deux volumes sous presse chez MM. Stoupe & Cellot , Imprimeurs ; il y en auroit douze si les Fondateurs de caractères pouvoient y suffire. Il n'y a pas une seule partie du Discours sur laquelle il n'y ait des avances , & celles de l'Entrepreneur pour les frais de cette grande entreprise , sont déjà énormes.

GRAVURES.

LE Sieur Desnos, Ingénieur - Géographe & Libraire, rue S. Jacques, au Globe, vient d'acquérir en cinquante articles la plus belle partie du fonds du sieur Jaillot, Géographe ordinaire du Roi.

Les Cartes les plus exactes des Postes de France, d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, d'Allemagne, chacune 3 liv. Atlas général de l'Europe, trente-six Cartes, 36 liv.

Le superbe Plan de Paris & de ses Environs, détaillé topographiquement, en neuf feuilles, par M. Roussel, dont le mérite est connu, 15 liv. Les Environs de Paris, de trente lieues à la ronde, 4 liv. Grande Carte de Bohême, en vingt-cinq feuilles, par Muller, 120 liv. L'École de Mars, par M. de Vauban, deux feuilles, 4 liv. Les neuf Plans de Paris dans ses différens âges, 9 liv. Les Vues de Versailles, en six feuilles, 4 liv. Le Théâtre de la Terre - Sainte, six feuilles, 4 liv. La Jérusalem, Sainte Cité de Dieu, six feuilles, 4 liv.

Collection coloriée des Coquillages en partie nuds & en partie avec les animaux qu'ils renferment, grand in-folio, papier d'Hollande, premier Cahier. Prix, 18 livres. A Paris, chez M. Buc'hoz, Docteur en Médecine, rue de la Harpe.

Le Desir ingénu, dédié à M. le Prince de Bouillon, Estampe gravée par de Monchy d'après C. Monnet. Prix, 1 livre 10 sols. A Paris, chez de Monchy, Cloître Saint Benoît. Le pendant de cette Estampe est la Récréation des Bacchantes, qu'on trouve à la même adresse & au même prix.

État du Ciel le 22 Octobre 1781, jour de la Naissance de Mgr. le Dauphin, Estampe de dix-sept pouces en tout sens. A Paris, chez Desnos, rue Saint Jacques.

Voyage pittoresque de la Sicile, de Malthe & de Lipari, où l'on traite des Antiquités qui s'y trouvent encore, des principaux phénomènes que la Nature y offre, du costume des Habitans & de quelques usages; par Jean Houel, Peintre du Roi, grand in-folio, n°. premier. Prix, 12 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue du Coq-Saint-Honoré, à côté du Café des Arts.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

LIVRES qu'on trouve à Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardinnet : 1°. *Tomes VII & VIII in-4°. des Mémoires concernant l'Histoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Usages, &c. des Chinois*, par les Missionnaires de Pékin. Prix, 24 livres les deux Volumes reliés. Pour compléter le Volume qui concerne l'Art Militaire

des Chinois, on vend à part un Supplément tiré du huitième Volume de ces Mémoires. Prix, 4 livres broché : 2°. *Tableau des principaux Evénemens de l'Histoire de l'Eglise depuis l'Assemblée des Apôtres, le jour de la Pentecôte, jusqu'à la fin du dix-septième siècle inclusivement*, 4 Vol. in-12. Prix, 12 livres reliés : 3°. *Code de Savoie, ou Loix & Constitutions du Roi de Sardaigne publiées en 1770*, 2 Vol. in-12. Prix, 6 liv. reliés : 4°. *Expériences & Observations sur différentes branches de la Physique, avec une continuation des Expériences sur l'Air* ; Ouvrage traduit de l'Anglois de M. J. Priestley, par M. Gibelin, Docteur en Médecine, 2 Vol. in-12. Prix, 6 liv. reliés : 5°. *Traité des Connoissances nécessaires à un Notaire*, contenant des Principes sûrs pour rédiger avec intelligence toutes sortes d'Actes & de Contrats, avec des Formules dressées sur ces mêmes Principes, 5 Vol. in-12. Prix, 15 liv. reliés. On travaille à la continuation de cet Ouvrage : 6°. *Abrégé de l'Histoire ancienne, en particulier de l'Histoire grecque, suivi d'un Abrégé de la Fable*, à l'usage des Elèves de l'Ecole Militaire, seconde Edition augmentée, Volume in-12. Prix, 2 livres relié.

Histoire générale & particulière de la Grèce, par M. Cousin Despréaux, Tomes V, VI & VII, in-12. A Rouen, chez Leboucher, Libraire ; & à Paris, chez Durand neveu, Libraire, & Morin, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.

Carmina D. Caroli Lebeau, Volume in-8°. A Paris, chez Morin, Imprimeur-Libraire, rue Saint Jacques.

Fables choisies, mises en vers par M. de la Fontaine, 2 Volumes petit format. A Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés.

Essais historiques & politiques sur les Anglo-Américains, par M. Hiliard d'Aubreteuil, Tome premier, première Partie, in-8°. A Paris, chez l'Auteur, rue des Bons-Enfans-Saint-Honoré.

Vie des Pères, des Martyrs & des autres principaux Saints, tirés des Actes originaux les plus authentiques, avec des Notes historiques & critiques; Ouvrage traduit de l'Anglois, in-8°. Tome XII & dernier. L'Ouvrage complet relié 72 liv. A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins.

Histoire ancienne des Hommes, seconde Partie du Tome XIII, in-12 & in-8°. A Paris, chez M. de la Chapelle, rue Basse du Rempart.

N°. 3 de *l'Ami des Enfans*. A Paris, chez Pissot & Barrois, Libraires, quai des Augustins.

Hippocratis aphorismi, ad fidem veterum monumentorum castigati, latine versi, à J. B. Lefebvre, D. M. A Paris, chez Méquignon, Libraire, rue des Cordeliers. Vol. in-12. Prix, 6 liv.

T A B L E

V ERS pour mettre au bas du	<i>L'Anti-Méphitique,</i>	119
<i>Portrait de M. Noverre,</i>	<i>Histoire de Miss-Elise War-</i>	
<i>A celle qui s'y reconnoitra,</i>	<i>wick,</i>	123
<i>L'Innocence, Fable Orientale,</i>	<i>Capitularia Regum Franco-</i>	
99	<i>rum,</i>	128
<i>Réponse aux Réflexions sur</i>	<i>Comédie Françoisse,</i>	132
<i>l'Education,</i>	<i>Comédie Italienne,</i>	135
<i>Enigme & Logogryphe,</i>	<i>Avis sur l'Encyclopédie,</i>	138
<i>L'Hiver, Epître à mes Livres,</i>	<i>Gravures,</i>	141
111	<i>Annonces Littéraires,</i>	142

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le Samedi 16 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 15 Mars 1782. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 15 Janvier.

IL y a eu ces jours derniers une rixe très-vive entre deux Compagnies de Janissaires, qui en sont venus aux mains, & qu'on a eu beaucoup de peine à séparer. Le Toposchy Baschi a été forcé de punir sévèrement quelques-uns des plus mutins pour faire rentrer les autres dans le devoir.

L'activité continue dans nos chantiers; le Capitan Bacha s'y rend souvent lui-même pour voir les travaux & les encourager. Nous aurons au printems prochain un assez grand nombre de vaisseaux & de galères en état de tenir la mer.

Il arrive fréquemment de la mer Noire des bâtimens Russes armés, qui n'éprouvent plus de la part des Ottomans les difficultés qui se sont élevées lorsque les premiers ont paru. On remarque dans le Divan un esprit de modération & de conciliation,

16 Mars 1782.

c

qui prouve que les anciens différens sont terminés , & que l'intention de la Porte est d'éviter tout ce qui pourroit en faire naître de nouveaux. Cette conduite , tant qu'elle se soutiendra , ne laissera aucun fondement aux bruits qui s'étoient répandus qu'il se formoit des orages qui menaçoient cet Empire.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE , le 16 Février.

LE Comte Henri-Charles de Schimmelmann , Baron de Lindenbourg , Abrenbourg , &c. Chevalier des Ordres de l'Eléphant & de l'Union Parfaite , Conseiller Privé du Roi , Grand Trésorier de S. M. , Intendant Général du Commerce du Royaume , est mort ici cette nuit âgé de 59 ans. Sa maladie qui a duré près de 15 jours , s'est annoncée d'une manière très-grave dès le commencement , & depuis ce tems les actions de la Compagnie de la Baltique sont tombées de 170 à 150 rixdahlers. Cette baisse rapide annonce combien on est persuadé ici que les succès de cette Compagnie dépendoient de la protection & de l'intelligence d'un Ministre aussi éclairé.

Depuis 8 jours le froid est devenu très-vif ; la mer est prise autour de cette Isle , & la glace est assez forte pour que les Postes l'aient passée aujourd'hui ; cela n'étoit pas arrivé depuis 1776.

S U È D E.

De STOCKHOLM , le 16 Février.

LA troupe fanatique dont on a parlé n'est pas encore dissipée ; mais graces aux soins de la Police , ses assemblées n'ont produit aucun effet funeste au repos public ; elle les surveille avec trop de soin pour laisser des inquiétudes. Le grand projet de ces Sectaires est de réformer la Religion ; mais ils n'ont rien imaginé de neuf ; en retranchant les dogmes les plus essentiels , ils les remplacent par des maximes mystiques tirées de Bohm & d'autres Ecrivains de cette espèce. Ils prennent le nom de Frères bien intentionnés ; & selon l'usage de tous les prétendus illuminés , ils damnent charitablement tous ceux qui n'adoptent ni leurs sentimens ni leurs opinions.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 20 Février.

LE Couronnement de l'Empereur , en qualité de Roi de Bohême , se fera , dit-on , à Prague dans le mois d'Août & de Septembre prochain ; le Comte & la Comtesse du Nord y arriveront vers ce tems , ainsi que la Sérénissime famille de Wurtemberg.

Le Cardinal Bathiany s'est arrêté ici quelques jours pour présenter à S. M. des observations du Clergé Catholique de Hongrie ,

contre l'Edit de Tolérance , & S. E. repartira lundi prochain. Les Etats protestans du même Royaume ont aussi fait présenter à S. M. I. leurs actions de grâces , qui ont été reçues très - favorablement. Mais la disette des Pasteurs protestans est actuellement fort grande pour faire le Service divin dans les nouvelles Eglises & Chapelles en Hongrie , en Bohême , en Moravie & en Autriche ; elle doit se faire sentir encore long-tems , puisqu'il n'est pas permis d'y admettre des Ministres étrangers.

Toutes les Religieuses Professes des Couvents supprimés ont désiré de se retirer dans d'autres Monasteres , plutôt que dans le monde ; quelques - unes ont préféré les Maisons de la Visitation & de Sainte-Elisabeth , & celles - ci ont obtenu en conséquence une pension de 200 florins.

Il paroît un nouvel Edit de l'Empereur , contenant 6 articles , & dont l'objet est d'encourager l'exploitation des mines qui sont en grand nombre dans les Etats héréditaires & dont plusieurs ont été négligées & abandonnées pendant plusieurs années.

» L'Empereur , écrit-on de Léopold , ville de la Pologne-Autrichienne , pour faire revivre l'Agriculture presque anéantie dans cette Province , avant qu'elle eût le bonheur de passer sous sa domination , vient d'exempter de toutes tailles & corvées pendant dix ans consécutifs , quiconque s'y rendra pour s'y fixer , y travailler ou faire travailler à la terre. Il sera alloué à chacun un terrain de 600 toises carrées ; le propriétaire aura la liberté de faire couper

dans les forêts Impériales tous les bois de charpente dont il aura besoin pour la construction de sa maison, de ses étables, de ses granges, &c. il recevra en outre du Trésor de S. M. I. une somme de 100 florins Polonois, qui équivalent à 50 écus d'Empire, pour l'aider à se pourvoir des instrumens nécessaires aux travaux de la campagne «.

De HAMBOURG, le 24 Février.

LES spéculations hostiles continuent d'occuper une place considérable dans nos papiers publics; ils les fondent sur la fréquence des couriers qui vont & viennent successivement de Vienne à Pétersbourg, & de quelques-uns qui depuis peu prennent aussi la route de Berlin. Cependant ces grandes levées de troupes, dont on a d'abord parlé, se réduisent à celles qui sont nécessaires pour compléter les régimens; & c'est une attention qui chez toutes les Puissances militaires se renouvelle tous les ans. On dit que l'Empereur occupé de l'extension & de la protection du commerce de ses sujets, fait demander à la Porte qu'on ne gêne point leur navigation sur le Danube & dans la Mer Noire; il a été un tems où cette demande eût sans doute souffert des difficultés de la part des Ottomans, mais les circonstances actuelles leur imposent peut-être la nécessité de céder, & on remarque dans leurs Conseils actuels beaucoup plus de modération que par le passé; il est vraisemblable qu'elle y

prévaudra du moins jusqu'à ce que les circonstances changent ; & cela seul suffit pour détruire tous les bruits qu'on s'est empressé de répandre , ou pour en reculer du moins l'effet pour long-tems.

» Les 5 dernières Compagnies du 16e. régiment d'Infanterie Hanovrienne , qui a été levé dans l'Electorat pour le service Britannique , écrit-on de Stade , sont arrivés ici de Hamelen le 15 de ce mois. La partie du 15e. régiment qui étoit restée en arrière avec le bâtiment de transport *la Polly* , & qui ensuite avoit été mise en quartier de cantonnement ici , avoit déjà repris la route de Rittzebutel , si la gelée qui est survenue , n'y eût mis obstacle. Deux des soldats qu'on a regardés comme les chefs de la révolte des recrues Hessoises , renfermées dans le château de Ziegenhayn , avoient été condamnés à mort ; mais on leur a fait grâce de la vie , & on a commué leur peine en celle d'une prison perpétuelle «.

Tous les régimens d'infanterie de la Bavière vont être portés de 600 hommes à 1000 , & la cavalerie sera augmentée de 600 Hulans , ce qui fera sur l'armée Bavaoise une augmentation de 4000 Officiers ou soldats ; cette armée sera par conséquent de 12 à 1500 hommes.

» Le bruit se répand , lit-on dans quelques-uns de nos Papiers , que des Commissaires Impériaux ayant fixé un jour pour faire descente dans certain Couvent du Tirol , le Supérieur & tous les Religieux s'en sont enfuis en Suisse , avec tout leur or & argent monnoyés , leur argenterie d'Eglise , & nombre de billets de différentes banques payables au porteur ; mais ce fait paroît bien vague & bien peu circonstancié pour avoir quelque fondement. — A Mauersbach , dans la Basse-Autriche , il n'y a plus de Char-

treux; le Prieur, qui étoit vieux & infirme, s'est retiré dans une maison de vieilles gens avec 2 florins d'Empire par jour. Les autres Religieux à chacun desquels on a alloué 280 kreutzers par semaine, ont été où ils ont voulu dans toute l'étendue du Cercle. On a trouvé, dit-on, dans leurs Celliers, 30,000 sceaux de vin «.

Le voyage du Pape à Vienne n'est pas encore décidé; on croit que s'il y a des négociations à faire, elles se traiteront par les voies ordinaires, plutôt que de vive voix, comme S. S. paroïsoit d'abord le desirer. On prétend qu'il ne se tiendra pas de consistoire d'ici à quelque tems. Il y a deux Evêchés vacans dans les Etats héréditaires de la Maison d'Autriche, & il ne semble pas que dans les circonstances présentes, que la préconisation des Prélats qui ont été nommés, ait lieu de si-tôt; il se pourroit que le retard d'un Consistoire, nécessaire pour cet effet, ne fasse aussi différer la préconisation des Eglises vacantes en d'autres endroits.

» L'affaire du Baron de Gorne qui avoit autrefois la Surintendance du Commerce maritime & du Sel en Prusse, écrit-on de Berlin, devient tous les jours plus grave. Le Roi avoit dans ce Commerce un capital de 400,000 daalders. Les intérêts en étoient payés exactement, ainsi que ceux des Actionnaires. Mais les Livres n'étoient ouverts à personne. Un jour S. M. apprit de Hollande, que le crédit de la Compagnie ne se soutenoit pas. Elle en demanda la raison au Baron, qui répondit que contre son attente, il étoit venu plus d'assignations qu'il n'avoit pu en payer; mais qu'avec 300,000 daalders, il feroit face à tout. Cette somme lui fut comptée du Trésor royal; elle ne releva pas le crédit de la

Compagnie, parce que le *deficit* étoit bien plus considérable. Alors, le Roi ordonna d'examiner les registres du Baron, & ils mirent l'état de la Compagnie à découvert. — Sa disgrâce vient d'occasionner la chute de M. de Duremberg, l'un des Ministres d'Etat du Roi. Il devoit une somme considérable au Baron; mais ne pouvant y satisfaire, il a été forcé de se déclarer insolvable & d'offrir 10 pour 100 à ses créanciers; ce qu'il y a de plus désagréable pour lui, c'est qu'il sera obligé de se démettre de la charge de Président de la Cour de Justice dont il étoit revêtu «.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 9 Février.

LE paquebot Anglois, le *Fort St-Philippe*, arrivé ici de Gibraltar en 14 jours, n'a rapporté aucune nouvelle de cette Place; il nous a seulement appris que ce n'est qu'à sa grande vitesse qu'il doit le bonheur d'avoir échappé, non sans peine, à 2 frégates Françoises qui l'ont chassé quelque tems.

On apprend que sur les plages Romaines & près du Cap d'Ancio, voisin de la partie Méridionale de l'embouchure du Tybre, il a péri une barque Algérienne de 40 canons & de 500 hommes d'équipage, dont 80 au plus se sont sauvés. Le reste a été noyé, y compris le Rais, qui, de Juif, s'étoit fait Mahométan.

» On apprend, écrit-on de Naples, que la mésintelligence qui a subsisté depuis quelque tems entre cette Cour & le Saint-Siège, est sur le point d'être ter-

minée de la manière suivante. 1°. Le second fils de L. M. des Deux-Siciles, obtiendra le Chapeau de Cardinal avec un revenu annuel de 60,000 écus Romains, assigné sur les biens Ecclésiastiques. 2°. Il sera permis pendant les premières dix années suivantes, de grever les biens Ecclésiastiques situés dans toute l'étendue du Royaume, d'un impôt de 5 pour 100. 3°. Enfin, dix des meilleurs Evêchés resteront à la nomination du Roi. — Le Conseiller Pallante, ajoutant ces Lettres, occupé depuis 5 ans du procès des Francs-Maçons de cette Ville & des autres du Royaume des Deux-Siciles, ayant enfin communiqué au Roi le résultat de son travail, S. M. en a écrit au Président de la Cour de Justice le 28 du mois dernier. Elle lui ordonne de prononcer de sa part une Sentence irrévocable contre la Franche-Maçonnerie, comme ennemie de l'Eglise & de l'Etat. Cette Sentence paroîtra au moins bien sévère dans le reste de l'Europe.

La ville de Trieste étant un port franc où beaucoup de Luthériens opulents sont établis, l'Empereur qui desiré les y retenir pour l'avantage du commerce, leur a permis de bâtir dans tel lieu de la Ville qu'ils voudront à leur choix, un temple avec des cloches, des orgues & un portail qui annonce l'entrée d'un temple.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 2 Mars.

Nous n'avons dans ce moment aucunes nouvelles de l'Amérique Septentrionale & des Isles; des deux côtés nous en attendons avec impatience, quoique la saison ait dû

réduire toutes les armées à l'inaction sur le Continent ; nous ne cessons d'être dans l'inquiétude sur quelques-uns des points menacés ; il faut que l'hiver n'ait pas ralenti l'activité des Américains du côté de Charles-Town , puisque le Général Clinton fit encore partir de New-Yorck , au mois de Décembre dernier , deux régimens pour renforcer l'armée du Général Leslie, qui étoit toujours ressermée par les Généraux Gréen & Wayne.

Dans le Nord on est plus tranquille. L'armée de Washington est en quartier d'hiver , & les François n'ont pas quitté la Virginie. Les Généraux se proposoient de passer toute cette saison à Philadelphie , & on suppose avec assez de vraisemblance qu'ils s'occupent à concerter le plan de leurs opérations pour la campagne prochaine qui pourroit bien s'ouvrir par le siège de New-Yorck. On prétend que dans cette idée le Général Clinton a offert de conserver provisionnellement son commandement ; mais comme l'ordre de son rappel lui a été déjà expédié , il est douteux qu'on accepte son offre. S'il revient avant que Sir Guy Carleton soit arrivé , le Major-Général Robertson , Gouverneur de New-Yorck , prendra par *interim* le commandement de l'armée ; c'est le plus ancien Officier-Général que nous ayons dans cette Ville ; il est âgé de 80 ans ; & on ne doit pas attendre qu'il se passe beaucoup de choses dans ces contrées avant l'arrivée du successeur de Clinton. Tout ce

que nous apprenons de cette partie du théâtre de la guerre se réduit à la lettre suivante du 12 Janvier.

Le vaisseau de S. M. l'*Amphion*, Capitaine John Bazely, envoya ici le 10 de ce mois, le *Bonetta*, sloop de guerre commandé par M. de Barras, neveu du Comte de Barras. Ce sloop fut pris par l'escadre Française lors de la réduction de York-Town en Virginie au mois d'Octobre dernier. Il fut envoyé en ce port comme parlementaire ; il retourna ensuite à la Chesapeak, & fut livré aux François conformément aux articles de capitulation arrêtés par le Lieutenant - Général Cornwallis & le Comte de Grasse. Le *Bonetta* mit à la voile des caps de Virginie le premier Janvier, elle avoit à bord, outre son équipage, 110 soldats & matelots François qui étoient restés dans les hopitaux de York-Town, lorsque l'escadre du Comte de Grasse appareilla pour les Indes Occidentales. Le sloop alloit à la Martinique pour remettre ces soldats & matelots à leurs régimens & vaisseaux respectifs ; mais il fut pris le 3 Janvier à la hauteur du Cap de Hatteras.

Un Courier de Falmouth vient d'annoncer l'arrivée dans ce port d'un paquebot parti de New-Yorck le 28 Janvier ; à cette époque tous les vaisseaux de guerre qui étoient aux ordres de Digby s'étoient rendus aux Isles, & l'Amiral montoit une simple frégate dans cette rade. Les vaisseaux qu'il a envoyés sont le *Bedford* de 74, le *Prince William*, le *Prudent* & le *Lion* de 64. Les avis sont partagés sur la destination de ces vaisseaux ; plusieurs personnes croient qu'ils vont à la Barbade & d'autres à la Jamaïque ; dans l'un & l'autre cas, ils courent les plus

grands dangers. La première Isle est bloquée par le Comte de Grasse, qui tient en échec tout ce que nous avons de forces dans ces mers sous l'Amiral Hood, tandis que plusieurs autres vaisseaux François réunis à ceux des Espagnols bloquent le passage du Vent; ces nouvelles qu'a apportées un vaisseau Danois arrivé de l'Isle de Sainte-Croix à Douvres, ajoutent que plusieurs vaisseaux de ligne François accompagnés de frégates & de bâtimens de transports avoient été détachés pour une expédition secrète. On a soupçonné qu'elle avoit pour but Saint-Christophe, que le Marquis de Bouillé menace depuis long-tems d'envahir; mais il se pourroit que cet Officier n'eût cherché qu'à nous donner le change, & que pendant qu'il nous fait porter notre attention sur un point, il ne tombât en effet sur quelque autre bien plus important.

On continue d'équiper avec beaucoup d'activité les flottes que nous devons expédier encore. Le convoi que nous destinons pour les isles, fera prêt le 15 de ce mois, & mettra alors à la voile au premier vent favorable. Celui des Dunes pourra partir le 20.

On a apperçu des Sorlingues, le 14 Février, le Commodore Bickerston, montant le *Gibraltar*, & ayant avec lui le *Cumberland*, la *Défense*, le *Sceptre*, l'*Afrique*, l'*Inflexible*, & la frégate la *Junon*, deux transports armés & 17 bâtimens destinés pour

l'Inde. Il est très-possible que l'escadre de Brest , qui a mis en mer le 8 du même mois rencontre cette flotte , & nous attendons avec inquiétude des nouvelles qui , nous l'espérons , nous rassureront cependant.

Le Bureau de la marine a frété pour le compte du Gouvernement , des bâtimens dont le port réuni forme 4000 tonneaux. Ces bâtimens sont à Deptford , & prêts à mettre en mer. Ils vont en Allemagne prendre à bord les troupes qui doivent s'embarquer pour l'Amérique ; ils ont ordre de s'approvisionner immédiatement à Deptford , des vivres nécessaires pour leur traversée.

L'équipement de toutes ces flottes a occasionné une presse si excessive , qu'on a été obligé de désarmer plusieurs corsaires , faute de matelots pour les manœuvrer. Comme nous avons encore des escadres à équiper , & que les hommes manquent , on enrôle tous ceux qu'on peut trouver dans les îles de Jersey , Guernesey , Alderney , Sank & Man.

» La frégate le *Kite* , lit-on dans nos papiers , a amené à Plymouth un bâtiment François qu'elle a trouvé devant les Sorlingues , & que son équipage avoit abandonné. On présume qu'il vient du Cap François. Sa cargaison consistoit en sucre , café , &c. dont on avoit jetté une grande partie à la mer ; il faisoit deux pieds d'eau , & c'est avec beaucoup de peine que nos matelots sont parvenus à le sauver au moyen des pompes. — La frégate la *Danaé* , a ordre d'appareiller sur-le-champ de Portsmouth , pour aller à la recherche de l'*Aigle* , corsaire François , qui a forcé le sloop

l'Ariel, & une des prises du Commodore Johnstone de relâcher à Mounts-Bay, pour échapper à sa poursuite. On présume que ce corsaire est actuellement en croisière sur nos côtes ; mais comme la *Danaé* est la plus fine voilière de la Marine Royale, il y a tout lieu de croire qu'elle atteindra l'ennemi ; il n'est pas tout-à-fait aussi sûr qu'elle parvienne à s'en emparer ; l'*Aigle* monte 40 canons, elle a pour Commandant le brave d'Albarade, qu'on a vu résister à trois de nos cutters, en couler un à fond, maltraiter les deux autres, & ne tomber entre leurs mains qu'après avoir reçu un coup qui le priva de sentiment & de connoissance pendant plusieurs heures «.

L'Amirauté a reçu avis que la frégate la *Diane*, sur laquelle le Commodore Johnstone a arboré son pavillon, a rencontré dans sa route à Lisbonne, un vaisseau François, venant de l'Inde, qu'elle a pris & conduit dans le Tage. On n'a aucunes nouvelles de ses prises Hollandoises, & comme elles étoient en très-mauvais état lorsqu'elles se sont séparées de lui, on craint qu'elles n'aient péri. Dans ce cas, le Commodore auroit perdu la plupart des richesses que lui avoit valu son expédition ; elles seroient considérables, si, comme on le dit, un bâtiment arrivé récemment, abordé par Johnstone, en a réellement appris qu'il s'étoit emparé de nouveau de 4 vaisseaux de la Compagnie Hollandoise des Indes, sur leur retour, & qu'à bord d'un de ces bâtimens, qui venoit de Borneo, il y eût plusieurs boîtes remplies de diamans.

La frégate Angloise la *Diane*, de 32 canons, lit-on dans une lettre de Lisbonne, est entrée aujour-

d'hui dans le Tage : elle avoit à bord le Commodore Johnstone, qui, après avoir quitté le vaisseau le *Romney* & le reste de son convoi avec ses cinq prises Hollandoises à peu de distance des côtes d'Angleterre, est venu pour épouser la demoiselle Charlotte Dea, fille d'un Négociant Anglois établi ici, à laquelle il avoit fait l'amour pendant qu'il commandoit la petite escadre stationnée sur nos côtes, ou plutôt pendant que le Capitaine Roddam Home, pour lui laisser le loisir d'achever sa conquête amoureuse, croisoit en son nom & faisoit de belles captures, notamment de la belle frégate les *Etats d'Artois*. La *Diane*, partie de Sainte-Hélène avec le convoi, a eu un trajet de trois mois. Après la cérémonie du mariage, elle conduira le Commodore avec sa nouvelle épouse en Angleterre. Il profitera apparemment de son séjour ici, pour inspirer à notre Cour une opinion favorable relativement à sa conduite dans l'action contre le Commandeur de Siffren au Port-Praya.

Les séances de la Chambre des Communes du 25 & du 27 de ce mois, ont offert une nouveauté intéressante, à laquelle la Nation n'étoit point accoutumée. Le Général Conway avoit fait, dans la première, une motion pour une trêve ou une paix avec l'Amérique; &, au grand étonnement du parti de la Cour, & sans doute aussi de celui de l'Opposition, elle ne fut rejetée que d'une seule voix, 293 contre 294. Cette égalité, qui étoit neuve, encouragea le Général Conway, qui promit de renouveler sa motion, & qui se présenta pour cet effet le 27 à la Chambre, qui étoit composée de 449 Membres.

« Après avoir démontré, dit-il, combien notre situation est alarmante, je pourrois avoir de la répugnance à consulter une seconde fois la Chambre sur une motion qui, quoiqu'un peu différente par la forme, est précisément la même que celle que j'ai soumise, à sa considération, il y a deux jours, & qui n'a point eu de succès : mais lorsque j'envisage que cette motion n'a été rejetée que par la majorité d'une voix, & que beaucoup de ceux qui pensoient comme moi sur la question, n'ont différé de mon opinion que sur la forme de ma proposition, je crois ne pouvoir me dispenser de remettre cette affaire sur le tapis, & de la présenter de manière à trancher toutes les difficultés. En feuilletant les registres du Parlement, je trouve un nombre infini d'exemples du droit constitutionnel, contesté à la Chambre, de donner des avis au Souverain. Depuis Edouard III jusqu'au moment présent, à peine trouve-t-on un règne qui ne nous offre des preuves de la solidité du principe sur lequel j'ai appuyé dernièrement & j'appuie encore aujourd'hui ma proposition. Edouard III, dont je viens de parler, consultoit son Parlement, tant par lui-même, que par ses Ministres. Le même usage a été suivi sous les règnes de Richard II, d'Henri IV, d'Henri VII, de Jacques II, de Guillaume & de Marie, de la Reine Anne ; & la plupart de ceux qui m'entendent, doivent très-bien se souvenir d'avoir vu cet usage en vigueur. En effet, il est si bien établi, qu'il y auroit de l'absurdité à imputer l'objection qui m'a été faite en cette occasion, à l'ignorance manifeste de mes adversaires, & encore moins à l'espérance qu'ils auroient eue de me confondre par la hardiesse de leur assertion. Je renouvelle donc ma motion dans les termes suivans :

« Que la continuation d'une guerre offensive en
 « Amérique, dans le dessein de ramener par la
 « force les Colonies révoltées à leur devoir, affoi-

« blira les efforts de la Grande-Bretagne contre ses
 « ennemis d'Europe ; que la continuation de cette
 « guerre tend malheureusement , dans les circon-
 « stances présentes , à augmenter l'inimitié natu-
 « relle , tant de la Grande-Bretagne que de l'Amé-
 « rique ; & que cette guerre , en empêchant une
 « heureuse réconciliation avec l'Amérique , s'op-
 « pose au desir sincère de rétablir les douceurs de
 « la tranquillité publique , manifestée gracieusement
 « par S. M. ». — Le Chevalier Horace Mann
 vota pour la motion , parce qu'elle lui parut abso-
 lument nécessaire. Si je desire , dit-il , qu'on change
 la manière de faire la guerre , ce n'est pas pour le
 soulagement des Américains. J'espère au contraire
 que ce changement de système leur nuira beaucoup
 plus que tout ce qu'on a fait jusqu'ici , & qu'il
 nous fournira les moyens de les frapper dans la
 partie la plus sensible. En retirant nos forces dis-
 persées aujourd'hui en Amérique , & en les employant
 sur la mer , nous intercepterons les secours que la
 France envoie continuellement en Amérique. Ainsi
 détruisons le soutien de la rebellion , & la rebellion
 tombera d'elle-même. — Le Lord North parla ainsi :
 Je crois , comme l'a dit M. Wellbore Ellis , que
 la guerre Américaine est tout-à-fait Française , &
 je suis persuadé qu'aussi-tôt que nous aurons accordé
 aux Américains une paix ou une trêve (on l'appel-
 lera comme on voudra) , les François voudront y
 être compris , alléguant qu'ils sont d'aussi bons amis
 que l'Angleterre. On me reproche , ainsi qu'aux
 Ministres du Roi , de manquer de bonne foi , je
 déclare que si je croyois qu'on n'eût point de con-
 fiance en moi , je jugerois qu'il seroit de mon de-
 voir d'aller trouver mon Souverain , & de lui dire
 que je le sers fidèlement , mais inefficacement ; que
 je suis laborieux , mais inutile , & que je lui remers
 les Sceaux de ma place , pour que S. M. en di'pose
 en faveur de quelqu'un qui ait plus de capacité que

moi, quoiqu'il seroit difficile d'en trouver qui eût de meilleures intentions. Mon opinion est, que la proposition actuelle ne peut pas nous faire acquiescer la paix, & c'est par cette raison que je m'y oppose. — Le Procureur Général parla après le Lord North, & insista sur l'inconvénient qui résulteroit pour le Gouvernement, si la motion passoit telle qu'elle étoit présentée actuellement, & dans les circonstances où se trouvoit la nation. Il recommanda de passer un bill avec toute la célérité permise par les formes du Parlement, pour autoriser S. M. à faire une trêve avec l'Amérique; & afin de donner du tems, il desira que le débat actuel pût être ajourné à quinzaine; & pour renforcer sa proposition, il conclut en proposant la question d'ajournement sur la motion principale. — M. Fox s'appliqua principalement à infirmer les argumens du Lord North. Il insista avec force sur la propriété de la motion faite par le Général Conway. Il fit observer les misérables stratagèmes dont les Ministres étoient obligés de se servir pour gagner, dans les derniers momens peut-être de leur existence politique, une semaine ou un jour de répit. — M. Hill condamna le système des Ministres d'une manière très-plaisante & très-satyrique. On peut les appeler tous, dit-il, des Dom Quichottes. La guerre de l'Amérique est leur Dulcinée de Toboso. M. Ellis est Rossinante. Il sera sans doute élevé dans peu à la même dignité que son prédécesseur, & peut-être se servira-t-on d'une épée trouvée dans les plaines de Minden, pour le créer Chevalier. — Le Général Conway réfuta victorieusement toutes les objections formées contre sa motion. Je regarde, dit-il, le faux-fuyant proposé par le Procureur-Général, comme la dernière tentative suggérée par le désespoir d'un Ministère chancelant, & comme l'heureux avant-coureur de son prompt anéantissement. — A une heure & demie, la motion d'ajourne-

ment ayant été mise aux suffrages, il y eut 234 voix pour la négative, & 215 pour l'affirmative. Majorité contre les Ministres, 19.

Le parti de l'Opposition remporta ainsi un premier triomphe sur celui du Ministère. La nouvelle en fut bientôt portée dans la galerie, & reçue avec de grandes acclamations. Le Général Conway se hâta de faire une seconde motion, pour présenter au Roi une adresse, contenant la résolution énoncée dans la première motion, & cela passa sur-le-champ sans aller aux voix.

Cette adresse fut rédigée sur-le-champ, & après les formalités ordinaires pour prendre le bon plaisir du Roi sur le jour & l'heure où il voudroit recevoir cette adresse, elle lui fut présentée hier par M. Fox & le Général Conway; une foule immense s'étoit assemblée sur le chemin du palais St-James, & fit retentir l'air de ses acclamations. Le Roi y fit la réponse suivante :

« Je serai toujours attentif aux vœux de mon Parlement; & la paix étant mon désir le plus sincère, je prendrai pour l'établir les mesures qui me paroîtront les plus conformes à la dignité de ma Couronne, & les plus propres à remplir l'objet désiré, en même tems qu'elles me mettront en état de diriger les forces de la Nation contre ses ennemis d'Europe ».

Cette grande affaire terminée, nous passerons à celle du Budget présentée par le Lord North à la Chambre des Communes le 25 Février.

La Chambre s'étant assemblée en Comité de Sub-

fides pour les besoins nécessaires de la présente année, le Lord North se leva & parla ainsi :

Subsides. — Les besoins de l'Etat ont exigé cette année 100,000 Matelots, ce qui fait que l'extraordinaire de la Marine a monté à 409,766 l. 12 s. 9 d., & les Etats de construction & de réparation à 953,319 liv. Le montant de la dette votée pour la Marine est de 6,563,285 liv. 12 s. 9 den. ce qui en ajoutant la dette de la Marine de 1,500,000 liv. fait monter toute la dette de la Marine de la présente année à 8,063,285 liv. 12 s. 9 den.; l'augmentation du total de cette année provient de ce qu'on a contracté l'année dernière avec la banque pour 2,500,000 liv., dont un million devoit être payé en Février 1781 & un autre million en 1782, de sorte qu'il s'agit d'appliquer les 500,000 restant cette année à l'usage de la Marine; ainsi toute la dépense de la Marine se monte :

Pour l'année 1782, à.... 8,563,285 l. 12 s. 9 d.

Et pour 1781, à 8,436,277 s. 8

C'est donc une somme de..... 127,008 7 1

qu'il faudra de plus cette année pour le service de la Marine que l'année dernière. Lorsque je considère combien d'ennemis nous avons à combattre & tous les préparatifs que nous sommes obligés de faire, une si petite différence entre la dépense de cette année & celle de l'année dernière me paroît bien peu de chose. La somme à lever cette année pour le service de la Marine est, comme je l'ai dit, de 8,063,285 liv. 12 s. 9 den.; mais la somme qu'il faut y appliquer est de 8,563,285 liv. 12 s. 9 den. — Relativement aux états de l'Armée, nous avons déjà voté 4,208,097 liv. 2 s. 5 d., & il reste à voter 3,516,214 liv. 5 s. 8 $\frac{1}{4}$ den. Il reste encore à voter plusieurs autres articles que j'articulerai au Comité, s'il le juge à propos; sinon je les lui énoncerai en gros. Les voici, & ils montent, dit-on, aux sommes suivantes.

Addition à la Milice.....	11,079 liv. 16 s. 3 d.
Demi-paye.	77,516 liv. 9 s. 2 d.
Pensions.	514 liv. 8 s. 4 d.
Pensions des Externes de	
l'Hôpital de Chelsea . . .	92,681 liv. 17 s. 1 d.
Extraordinaire.	3,573,981 l. 14 s. 4 $\frac{1}{4}$
Total	3,573,214 l. 5 s. 8 $\frac{1}{4}$

Laquelle somme, si elle est accordée, fera monter les états de l'Armée de cette année à 7,724,311 l. 8 s. 22 $\frac{1}{4}$ d.
ce qui ne fait que peu de chose de moins que l'année dernière, car la dépense de 1781 a monté à . . . 7,815,540 l. 11 s. 9 d.
& celle de cette année-ci monte à 7,724,311 l. 8 s. 2 d. $\frac{1}{4}$
la différence est de . . . 91,229 l. 3 s. 6 d. $\frac{1}{4}$

C'est une bien petite somme, mais il est de mon devoir de rendre un compte exact de tout. — Les états de l'Artillerie montent à 1,612,889 liv. 19 s. 5 d., indépendamment de la grande somme donnée pour le marché du salpêtre dont je ferai mention quand je viendrai aux articles sous le chapitre des déficit. A l'égard des billets de l'Echiquier, il paroît, à l'inspection des compres, qu'il y a déjà de voté en trois votes.... 3,920,000 liv., & qu'on a intention d'y ajouter 480,000 l., laquelle somme feroit 4,400,000 liv., sous le chapitre des billets de l'Echiquier. — Les articles des déficit sont les suivans :

Fonds — 1758	65,149 l. 8 s. 0 d. $\frac{1}{2}$
1778	183,380 3 8
1779	72,806 9 0
1780	153,193 8 11
Total	474,529 9 7 $\frac{1}{2}$

Déficit du monnoyage,	8,113	16	11 $\frac{1}{2}$
Terres & drèche,	400,000	»	»

Total général 882,643 6 7

J'accorde beaucoup plus cette année au déficit des terres & de la drèche, parce que ces deux articles rendent beaucoup moins qu'on ne l'avoit présumé dans l'origine — A l'égard des octrois du Parlement, il y a 5000 liv. pour la Compagnie du Levant; 1,00 liv. pour la Compagnie d'Afrique; 5000 liv. pour les ponts & chaussées en Ecosse; 10,000 liv. à la ville de Londres, pour la reconstruction de la prison de Newgate; 68,439 l. 16 sols pour les Américains lésés. Ce dernier article est plus fort qu'il ne l'a été l'année dernière, car il ne s'est monté qu'à 57 912 liv. 10 sols. Voici la raison de cette augmentation. Un très-grand nombre d'Américains lésés ont eu ordre de retourner chez eux, & je puis dire qu'ils ont obéi bien volontiers. On a toujours eu pour coutume de leur donner la paie d'une année avec un quartier d'avance pour la dépense de leur passage, ce qui a occasionné une dépense de 10,000 liv. de plus cette année que l'année dernière. Par conséquent voici pour l'année prochaine une économie de 10,000 liv. & si ces Américains restent en Amérique, c'est une pareille somme qui sera économisée chaque année; mais si au contraire ils sont obligés de revenir, il faudra nécessairement leur payer la même pension. — Je demande pardon à la Chambre d'avoir omis la dépense relative aux criminels de W^orich qui, d'après le rapport de M. Duncan Campbell, se monte à 14,719 l. 4 sols. A l'égard du bâtiment du Palais de Somerset, pour lequel le Parlement paroît être dans l'intention de donner annuellement 25,000 liv. c'est une affaire terminée, ainsi que celle du marché pour le salpêtre avec M. Tounson. Mais supposé que M. Tounson ne fournisse pas le salpêtre, il faudra passer un autre

marché, & je le mets à 50,000 liv., ce qui fera pour tout le montant des articles divers à voter, une somme de 209,788 liv. 15 sols $\frac{1}{4}$ den. qui, ajoutée à celle de 3000 liv. déjà votée, produiront précisément une somme de 217,788 l. 15 s. $\frac{1}{2}$ d. pour le chapitre des articles divers : ainsi les subsides pour l'année présente sont comme il suit :

Marine, . . .	8,063,285	l.	12	s.	9	d.
Armée, . . .	7,724,311		8		2	
Artillerie, . . .	1,612,089		19		5	
Billets d'Echiquier, . . .	4,400,000		0		0	
Déficit, . . .	882,642		6		7	
Articles divers. . .	217,708		15		5	$\frac{1}{2}$

Total des Subsides, 22,900,119 2 4 $\frac{1}{2}$

Voies & Moyens. Le seul Octroi qu'ait déjà fait le Parlement, est celui de la taxe des terres & de la drèche, qui monte à 2,750,000 liv. & le grand objet que la chambre doit d'abord prendre en considération, est le fond d'amortissement; c'est toujours au mois d'Octobre qu'il est possible de voir ce qu'on peut disposer de ce fonds, & on l'a trouvé tel qu'il suit :

En 1779, . . .	2,394,753	liv.	7	s.	8	d.	$\frac{3}{4}$
1780, . . .	2,997,661		12		7		
1781, . . .	2,039,024		11		9	$\frac{1}{4}$	

En prenant le terme moyen de ces trois années, on trouvera 2,803,813 liv. 0 $\frac{1}{4}$ que l'on peut comparer avec le produit du fond d'amortissement qui, pour les trois années susdites, fera en 1779, 2,792,587 liv. 12 sols 1 den.; en 1780, 3,079,467 liv. 17 sols 2 $\frac{1}{4}$ d.; en 1781, 2,874,481 liv. 18 sols 5 den. Le terme moyen seroit donc 2,874,081 liv. 8 sols 3 den. mais celui que je prendrai doit être de 295,512 liv. 9 sols 6 den. — Le 9 Septembre de l'année dernière, il y avoit dans l'Echiquier une balance de 203,795 liv. 11 sols 10 den. non appropriés, provenant des octrois & des surplus de l'année dernière, mais qu'il paroïssoit un déficit

de 51,680 liv., au quartier de Noël, ce qui vient de ce que la Compagnie des Indes n'est pas en état de faire face à la balance due pour ses Douanes, par rapport à la dernière arrivée de ses vaisseaux ; au surplus, il est certain que la Compagnie les paiera dans ce quartier-ci ; & comme l'intérêt de 3 & demi pour cent sur un fonds cessera au premier Juillet prochain, & continuera à l'avenir à 3 pour cent, il y aura une épargne d'un demi pour cent, qui produira, par an, 22,500 liv. Aussi, pour une demi-année, cela fera 11,250 livres, qui, ajoutées au terme moyen de la partie disponible du fonds, d'amortissement pour les trois années ci-dessus mentionnées, produira la somme de 3,181,859 l. ; & si on les ajoute au terme moyen du produit du fonds d'amortissement, sans les octrois, ou les déficit, cela fera 3,293,558 l. 1 s. 4 d. ; mais je ne mets le fonds d'amortissement & les objets non appropriés, qu'à la somme de 3,100,000 l. — Les billets de l'Echiquier n'ont produit, l'année dernière, que 3,400,000 liv., mais je les porterai cette année-ci à 3,500,000 ; cette augmentation ne fera aucunement préjudiciable, parce que ce papier circule bien, & il est tout naturel de profiter de cet avantage. — La somme produite par la vente des prises françaises est sans doute peu de chose ; elle n'est que de 10,000 livres. J'ai évalué l'argent que donnent les ventes dans les Îles cédées à 3500 liv. ; mais ces ventes ont été plus favorables que je ne l'avois espéré ; je porte donc leur produit à 5000 liv. La vente de la gomme du Sénégal ne se monte qu'à 1000 liv. Le surplus des octrois à 16,608 6 s. 0 d. $\frac{1}{4}$, & je porterai le produit des épargnes de l'année dernière à 100,000 liv. Toutes ces sommes réunies formeront le total des votes & des moyens. En voici le tableau.

Taxe des terres & drèche, 2,750,000 liv.

Fonds d'amortissement, . . 3,100,000 .

Surplus

Surplus d'octrois ,	16,608	6	0 $\frac{1}{4}$
Billets de l'Echiquier , . .	3,500,000		
Epargnes ,	100,000		
Argent des prises françoises ,	10,000		
Isles cédées ,	5,000		
Gomme du Sénégal ,	1,000		
Emprunt ,	13,500,000		
Total	22,992,608	l. 6	l. 0 $\frac{1}{4}$
Le subside étant de	22,900,119	l. 2	l. 4 d. $\frac{1}{2}$

Le surplus des voies & moyens sera de 92,489 l. 3 s. 8 d.

Des personnes me demanderont sans doute comment je puis proposer un emprunt de 13,500,000 l., tandis qu'il semble que cette somme n'a point été votée, & qu'on n'y a point pourvu par les voies & moyens, je demande donc la permission de les informer que le Parlement a déjà voté

16,786,002 l. 4 s. 3 d. $\frac{1}{4}$

Et que la somme procurée par les voies & moyens, est seulement de . . 2 750 000 , 0 , 0

Déficit 14 036,002 l. 4 s. 3 d. $\frac{1}{4}$

On voit donc, d'après ce calcul, que j'adhère strictement aux usages parlementaires, en proposant un emprunt de 13,500,000 liv. Il y a divers moyens de remplir cet emprunt; le premier est par une souscription publique; on en a beaucoup parlé, on m'a censuré lourdement, on m'a calomnié, & l'on m'a accusé d'y avoir recouru pour me gagner des partisans. Je vais exposer le fait au Comité. L'année dernière, 1145 personnes se présentèrent pour remplir l'emprunt, & il n'y avoit que onze millions à lever. Je jugeai qu'il étoit impossible que toutes ces personnes eussent une part dans cet emprunt, & eussent été m'exposer au reproche de partialité que d'accepter les offres de l'un & rejeter celles de l'autre. L'emprunt me fit vingt ennemis pour un ami. J'ai

16 Mars 1732.

f

réfolu cette année d'éviter la censure que je me suis attirée l'année dernière. Le nombre des personnes qui se sont présentées pour l'emprunt, est de 2469, & la somme qu'elles proposent de fournir se monte à 73,290 000 liv. Je ne suppose ni ne crois point que ces personnes soient en état de faire face à leurs engagements. Je suis que plusieurs n'ont jamais eu de débiteurs, je pense, au contraire, qu'elles ont beaucoup de créanciers, ce seroit nuire à l'emprunt que de les laisser toutes y avoir part. La voie d'un emprunt particulier m'a donc paru préférable; elle est non-seulement plus avantageuse au public, mais elle me mettra aussi à l'abri de tout reproche de partialité. J'ai reçu, pendant la négociation de cet emprunt, deux offres; il est de mon devoir & de l'intérêt du public que j'accepte celle qui m'a paru la meilleure. Les conditions du dernier emprunt étoient sans doute extravagantes, mais elles m'ont été dictées par la nécessité. L'espérance qu'on avoit alors de la paix, fut cause que la prime fut plus forte qu'on ne l'attendoit. Les conditions de l'emprunt actuel sont beaucoup plus avantageuses au public que celles de l'année dernière, & tout le monde, j'espère, les trouvera raisonnables. On offre 100 liv. 3 pour cent à 54, qui sont actuellement à $54 \frac{1}{8}$, mais qui, suivant toute probabilité, vu la quantité mise sur la place, tomberont à 54, 50 liv. pour cent à 67, qui sont à présent à $70 \frac{1}{4}$, mais qui, en allouant 2 pour cent pour l'intérêt dû, & $1 \frac{1}{4}$ pour la baisse naturelle seront réduits à 67. Qu'on ajoute à cela 17 s. 6 d. de longues annuités à quinze ans d'achat qui se vendent maintenant $15 \frac{7}{8}$, mais qui, ainsi que le reste, tomberont de $\frac{7}{8}$, & la prime de trois billets de loterie qu'on suppose être de 13 l. 2 s. 6 d. chacun, le marché présentera le tableau suivant.

100 l. 2 p $\frac{3}{8}$	54 l. 0 s. 0 d.
50 4 p $\frac{3}{8}$	33 10 0
0 17 s. 6 d.	13 11 3

Profit sur trois billets de
loterie,

0	17	9
102	0	0

Il n'y aura donc qu'une douceur de deux l. st. p. s. & une loterie de 40,500 billets. Le capital additionnel se montera à 20,250,000 l., quoique dans le fait il soit chimérique, car il n'y a d'addition réelle que dans l'intérêt, le reste est purement nominal, mais l'intérêt additionnel à lever sera de 793,125 l., pour le paiement duquel je proposerai de nouvelles taxes; j'espère que le Comité ne me pressera pas de les énoncer pour le présent, parce qu'elles sont très-nombreuses, & que plusieurs sont d'une nouvelle espèce. On m'a proposé pour fournir la somme nécessaire pour des taxes qui, réparties sur peu d'objets formeroient le total, mais j'ai préféré des taxes nombreuses dont on sentira moins le fardeau, parce qu'elles sont chacune petites en elles-mêmes. Je prie le Comité de me permettre de différer jusqu'à lundi prochain, à annoncer mon plan & à le détailler. Je propose donc, pour le présent, qu'on lève la somme de 13,500,000 liv. pour un emprunt, & une loterie pour l'année actuelle.

Malgré les offres brillantes qu'on disoit avoir été faites au Lord North, on ne croit pas que cet emprunt se fasse bien promptement : pour déterminer les souscripteurs, le Ministre qui ne vouloit d'abord leur donner d'autre douceur qu'une longue annuité, qui ne les a pas satisfaits, s'est décidé à leur donner une loterie qui sera, dit-on, de 56,000 billets, c'est-à-dire 8000 de plus que l'année dernière. Mais tout cela ne suffit pas. Bien des choses semblent se réunir pour contrarier les

plans. Dès le 19 Février on étoit convenu unanimement à la bourse que personne ne feroit d'affaire relative au nouvel emprunt avant que la liste des souscripteurs eût été présentée & publiée à la banque d'Angleterre.

» Il s'est formé, écrit-on d'Irlande, une espèce de Parlement ou Congrès militaire qui est actuellement assemblé à Dungannon, dans le Comté de Tyrone; il est composé de 262 Membres tirés des corps Volontaires des Comtés d'Antrim, Downe & Tyrone. L'influence de ceux des Commandants de ces Corps qui sont attachés au parti de la Cour, développe en vain ses efforts pour empêcher la nomination de Délégués; en général, leur ascendant est très-limité. L'Assemblée de Dungannon a dépêché des exprès à chaque Corps du Royaume, pour les inviter à leur envoyer des Députés: & l'on a formé un Comité secret, chargé de préparer & rédiger les objets qui doivent être soumis à la discussion de l'Assemblée générale; ce Comité consiste en sept personnes, dont trois sont, le Comte de Charlemont, M. Grattan son ami, & M. Henry Flood. Voici le résultat des délibérations de ce Comité: — *Résolu*, Qu'un citoyen qui se forme à l'exercice des armes, ne renonce à aucun de ses droits civils. Que la prétention de tout Corps quelconque (le Roi, les Lords & les Communes d'Irlande, exceptés) au droit de faire des loix pour ce Royaume, est inconstitutionnelle, illégale & abusive. Que la loi de Poyning est inconstitutionnelle & abusive. Que les ports de ce pays sont, de droit, ouverts à tous autres pays qui ne sont pas en guerre avec le Roi, & que toute opposition à cet effet, si ce n'est de la part du Parlement d'Irlande, est inconstitutionnelle, illégale & abusive. Qu'un bill de mutinerie, dont la durée n'est pas limitée, est inconsti-

tionnel & abusif. Que l'indépendance des Juges est également essentielle à l'administration impartiale de la justice en Irlande, ainsi qu'en Angleterre, & que le refus ou délai de ce droit à l'Irlande, est inconstitutionnel & abusif. Que nous sommes déterminés à tâcher de réformer ces abus; & que nous nous engageons réciproquement & envers notre pays, comme possesseurs de franc-alleux, citoyens, & gens d'honneur, qu'à l'élection prochaine, nous ne supporteront que ceux qui nous ont supporté & supporteront dans cette mesure, & que nous mettrons en usage tous les moyens constitutionnels d'obtenir efficacement & avec célérité cette réforme. Que la minorité dans le Parlement, a des droits à notre reconnaissance & à nos remerciemens, & que l'adresse ci-jointe que nous présentons à celle des deux Chambres, sera, après avoir été signée par le Président, publiée avec ces résolutions: Que la Cour de Portugal a agi envers ce Royaume, de manière à nous obliger à déclarer que nous nous engageons respectivement, à ne consommer aucun vin du cru du Portugal; & que nous contribuerons en tout ce qui dépend de nous à empêcher l'usage de ce vin, excepté de celui qui est actuellement dans le Royaume, jusqu'à ce que nos exportations soient admises dans le Royaume de Portugal, comme manufactures d'une partie de l'Empire Britannique. Qu'en qualité d'hommes, d'Irlandois, de Chrétiens & Protestans, nous nous réjouissons de l'adoucissement apporté dans les loix pénales portées contre les Catholiques Romains nos compatriotes, & que nous envisageons cette mesure comme promettant les plus heureuses conséquences par l'union & la prospérité des habitans de l'Irlande.

Ce résultat contenoit d'autres résolutions qui ne sont pas publiques; l'adresse présentée à la minorité des deux Chambres du Parlement est conçue ainsi. f 3

Milords & Messieurs, nous vous remercions des efforts nobles & animés, quoiqu'inefficaces, que vous avez faits pour la défense des grands droits constitutionnels & commerciaux de votre pays. Continuez, la voix presque unanime du Peuple est pour vous ; & dans un Pays libre, la voix du Peuple doit prévaloir. Nous sommes pénétrés de notre devoir envers notre Souverain, & nous sommes loyaux. Nous connoissons que nous nous devons, & avons résolu d'être libres. Nous demandons nos droits, & rien de plus que nos droits ; dans une démarche aussi juste, nous doutions de l'existence d'une Providence, si nous doutions du succès.

Cette nouvelle institution prépare à quelques évènements intéressans, si l'on ne parvient pas à la dissiper.

La guerre actuelle nous ayant privés des bois de construction que l'on tiroit de l'Amérique septentrionale ; & ayant considérablement diminué l'exportation de ceux du nord, le Gouvernement a reconnu la nécessité de s'occuper de l'aménagement des forêts, & le Roi vient de nommer des Inspecteurs qui doivent aller établir dans toutes les chasses & dans tous les bois dépendans de la Couronne, des coupes & des réserves uniformes, d'après les principes excellens, introduits en France avec tant de succès dans la forêt de Compiègne par un citoyen vertueux (1) dont la fa-

(1) M. Pannellier d'Annel, Auteur d'un ouvrage également lumineux & instructif sur l'aménagement des forêts. Cet homme vraiment estimable a surmonté toutes les contrariétés & tous les désagréemens inséparables du vrai mérite, toujours en vie, pour donner au Gouvernement les vues les plus

mille depuis plusieurs générations a consacré tous ses travaux à servir utilement sa patrie.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 12 Mars.

LE Roi a nommé à la place de son premier Géographe, vacante par la mort de M. d'Anville, M. Buache de la Neuville, parent & élève du Géographe du même nom auquel M. d'Anville avoit succédé, & Garde-Adjoint du dépôt général des Cartes, Plans & Journaux de la Marine.

Les Princes de Linange, pere & fils furent présentés avec les formalités ordinaires à LL. MM. & à la Famille Royale, conduits par M. Lalive de la Briche, Introduceur des Ambassadeurs & précédés par M. Sequeville, Secrétaire ordinaire du Roi pour la conduite des Ambassadeurs.

De PARIS, le 12 Mars.

M. de la Motte-Piquet, avant de rentrer à Brest, avoit essuyé une tempête affreuse,

étendues & les plus utiles. L'Etat lui doit le repeuplement d'une forêt & l'humanité trop de bienfaits pour qu'on puisse entrer ici dans de plus grands détails. On en trouvera de bien intéressans dans les Notes du dixième chant du Poème des Mois. M. Roucher a décrit dans ces Notes les travaux précieux & utiles de M. Pannetier; il lui a payé dans son Poème le tribut d'éloges qu'il doit attendre de la Nation; jamais l'art des vers n'a été mieux employé ni sur un plus digne sujet; c'est le Poète qui chante le Citoyen, le Génie qui célèbre le Génie.

qui l'avoit empêché de continuer la chasse qu'il donnoit à une flotte marchande Angloise, qu'on croit être celle de la Jamaïque. Le *Robuste* & le *Pégase*, avec lesquels il est revenu, ont un peu souffert de cet ouragan, que les Marins disent être un des plus furieux qu'ils aient essuyé. Il dura 22 heures. Il est certain qu'il n'aura pas été moins funeste aux convois Anglois, déjà la frégate-corsaire *Madame* s'est emparée de 7 bâtimens, dont 3 venant de Charles-Town & 4 de la Jamaïque. Si nos autres corsaires sont aussi heureux, & l'on sait que nous en avons plus de 30 dans ces parages, il rentrera bien peu de bâtimens de ces riches flottes en Angleterre; les frégates sorties à l'arrivée de M. de la Mothe-Piquet, en rencontreront sans doute plusieurs. Les prises de *Madame* sont estimées 2,400,000 liv. Il n'y en a encore que 3 en sûreté dans nos ports, où l'on attend à chaque instant le corsaire qui escorte lui-même les deux plus riches. Ce corsaire qui a 26 canons de 12 en batterie, & 4 de 18, a été armé à Granville par M. Deslandes; beaucoup de gens à Paris ont pris des intérêts dans cet armement.

Le *Robuste* & le *Pégase*, pendant l'ouragan qu'ils ont essuyé, ont été séparés de l'*Actif* & du *Zodiaque*. Les lettres de l'Orient du 1^{er} de ce mois, annonçoient qu'au départ du courrier on signaloit 2 vaisseaux de guerre qui ne pouvoient être que ceux-là.

» L'état des Officiers, Soldats & autres qui

composoient la garnison Angloise du Fort St-Philippe à Mahon, est le suivant.

Etat-Major, Mylord Murray, Lieutenant-Général, Commandant ; M. Drapeer, Lieutenant-Général, Commandant en second ; M. le Général-Major Sydon, Commandant des Hanovriens ; M. de Knolles, Major, Quartier-Maître-Général ; M. Don, Adjudant-Général, neveu de Mylord Murray ; M. de Hamilton, Major de la Place ; 5 Aides-de-Camp, 2 Colonels, 3 Lieutenans-Colonels, 4 Majors. — *Régimens*. Anglois, 51e & 61e. Officiers, 62 ; Soldats, 885. Régimens du Prince Ernest & de Goldacher ; Officiers, 55 ; Soldats, 824. Artillerie, 15 Officiers, 132 Soldats. Mineurs, 2 Officiers, 38 Soldats. Corfès, 3 Officiers, 61 Soldats. Grecs, 3 Officiers, 31 Soldats. Ingénieurs, 5 Officiers, 20 Ouvriers. Marine, 30 Officiers, 554 Matelots. Un Aumônier, 10 Chirurgiens, 2 Aides, 131 femmes, & 174 enfans. En tout 3038 têtes. Cet état est du 17 Février, & signé Cornélie O'Brien, Commissaire Britannique. — Il y avoit 222 canons en batteries, 13 en état de servir au besoin, 133 mutilés ; 17 canons tout de bronze, les autres de fer ; 21 mortiers, pierriers & obusiers de bronze, 10 ditto en fer. Il y avoit dans l'Hopital 1407 malades.

On continue d'assurer que le fort St-Philippe & tous ses ouvrages extérieurs vont être détruits ; on ne conservera que deux redoutes, dont une est sur l'anse Philippet ; quant au port, il n'y a encore rien de décidé. L'on avoit dit que l'intention de l'Espagne avoit été d'abord de le combler, & ce parti paroïssoit en général également bien vu politiquement & militairement. Cette Puissance a assez de ports sur la Méditerranée pour se passer de celui là, que le sort de la guerre

peut, dans un tems ou un autre, remettre en des mains étrangères, & leur assurer un asyle dans cette mer. Quoiqu'il en soit, on dit qu'il ne restera dans l'isle qu'un seul régiment, & 180 dragons.

« La première division des prisonniers, lit-on dans quelques lettres, est partie pour l'Angleterre le 17 Février; la seconde devoit mettre à la voile le 20, & ce n'étoit que le lendemain que M. le Duc de Crillon devoit quitter Mahon pour se rendre en Espagne. On desiroit, dans l'armée, que ce Général fût chargé de réduire Gibraltar; on étoit même persuadé que cette mission lui seroit confiée. Le Roi d'Espagne, qui est bon & juste, avoit toujours refusé de se prêter aux desirs de ses Officiers-Généraux, qui lui présentoient des plans pour le siège de Gibraltar, qu'ils se chargeoient de conduire, parce qu'il ne pouvoit rappeler D. Martin Alvarès, Commandant du blocus de cette place. Mais aujourd'hui que ce blocus peut être converti en siège, & qu'on enverra, au Camp de St-Roch, un Officier d'un grade supérieur, la difficulté peut être levée aisément; & on se flatte de voir exécuter le projet du Duc de Crillon sur Gibraltar, dont on croit le succès immanquable ».

Nous venons de recevoir une lettre adressée par M. le Chevalier de la Tour-d'Auvergne Corret, au Rédacteur de la Gazette de Leyde, qu'il desire que nous insérions aussi dans ce Journal. Nous mettons d'autant plus d'empressement à le satisfaire, que cette même lettre peut servir à rectifier quelques détails qui se trouvent également dans notre Journal du 23 Février dernier, pages 176 & 177, sur la mésintelligence qu'on a dit exister entre le Général Mutray & son second, M. Drapeer.

« Je ne risquai de ma vie M., d'affliger qui que ce soit, & n'eus jamais de préventions indignes d'une ame bien née; je ne voudrois pas pour le monde entier laisser subsister l'idée que j'ai pu donner lieu au parallèle offensant qu'on m'attribue entre les talens militaires du Lord Murray, & de M. Drapeer. Je n'ai pas pénétré pendant le siège du Fort Saint-Philippe, ni dans le conseil des Officiers de cette Place, ni dans leurs murs, ni n'ai été le témoin de leurs prétendues dissensions intérieures. Je rougirois d'avoir besoin d'entrer dans une justification plus étendue à cet égard, elle se fait déjà ici assez sentir. — Convenir de l'inaction du feu de la place lors des premiers établissemens de nos batteries, est précisément comme si je voulois convenir du peu de gloire que nous y avons acquise, par le peu de risques que nous y avons couru. J'ai eu l'honneur d'être employé sur le terrain de ces batteries, & ai été témoin tous les jours du siège, que non-seulement le feu de la place a toujours été bien servi, mais encore trop bien dirigé; le nombre de ceux qui ont fini glorieusement leur carrière dans ces batteries, celui des blessés que nous y avons eu, est assez considérable pour prouver de la manière la plus positive que si on acquiert quelque gloire à travers de grands dangers, ceux-ci ne nous ont pas été épargnés un seul instant. — Ainsi de quelque part que vous soient parvenues les suggestions que vous avez reçues, je ne puis les regarder que comme inventées à l'effet de nuire à la fois à deux réputations, à celle de M. de Murray, & à la mienne. Intéressé plus que personne à découvrir l'auteur de pareilles imputations, & à le connaître, aidez-moi je vous prie dans cette recherche, & veuillez bien saisir l'occasion la plus prochaine d'insérer dans votre première feuille, & ma lettre, & ma réclamation la plus formelle contre les notes que

vous avez reçu : on ne peut être , &c. *Signé* LA TOUR D'AUVERGNE CORRET , Officier au Régiment d'Angoumois «.

M. le Baron de Viomesnil vient d'arriver ici ; il a quitté l'armée de M. le Comte de Rochambeau le premier Février dernier , & s'est embarqué sur la frégate l'*Hermione* , commandée par M. de la Touche ; il étoit accompagné d'un de ses Aides-de-Camp , & de M. le Chevalier de Lameth , le même qui a été blessé si cruellement à Yorck-Town. Tout étoit tranquille à son départ , depuis Québec jusqu'à Williamsbourg. Ceux qui prétendent que le Général Green s'est trop approché de Charles-Town , & que M. de Choisi a été obligé d'aller à son secours avec la légion de Lauzun , les volontaires de la Fayette , & quelques troupes continentales , savent sans doute cela par quelqu'autre voie ; car les lettres apportées de la Virginie par M. de Viomesnil , & qui sont en date du 30 Janvier , ne font aucune mention de tous ces mouvemens.

» Le *Flessinguois* , corsaire Hollandois , Capitaine le Turc , écrit-on de Cherbourg , parti de Flessingue le 6 Février , passa la même nuit devant Douvres , & le lendemain vers les 7 heures , découvrit une flotte , dont il s'approcha pour la reconnoître ; il découvrit qu'elle étoit composée d'un grand nombre de navires marchands & de transports Britanniques , sous l'escorte de 6 frégates fortement armées. Le Capitaine osa couper du convoi un sloop & un brigantin ; le premier , après avoir essuyé quelques coups de canon , se rendit ; le Turc y mit un Maître de-Prise , 2 hommes de son équipage , avec ordre

de faire voile S. S. O. Il retourna ensuite au brigantin , qui baissa aussi pavillon ; mais la proximité des frégates , qui coururent à toutes voiles sur lui , l'empêcha d'en prendre possession ; il força cependant le brigantin à diriger S. S. O. Dans l'intervalle , il s'apparçut que le sloop conquis , au lieu d'exécuter ses ordres , regagnoit la flotte Angloise ; ce qui le déterminâ , parce qu'il étoit sans doute instruit de la grande valeur de sa prise , à abandonner le brigantin , de percer jusqu'au centre de la flotte Angloise , d'aborder sa prise échappée qu'il prit à la toue , essuyant le feu redoublé des ennemis qui l'entouroient , il se retira avec sa prise. Le Capitaine découvrit , en montant sur le sloop , que la première attaque lui avoit porté deux coups sous l'eau ; se voyant dans le danger imminent de couler à fond , il retourna au milieu de la flotte pour sauver l'équipage ; & il rançonna ensuite le sloop pour 2000 guinées , ce qui est beaucoup pour un si petit bâtiment. Le 8 , il arriva à Cherbourg , où il mit son ôtage en sûreté , & expédia son acte de rançon ; le même jour , il remit à la voile dans l'espérance de faire de nouvelles captures «.

Cette espérance n'a point été trompée , il a conduit à Brest le 17 Février , un navire à 3 mâts & un brick Anglois , qu'il avoit pris le 13 à 4 lieues du Cap Lézard , ces navires , chargés de cables , ancres , toiles à voiles & autres munitions navales & de comestibles , faisoient partie d'un convoi considérable destiné pour la Jamaïque.

Le corsaire de Dunkerque l'*Union* , qui a été relâché dans cette rade le 23 Février , a envoyé à terre l'ôtage d'un bâtiment Anglois qu'il a rançonné pour 150 guinées.

On écrit du Passage qu'il est entré au port St-Sébastien le navire Anglois le *Lamanil* ,

chargé de comestibles , toiles à voiles , cordages , ferremens , & quelque peu de marchandises sèches. Ce bâtiment avoit été pris par le corsaire l'*Escamoteur* de Dunkerque , Capitaine Thomas Robuste.

Madame Sophie de France a fait un codicile qui est entre les mains de Madame Adélaïde , son exécutrice testamentaire , dont les dispositions ne sont pas encore connues. On fait seulement que cette Princesse avoit désiré de n'être pas embaumée , & que ses funérailles se fissent sans pompe. C'est la raison qui l'a fait transporter à St-Denis , sans être exposée suivant l'usage dans le Château des Thuilleries.

Considérant les *Réflexions Philosophiques sur la Civilisation* , sous le point de vue politique , nous avons cherché à faire connoître cet ouvrage utile à mesure que les feuilles en ont paru. La sixième que M. de la Croix vient de publier , présente dans le premier chapitre des idées qui ne sauroient être trop tôt adoptées par les Magistrats Arbitres de la vie & de l'honneur des accusés. Dans le suivant l'Auteur indique des moyens de justice & d'humanité pour diminuer le nombre des galériens , & faire de louables efforts pour soustraire à l'infamie & à la rigueur de la chaîne , des enfans de 14 ans pris en récidive , faisant la contre-bande du sel avec leur père , & les misérables qui n'ont pu payer dans le délai d'un mois l'amende de 3000 liv.

« En attendant , ajoute-t-il , que ce projet d'une exécution si facile se réalise , ne seroit-il pas possible d'établir , dès à présent ; parmi les galériens , une distinction que l'équité réclame pour plusieurs d'entr'eux ? Qui empêcheroit qu'on ne marquât , par la couleur de leurs vêtemens , le genre de délit pour lequel ils ont été envoyés à la chaîne ; le Braconnier solitaire , le Contrebandier paisible , le Prédicant insensé , le Séditieux effréné , n'inspireroient plus alors aux citoyens qui ont le courage de les visiter , ou qui les rencontrent dans les rues , le même dégoût , la même horreur que le brigand audacieux. Le véritable criminel n'usurperoit plus la pitié due à des coupables d'un ordre si différent ; la charité éclairée , en abandonnant le premier à la rigueur de son sort , pourroit adoucir celui des autres , & répandre ses dons avec plus d'assurance ».

L'essai que M. de Maugonne , Chevalier de St-Louis , a fait de l'institution militaire dont nous avons annoncé le plan dans le mois de Novembre dernier , a donné lieu à quelques changemens dont le but est de répondre aux vues du plus grand nombre , & d'établir une uniformité qui a paru convenable.

Les instructions que recevront MM. les Elèves seront la Géographie historique , chronologique & physique ; l'Histoire générale , & en particulier celle du Royaume ; un cours de Mathématiques rédigé par M. Maugonne , contenant le calcul numérique , la Géométrie pratique démontrée , la Mécanique , l'Hydraulique , avec un précis de Physique ; la Fortification des places & des postes , précédée d'un traité d'Artillerie , leur attaque & défense , où M. de Maugonne démontrera son système de la place de sûreté , à la suite de ceux des meilleurs Auteurs ; la Castramétation & les principes généraux de Tac-

tique, avec l'art de laver & former les cartes & plans. On joindra à ces instructions par complément, la musique, les armes, la danse, le manie-
ment du fusil, une langue étrangere & l'équitation. On aura l'attention pour ceux des Elèves qui se des-
tineront à la Marine, l'Artillerie ou le Génie, de leur faire suivre les cours adoptés par ces Corps. —
Les jours de récréation seront employés à aller faire des opérations sur le terrain, ou à visiter les ate-
liers des Arts & Mériers, dont un homme bien éle-
vé doit avoir la connoissance, vérité qu'a suffisam-
ment démontrée l'attention de l'Empereur à tous ces objets pendant son voyage. Le prix de la pen-
sion sera de 1200 liv. payables par quartiers, & toujours d'avance, & de plus, 200 livres une fois payées à l'entrée. Au moyen de ce prix, les Elèves seront nourris, logés, chauffés, éclairés, blanchis & coëffés; ils seront logés séparément, quoiqu'en commun, & recevront toutes les instructions an-
noncées dans le plan: quant à celles de complément, elles seront aux frais particuliers des parens, avec lesquels on fera quelques arrangemens particuliers, ainsi que pour l'entretien, les soins des maladies, &c. afin d'éviter aux personnes éloignées les détails qui deviennent embarrassans, & en même-tems les mémoires. Cet établissement intéressant est actuel-
lement à Paris, Barrière de l'Université, Faubourg St-Germain, maison de M. Dropsy, Marbrier du Roi.

L'Académie Française dans son Assemblée du 7 de ce mois, a adjugé le legs annuel de 1200 liv. fondé par feu M. le Comte de Valbelle, à M. de la Cretelle, Avocat au Parlement, Auteur d'un Eloge du Duc de Montausier, qui remporta l'année der-
nière le second Prix d'Eloquence.

Les nouvelles de la République des Lettres & des Arts contiennent une observation très intéressante sur la platine ou l'or blanc que nous nous empressons de transcrire ; & qui mérite l'attention & la curiosité des Chymistes.

» Il n'est peut-être pas sûr ; écrit M. Nérat, que la Platine soit un métal aussi nouveau que le dit M. l'Abbé Raynal, tome 4, page 123 de sa nouvelle édition. Voici ma raison de douter. Il y a plus de trente ans que le hasard me fit tomber entre les mains, une médaille du bas Empire, de la grandeur d'un écu de 3 livres, & moitié plus mince ; je ne la connoissois pas, les lettres grecques qui en formoient la légende, paroissant placées sans un ordre suivi. Dans un voyage que je fis à Paris, je montrai cette médaille à M. l'Abbé de Rothelin & à M. de Cleves, qui ne la connoient pas ni l'un ni l'autre. M. de Cleves me dit seulement : c'est de l'or blanc ; il est aussi cher que l'autre, à cause de sa rareté ; ce sont les propres paroles, dont je me ressouviens très-bien ; je crois aussi qu'il me dit que le métal se nommoit P'atine, puisque j'en connoissois le nom, long-tems avant qu'il en fût si fort question dans les Journaux, & que je n'ai eu d'autre occasion de l'apprendre, que par rapport à cette médaille. — Dans un autre voyage que je fis à Paris, l'année d'après, j'allai voir le Cabiner du Roi : je passai bien deux heures avec M. l'Abbé Barthelemy, qui eut la complaisance de m'accorder ce tems-là. Je lui parlai d'un très-beau médaillon de L. Vérus que j'avois ; je lui parlai aussi de ma médaille grecque, inconnue à M. l'Abbé de Rothelin & à M. de Cleves ; il me parut très-empressé de les voir : à mon retour ici, je lui envoyai les deux médailles par la Poste, à son adresse, & chargées sur la feuille, comme il me l'avoit dit : j'en ai fait l'échange avec lui contre des doubles

du Cabinet du Roi, où elles sont à présent toutes deux. — M. l'Abbé Barthelemy reconnut que la médaille en question est de Manuel Comnene, & me manda qu'elle est d'un or très-bas, ce qui me semble ne pas détruire absolument le sentiment de M. de Cleves, la connoissance exacte des métaux pouvant être un peu étrangère à M. l'Abbé Barthelemy. — Au surplus MM. les Chymistes pourroient lui demander à voir cette médaille, que l'on trouvera sans chercher, puisqu'étant de Manuel Comnene, elle doit être à sa place dans le Médailleur du Roi, parmi les médailles du bas Empire. Comme il y a au Cabinet du Roi plusieurs autres médailles de cet Empereur, peut-être que M. l'Abbé Barthelemy pourroit consentir de la sacrifier aux Chymistes pour en faire l'analyse; & si elle se trouve de Platine, ce seroit une preuve que ce métal n'est point particulier au Pérou, qu'il y en avoit à sù une mine en Asie, qui fut exploitée autrefois, puis qu'on en fabriqua des monnoies ».

De BRUXELLES, le 12 Mars.

LES lettres de Hollande portent qu'on y a eu quelques inquiétudes sur la destination secrète de l'escadre de l'Amiral Roddam : on craignoit qu'elle n'eût pour objet une descente dans celle de Walcheren.

» Le Magistrat, écrit-on de Nimègue, a pris les précautions convenables pour s'opposer à toute entreprise de ce côté; les Habitans ont eu ordre de se pourvoir d'armes, de poudre & de plomb; & pour ajouter à ces moyens de défenses, on attend de Berg-op-Zoom 2 bataillons d'Infanterie & une Compagnie d'Artillerie; on a encore fait enlever les balises de toutes les embouchures dans le Deavloo & le Flessinguer-Gar. Bien des personnes croient ici que ce bruit n'a été répandu que pour alarmer la République & l'empêcher de se lier avec les enne-

mis de l'Angleterre ; d'autres prétendent qu'une telle entreprise étant propre à faire échouer cette alliance, il est vraisemblable que les Anglois la tenteront ; mais en général il est difficile de croire que les Anglois entreprennent rien de tel. Ils ont besoin d'une escadre pour observer la flotte de Brest, d'une autre pour secourir Gibraltar qu'il est plus pressant de défendre, sur-tout après la perte de Mahon, que de courir à une expédition dont l'issue est incertaine & dangereuse. On convient cependant qu'il est prudent de se précautionner contre un ennemi actif & entreprenant, & que puisqu'en concertant les opérations avec la France, on pourroit l'arrêter par d'utiles diversions, on ne sauroit trop se hâter de conclure une alliance aussi importante «.

On a lieu de croire que cette alliance n'est pas éloignée, & que le Commissaire Anglois Paul Wentworth, qu'on dit être chargé de traiter de l'échange des prisonniers, ne sera venu à la Haye que pour être témoin de ce grand arrangement. Tout y prépare s'il n'est pas actuellement déjà terminé.

Le Ministre Plénipotentiaire éventuel du Congrès, M. Adams, avance aussi sa négociation. Le célèbre Baron de Capelle dans l'assemblée extraordinaire tenue à Nimègue le 23 du mois dernier, fit de bouche & par écrit la proposition suivante sur la réponse cathégorique à faire à la demande des Etats-Unis de l'Amérique.

» Le soussigné juge, sur de bons fondemens & sans crainte d'être contredit, qu'il est plus que tems qu'on fasse une attention sérieuse à l'offre & à l'invitation en tout sens honorable & avantageuse pour cette République, d'amitié & de liaisons réciproques avec les treize Provinces Amé-

ricaines , devenues libres à la pointe de l'épée ; avec cette conséquence que la réponse cathégorique demandée par leur Ministre , devienne un sujet des délibérations de la République , & qu'on se décideroit plutôt sur les intérêts respectifs ; il juge qu'il ne doit plus y avoir de scrupule à cet égard , & que les traités incertains de la médiation offerte par la Russie , ne peuvent , quand il s'agit d'avantages certains pour cette République , empêcher que par égard pour un ennemi avec lequel nous ne pouvons faire aucune paix aux dépens d'une négligence aussi irréparable. Qu'un plus long délai à nous unir à une Nation déjà aussi puissante , aura pour suite que nos habitans perdront les moyens d'étendre de la manière la plus avantageuse , leur commerce & leur bien-être. Que par la prohibition rigoureuse d'importer des Manufactures Angloises en Amérique , nos Fabriques au moyen de précautions prises à tems , sortiront de leur état de langueur ; & qu'en différant plus long tems de satisfaire aux vœux de la Nation , ses Conducteurs s'attireroient des reproches comme s'ils avoient négligé & rejeté les offres favorables de la Providence ; qu'acceptant ou adoptant ses mesures , les intérêts essentiels de ce peuple malheureux sont pris à cœur. Le soussigné déclare en outre qu'il abandonnera cette négligence impardonnable d'une occasion favorable pour cette République , au compte de ceux que cela regarde. Protestant contre toutes les conséquences fatales qu'un refus plus long de ces mesures nécessaires causeroient certainement , sur quoi il demande pour sa décharge que cette note soit mise dans les registres du quartier ».

Le quartier , en approuvant la justesse des vues de M. Capelle , ne jugea pas qu'il convînt à la Province de prendre une résolution sur ce sujet avant celles qui y sont

le plus particulièrement intéressées , & arrêta qu'on en remettroit la délibération à une occasion postérieure , parce qu'il avouoit qu'en effet il méritoit la considération la plus sérieuse.

- La Province de Frise a pensé comme M. de Capelle ; elle a voté pour reconnoître l'indépendance des Américains , & M. Adams pour le Ministre de cette nouvelle Puissance. La Province de Hollande va sans doute s'expliquer de même , ce qui doit entraîner toutes les autres. Déjà M. Adams fixe sa demeure à la Haye où il a acheté un hôtel.

Des lettres de Londres qu'on vient de recevoir , annoncent qu'on y a appris la nouvelle de la réduction de St-Christophe , qui s'est rendue à discrétion aux François le 14 Janvier. On a eu cet avis à Londres le 5 de ce mois. On n'a point encore de détails. L'Isle a tenu 24 jours. M. le Marquis de Bouillé a été forcé de brûler quelques habitations à Basse-Terre pour intimider les habitans. Voilà un baume bien salutaire sur la plaie de Mahon , dont la prise a été sue à Londres le 3 au soir.

» L'Empereur , lit-on dans une lettre de Vienne , n'ayant pu se refuser aux instances du Pape qui desiré avoir une entrevue avec lui , le voyage de S. S. aura lieu , & le Nonce a fait part à notre Cour de la résolution du S. Père. L'Empereur l'a chargé d'offrir à S. S. un appartement dans son Palais , & il lui destinoit celui de feu l'Impératrice sa mère comme le plus commode. Le Nonce a répondu qu'il avoit ordre de préparer un appartement pour S. S. dans son hôtel , où l'on travailloit déjà aux distributions des pièces , mais qu'il instruiroit S. S. de l'offre obligeante de S. M. I. »

Des lettres de Rome du 18 Février confirment les lettres de Vienne ; S. S. a fixé , dit-on , son départ au 28 du même mois , Elle ne sera accompagnée que de deux Prélats Archevêques , & n'aura d'autre suite qu'un Médecin , un Fourrier pour préparer les logemens & 3 ou 4 Valets-de-pied.

» Le Roi , écrit-on de Madrid , en date du 26 Février , n'a pas attendu que M. le Duc de Crillon ait envoyé la liste des Officiers qui méritent des récompenses , pour répandre des graces sur eux. S. M. en a créé quelques-uns Lieutenans-Généraux , d'autres ont été faits Maréchaux-de-Camp , Brigadiers , &c. ou ont obtenu des Commanderies ou des Pensions. La conquête du Port Mahon flatte d'autant plus S. M. , qu'elle s'est faite sans trop d'effusion de sang. L'armée n'a perdu que 183 hommes ; de 250 malades qu'elle avoit lors du départ du dernier Courier , 20 seulement étoient en danger. Un succès aussi peu coûteux & aussi brillant , ne pouvoit manquer d'exalter toutes les rêtes , & de faire desirer qu'on profitât de l'effervescence qu'elle occasionne pour tenter une plus grande entreprise. La Cour s'est rendue au vœu de toute l'Espagne , & le siège de Gibraltar est résolu. Quoique le Général ne soit pas nommé , il n'est pas difficile de deviner sur qui le choix du Roi tombera. M. le Duc de Crillon est attendu à chaque instant , & nous croyons qu'il ne s'arrêtera ici qu'autant de tems qu'il en faudra à son armée , pour se rendre au camp de Saint-Roch. Un seul régiment & 200 Dragons resteront à Mahon. C'est le Colonel Caro que le Roi a fait Brigadier qui commandera dans l'Isle , & qui s'est chargé de faire sauter les fortifications. — C'est le 18 Février que l'on a appris à Cadix la nouvelle de la prise de Mahon. La flotte a célébré par des salves ce grand événement , qui détermine le siège de Gibraltar. Il étoit entré dans la baie de cette place un gros brigantin & une polacre chargés sans doute de

provisions; mais cela est moins affligeant que la prise de la *Charlotte*. Ce riche Navire destiné pour Buenos-Ayres, étoit sorti deux jours après la flotte; il fut pris à 18 lieues du Port par un corsaire Anglois, que les découvertes de l'escadre avoient méconnu; & il a été conduit à Madère. Les dommages causés par les derniers coups de vent n'ont attaqué que les aggrêts des vaisseaux, & ont été bientôt réparés «.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. du 19 Février.

» L'Amirauté a reçu hier un exprès venant de Bristol, qui annonce l'arrivée d'un bâtiment parti de la Jamaïque le 19 Décembre; les François croisoient alors dans le passage du vent avec six vaisseaux de ligne, plusieurs Membres du Gouvernement on dit qu'ils attendoient par les premières nouvelles des isles la relation d'un combat «.

» Selon le rapport du Capitaine d'un bâtiment récemment arrivé de la Jamaïque, le bruit couroit dans cette isle que deux vaisseaux de guerre & deux frégates du Roi, avoient rencontré à la hauteur du Cap-François, quatre vaisseaux de guerre Espagnols, & qu'il s'en est suivi un combat très-opiniâtre. Les deux vaisseaux Anglois sont probablement le *Montague* & la *Résolution*, qui venoient de New-Yorck aux isles «.

» Aussi-tôt que la nouvelle de la sortie de l'escadre de Cadix est arrivée à Plymouth, on a expédié une frégate qui doit aller croiser au Sud, afin de prévenir la flotte de l'Inde qui revient sous le convoi de l'*Annibal* «.

» La grande escadre doit être prête à la fin de ce mois; sa destination sera de croiser dans la Manche. On a envoyé des ordres à Cork, & dans plusieurs autres ports de l'Irlande, de préparer des provisions pour en charger 30 transports destinés pour l'Amérique, trois des plus forts vaisseaux pris par la flotte de Kempenfeld, vont être employés comme transports pour porter des munitions aux isles «.

» Le *Raisonné* de 64, écrit-on de Portsmouth, sera bientôt en état d'appareiller, & demain 5 vais-

seaux iront en rade ; on ne peut pour le présent en équiper davantage , les matelots n'ayant jamais été si rares. — D'après l'estimation faite dernièrement des isles de Guernesey , d'Alderney & de Sark , avec l'isle de Man , & les isles Occidentales & Septentrionales de l'Ecosse , on dit qu'elles peuvent en ce moment fournir au Gouvernement une recrue de 30.000 matelots employés jusqu'ici à la pêche , à la course , & à la contrebande «.

» Le 22 , le Lord Stormont & M. de Simolin , Ministre de Russie , ont expédié un courrier extraordinaire à Pétersbourg. L'affaire dont il s'agit actuellement avec la Cour de Pétersbourg , n'a pas pour objet la guerre de la Hollande , mais un plan de paix générale , pour laquelle l'Impératrice de Russie a offert sa médiation à toutes les Puissances belligérantes. Le mémoire remis la semaine dernière au Lord Stormont , par l'Ambassadeur de Russie , a été remis à-peu-près dans le même-tems à Paris , à Madrid & à la Haye par le Ministre de cette Souveraine dans ces Cours respectives «.

» On assure que ce n'est point le Lord Sackville qui a quitté. C'est au contraire le Roi qui lui a fait dire qu'il n'avoit plus besoin de ses services. Que d'ailleurs S. M. n'étoit point mécontente de sa conduite , & que même pour témoignage de l'estime que S. M. faisoit de son intégrité de ses talens , elle alloit le promouvoit à la Pairie «.

» Le Lord Sandwich retire de sa place de premier Lord de l'Amirauté 4000 livres d'appointemens. On ne sait pas ce que lui vaut le tour de bâton. Mais on croit que depuis la guerre , il s'est monté , année commune à 12 mille livres «.

» Il y a présentement 3000 Hollandois prisonniers de guerre en Angleterre , qui attendent un cartel pour être échangés. Les Hollandois n'ont chez eux que 1100 prisonniers Anglois «.

ERRATA. Pag. 86 & 87, lisez : Ceux qui veulent avoir la Collection du Journal des Causes célèbres, qui est composée de 84 volumes , ne payent point 208 liv. comme nous l'avions dit par erreur , mais seulement 108 liv. On délivre ces Collections chez M. des Essarts, Avocat , rue Dauphine , Hôtel de Mouhy.

MERCURE DE FRANCE.

SAMEDI 23 MARS 1782.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

VERS sur l'Impératrice de Russie.

QUE tout charme en ces lieux le Citoyen qui pense !
La Raison sur le Trône illustre la Puissance ;
On voit de toutes parts des travaux imposans ,
D'une gloire immortelle augustes monumens..
Minerve anime tout ; elle embellit nos Villes ;
Au pauvre , à l'orphelin elle ouvre des asyles ;
Elle fait retrancher les abus odieux ,
Rend un Sceptre adorable & cent Peuples heureux ;
Et promulguant des Loix dignes de sa Sagesse ,
Elle honore le zèle & flétrit-la paresse.
Elle parle : à sa voix notre aigle déchaîné
Plane sur les États de Neptune étonné ,
Et sur des bords lointains , en sa noble assurance ,
Montre son Équité , sa Force & sa Prudence.

N°. 12, 23 Mars 1782.

G

O Destins fortunés ! temps brillans ! jours fameux !

Ils seront enviés par nos derniers neveux.

Le bonheur coule ici d'une source divine :

Tel fut Titus dans Rome , & telle est Catherine.

(Par M. le Comte de Schow * * .)

M O R A L I T É , Fable.

Vous ressemblez aux hirondelles ,
Amis du siècle où nous vivons ,
Les beaux jours près de nous vous retiennent comme
elles ;

Mais au retour des aquilons

Vous vous envolerez infidelles.

(Par M. l'Abbé Dourneau .)

A M. DE CHOISY, en lui renvoyant
l'Almanach des Muses de cette année.

Toi, que le Pindé honore, & qui dans ses détroits,
Sur l'aile de la Gloire & l'aile des Amours,

De Desmahis as retrouvé les traces ,

J'ai lu l'Épique des Neuf Sœurs ,

Où, de ton front, pour couronner les Grâces,

Tu détachas du laurier & des fleurs,

Sans soins & sans peine,

Tes vers enchanteurs

Coulent de ta veine,
 Enfans du plaisir,
 Et non de la gêne;
 La gloire est pour toi seul le fruit d'un doux loisir.
 Des compagnes du Dieu que tu choisis pour maître,
 Hélas ! j'ai, comme toi, recherché les faveurs.
 Amant moins fortuné, mais plus épris, peut-être,
 Long-temps j'adorai leurs rigueurs,
 Fille de la mélancolie,
 La raison vint trop tôt dissiper mes erreurs !
 Mais j'ai par fois des retours de folie...
 Le cœur flétri par de longues douleurs,
 Aux rameaux d'un cyprès j'ai suspendu ma lyre ;
 Mais j'aime encor la douceur de ses chants ;
 Et mon âme fidelle à ses premiers penchans,
 S'épanouit de ton heureux délire.
 Ainsi, le Courtisan des volages Amours,
 Par le temps, exilé de la Cour de Cythère,
 Toujours le même ; vient toujours,
 D'Horace aux genoux de Glycère,
 A la sourdine écouter les chansons.
 Ah ! puisses-tu donner long-temps encore
 Aux Belles des plaisirs, aux Rimeurs des leçons !
 Mes regards jouiront du feu de ton aurore,
 Par l'Amitié, conduit en ces beaux lieux,
 Dois-je en croire aujourd'hui mon oreille ou mes yeux ?
 Suis-je sur la double colline,
 Ou dans le temple de Vénus ?

J'entends les noms d'Aglæé, d'Euphrosine;

Je les entends.... sous les doigts de Linus.

(*Par un Transfuge de Paris. **)

Réponse aux Vers précédens.

O TRANSFUGE ingrat de ces lieux
 Où les Muses ont leur empire !
 Tu veux au cyprés ténébreux
 Suspendre ton aimable Lyre,
 Dont elles chérissent les jeux;
 Serois-tu las de les séduire,
 Ennuyé déjà d'être heureux ?
 Rappelle-toi que de la Gloire
 Tu reçois le plus doux souris;
 Que ses quarante favoris
 T'adjugèrent une victoire.
 Aux genoux sacrés des Neuf Sœurs,
 C'est elle-même qui t'appelle;
 Amant indiscret, mais fidèle,
 Reçois & conte leurs faveurs.
 Objet de leur tendre caprice,
 Fais-nous sentir tous leurs attrails;
 Que ton cœur toujours les trahisse
 Sans les abandonner jamais.

* L'Auteur de ces vers est le même dont on a vu, dans un de nos *Mercur* précédens, une *Romance*, intitulée : *Mes Adieux au Château de la V.*

Puissé-je de leurs aventures
 Être le premier confident,
 Et voir dans de vives peinaures
 Se jouer ton pinceau charmant ?

Tu veux en vain m'en faire accroire
 Par des vers du plus heureux tour ;
 Ils sont pour moi comme l'Amour,
 Je les adore sans y croire.
 Les Grâces sont de bonne-foi ;
 Pour me payer en immortelles,
 Des vers que je traçai pour elles,
 Elles t'en ont dicté pour moi.

(Par M. de Choisy.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *le Feu* ; celui
 du Logogryphe est *Avenir*, où se trouvent
Vire, Neva (la) fleuve, *rave* & *Ave*.

É N I G M E.

RIEN d'aussi commun que mon nom,
 D'aussi nombreux que ma famille ;
 Mais dans toute notre maison,
 Jamais nous n'avons eu de fille.
 Je suis cadet, dit-on, & même un peu bizarre ;

G iij

150. M É R C U R E

Il est vrai qu'insensible au chagrin, au plaisir,
Le matin comme Job, le soir comme un Avaré,
Je suis gueux sans me plaindre, & riche sans jouir.

Tel est mon caractère.

On me voit quelquefois
Environné de Reines & de Rois
Sans chercher à leur plaire;
Je suis pourtant François.....
Enfin, au milieu de la paix,
Je subis les lois de la guerre,
Et mon heureux vainqueur,
« Fanfaron plein de cœur, »
N'est point un militaire.

(Par un Officier des Chevaux Légers de Pouilly.)

LOGOGRYPHE.

P ic ie curieuse & nouvelle !
Il faut savoir
Que c'est le soir,
Quand il fait noir,
Qu'on peut me voir
A mon devoir.

Présentement, qui n'a pas la berlue,
Dans un espace à dix pieds limité,
Pourra voir passer en revue
Un Roi, des siens chéri pour sa bonté,
Craint des autres pour sa vaillance;

(Qu'il soit béni ! celui qui règne sur la France :
Ne veut pas qu'il soit regretté ;)
On y verra ce beau jardin
Qu'habita notre premier père :
Voyez-vous pas un téméraire ,
Qui , dans les eaux , termine son destin ?
Je montre encor l'instrument de sa perte ;
Voyez-vous de vaisseaux une plage couverte ,
Et ce qui sert à les y maintenir ?
Mais que de Saints je vois venir !
Ciel ! un Prêtre , une Vierge , un Evêque , un Apôtre !
Heureusement j'ai de quoi les loger.
Quel est cet animal que l'on vient de charger ?
Remarquez son oreille , & craignez pour la vôtre.
Son conducteur le suit ; il est suivi d'un autre
Connu pour son instinct , pour sa fidélité.
Un autre encore ! il court.... quelle rapidité !
Il porte cornes sur la tête.
Laissons ces animaux pour un homme divin ,
Pour un Prophète
Aux éléments parlant en Souverain.
Voyez sa demeure éternelle ,
Et la voiture sur laquelle
On fait qu'il en fit le chemin.
Regardez ce mortel qui croit que la disette
Ne peut jamais troubler son sort ;
En remplissant son coffre fort ,
Vous pouvez distinguer deux pièces qu'il rejette ;
Mais sous vos yeux j'en puis faire passer
G iv

Un qui, soigneusement, viendra les ramasser
 Battez des mains ; vous devez voir, je pense,
 Certain Italien de votre connoissance,
 Qui, par les charmes d'un esprit
 Plus varié cent fois encor que son habit,
 Fit quarante ans les plaisirs de la France,
 Je pourrois bien montrer aux curieux
 Celui qui, le premier, ensanglanta la terre ;
 Un usurpateur odieux ;
 Un vaste empire ; un instrument de guerre....
 Je finis. En recommençant,
 Vous en verrez encore autant.

(Par M. Pat *.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

COLOMB dans les Fers , à Ferdinand & Isabelle , après la découverte de l'Amérique ; Épître qui a remporté le Prix de l'Académie de Marseille , précédée d'un Précis historique sur Colomb , par M. le Chevalier de Langeac. Vol. in-8°.

Ici tout est merveille , & tout est vérité. *Racine fils.*

A Paris , chez les Libraires qui vendent des Nouveautés.

ON n'a point encore dignement célébré Colomb. Ses malheurs , son courage , ses

grandes découvertes, leur influence offroient à l'Historien des récits attachans, au Philosophe, des réflexions profondes, au Poète, de magnifiques tableaux. L'histoire ne montre jusqu'à ce jour aucun monument digne de lui. La poésie sur-tout a rougi des hommages qu'on osa lui rendre dans presque toutes les langues. S'il eût vécu dans les siècles de l'antiquité, il eût inspiré le génie des Homères & des Virgiles. On peut regretter que l'Auteur de la Jérusalem Délivrée, qui, dans une de ses octaves, a fait l'éloge de l'illustre Génois, n'ait point chanté l'Amérique découverte. Les prodiges de son imagination n'eussent point été inférieurs à ceux de son sujet. L'exemple du Camoëns, qui venoit de célébrer les exploits de Vasco de Gama, bien moins grands que ceux de Colomb, devoit indiquer au Chantre de Ferrare le choix de l'événement le plus merveilleux que les annales du monde puissent offrir à l'Épopée. Peut-être le Tasse jugea-t'il que cette révolution étoit encore trop moderne; qu'elle ne se perdoit pas assez dans ce lointain magique des tems, d'où le Poète peut faire sortir à son gré toutes les merveilles & toutes les illusions. Peut-être aussi l'origine obscure de Colomb empêchoit-elle de le choisir pour le Héros d'un Poème, dans un siècle où tous les Arts, cultivés par la seule Italie, ne servoient qu'à embellir tous les préjugés. D'ailleurs, le récit des exploits de Colomb eût été la satire

des Rois , dont la race subsistoit encore; & les Poëtes Épiques furent presque toujours les flatteurs de la puissance.

Il est doux, il est consolant pour un grand Homme de transmettre sa renommée à ceux dont la voix dispense l'immortalité. S'il est permis de penser qu'un motif de gloire entra dans la vertu de Socrate, il dût boire la ciguë avec moins de regret & plus de courage, en laissant après lui Xénophon & Platon. Mais les grands personnages qui s'élèvent dans les jours d'ignorance, sont méconnus durant leur vie, & quelquefois oubliés après leur mort. Colomb éprouva le premier de ces malheurs. L'importante révolution qu'il opéra sur le globe le préserva du second, plus cruel sans doute, & dont la triste prévoyance eût découragé plus d'un bienfaiteur du genre-humain dans ces siècles qui n'offrent que des fables à l'imagination & des incertitudes aux savans. Malgré la célébrité de Colomb, il nous manquoit encore un précis intéressant qui renfermât tous les faits de sa vie. Celle que nous a donnée Ferdinand son fils, n'est qu'un journal proluxe qui peut fournir des matériaux utiles. Robertson n'a pas soutenu dans son Histoire d'Amérique la réputation de celle de Charles-Quint, si justement célèbre par cette introduction, où l'Auteur Anglois a développé, sur le système féodal, des vues moins neuves, moins élevées, mais plus claires, mieux enchaînées, plus justes que dans Montesquieu lui-même.

Un autre Écrivain moderne, qui a mêlé tous les tons & tous les styles dans un ouvrage fameux, s'est moins occupé de Colomb que du monde qu'il a découvert. Un précis historique sur ce grand Navigateur doit donc être accueilli favorablement, & la manière dont M. le Chevalier de Langeac l'a tracé, en doit redoubler l'intérêt.

L'Auteur commence par une énumération de tous les grands Hommes qui ont recueilli beaucoup d'infortune & de gloire, & chaque siècle en grossit le nombre. Ce tableau qu'on a déjà offert, mais avec moins de développement, ne pouvoit être mieux placé qu'au commencement de la vie de Colomb. Les détails en sont connus; je n'en ferai point une analyse suivie. Je choisirai au hasard ceux qui serviront à mieux faire juger le talent de l'Auteur. Il n'a point omis les premières circonstances de la jeunesse de Colomb, qui annonça de bonne heure l'enthousiasme de la gloire.

„ Né d'une famille honnête, mais réduit
 „ à la pauvreté par les guerres de Lombardie, Colomb prouva de bonne heure
 „ qu'avec des talens & du courage on est
 „ toujours supérieur à la fortune. Son premier vœu fut de servir sa patrie. Les Turcs
 „ & les Vénitiens alliés lui faisoient la
 „ guerre. Il suivit avec transport un célèbre
 „ Armateur de son nom, redoutable à ces
 „ deux Puissances par son audace & ses

Gvj

„ succès. Témoin de plusieurs combats, il
 „ se signala dans un abordage, où son vais-
 „ seau & celui de l'ennemi s'enflammèrent
 „ & sautèrent ensemble, une rame lui servit
 „ d'asyle & de soutien sur les flots. Quel
 „ spectacle que celui de Colomb au milieu
 „ des mers, luttant contre la mort, & sauvé
 „ à seize ans par sa destinée pour opérer la
 „ plus étonnante révolution que jamais le
 „ globe ait éprouvée ! il semble que malgré
 „ trois siècles écoulés, l'imagination soit
 „ encore effrayée de son danger. “

Ce seul morceau prouve déjà que M. le Chevalier de Langleac écrit avec l'éloquence simple & noble que demande son sujet. Le dernier trait montre qu'il sait recevoir & communiquer ces émotions fortes & vraies, signes certains du talent. On a dû remarquer cette expression heureuse, *sauvé par sa destinée*. Quand ces sortes de beautés viennent se placer sans effort dans le style, elles le relèvent & l'enrichissent. Les vers en ont encore plus besoin que la prose ; mais dans l'un & l'autre genre les premières conditions pour bien écrire sont la clarté, la raison & l'élégance. Il faut d'abord les remplir avant de chercher les alliances d'expressions dont on fait grand bruit depuis quelques années, & qui ne produisent d'effet que lorsqu'elles sont employées à propos, comme dans l'exemple que je viens de citer, lorsqu'elles se dérobent sous le charme d'une composition facile & naturelle.

Il est temps de revenir à Colomb, & de suivre son Historien.

„ Un fameux Navigateur *, auquel on
 „ devoit la découverte de Madère & de
 „ Porto-Santo, sut distinguer les talens de
 „ Colomb, & lui donna sa fille. Les récits
 „ de son beau-père, & les Mémoires qu'il
 „ reçut de sa veuve, lui persuadèrent de
 „ nouveau qu'on pouvoit obtenir à l'Occi-
 „ dent les succès obtenus sur mer au Midi.
 „ Dans une Isle des Açores on avoit trouvé
 „ sur la plage une statue équestre; le piedes-
 „ tal offroit des inscriptions d'un carac-
 „ tère inconnu; mais le Cavalier, vêtu dans
 „ le costume des Sauvages, avoit un bras
 „ étendu vers le couchant, & sembloit in-
 „ diquer cette route à l'audace des Naviga-
 „ teurs. Les vents avoient poussé sur ces pa-
 „ rages deux cadavres, dont les traits ne res-
 „ sembloient pas aux hommes connus.

„ L'autorité des anciens, & sur-tout la
 „ forme de la terre, confirmoient Colomb
 „ dans ses espérances déjà réalisées par les
 „ Carthaginois. On sait qu'un navire de cette
 „ nation avoit pénétré dans une Isle dé-
 „ serte, couverte de bois, très-spacieuse,
 „ & coupée par de grandes rivières; la
 „ beauté du climat décida même une partie
 „ de l'équipage à s'y établir. Mais le Sénat
 „ de Carthage, instruit de ce secret, qui
 „ lui parut dangereux, fit périr tous ceux

* Barthélemi de Perestrelo.

» qui pouvoient le répandre , & voulut que
 » les autres , abandonnés dans l'Isle , y
 » fussent à jamais oubliés ; sévérité profonde
 » & remarquable, & qui serviroit presque
 » de solution à ce problème tant de fois
 » agité: si la possession d'un nouveau monde
 » a été plus utile que funeste au genre hu-
 » main. »

Il nous semble qu'il est très-heureux de
 rappeler tous ces faits. C'est s'emparer avec
 art des accessoires intéressans de son sujet.
 Cette découverte d'une statue équestre dans
 une Isle des Açores , plaît à l'imagination
 sans la détourner trop long-temps. Elle la
 livre à de vastes & rapides conjectures sur
 l'ancien état de notre globe. Quelques
 circonstances pareilles , rapprochées avec
 art , & soutenues du facile secret des éty-
 mologies , suffisent à des Érudits pour bâtir
 & renverser des systèmes. Quelques per-
 sonnes contesteront sans doute le voyage des
 Carthaginois , quoique l'Auteur , dans ses
 notes , en ait rassemblé toutes les preuves
 existantes. Mais les Lecteurs instruits lui sau-
 ront gré de la réflexion qui termine ce pas-
 sage.

Pour savoir si la possession d'un nouveau
 monde a été utile ou funeste , il faudroit en-
 tendre quelques descendans de ces Rois vrai-
 ment paternels qui régnoient sur les paisibles
 Péruviens , de ce fameux Gatimozin , le
 héros de l'Amérique ; mais leur race est
 éteinte. L'Amérique Méridionale n'est plus

peuplée que de Nègres & d'Européens corrompus. On trouve encore l'homme primitif dans les contrées reculées de l'Asie, ce berceau de la société, où plusieurs peuples ont conservé leurs mœurs originelles ; dans cette terre féconde que le temps n'a pas encore usée sous les révolutions de la Nature & sous celles des Empires. L'Amérique, dans l'espace de deux siècles, a perdu ses anciens habitans. Le Philosophe qui voudroit se former une idée du premier état de la race humaine, en trouveroit plutôt quelques vestiges dans le centre de l'Afrique, dans la patrie des lions & des tygres moins funestes à notre espèce que les nations civilisées de l'Europe ne le furent aux Sauvages Indiens. Ce tableau douloureux prouve trop que la découverte d'un nouveau monde n'a été qu'une nouvelle source de crimes & de malheurs. Mais Colomb ne pouvoit prévoir que l'agrandissement de l'Univers seroit une cause de plus pour sa dépopulation. Le genre humain qu'il a cru servir, & qu'il a tant illustré, ne lui doit pas moins de reconnoissance & d'admiration.

M. le Chevalier de Langeac va nous exposer & les malheurs & les découvertes de ce grand Navigateur. Je voudrois pouvoir rapporter les pages éloquentes où il le peint mendiant quelques foibles secours pour exécuter sa vaste entreprise, & *portant de Cour en Cour*, comme il le dit, *son indignation & ses projets*. On voit dans ce morceau, &

dans plusieurs autres, qu'il a médité Tacite, & qu'il sent quelquefois comme lui. La navigation de Colomb est décrite avec d'autres couleurs. L'Auteur varie son style avec les tableaux différens qu'il parcourt. Écoutons-le lui-même.

« A peine Colomb fut en mer, que le
 » gouvernail d'un de ses vaisseaux rompit.
 » La superstition qui régnoit dans son équi-
 » page ne manqua pas de tirer de cet évé-
 » nement les plus sombres présages; & bien-
 » tôt il eut moins de peine à dompter les
 » élémens que l'esprit pusillanime de ses
 » compagnons. Mais quand la boussole ne
 » fut plus un guide assuré, que l'aiguille
 » aimantée fut moins exacte à chercher le
 » Nord, & que sa direction s'altéra, la ter-
 » reur fut universelle; ils se croyoient en-
 » traînés par des flots qui ne permettoient
 » plus de retour.....

« A force d'instances, l'Amiral obtint,
 » comme une grâce, que trois jours seule-
 » ment on suivroit encore l'entreprise. Le
 » premier fut sans découverte, le second
 » ramena l'espérance. Des oiseaux étran-
 » gers, & rassemblés en troupes, un roseau
 » poussé par les vagues, & dont la tige pa-
 » roissoit fraîchement coupée, des branches
 » d'arbrisseaux que la mer agitée n'avoit pas
 » encore dépouillés de leurs fruits, des plan-
 » ches, des débris flottans où le travail de
 » l'homme ne pouvoit se méconnoître, l'in-
 » constance & la variété des vents, les

» nuages même différemment groupés &
 » nuancés autour du soleil , persuadèrent à
 » Colomb qu'il étoit voisin de la terre.....
 » Le sommeil étoit loin de tous les yeux , &
 » les regards avides s'attachoient au sombre
 » horizon où la terre, si désirée, devoit enfin
 » se découvrir. &c. &c. »

Ne reconoit-on pas dans tous ces détails le talent de peindre ? Le style n'est-il pas orné sans recherche , harmonieux & pittoresque sans s'éloigner de la simplicité de la prose qui rejette, dans presque tous les genres, & sur-tout dans l'histoire, les tours trop poétiques , & les expressions trop figurées.

L'Amérique se découvre enfin. « Quel moment pour Colomb ! (continue l'Historien) la joie, le repentir arrachent des larmes; on étoit à ses pieds, on l'élevoit en triomphe, on s'embrassoit, on osoit partager sa gloire. Cet étranger, cet ennemi, qu'un instant plus tôt on vouloit massacrer, étoit l'unique objet de l'enthousiasme, du respect & d'un culte universel; ce n'étoit plus un homme, c'étoit un Dieu qui venoit d'enchérir sur le courage de tous les siècles. »

Ce mot *enchérir*, qui est ordinairement familier, est placé dans cet endroit avec goût & bonheur. Il produit un bel effet, parce qu'il s'unit à une grande idée. C'est-là un des premiers secrets de l'art d'écrire. C'est celui qu'ont possédé, dans un degré supérieur, les deux plus étonnans Écrivains du dernier

siècle, Pascal & Bossuet. J. J. Rousseau, dans le nôtre, s'est servi, avec succès, de ce contraste, qui naît de la popularité des termes & de l'élévation des pensées, des sentimens ou des images.

On ne peut qu'indiquer aux Lecteurs le portrait d'Alexandre VI, qui donne à Ferdinand les pays découverts par son Amiral. Ils seront frappés des traits mâles & profonds sous lesquels M. le Chevalier de Langéac a su le peindre. Il a voulu lier aussi à son sujet l'épisode intéressant de Jeanne, fille d'Isabelle, *si connue dans l'histoire par les malheurs de son amour pour un époux trop indifférent, & qui, née près du trône, sut aimer jusqu'à la démence.* L'Historien semble oublier son héros un moment; mais il fait rentrer cet épisode dans son récit principal, par cette réflexion: " C'est elle, dit-il, que
 „ les malheurs de Colomb eussent intéressé,
 „ si l'amour de Philippe n'eût pas perdu sa
 „ raison. Quelle Souveraine, si le bonheur
 „ de ses peuples eût été l'objet de sa vive
 „ sensibilité! „

Le retour de Colomb en Espagne est écrit avec la même élégance & le même soin que sa première navigation. Il se rembarque pour d'autres expéditions. Il trouve cette région nouvelle inondée de sang.

„ Deux cens hommes, vingt chevaux &
 „ trente chiens eurent à combattre cent
 „ mille hommes, & en furent vainqueurs. „
 Combien cette précision vigoureuse est

au-dessus de ces longues déclamations, cent fois répétées, sur les massacres de l'Amérique! c'est un grand art, mais un art bien ignoré que celui de renfermer une page dans une ligne, & un volume dans une page.

Les bornes d'un extrait nous empêchent de suivre l'Auteur dans le détail des nouvelles conquêtes & des infortunes de Colomb. Les persécutions qu'il essuie d'Ovando & de Bovadilla, nommés Gouverneurs de Saint-Domingue à sa place; l'ingratitude de Ferdinand & d'Isabelle; sa captivité; toutes ces circonstances sont retracées avec force, avec noblesse. L'usurpation d'Améric-Vespuce, qui donna son nom au monde qu'avoit découvert Colomb, amène une réflexion bien honorable pour les Lettres.

« Le Florentin, qui n'avoit suivi que la
 » route du hardi Génois, & n'avoit abordé
 » qu'aux mêmes terres, osa publier, à son
 » retour, une relation de ses voyages, qu'il
 » donna pour des découvertes. Son Ouvrage
 » fut lu & persuada. C'est à cette preuve de
 » l'empire des Lettres qu'il faut reconnoître
 » combien elles sont nécessaires à la puis-
 » sance, puisque la gloire même a besoin
 » de leurs secours; elles seules ont enfin
 » remis le fourbe à sa place; mais alors,
 » plus connu par son Livre que Colomb
 » par ses travaux, Améric parvint un ins-
 » tant à l'éclipser; aujourd'hui même en-
 » core, l'habitude d'une injustice a prévalu
 » contre la vérité, &c. &c. »

On ne peut rien ajouter à cette courte & noble apologie des Lettres amenée si naturellement. Tous les grands Hommes les ont appelées auprès d'eux pour célébrer leurs triomphes ou leurs vertus, pour étendre leur renommée, embellir leur repos ou consoler leurs malheurs. Les hommes puissans qui ont persécuté cette classe paisible, vouée à la culture des Arts, n'ont au contraire montré que leur foiblesse & la crainte de trouver des juges.

Mais je me hâte d'arriver à un des momens les plus attendrissans de la vie de Colomb. Après avoir été chargé de chaînes, il est assez grand pour pardonner à Ferdinand, & tente un troisième voyage. Une tempête l'assaillit à la hauteur de Cuba. Il est obligé de s'échouer lui-même à la Jamaïque. Jeté dans une Isle sauvage, sans vivres, sans secours, dans l'impossibilité d'en demander à la seule Colonie dont il eût droit d'en attendre, * il étoit mourant & couché dans les débris de son navire. On se révolte contre lui. La férocité des Espagnols, qui lui reprochoient des malheurs dont il étoit la première victime, menace de l'assassiner. Deux pourtant se dévouent pour lui. Ils s'embarquent sur un canot. L'un devoit instruire le Gouverneur de Saint-Domingue de la détresse de Colomb; l'autre, porter aux Sou-

* Saint-Domingue, dont Ovando, son ennemi, étoit Gouverneur.

verains d'Espagne une lettre, où il leur mandoit : " Qu'après vingt ans de dangers
" effuyés à leur service, & tels que per-
" sonne encore n'en pouvoit citer de pa-
" reils, il ignoroit s'il possédoit une obole
" au monde, s'il avoit une maison qui pût
" lui servir d'asyle; & qu'il ne se connois-
" soit d'assuré que les chaînes qu'il avoit
" portées, & l'infamie dont elles avoient
" couvert son front. "

Comme cette lettre auroit dû punir les persécuteurs de Colomb, s'ils avoient été capables de remords! comme elle doit les flétrir dans la postérité! Il n'est rien de plus touchant que cette situation d'un grand Homme, qui se venge de ses ennemis en leur rappelant au bord du tombeau ses services & leurs outrages. Le seul Bélisaire aveugle, mendiant une obole sous les chaumières qu'il a défendues, offre un spectacle plus sublime encore. Les dernières pages de ce précis inspirent un grand intérêt. Nous en choisirons quelques fragmens.

" Colomb ne pouvoit exister avec ses
" chagrins. Il ne revit plus son frère; & la
" mort, à cinquante-neuf ans, termina sa
" pénible carrière. Dans cet unique instant
" Ferdinand parut se rappeler ses services.
" Il voulut que le corps de l'Amiral fut
" transporté avec pompe de Valladolid à la
" grande Eglise de Séville; & sur le marbre
" de sa tombe, il ordonna qu'on gravât ce
" terrible aveu : *Colomb donna un nouveau*

» monde aux Royaumes de Castille & de
 » Léon. Ces mots étoient le titre sacré qui
 » devoit assurer aux enfans les grâces pro-
 » mises à leur père. Mais Ferdinand ne
 » se souvint que dans une inscription des
 » bienfaits du malheureux Gênois. . . .

» Enfin, pour le bonheur du monde, la
 » mort de ce Tyran termina les injustices.
 » C'est de lui que disoit un Prince d'Italie :
 » *Avant de compter sur ses promesses, je*
 » *voudrois qu'il jurât par un Dieu auquel il*
 » *crût.* Ce mot est l'histoire de son âme &
 » de sa vie. »

M. le Chevalier de Langeac, pour com-
 pléter l'histoire de Colomb, fait rapidement
 celle de son fils & de son petit-fils, qui
 n'héritent que de ses infortunes.

« Il ne resta de ce nom célèbre que la
 » jeune Isabelle, mariée depuis deux ans à
 » Dom George de Portugal. Le foible es-
 » pace de soixante-treize années vit briller
 » & s'anéantir cette race entière, qui, mal-
 » gré la persécution & son origine presque
 » inconnue, mérita, par l'éclat d'un seul
 » homme, de s'élever à l'alliance des Rois.
 » Cette famille illustre s'est éteinte dans une
 » branche de la Maison de Bragance, & n'a
 » laissé d'elle sur la terre que le souvenir
 » d'une grande gloire & d'une plus grande
 » infortune. »

Ces citations suffisent pour justifier nos

éloges. Ce style nous paroît celui de l'Histoire ; il est pur , clair , élégant & soutenu. Le récit a du mouvement & de la variété ; il est souvent animé par cette éloquence d'une ame forte & courageuse qui s'enflamme pour la gloire & la vertu, & s'irrite contre leurs ennemis. Cet Ouvrage fait désirer que M. le Chevalier de Langeac s'occupe du genre historique, trop négligé des jeunes talens. Il leur donne un exemple digne d'être suivi. Les beautés neuves en Éloquence, en Poésie s'épuisent de jour en jour. Les combinaisons dramatiques sur-tout deviennent rares & difficiles. L'Histoire offre une gloire nouvelle aux Écrivains distingués. La mémoire peut rassembler dès la jeunesse les faits célèbres, les grandes époques, & travailler de loin pour la raison & l'expérience. Un grand nombre d'événemens modernes ont toute la majesté, tout l'intérêt de ceux de l'antiquité. *Il ne se trouvera plus sans doute l'homme devant qui la terre se rairoit.* Mais les plus beaux siècles sont-ils donc ceux où quelques Conquérans ont envahi l'Univers ? L'Histoire n'est alors que celle d'un peuple ou même d'un homme. Quand on lit les Thucydides & les Tite-Lives, on admire les peuples dont ils ont écrit les Annales ; mais on s'indigne de voir les Arts & la Liberté resserrés dans une petite portion du Globe peuplée de Républicains orgueilleux qui ne comptent au-delà de leur patrie que des esclaves &

des barbares. Aujourd'hui les lumières sont répandues également chez plusieurs Nations de l'Europe dignes d'être rivales. Chacune a ses Loix, ses Mœurs, ses Révolutions, ses grands Hommes, son Industrie & sa Politique. Quelques-unes ont produit des Philosophes illustres, des Poètes, des Orateurs fameux, qui tous ont un génie différent, quoique tous formés sur les chef-d'œuvres de la Grèce & de Rome. Ajoutez à tous ces tableaux celui des progrès de l'esprit humain, la perfection de toutes les Sciences, de tous les Arts, qui, par leur développement successif, préparent lentement à l'homme des découvertes que les espérances les plus audacieuses du génie osent à peine entrevoir. L'imagination sera plus frappée peut-être du spectacle de ce Peuple-Roi qui marche pendant six siècles à la conquête de tous les autres, & croit ne remplir que sa destinée ; mais les spectacles que présente l'Univers moderne sont plus instructifs, plus dignes d'attacher les yeux du Sage, plus variés & plus consolans.

Sous le Règne de Louis XIV, la puissance de certaines opinions dominoit tous les esprits, & leur faisoit porter dans l'Histoire des préjugés nuisibles à la grandeur de ses vûes, à l'impartialité de ses jugemens. Des opinions contraires ont produit le même effet en nos jours. Un autre excès a pris la place du premier. Les momens de l'enthousiasme

lisme ne sont point favorables aux méditations sages & profondes qui doivent occuper l'homme chargé de transmettre aux siècles futurs le récit des siècles passés. Aujourd'hui cet enthousiasme s'est éteint. Les déclamations nombreuses qu'il a produites sont oubliées. Les esprits sont calmes. La raison & le goût proscrivent toute espèce d'exagération dans les idées même utiles. Voici le moment d'apprécier avec justesse les hommes & les choses. Voici le moment où doit s'élever l'Historien.

Ces réflexions nous entraînent trop loin, mais l'effet de tout bon Ouvrage est d'émouvoir celui qui lit & qui sent. En parcourant l'Ouvrage, dont nous avons rendu compte, nous avons eu besoin de mêler quelques idées à celles de l'Auteur.

Après l'analyse du Précis sur Colomb, il faut parler de l'Épître qui a remporté le prix à l'Académie de Marseille.

Nous observerons d'abord avec plaisir que cette Académie peut citer plus d'un Concours célèbre. C'est elle qui proposa, il y a quelques années, l'Eloge de la Fontaine, & qui vit deux Orateurs distingués disputer & mériter le prix. L'un se sert habilement de cette Métaphysique ingénieuse qui remonte à tous les procédés des Arts, qui cherche & développe la marche du génie dans ses productions. Il emploie toutes les ressources de l'esprit pour analyser les beautés que trouver l'instinct de la Fontaine. Il

a eu la gloire de faire naître à chaque instant des idées fines, profondes, nouvelles, inattendues, d'un sujet qui ne sembloit exiger que des sentimens aimables & un style naturel. L'autre, qui paroît avoir moins médité, moins rassemblé toutes ses forces sur son Ouvrage, peint avec une élégance facile, une grace abandonnée, celles du simple La Fontaine. En les peignant, il reproduit tout leur charme; il donne le desir de relire les Fables du *Bon-Homme*. Le Panégyriste fait plus aimer la Fontaine, s'il est possible, & la Fontaine fait aimer le Panégyriste. Marseille enleva dans le même temps à Paris l'Éloge de Racine. Un de ceux qui avoit loué La Fontaine, rendit le même hommage au grand Poète tragique dont il est le Disciple. L'Éloge est digne du Maître, & les Notes qui le suivent ne sont point inférieures aux Commentaires sur Corneille. Après des noms aussi célèbres, il est honorable pour M. le Chevalier de Langleac d'être couronné au même Tribunal.

L'Académie de Marseille, qui avoit prescrit le sujet, n'avoit laissé de libre que la manière de le traiter. Ce sujet, si je ne me trompe, étoit du nombre de ceux qui demandent une grande étendue ou une allusion passagère. Les Sociétés Littéraires se sont trompées plus d'une fois en indiquant elles mêmes les sujets en prose, & sur tout en vers. C'est à l'Auteur seul qu'appartient ce choix. Seul il peut juger

de la forme & de la mesure qu'il doit donner à son Ouvrage. Comment peindre Colomb en deux cent vers ? Une Ode seroit froide parce qu'elle ne pourroit être qu'historique * ; un Poëme seroit trop vague ; une Epître est le seul plan qu'on puisse adopter , & c'est celui de M. le Chevalier de Langeac.

Il place son Héros dans la situation la plus favorable pour supposer une lettre.

„ Lorsque Colomb, chargé de chaînes,
„ fut arrivé du Nouveau-Monde, Ferdi-
„ nand & Isabelle ne tardèrent pas à sen-
„ tir combien cet événement devoit nuire
„ à leur gloire ; ils s'empresèrent donc,
„ pour réparer en quelque sorte une si
„ cruelle injure, d'inviter l'Amiral à venir
„ à la Cour, & lui envoyèrent une somme

* Je connois quelques belles strophes d'une Ode commencée sur ce sujet. L'Auteur, qui joint beaucoup de talent à beaucoup de modestie, sembla l'impossibilité de l'animer par des mouvemens lyriques, & l'abandonna bientôt. Il s'occupe d'un Poëme sur les jardins, comme M. l'Abbé de l'Isle, sans prétendre lutter contre un aussi grand Versificateur ; mais il a eu l'avantage d'être lui même l'Architecte & le Dessinateur de ses jardins ; il a fait ses vers sous les arbres qu'il a plantés ; il a dû reproduire des sentimens vrais, des idées originales, & trouver des images naturelles. Il faut vivre auprès de la Nature pour la bien peindre, & ne pas la copier sur les descriptions déjà faites par les premiers Poëtes qui l'ont observée.

» d'argent sans le rétablir dans ses droits.
 » C'est à cette invitation & à ce présent que
 » Colomb répond par l'Épître suivante. »

Le commencement est plein de verve & de fierté.

Non , gardez loin de moi vos impuissans regrets !
 Je ne veux rien de vous , ni remords ni bienfaits :
 Je ne veux rien de vous , Ferdinand , Isabelle ;
 C'est à deux Univers que Colomb en appelle , &c.

Peut-être condamneroit-on dans un autre Ouvrage un début aussi véhément ; mais il est très-naturel que le premier sentiment de Colomb soit celui de l'indignation qui éclate contre ses oppresseurs. Les beaux vers se présentent en foule dans cette Épître. Nous choisirons ceux qui n'offriront point les circonstances déjà tracées dans le Précis ; car le Poète & l'Historien ont dû nécessairement se rencontrer.

Colomb peint l'état de l'Europe quand il conçoit ses projets,

Et Venise , & l'Empire , & la foible Angleterre ,
 M'offroient des préjugés la crainte héréditaire ;
 La France , dans l'effroi , sur un trône sanglant
 Osoit , après un monstre , élever un enfant.

Près de vous , dit-il à Ferdinand & Isabelle , je portai mes espérances.

Malheureux ! où le sort m'offroit-il un refuge ?
 Que d'affronts dévorés ! quels rivaux ! & quel juge !

De vos égaremens un Moine adulateur ,
Entre le crime & Dieu , souple médiateur ,
Forma de ses pareils un vil aréopage.
C'est-là que l'ignorance insultoit mon courage.
Sous leur stupide orgueil il me fallut plier ;
Mes projets , devant eux , vinrent s'humilier.

Ces vers sont remplis de pensées fortes
sans enflure ; le style en est plein , ferme &
précis ; ceux-ci sur-tout unissent la richesse
de l'expression à la profondeur du sens :

*Entre le crime & Dieu , souple médiateur.
Mes projets devant eux vinrent s'humilier.*

En voici d'autres qui décèlent une ima-
gination poétique.

Des vents que j'ai soumis aux voiles moins craintives ,
L'effort séditioneux m'entraîna loin des rives.
J'ai courbé le premier sous le poids d'un vaisseau ,
Les flots amoncelés d'un Océan nouveau.
J'ai vu dans ces climats , obstinément rébelle ,
Cet aimant conducteur être au pôle infidèle.

La première descente de Colomb en
Amérique fournit au Poète des peintures
qu'il a su rendre intéressantes & animées ,
malgré le plan étroit où il étoit resserré.
L'idée qu'il lui donne dans le moment où il
débarque en Amérique mérite d'être citée.

Quoi ! j'ai pu dans ces lieux me souvenir d'un maître
Aller chercher des Rois quand j'avois droit de l'être !

H iij

Ah ! Dieu ! dans ces forêts que ne suis-je resté !
 Préférable aux grandeurs , j'avois la liberté ;
 Je pouvois près de moi lui fonder un asyle ,
 A tous les opprimés ouvrir un port tranquille ;
 Sans lois que la raison , sans maître que les cieux ,
 Votre Europe déserte auroit peuplé ces lieux , &c.

Peut-être Colomb n'a jamais eu cette idée ; mais il est beau de trouver dans son cœur des sentimens qu'on puisse prêter à un Héros sans rester au-dessous de lui.

Colomb à son retour est prêt de faire naufrage & de perdre sa renommée ; il s'écrie :

Tranquille sur mes jours , je tremblois pour ma gloire.

Ce vers éclaire l'ame de tous les grands Hommes ; il en révèle le secret.

Le mouvement qui termine cette Epître est supérieur à tout le reste.

Non : je ne veux pas même , à vos bienfaits rébelle ,
 Vous laisser réparer cette offense cruelle ;
 Je veux être opprimé , je suis fier de souffrir.
 Je n'ai rien obtenu qu'un monde à découvrir ;
 L'honneur m'a trop payé ! mes fers sont ma richesse.
 Près de moi suspendus , ils me suivront sans cesse ;
 Mon bonheur avec eux sera de m'irriter.
 Chaque jour à mes fils je veux les présenter ;
 Je veux , dans le tombeau quand il faudra descendre ,
 Qu'avec moi renfermés ; ils pèsent sur ma cendre ;
 Qu'un jour , l'homme accablé sous d'injustes revers ,

S'indigne & se console en retrouvant mes fers ;
Qu'ils rappellent aux Rois mon nom , ma récompense ,
Et servent à l'envi ma gloire & ma vengeance.

Quand on s'élève à l'Eloquence tragique dans une Epître de ce genre, on ne peut aller plus loin. Ne doutons point que ces derniers vers déclamés sur le Théâtre dans la même situation n'y répandissent la plus vive émotion.

*Je n'ai rien obtenu qu'un monde à découvrir.
Chaque jour à mes fils je veux les présenter.*

Ces traits énergiques, simples & vrais appartiennent au plus grand talent. Nous laissons au Critique de profession le soin de rechercher quelques phrases, quelques hémistiches à reprendre; nous aimons mieux nous livrer au sentiment des beautés qui nous ont frappés dans la prose & dans les vers. Le Précis & l'Epître doivent donner à M. le Chevalier de Langeac une place distinguée dans la Littérature. Il avoit déjà plus d'un titre, mais non pas de si considérables. Il a joint à son Précis historique un petit nombre de Notes presque toutes relatives à l'Exorde qui renferme les noms de quelques grands Hommes persécutés. On y trouve plusieurs faits connus présentés avec un nouvel intérêt, & quelques autres totalement ignorés. On y remarquera un Fragment traduit de la vie d'Agricola, qui nous a paru conserver la profondeur

H IV

& la brièveté de l'original. Ces Notes seront sur-tout précieuses pour les ames honnêtes, par les éloges que l'Auteur y donne à quelques Ecrivains célèbres encore vivans, MM. Diderot, Marmontel, de la Harpe, &c. La justice qu'il leur rend pourra déplaire à de jaloux détracteurs ; elle recevra même de malignes interprétations ; car dans ce siècle on pardonne plus les satyres que les louanges. Mais le jeune homme qui aime les Arts a besoin de rendre hommage à ses modèles. Nul intérêt n'entre dans ses éloges. Il acquitte la dette de la Nation, souvent ingrate, & devance le jugement de la postérité.

J'aime qu'au nom d'Homère il s'anime & rougisse,
Qu'à celui de Zoïle il s'indigne & frémissé.

.
Il parle avec transport des Maîtres de son Art.

P. S. La partie typographique de cet Ouvrage fait le plus grand honneur aux Presses de M. Didot l'aîné, rival des Elzéviros & des Baskerville. MM. Marillier & Delaunay, dont les talens brillent souvent réunis, l'ont orné de leurs Dessins & de leurs Gravures.



DISCOURS sur la vie Religieuse, suivis des Discours sur l'amour de Dieu & sur l'Oraison Dominicale, dédiés à Madame, LOUISE de France, par M. l'Abbé Affelin, ancien Vicaire Général de Glandèves, 2 Volumes in-12. A Paris, chez l'Auteur, rue des Poules, quartier de l'Estrapade; & Delalain le jeune, Libraire, rue Saint Jacques.

POUR donner une idée de cet Ouvrage, nous allons prendre l'esprit de l'Auteur. Il établit trois caractères distinctifs de l'ame religieuse, la *Reconnoissance*, la *Fidélité*, la *Confiance*, ce qui lui fournit la matière de vingt Discours. Les deux premiers tendent à prouver combien il est juste de reconnoître le bienfait de sa vocation, & combien il est dangereux de l'oublier.

Dans six Discours sur les vœux, M. l'Abbé Affelin présente alternativement ce que ces vœux ont d'obligatoire, & ce qu'ils ont d'honorable & de consolant pour les Religieuses.

Plusieurs Discours sur la Solitude, sur l'Esprit intérieur, l'Oraison & la Mortification, présentent un grand nombre de maximes, de comparaisons & de traits propres à soutenir la ferveur du Cloître.

En traitant de la nécessité de la Perfection, l'Auteur expose des vérités fortes, appuyées de décisions exactes; & pour en

Hv

inspirer le goût aux personnes consacrées à Dieu, il y joint des réflexions relatives à la dignité de leur état; il les engage à se respecter elles-mêmes, & à ne point dégénérer.

Dans le Discours sur *la Fidélité aux petites choses*, M. l'Abbé Asselin fait apprécier les plus légers sacrifices par la gloire qui en revient à Dieu, & par notre utilité personnelle, & il s'applique à relever son sujet par tous les moyens qui peuvent animer la sensibilité & l'imagination.

En exposant les *abus de la direction & les dangers de la tiédeur*, M. l'Abbé Asselin achève de traiter les matières relatives à la fidélité d'une ame religieuse. Dans l'entretien sur la direction, il expose les abus, indique les remèdes, réfute les prétextes, peint fortement les dangers de cette apathie de l'ame qui conduit à l'indifférence & au dégoût.

Les Discours sur l'excellence de la vocation à l'état Monastique, sur le sacrifice de l'ame religieuse, sur la sagesse de l'ame solitaire, sur la fidélité de Dieu envers ses Epouses, tendent à offrir aux personnes qui vivent dans le Cloître les tableaux du bonheur de leur état, comparés aux malheurs & aux dangers du monde.

On trouve à la suite de l'Ouvrage des Discours fort intéressans sur l'Amour de Dieu & sur l'Oraison Dominicale.

Sans doute que nous en avons dit assez pour prouver que ce Livre est fait pour

être lû avec autant d'utilité que de plaisir. M. l'Abbé Affelin a du goût, de l'onction, de la vigueur & de l'adresse; on reconnoît en lui un homme habile à manier l'arme puissante du raisonnement.

SPECTACLES.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Lundi 11 de ce mois, Mlle Sainval cadette, que sa santé éloignoit du Théâtre depuis un an, a reparu par le rôle de *Monime*, dans *Mithridate*, Tragedie de Racine, & le Mercredi suivant, par le rôle d'*Inès*, dans la Tragedie de la Motte.

Nous parlerons seulement ici de l'effet que cette Actrice a produit dans le rôle d'*Inès*, qui nous semble plus analogue à la nature de son talent que celui de *Monime*. Rien de plus intéressant que la sensibilité qu'elle a déployée dans le personnage de cette épouse infortunée. Elle a arraché des larmes de tous les yeux, & parlé à tous les esprits; elle a prouvé que si la santé de Mademoiselle Sainval n'est pas encore assez parfaitement rétablie pour lui permettre de faire usage de tous ses moyens, au moins cette aimable Actrice n'a rien perdu de son mérite, ni de cette intelligence qui y ajoute

H vj

encore , & qui distingue principalement les grands Acteurs tragiques.

Le Samedi 16 , on a fait la clôture de ce Théâtre par une représentation de *Tancrède* & de *la Gageure Imprévue*. Entre les deux Pièces, M. Dorival, Comédien aussi estimable par les qualités de son âme que par celles qui le rendent précieux dans l'emploi dont il est chargé , a prononcé le Discours suivant.

M E S S I E U R S ,

Chaque fois que nous venons retracer à vos yeux le tableau des passions & des foiblesses humaines , il n'est aucun de nous qui n'éprouve , aux approches de la Scène , une inquiétude secrète , une agitation pénible ; je le dirai , Messieurs , une crainte presque décourageante qui agit sur la mémoire , sur l'organe , enchaîne les moyens , repousse les élans de l'âme , & ne nous laisse que l'effrayante perspective de la difficulté de notre Art. Cette appréhension , dont les suites sont si furestes pour nous , n'a cependant qu'une cause très-légitime ; elle ne peut être produite que par une juste méfiance de nos talens , & sur-tout par le desir ardent de mériter vos suffrages. En effet , Messieurs , & vous vous en êtes aperçus plus d'une fois ; à peine les premiers témoignages de votre bienveillance sont-ils parvenus jusqu'à l'Acteur , intimidé d'abord par la présence de ses juges , qu'il éprouve un changement subit. Il commence à se maîtriser lui-même ; ses gestes deviennent naturels , ses intonations justes. A mesure que vos applaudissemens le dégagent de ses liens , son âme s'étend , sa sensibilité se développe , se communique ; il s'identifie avec le personnage qu'il représente ; la

situation seule le commande ; enfin , il parvient à produire cette heureuse illusion qui doit faire le charme de nos jeux. Oui , Messieurs , vos plaisirs sont unis avec nos succès ; & cette réflexion , à laquelle notre amour-propre s'attache avec complaisance , nous donne le droit de réclamer la continuation de vos bontés. Nous sommes à la veille de redoubler nos efforts pour les mériter. En passant dans ce Temple nouveau , que la munificence Royale vient d'élever à la gloire de l'Art Dramatique , nos premiers soins seront consacrés à y rassembler tout ce qui peut contribuer à votre agrément , & donner de la pompe à nos représentations. Vous dire qu'il sera le dépôt des richesses que les grands Hommes de la Nation nous ont confiées , c'est vous en assurer le domaine ; c'est vous supplier d'en faire le tribunal où vous rendrez ces arrêts mémorables , qui fixent à jamais le rang des Ouvrages & la réputation des Auteurs. Puissiez-vous , Messieurs , y accueillir , avec votre indulgence ordinaire , les marques de notre zèle , les efforts de nos foibles talens , & les témoignages de notre respectueuse reconnoissance.

Ce Discours , que l'on a écouté avec une très-grande attention , a été universellement applaudi par les Spectateurs , dont l'amour-propre a dû , en effet , être très-flatté. Le Comédien , en rappelant au Public ses droits à établir & à consolider les réputations , n'a pu que lui être fort agréable. M. Dorival lui a parlé des *arrêts mémorables par lesquels il peut fixer à jamais le rang des Ouvrages , &c.* Ah ! c'est bien-là l'occasion de nous écrier à notre tour : Puisse donc le Public rendre enfin des arrêts réellement mémorables , ne point assigner à des Ouvrages médiocres , à

des superfétérations prétendues dramatiques , à des Pièces qui présentent le spectacle hon-
reux de l'extrême licence de nos mœurs , le
rang qui n'est dû qu'aux Drames inspirés par
le génie , par le goût & par le respect dû à la
saine morale ! Puisse-t'il ne faire une réputa-
tion qu'aux Auteurs qui auroient suivi les
traces de nos Maîtres , ou introduire au
Théâtre des innovations que la raison , la
vérité & la décence pourront avouer !

La Comédie Française, en retournant dans
le quartier de la Capitale * où les connoissan-
ces se puisent , & d'où elles se répandent, doit
éprouver une révolution ; & cette révolu-
tion peut lui être aussi avantageuse que celle
qui l'en a arrachée lui a été fatale. Il n'est plus
temps de faire aucune réflexion sur le parti
qu'on a pris d'asseoir tous les Spectateurs,
même au parterre. En résultera-t'il pour
l'Art des inconvéniens heureux ou funestes ?
c'est ce que la suite fera connoître. On peut
toujours assurer que l'on y jouira d'une tran-
quillité dont on ne jouissoit pas dans ces par-
terres tumultueux , où les cabales , enhar-
dies par l'espérance de se cacher dans la
foule , persécutoient de vrais talens pour ac-
corder aux médiocres les suffrages les plus
bruyans. Sûres de n'être plus écrasées, souvent

* La nouvelle Salle de la Comédie Française,
établie sur le terrain de l'ancien Hôtel de Condé,
Fauxbourg Saint Germain, s'ouvrira le Mardi 9
Avril prochain.

même insultées par des gens sans aveu, sans éducation, sans principes d'honnêteté & de délicatesse, les personnes à qui leur âge & la réflexion ont donné une certaine expérience, viendront juger avec un sentiment pur & vrai les ouvrages & les talens qu'on mettra sous leurs yeux. Nous ne craignons que pour la jeunesse, à laquelle on a destiné un paradis dont les places seront fixées aux taux des anciens parterres. Enfermée dans une loge assez vaste, mais trop peu encore pour le grand nombre de jeunes Amateurs du Théâtre, se trouvera-t'elle bien de la réunion des miasmes que l'air doit élever jusqu'à l'emplacement qui lui est consacré? Qu'on ne s'y trompe pas : plus la jeunesse est saine, & plus elle est facilement affectée des exhalaisons que produisent des corps échauffés, & qui portent trop souvent avec eux le germe des maladies les plus dangereuses. Que l'on consulte sur cet objet les gens de l'Art. Au surplus, ~~il~~seroit & il est même possible qu'on ait pratiqué des issues aux exhalaisons dont nous venons de parler, & le foible danger de donner quelque impatience aux jeunes gens, pourroit alors être compensé par la tranquillité dont ils jouiroient. Un objet encore très-important, & dont nous espérons qu'on voudra bien s'occuper ; c'est de bannir du théâtre & des coulisses, pendant les représentations, cette foule d'intrus qui ne s'y réunissent que pour y faire du bruit, gêner la marche des Scènes, assourdir

les Comédiens par leurs éclats de rire immodérés, & priver de la faculté d'entendre, les personnes qui occupent de droite & de gauche les loges placées sur l'avant-scène. Si l'amour du Spectacle a engagé quelques Amateurs à s'assurer d'une place, en se privant de l'avantage de jouir des effets de l'optique ; on peut présumer que rien ne peut les dédommager de leurs pertes que le plaisir d'entendre, & certainement il faudroit y renoncer absolument si on laissoit subsister le désordre & la licence dont plusieurs fois nous avons été témoins.

COMÉDIE ITALIENNE.

LE Jeudi 7 Mars, on a représenté pour la première fois l'*Eclipse totale*, Comédie en vers & en un Acte, mêlée d'Ariettes.

Un vieillard, entêté de l'Astrologie, veut épouser une jeune personne dont il est le tuteur, & qui aime, comme à l'ordinaire, un jeune homme dont elle est aimée. Secondé de son oncle le Bailli & d'un valet intrigant, l'Amant s'introduit chez le tuteur de sa Maîtresse à titre d'amateur d'Astrologie. Tandis que le vieux fou s'occupe d'examiner avec la plus grande attention une éclipse totale de lune qui a lieu ce jour-là, on escamote la clef de sa maison, & on enlève sa pupille par une trappe pratiquée dans le mur d'un puits, voisin du lieu où l'on s'est rassem-

blé sous prétexte d'observer l'éclipse. Pendant l'obscurité le vieillard, étonné de ne rien entendre autour de lui, devine son malheur, veut courir après les ravisseurs, & s'apperçoit qu'il est enfermé chez lui; il marche en tâtonnant, tombe dans le puits, d'où il appelle à son secours. Tous les Personnages reviennent; & quand il a donné son consentement à l'union des jeunes gens, on lui donne les secours qu'il a demandés.

Cette intrigue n'a rien de neuf; mais la Pièce pétille d'esprit, de traits & de détails charmans. L'intérêt n'en est pas fort chaud, mais il y a des situations faites pour annoncer un homme qui connoît le Théâtre & ses effets. La Musique est d'un Amateur déjà distingué par des compositions instrumentales. Il y a de la fraîcheur dans les idées, de la pureté dans le style, & une intelligence réellement Dramatique. Le sextuor pendant lequel le vieillard observe, tandis que le Bailli, la Pupille, sa Suivante, l'Amant & son Valet s'échappent par la trappe à la faveur de la nuit, est une preuve de cette intelligence. A mesure qu'un des personnages sort, on s'apperçoit qu'il sort de l'orchestre des instrumens dont l'absence fait une allusion très-plaisante à l'évasion du personnage. Cette idée est fort ingénieuse, & donne lieu de croire que M. d'Aleyrac est fait pour mériter des succès dans la nouvelle carrière où il vient de descendre.

Le lendemain, on a joué aussi pour la première fois, *l'Amour & la Folie*, Opéra Comique en trois Actes, en Prose & en Vaudevilles.

Les jeunes filles d'un hameau ont résolu d'être cruelles & de fuir les garçons. Déguisée en marchand d'Orviétan, l'Amour vient secourir les derniers, & fait boire aux premières une liqueur qui les rend toutes amoureuses, & les met à la discrétion de leurs amans. Les vieilles, sur le bruit de ce miracle, veulent avaler aussi quelques traits de la divine liqueur, & en éprouvent le même effet, mais en vain. Leur tendresse effraye les jeunes gens, elle fait fuir même leurs maris. Cependant la Folie, dont le hameau a toujours suivi les loix, la Folie revient d'un voyage qu'elle a fait, & trouve tout changé. Elle veut rappeler les esprits à son obéissance, le pouvoir de l'Amour s'oppose à ses desirs. Elle lui propose alors un combat singulier, dans lequel elle l'aveugle. L'Amour demande vengeance. Le tribunal du lieu s'assemble. Le Bailli en est le Président, & des Payfans les Assesseurs. Un Bedeau plaide pour l'Amour, Lucas pour la Folie. Après le plaidoyer de chacun d'eux, le Bailli consulte les Conseillers qui se déclarent tous de son avis avant qu'il ait parlé; & ce Bailli, qui n'est autre chose que Mercure envoyé par le grand Jupiter, ordonne que, pour punir l'Amour de ses torts, & réparer au-

tant qu'il est possible le mal que lui a fait la Folie, le Dieu restera aveugle, mais que désormais la Folie lui servira de guide.

Le troisième Acte de cette bagatelle, est le meilleur des trois qui la composent. On connoît la Fable de La Fontaine sur le même sujet; mais tout le monde ne connoît pas l'Ouvrage où il en a lui-même puisé l'idée. Il est de cette Louise Labbé, dont nous avons parlé dans le dernier Mercure, & a pour titre : *Débat de Folie & d'Amour*. Le commencement du nouveau Drame n'a rien de commun avec celui de la belle Cordière que l'aveuglement de l'Amour : la fin est la même. Apollon plaide pour Vénus & pour son fils; Mercure plaide pour la Folie, & Jupiter prononce cet arrêt : " Pour la
 " difficulté & importance de vos différends
 " & diversité d'opinions, nous avons
 " remis votre affaire d'ici à trois fois sept
 " fois neuf siècles, & cependant vous com-
 " mandons vivre amiablement ensemble
 " sans vous outrager l'un l'autre; & guidera
 " Folie l'aveugle Amour, & le conduira
 " par-tout où bon lui semblera; & sur la
 " restitution de ses yeux, après en avoir
 " parlé aux Parques, en sera ordonné. " La manière dont cette sentence est imitée fait honneur au goût de l'Auteur. Les deux premiers Actes de sa Pièce ont de la gaieté; nous sommes seulement fâchés que cette gaieté soit souvent produite par des situations trop hasardées, par des idées trop grave-

leuses. Il nous semble qu'on emploie bien légèrement ce moyen d'exciter le rire, que la décence devoit proscrire très souvent. On a beau dire ; l'habitude d'entendre le mot ; familiarise insensiblement avec la chose ; & un Auteur Dramatique ; n'eût il égaré qu'une seule tête sur le grand nombre de celles qui l'écoutent , aura toujours à se faire les reproches les plus cruels.

L'abondance des matières nous force à remettre au N^o. prochain , la clôture de l'Opéra & celle de la Comédie Italienne.

V A R I É T É S.

L E T T R E aux Rédacteurs du Mercure de France.

Vous avez annoncé, Messieurs, dans le *Mercur* du 2 de ce mois, un Ouvrage intitulé : *Manuel du jeune Officier, ou Essai sur la Théorie Militaire*, par M. le Comte de Bacon.

L'amour que j'ai pour mon état me fait courir à toutes les nouveautés qui paroissent sur cet objet, & je me suis procuré le Manuel. J'ose avancer que depuis le Livre de M. de Guibert, qui a valu à son Auteur les applaudissemens de toute l'Europe, & dont la Préface respire si bien l'enthousiasme de la Gloire Militaire, il n'a point paru d'Ouvrage qui, dans un aussi court espace, donnât plus de préceptes & un plus beau choix d'exemples sur la Théorie de l'Art de la Guerre.

Quoiqu'il semble au premier coup-d'œil que l'Auteur n'ait pas prétendu faire un Ouvrage tres-

substantiel, & quoiqu'il s'adresse toujours aux Commandans, son Manuel est pourtant rempli d'idées fines & de rapprochemens si heureux, qu'on peut dire que les vieux Officiers aimeront à s'y retrouver, comme les jeunes à s'y instruire; les souvenirs des vieillards étant toujours la leçon de la jeunesse.

On voit dans le préambule un tableau raccourci de toutes les révolutions qu'a dû subir la Tactique avant d'être ce qu'elle est aujourd'hui; & l'Auteur expose dans un raisonnement très-rapide tout ce qu'on peut dire sur le droit de la guerre; il entre ensuite en matière par des définitions exactes & précises; & prenant une Armée au sortir des quartiers d'hiver, il la conduit comme par la main pendant le cours d'une Campagne entière, la supposant dans toutes les circonstances où se sont trouvées les autres Armées tant anciennes que modernes. Ce Plan, comme on voit, embrasse tout. Les exemples y sont tirés de nos dernières guerres plutôt que de l'Histoire, & en sont bien plus frappans. Les préceptes y sont toujours dans la bouche de quelque grand Général, & la plupart sont encore vivans: enfin, l'Ouvrage de M. le Comte de Bacon, sous le titre modeste qu'il porte, a mérité la protection de M. le Prince de Condé, qui en a accepté la dédicace; & ce nom, qui nous a valu tant de victoires, est bien fait pour nous recommander un Livre sur l'Art de la Guerre.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
Comte DE BARRUEL,
*Capitaine de Dragons,
Régiment de Belzunce.*

Paris, ce 10 Mars 1782.

G R A V U R E S.

NOUVEAU Plan très-exact du Port Mahon & du Fort Saint-Philippe, avec les campemens & les différentes attaques des Troupes Françoises & Espagnoles, nouvellement levé sur les lieux par les Ingénieurs Militaires de l'Armée sous les ordres de M. le Duc de Crillon, apporté en France par M. de la T. D. A. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Dezauche, successeur des sieurs de l'Isle & Philippe Buache, premiers Géographes du Roi, rue des Noyers, près celle des Anglois. On trouve chez le même une très-grande Carte d'Espagne & de Portugal en quatre feuilles. Prix, 5 livres, ainsi que les Cartes de la Marine du Roi, dont il a seul l'entrepôt général.

Deux Vues du Fort Saint Philippe, un Plan de ce Fort, & une Carte générale de l'Isle Minorque, dédiées à son Excellence M. le Comte d'Aranda par le sieur Berthault. A Paris, chez le sieur Berthault, Graveur, rue S. Louis, près la Place Royale, maison du Serrurier, & chez le sieur de Lafosse, Place du Carrousel. Prix, 8 liv. On donnera pour compléter cet Ouvrage le Plan de l'Attaque, &c.

M U S I Q U E.

Deux Symphonies concertantes pour deux Violons obligés, deux Violons ripiano-alto obligés, deux Hautbois & deux Cors & Basse, par M. Chartrain, Œuvre XIII. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez Michau, rue des Mauvais-Garçons, & aux autres adresses.

Six Sonata per Flauti & Basse del Signor

Cambini, Livre premier. Prix, 7 livres 4 sols. A Paris, chez *Mussard*, rue Aubry-le-Boucher, vis-à-vis le Commissaire.

Premier Recueil de six Duos, composés exprès pour des Commensans, pour deux Violons, par *Prot*, Musicien de la Comédie Française, Œuvre III. Prix, 6 liv. A Paris, chez *Maillard*, rue Geoffroy-l'Angevin, dans la maison neuve; *Bérault*, près l'ancienne Comédie Française, & aux adresses ordinaires.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ON vient de mettre en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, les *Tomes 19 de l'Histoire*, & les *Tomes 77, 78, 79, 80 & 81 des Mémoires in-12 de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres*. Ces six nouveaux Volumes in-12 mettent cette Édition au pair de l'in-4°. Prix, en feuilles, 15 livres; brochés, 16 liv. 4 sols; reliés, 19 livres 10 sols.

Sermon pour l'Assemblée de Charité qui s'est tenue à Paris, à l'occasion de l'Établissement d'une Maison Royale de Santé en faveur des Ecclésiastiques & des Militaires malades, prononcé dans l'Eglise des Religieux de la Charité, le 13 Mars 1782, par M. l'Abbé de Boismon, de l'Académie Française, in-4°. Se vend à Paris, au profit de l'Établissement, chez les Pères de la Charité.

Les Liaisons dangereuses, ou Lettres recueillies dans une Société, & publiées pour l'instruction de quelques autres, par M. C.... de L.... 4 Parties. A Amsterdam, & se trouvent à Paris, chez *Durand* neveu, Libraire, à la Sagesse, rue Galande.

Histoire du grand Duché de Toscane sous le Gouver-

Gouvernement des Médecis, traduite de l'Italien de M. Rignaccio Galuzzi. 3 & 4^e. Vol. in-12. Prix rel. 6 liv.
— *Supplément au Dictionnaire de Physique*, par M. Sigaud de Lafond, Tome V, in-8°. Prix, 6 liv. relié. A Paris, rue & hôtel Serpente.

Discours prononcé à l'Académie Française à la Réception de M. le Marquis de Condorcet, in-4°. A Paris, chez Demonville, Imprimeur, rueChristine.

Je veux être heureux, Entretiens familiers, par M. D... Docteur de Sorbonne, & Curé de Méaux, 2 Parties in-12. Prix, 2 liv. 8 sols. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

Un Indépendant à l'Ordre des Avocats sur la décadence du Barreau en France, in-8°. A Paris, chez Desfauges, Libraire, rue Saint-Louis-du-Palais.

Le Duel, Comédie en un Acte & en prose, in-8°. A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

ERRATA. N°. 10, page 79, chacune s'applaudit : lisez *Climène s'applaudit*. N°. 11, page 112, le soleil trop hâlé : lisez *hâté*.

T A B L E.

<i>V</i> ERS sur l'Impératrice de	Comédie Française,	179
Russie,	Comédie Italienne,	184
Moralisé, Fable,	Lettre aux Rédacteurs du Mer-	
A M de Choisy,	curé,	188
Enigme & Logogryphe,	Gravures,	190
Colomb dans les Fers,	Musique,	ib.
Discours sur la Vie Reli-	Annonces Littéraires,	191
gieuse,		177

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur* de France, pour le Samedi 23 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, le 22 Mars 1782. DE SANCY.

JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 12 Février.

LE changement de la température du tems a été subit au commencement du mois dernier ; l'air qui avoit été d'abord très-doux pour la saison , passa brusquement au froid qui fut si vif & si extraordinaire , que le 6 & le 7 Janvier le thermomètre étoit tombé à 36 degrés. On trouva dans les rues beaucoup de personnes mortes de froid ; ce passage rapide à deux alternatives si opposées , a occasionné une maladie épidémique qui est devenue bientôt si générale , que le nombre des personnes qui en étoient attaquées , alloit ces jours derniers à 58,000. De 300 soldats , qui le matin avoient monté la garde en bonne santé , il s'en trouvoit le soir 138 de malades à l'hôpital. Le Comte d'Osterman , Vice-Chancelier , que cette maladie avoit aussi attaqué , commence à se rétablir

23 Mars 1782.

g

On est actuellement fort occupé à mettre à exécution le projet qu'avoit formé Pierre-le-Grand de faire des établissemens sur la rive ouest occidentale de la mer Caspienne. On mande d'Astracan qu'on y prépare une autre escadre qui suivra au printems prochain, celle qui a mis dernièrement à la voile.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 20 Février.

Le Sund est tout couvert de glaces depuis le pont d'Helsingor jusqu'ici ; il est cependant ouvert du côté d'Helsingbourg, de manière que les paquebots peuvent encore y aller & en revenir.

On travaille à l'armement de l'escadre qui doit sortir le printems prochain. 5 vaisseaux de ligne & 2 frégates viennent d'être mis en commission. On équipe encore 4 autres vaisseaux de ligne qu'on tiendra prêts pour pouvoir les mettre en mer au premier ordre. Il a été ordonné à l'Amirauté de tenir toujours prêts à Christiansand un certain nombre de vaisseaux armés pour empêcher les corsaires étrangers d'inquiéter le commerce dans ces parages.

La Direction des mines en Norwège a fait publier un Placard, par lequel il est ordonné que chaque fonderie de fer sera tenue d'imprimer à l'avenir une marque particulière à ses marchandises, & que les

marques ne pourront être changées sans l'agrément de la Direction.

Il vient d'être défendu aux Officiers des forêts de S. M. de prendre des présens de qui que ce soit pour les fournitures en bois & pour d'autres objets relatifs à leur service.

S U È D E.

De STOCKHOLM, le 21 Février.

LL. MM. & la Famille Royale jouissent d'une parfaite santé ; & la Reine avance heureusement dans sa grossesse, pour le succès de laquelle on fait des prières publiques.

Suivant une lettre que l'on voit ici, le nombre des navires marchands équipés à Gothenbourg, monte à 140, dont 40 ont été construits l'année dernière. Ce qui est une preuve de l'accroissement du commerce de cette ville pendant les troubles actuels.

A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 24 Février.

DEPUIS quelques jours S. M. I. ne sortoit pas de son appartement ; elle étoit incommodée aux yeux ; mais ce mal s'est dissipé & ne laisse plus d'inquiétudes.

On lit ici un discours qui a été prononcé

au commencement de cette année par M. de Sonnenfels ; il a pour objet les nouveaux arrangemens de l'Empereur.

L'abolition du joug de la servitude en Bohême y a causé la joie la plus vive. On lit dans une lettre écrite d'une des villes de ce Royaume, que depuis 129 ans on y attendoit la fin d'une captivité honteuse, & que l'Empereur, par une Ordonnance, vient d'y faire reparoître la liberté. Tous les Habitans se sont rassemblés en Compagnies Bourgeoises dans les Eglises respectives, & ont célébré leur délivrance par un service religieux qui a continué pendant trois jours, & par des prières dont la ferveur égaloit la sincérité. Il y a eu aussi beaucoup de fêtes à la même occasion.

Le couronnement de l'Empereur, comme Roi de Bohême, se fera, dit-on, à Prague, au mois d'Août ou de Septembre prochain, lorsque le Comte & la Comtesse du Nord, actuellement en voyage, repasseront dans cette Ville, ainsi que la famille du Duc de Wirtemberg.

L'Archiduchesse Royale Elisabeth quittera, dit-on, pendant l'été prochain, son domicile à Inspruck, & viendra passer cette saison à la Cour.

Selon les lettres de Léopol du 8 de ce mois, on avoit d'abord assez mal auguré de la foire des Contrats ; la circulation de l'argent y étoit lente, & le nombre des Etran-

gers n'y étoit pas considérable ; mais insensiblement il s'est augmenté , & cette foire devenue plus brillante , a négocié plus de 12 millions de florins Polonois , qui équivalent au moins à 6 millions de France. La quantité d'espèces sonnantes qu'on y a vues , a sans doute augmenté la confiance publique , & les créanciers ne se sont point empressés de reprendre leurs capitaux des mains des débiteurs qui , à la vérité , payent des intérêts plus forts que ceux qu'auroient pu se procurer ailleurs les Capitalistes.

M. Mentz de Schonfeld , Conseiller de la Régence de la Haute-Autriche , & Directeur des Salines à Hall , est venu ici de la part de l'Empereur pour examiner la fabrique du sel , & y faire les améliorations qu'il jugeroit les plus utiles.

Lè froid continue ici avec la même rigueur qu'il a commencé ; & nous apprenons la même chose de Hongrie & de Bohême. Aujourd'hui le thermomètre de Réaumur étoit à 17 degrés au-dessous du point de congélation.

Les travaux au Château Impérial de Schombrun sont toujours continués. La statue équestre de S. M. I. qui sera mise sur la place de Joseph , sera bientôt finie. On assure qu'elle est un chef-d'œuvre de l'art.

Le 17 , le Prince Joseph de Schwarzenberg , Chambellan de S. M. I. , & Chevalier de l'Ordre de la Toison d'Or , est mort ici , âgé de 60 ans.

Le même jour le Comte de Wassenauer , Ambassadeur de leurs Hautes - Puissances auprès de cette Cour , est arrivé ici.

On assure que l'état des biens des Couvens supprimés , se monte à 8 millions 963,000 florins.

Il vit à Neusohl en Hongrie , un Paveur qui de deux femmes a eu 43 enfans en 26 ans de tems. Il en a eu de sa première 27 en 14 ans , & de sa seconde qui vit encore 16. De cette nombreuse famille il ne lui reste que 3 enfans , les 40 autres sont morts successivement.

De HAMBOURG , le 26 Février.

TOUTES les nouvelles ne parlent aujourd'hui que du voyage du Pape à Vienne ; on le dit décidé & que S. S. se mettra en route le 28 de ce mois avec peu de suite. On est fort empressé d'apprendre les détails & le résultat de cette entrevue , si elle a réellement lieu. Ce voyage est une nouveauté intéressante & bien faite pour fixer l'attention de ce siècle. Aucun de ceux qui l'ont précédé , n'en a comme l'on fait , offert d'exemple. En attendant , les arrangemens de l'Empereur sont mis à exécution par-tout ; si l'Edit de tolérance a donné lieu à quelques représentations de la part des Magnats de Hongrie , il a été reçu sans résistance en Bohême.

On écrit d'Osten , dans le Duché de

Brême, appartenant à la Maison de Brunswick, ce qui suit :

» La guerre Américaine nous fait vendre des bois de construction en grande quantité. La plus grande partie de ce bois est vendu aux Hollandois, qui l'exportent sur les rivières d'Elbe, de Weser & d'Oste, par leurs propres bâtimens. On construit aussi dans le voisinage de Brême beaucoup de bâtimens pour le compte des Hollandois.

On voit par cette nouvelle, que les propres sujets du Roi d'Angleterre, vendent à nos ennemis du bois de construction. D'après cela, la Grande-Bretagne peut-elle en vouloir aux Puissances neutres, lorsqu'elles font ce qu'elle permet de faire dans les Etats du Roi en Allemagne ?

Il a fait à Copenhague un orage terrible, pendant lequel le feu a pris dans le nouveau port ; mais heureusement l'on est parvenu à l'arrêter, & il n'y a eu que deux maisons qui sont devenues la proie des flammes. Quelques-autres édifices ont été endommagés.

On lit dans l'Ouvrage de M. Portal, Médecin Consultant de Monsieur, Frère du Roi de France, un avis sur le traitement de la rage, que son importance nous invite à transcrire.

» La rage peut être contractée par les voies salivaires ou par des morsures. Il y a dans les deux cas un traitement commun à administrer, mais dans le dernier il faut de plus panser les morsures, & c'est par-là même qu'il faut commencer.

Ce traitement local consiste , 1°. à laver les plaies avec de l'eau tiède , chargée de sel marin ; 2°. à appliquer cinq à six sang-sues par-dessus , & tout au tour , pour tirer , par leur mpyen , deux bonnes palettes de sang , afin de dégorger la partie , & pour donner issue au virus de la rage. S'il n'y avoit que quelques morsures , on n'appliqueroit que deux ou trois sang-sues sur chacune , & l'on évalueroit à trois ou quatre palettes la quantité de sang que l'on tireroit par ce moyen ; 3°. il faudroit appliquer sur chaque plaie un emplâtre vésicatoire ; on les panseroit ensuite avec un mélange de styrax & d'onguent de la mere , animé avec six ou sept grains de cantharides par once d'onguent ; on entretiendrait les plaies ouvertes pendant une quarantaine de jours. Si les chairs étoient meurtries , il faudroit laver la plaie avec de l'eau-de-vie camphrée , animée avec l'esprit de sel ammoniac. On feroit encore sur la plaie des scarifications , & on la couvriroit d'un vésicatoire , après l'avoir laissé bien dégorger , & on la panseroit comme dans le cas précédent.

2°. De quelle nature que soit la plaie faite par un animal enragé , il faut étendre tout au-tour , par de douces frictions , un gros de pommade mercurielle , faite avec parties égales de mercure & de graisse.

3°. Indépendamment de cette friction locale , il faudra faire d'autres frictions sur les autres parties du corps avec le même onguent , & de deux gros chacune , jusqu'à ce qu'on ait employé trois onces d'onguent mercuriel : on commencera ces frictions avec le premier pansement , pour les continuer tous les jours ; on ne les suspendra que lorsqu'il y aura un commencement de salivation ; on diminuera alors la dose des frictions , pour entretenir un léger crachement , & jusqu'à ce qu'on ait employé les trois onces de pommade mercurielle.

4°. Si l'on craignoit que la rage eût été communiquée par la voie de la salive , sans blessure ,

alors on feroit les frictions de cette manière : on distribueroit tous les jours trois gros de pommade : tantôt sur un membre , tantôt sur un autre , comme dans le traitement des maladies vénériennes ; la salivation survenant , on se comportera comme on l'a prescrit dans l'article précédent.

5°. Les bains ne doivent pas être négligés dans le traitement de la rage , c'est pourquoi l'on baignera le malade chaque jour , le matin pendant une heure , environ un mois , & c'est à la sortie du bain que les frictions seront administrées. On suspendra les bains pendant quelques jours , avant de terminer les frictions , si elles n'avoient porté à la bouche , au point d'exciter une légère salivation ; & on reprendroit les bains dès qu'ils auroient produit cet effet , ou du moins , lorsqu'on auroit fini d'administrer la pommade mercurielle.

6°. Cependant , avant de commencer les bains , il faut faire vomir le malade avec un ou deux grains d'émétique dans de l'eau tiède ; ce vomitif seroit donné le lendemain de l'application des sangsues , du pansement de la plaie & des premières frictions , si la rage avoit été communiquée par morsures ; mais si elle avoit été transmise par les voies salivaires , sans morsure , alors on commenceroit le traitement par le vomitif ; & dans l'un & l'autre cas , on pourra , pour ne pas perdre du tems , donner la friction le même jour qu'on aura fais vomir.

7°. On joindra à l'usage des frictions mercurielles & des bains , celui des anti-spasmodiques.

P. huit grains de camphre , autant de nitre , & deux grains de musc incorporés avec un peu de miel , & formez trois bols.

De ces trois bols , le premier sera donné avant le bain , le second après le bain , & le troisième à l'entrée de la nuit. Le malade boira sur chacun de

ces bols un verre d'une infusion de fleurs de tilleul , à laquelle on ajoutera huit ou dix gouttes d'eau de Luce.

8°. S'il y avoit trop d'insomnie & d'agitation , on mettroit dans le dernier verre d'infusion de tilleul , à la place de l'eau de Luce , quatre ou cinq gros de sirop diacode , & l'on pratiqueroit auparavant une saignée du pied , si la tête étoit douloureuse , pesante & que le pouls fût plein.

9°. Pendant le cours du traitement , les malades suivront un régime de vivre doux & rafraîchissant ; ils useront généralement de végétaux , & mangeront peu de viande ; leur exercice doit être modéré , & ils doivent éviter toute contention d'esprit ; rien ne leur est si contraire que la crainte & les inquiétudes.

10°. Ce traitement garantit inmanquablement de la Rage , s'il est régulièrement administré avant qu'elle se soit manifestée ; & l'on ne devoit pas entièrement désespérer de son succès , si elle avoit commencé à se déclarer par les premiers signes ; mais alors , après avoir pansé la plaie , comme il a été dit , il faudroit saigner le malade au pied , lui donner des lavemens avec l'infusion anti-spasmodique , qu'il ne peut boire , en y joignant une vingtaine de gouttes d'eau de Luce ; on auroit recours tout de suite aux frictions , qu'on donneroit chaque jour à la dose de demi-once. On feroit baigner le malade plusieurs heures de la journée si on le pouvoit , sans le violenter cruellement , & on lui feroit prendre les bols & les boissons anti-spasmodiques , dès qu'on pourroit l'y déterminer.

11°. Cependant si , malgré ces secours , les malades deviennent furieux , menacent les assistans de les mordre , ce qui est rare , il faut les lier dans leur lit , comme on lie les phrénétiques ; ce qui est d'autant plus facile , que la plupart des enragés le demandent , craignant de ne pouvoir s'empêcher

de mordre ceux qui les entourent (1). Ces précautions prises, on doit continuer de leur donner, jusqu'à ce qu'ils soient morts, tous les secours que la Religion & l'humanité exigent.

» Nous conseillons pour les animaux qu'on veut préserver de la rage, tels que les chevaux, les bœufs, les chiens, 1°. de faire sur les morsures quelques scarifications; d'appliquer encore par-dessus trois ou quatre sang-sues, pour dégorger les vaisseaux; d'y porter un bouton de feu pour les cautériser, & d'appliquer ensuite un vésicatoire avec les cantharides; & lorsque les morsures auront leur siège dans des parties où l'on pourra établir une ou plusieurs ventouses, on se servira de ce moyen pour attirer du sang, & l'on fera ensuite par-dessus diverses scarifications pour lui donner issue; les sang-sues qu'on appliqueroit ensuite, finiroient de dégorger la plaie & les environs.

2°. On fera prendre à ces animaux, pendant dix jours, du turbith minéral, à la dose de dix grains d'abord; dose qu'on augmentera jusqu'à ce qu'elle soit suffisante pour purger.

3°. On les fera baigner dans la rivière, ou bien on leur fera jetter beaucoup d'eau fraîche sur le corps plusieurs fois dans le jour.

4°. On fera ensuite frictionner les plaies & les parties voisines, déjà rasées, avec trois ou quatre gros de pommade mercurielle, pendant vingt ou vingt-quatre jours.

(1) Qu'on voie d'après cela combien il seroit cruel d'étrangler ceux qui sont atteints de la rage : on l'a fait pendant plusieurs siècles dans toute l'Europe; on le fait encore dans quelques provinces de France. Quelle barbarie ! On n'en peut soutenir l'idée.

5°. On leur fera boire une eau de son, à laquelle on ajoutera assez de vinaigre pour la rendre aigrette.

6°. On leur donnera des lavemens avec une eau de savon, en observant, pendant tout le traitement qui doit durer au moins cinq semaines, d'empêcher soigneusement la communication de ces animaux avec ceux qui sont sains, & on se fera une loi sacrée de les tuer, dès qu'il paroîtra chez eux le plus léger signe de la rage «.

ITALIE.

De NAPLES, le 17 Février.

L'Ambassadeur de France vient de donner des fêtes à l'occasion de la naissance du Dauphin. — Il avoit fait préparer sur la vaste place de la Victoire, qui est entre son Palais & la mer, une décoration qui la rendoit aussi régulière que magnifique. On avoit dressé au milieu de cette place un obélisque de 60 pieds d'élévation, à la base duquel il y avoit des statues de 20 pieds de proportion qui étoient l'emblème de la fête sous les figures de la France qui reçoit un fils de l'Autriche; des aigles, des fleurs, des fruits & des génies, achevoient de décorer la base de cet obélisque, dont le soubassement étoit formé par quatre buffets d'orgues & une orchestre pour cent Musiciens qui devoient faire danser le peuple. Quatre grands pavillons unis par degré,

formoient deux côtés de la place , des portiques en treillages à travers desquels on découvroit la mer , représentoient un jardin vis-à-vis le Palais de l'Ambassadeur , dont l'irrégularité dans cette partie étoit masquée par un arc de triomphe de 80 pieds de hauteur , d'une architecture aussi noble que riche , exécutée sur les dessins de D. Emmanuel Ascione , Capitaine au service de S. M. Sicilienne , Ingénieur & Architecte estimé. De dessous cet arc on découvroit en perspective la rue qui fait le quartier de l'Ambassadeur , & passe devant la porte principale de son Palais , ornée aussi d'une décoration en pilastre & terminée par un autre grand portique , donnant sur la place de Ste-Marie Capella.

Le Public qui jouissoit depuis deux jours de la vue de ces apprêts terminés , fut privé du plaisir de les voir dans le moment brillant où ils devoient être illuminés. Un ouragan le plus violent que de mémoire d'homme on ait éprouvé sur cette plage , emporta dans la nuit qui précédoit la fête , les toiles , lampions & charpentes des trois quarts de cette décoration , & endommagea considérablement le reste. On se hâta le lendemain de rajuster tout ce qui étoit raccommodable ; on consola le peuple par la distribution que l'on fit dans la journée d'une grande quantité de farine.

Le soir la partie du Palais qui donne

sur la rue fut magnifiquement illuminée ; LL. MM. Siciliennes & toute leur Cour , firent l'honneur à l'Ambassadeur d'assister à un bal paré dans son Palais , dont les appartemens remis pour la plupart entièrement à neuf , & décorés sur les dessins du sieur Cheli , Ingénieur-Décorateur Florentin. La salle de bal de 80 pieds de long & de 45 de large , d'une architecture noble & riche , étoit encore enrichie par des festons en gaze bleue & argent , & des guirlandes argent & or qui , répétées par un fond de glaces , ajoutoient la magie & l'illusion à la magnificence réelle. Une orchestre de 90 Musiciens , vêtus à l'Espagnole, rose & argent, 500 Dames placées autour de cette salle sur deux rangs de gradins , offrirent au moment que LL. MM. Siciliennes y entrèrent , le coup-d'œil tout-à-la-fois le plus imposant & le plus brillant.

Outre les rafraîchissemens , les glaces de toutes espèces qui furent répandues avec profusion , on dressa vers minuit deux cens tables , qui furent servies avec abondance & délicatesse à plus de 2000 Personnes qui assistoient à cette fête. LL. MM. Siciliennes daignèrent souper à une de ces tables avec des Personnes qu'elles avoient nommées ; le Bal dura depuis 6 heures du soir jusqu'à 5 heures du matin.

Le tems avoit été trop mauvais toute la

semaine qui avoit suivi cette première fête , pour tenter de réparer les désastres de l'ouragan : le Lundi suivant , on doubla la seconde distribution de farine qui fut faite au peuple , qui la reçut avec les transports & les acclamations d'une populace renommée par son ardeur pour ces sortes de largesses. La rue devant le Palais de l'Ambassadeur fut de nouveau illuminée : il y eut un bal masqué dans ses appartemens , où il rassembla tout-à-la-fois , la Cour , la Ville & toute la nation Française.

Il y eut 3,400 billets distribués avec tout le choix & la précaution possible nécessaire pour éviter la cohue , ces billets n'étant accordés qu'à des gens connus ou recommandés par les premiers personnages du pays. Un buffet de plus de cent pieds de long , fut fourni abondamment de glaces , rafraîchissemens , vins & liqueurs de toutes espèces pour ce nombre de masques. Le Roi & la Reine de Naples , les Comtes & Comtesses du Nord , firent l'honneur à l'Ambassadeur d'assister à cette seconde fête , & LL. MM. Siciliennes de souper dans un appartement séparé.

Les fêtes furent terminées Jeudi dernier , 14 du courant , par un dîner national de 60 couverts , où furent admis tous les François voyageurs & les principaux Négocians qui composent la Factorie Française à Naples , & qui ont fait voir dans toutes

ces circonstances cet attachement pour leur Prince qui caractérise cette nation.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 11 Mars.

Nos nouvelles de l'Amérique septentrionale nous apprennent qu'on se prépare à New-Yorck à soutenir une attaque que les ennemis semblent se proposer au printemps prochain. L'armée du Général Washington est revenue dans les Jerseys où elle a pris ses anciens quartiers ; le Général Sullivan occupe Rhode-Island avec 4000 hommes de milices. Si le siège de New-Yorck entre en effet dans les plans de nos ennemis , la circonstance ne sauroit être plus favorable. L'Amiral Digby informé que M. de Barras avoit quitté les côtes septentrionales , avoit dès le 20 Janvier dernier transporté son pavillon à bord d'une frégate de 28 canons , & fait partir ses vaisseaux de ligne consistant en 4 , dont un de 74 & trois de 64 canons ; le plus ancien Capitaine chargé du commandement de cette petite escadre , avoit des ordres cachetés qu'il ne devoit ouvrir qu'en mer ; on ignore en conséquence s'il va renforcer l'Amiral Graves à la Jamaïque , ou l'Amiral Hood à la Barbade.

Dans le Midi les Américains paroissent pousser leurs opérations avec vigueur. S'il faut en croire la plupart de nos papiers ,

la prise de St-John par le Général Gréen est confirmée par les dernières lettres de Charles-Town en date du 28 Janvier. On y a trouvé de nombreux troupeaux , & la ville de Charles-Town est réduite par cet évènement à ne vivre plus que de salaisons. Nous n'avons plus maintenant que l'isle James qui n'est qu'un banc de sable auprès de Charles-Town.

» Le Gouvernement , ajoute-t-on , a reçu des nouvelles de Savanah , qui l'ont informé qu'un corps de troupes Américaines au nombre de 2000 hommes, sous les ordres du Général Wayne , étoit à 20 milles de cette place. Le Gouverneur James-writh , instruit de son approche , a fait tirer sur-le-champ le coup d'alarme , pour que tout le monde rentrât dans les lignes , & que chaque citoyen s'y préparât à la défense la plus opiniâtre. Le 3^e. régiment s'est embarqué à Charles-Town pour aller renforcer Savanah qui n'a qu'une garnison très-foible , & incapable de résister long-tems à un ennemi victorieux auquel rien ne manque ».

- Nous attendons toujours des Isles des nouvelles dont l'authenticité puisse nous rassurer sur ce qui s'y passe. Le 5 de ce mois il s'en est répandu une très-alarmante , l'invasion & la prise de St-Christophe par les François. Elle n'étoit fondée que sur des bruits , des oui-dire de mer , qui quoique vagues & souvent suspects , ne laissoient pas d'effrayer. Tout-à-coup le 8 au soir on publia dans quelques papiers que le Capitaine Dalrymple du bâtiment les *Deux-Frères* ,

arrivé à Lancaster de la Jamaïque , dépo-
 soit qu'il avoit rencontré vers la mi-Février
 à la hauteur de Bermude , la frégate *Québec*
 dont le Capitaine l'avoit assuré qu'il venoit
 annoncer que les François après s'être ren-
 dus maîtres de St-Christophe le 16 Jan-
 vier , en avoient été chassés par l'Amiral
 Hood.

Cette nouvelle a paru bien extraordi-
 naire; on s'en est d'abord défié , parce qu'il
 est tout simple au moment de l'affaire du
 Budget de chercher à détourner l'attention
 de la nation , que les malheurs aigrissent
 & rendent plus difficile à manier. Les der-
 niers débats parlementaires dans lesquels
 la majorité a perdu sa prépondérance , étoient
 une circonstance qui faisoit désirer des nou-
 velles favorables , & on fait qu'alors on
 n'hésite pas toujours à en publier ; elles
 font toujours gagner du tems. Si la reprise
 de l'isle a eu en effet lieu , il falloit que
 l'ennemi n'en fût pas encore le maître ,
 que la mer & les vents en écartant la flotte
 Française , nous aient particulièrement fa-
 vorisés , & dans ce cas , ce sera un nou-
 veau service que nous aura rendu la Pro-
 vidence & un nouvel acte de reconnois-
 sance à ceux que nous lui devons déjà.
 Quoiqu'il en soit , les nouvelles authenti-
 ques qui doivent confirmer nos espérances
 ne sauroient tarder.

On dit qu'il en est venu de l'Inde par

la voie de terre, qui confirment les bruits qui avoient couru précédemment. Selon ces lettres, le neveu d'Hider-Aly s'étant jetté avec 6000 hommes dans un fort pour couvrir la retraite de son oncle, s'est rendu aux armes Britanniques dans le mois de Novembre dernier avec ses bagages, son artillerie & ses trésors.

On doute de cet évènement parce que la Compagnie n'a rien publié qui y soit relatif. S'il y a quelque fondement, on a eu raison au Parlement de dire que les seules possessions éloignées de la Grande-Bretagne sont actuellement dans l'Inde.

Les débats de la Chambre des Communes depuis le fameux triomphe de la minorité, ont offert des discussions très-intéressantes. Le 4, sur la motion de l'Amiral Conway, on vota une adresse de remerciemens au Roi pour l'intérêt qu'il avoit témoigné en faveur du bien-être de la nation, & pour le rétablissement de la paix avec les Colonies; mais la manière dont devoit être conçue cette adresse, occasionna des débats; on vouloit y joindre que la première de la Chambre étoit d'avis que quiconque conseilleroit la continuation de cette guerre funeste, à S. M., seroit réputé ennemi de l'Etat. Ce dernier article passa encore.

Le 5, le Procureur-Général proposa la révocation de tous les actes qui gênoient les Américains & qui pouvoient leur donner en subsistant de la défiance sur la sincérité de nos dispositions à la paix. Cette proposition passa sans aller aux voix. L'Opposition remarqua cette révolution dans les idées des Ministres, & en s'en applaudissant, elle témoigna des regrets de ce qu'elle s'étoit opérée si tard.

Le 6, la séance s'ouvrit par des plaintes sur ce que dans la gazette de la Cour de la veille, il n'étoit fait aucune mention de l'adresse présentée au Roi le 1^{er}. de ce mois, ni de la réponse de S. M. Le Comte de Surry remarqua qu'il étoit étrange que dans le moment où la Chambre alloit prier le Roi de faire la paix avec l'Amérique, il y eût à côté de S. M. l'homme du monde le plus acharné contre les Américains (M. Arnold), tout cela n'eut aucune suite ; mais quand le Lord North demanda la permission de remettre à un autre jour l'affaire des taxes, parce qu'elle étoit très-compiquée, M. Burke fit contre lui la sortie suivante : » Il a épuisé toutes les ressources de finances ; il ne sait plus où trouver de nouvelles taxes ; il a coupé ce genre de production dans ses racines ; car les taxes précédentes n'ont rien produit ; la perte de 13 colonies Américaines & de plusieurs de nos Isles, auxquelles on peut ajouter Minorque, &c. coûte annuellement à la G. B. 4,500,000 liv. sterl. ; il ne sait plus où donner de la tête. Toutes les taxes déjà proposées par lui sont insuffisantes, & laissent par an un *deficit* de 550,000 liv. sterl. à remplir. Les charges nécessaires pour l'entretien de ce Royaume de cette année, montent à près de 800,000 liv., ce qui fait en tout 1,350,000 liv. sterl. par an », — Le Lord ayant dit qu'il n'avoit à proposer des taxes que pour l'intérêt de l'emprunt de cette année, M. Fox lui reprocha d'avoir caché à la Nation l'état de ses affaires. » Le fond d'amortissement, dit-il, n'est point une sûreté suffisante pour le paiement de l'intérêt, & lorsque le Ministre a hypothéqué sur ce fonds le paiement de l'intérêt des précédents emprunts, pour lequel les taxes qu'il avoit déjà mises n'avoient pas suffi ; il a par-là évité d'en imposer de nouvelles, ce qui a empêché la nation de sentir pour un tems toute l'horreur de la situation où il

l'a réduite ; c'est à ce principe qu'il faut attribuer en grande partie les calamités de l'Etat ; car je suis persuadé que si l'on a proposé de nouvelles charges pour la dette non fondée , & pour le *deficit* des taxes , il y a long-tems que le Parlement l'auroit destitué de sa place. — Malgré ces sorties , le Lord North obtint le délai qu'il demandoit , & c'est aujourd'hui que se traite cette grande affaire.

La séance du 8 présente des débats dirigés entièrement contre le Ministère.

» Les résolutions que je proposerai à la Chambre , dit le Lord Cavendish , ne sont fondées sur aucune inimitié personnelle ou sur aucun mépris pour les Ministres. Au milieu de la fureur de parti qui a agité la Chambre depuis plusieurs années , je n'ai jamais été attaqué personnellement , quoique je n'aie jamais eu égard aux principes politiques d'aucune classe d'hommes , étant dirigé constamment dans l'exposition de mon avis par les vrais intérêts de la nation. J'aurois souhaité que le Lord North , se conformant au vœu de la Chambre , exprimé clairement par sa résolution du 20 Février , eût rendu inutiles ma motion & cet exorde. La Chambre avoit lieu de s'y attendre , ce Ministre ayant déclaré qu'il donneroit sa démission aussi-tôt que le peuple , par la majorité de ses Représentans , prouveroit qu'il désire un changement d'administration. Mais il semble qu'une plus mûre délibération , au lieu de le confirmer dans son dessein , a produit un effet tout opposé , & il reste en place jusqu'à ce que la Chambre lui ait signifié hautement que sa retraite est nécessaire. Mon but est donc , non pas de proposer immédiatement à la Chambre de s'enoncer d'une manière aussi forte , mais de prendre sur certains points dont la vérité ne peut être contestée , des résolutions , auxquelles personne , j'espère ,

n'aura la hardiesse de s'opposer. Ces principes une fois posés, j'en tirerai une conséquence qui, je m'en flatte, rencontrera aussi peu d'opposition. Après m'être acquitté envers ma patrie d'une tâche que j'ai entreprise avec d'autant plus d'ardeur qu'elle n'exige pas de grands talens, & qu'elle s'accorde avec ma conscience, je laisserai à la Chambre le soin d'arrêter une adresse fondée sur mes inductions, ne doutant point de sa modération & de sa délicatesse dans l'expression de ses desirs. Je ne puis m'empêcher de remarquer en même-tems que le Lord North & ses Collègues ont montré une opiniâtreté hors de saison, en conservant leurs places malgré le vœu du peuple, & qu'ils méritent le blâme le plus rigoureux, auquel ils seroient probablement exposés de la part de gens moins guidés par l'esprit de réforme, qu'animés par le ressentiment. — Je propose en conséquence, 1°. Qu'il paroît à la Chambre que le Parlement a octroyé 100,000,000 de subsides pour la marine, l'armée & l'artillerie, depuis l'année 1775. 2°. Que toutes les possessions Angloises en Amérique, excepté New-York, Charles-Town, &c. sont perdues depuis cette époque, & qu'une grande partie de nos Isles aux Indes occidentales sont également perdues. 3°. Que nous avons pour ennemis en Europe, les François, les Espagnols & les Hollandois. 4°. Que tous ces malheurs doivent être attribués au manque de prévoyance & de talens de la part de nos Ministres. — Les motifs que le Lord North allègue, dit M. Powis, pour rester en place, choquent tellement le sens commun & les sensations de ce pays outragé, qu'il est difficile à l'homme le plus modéré de réprimer son indignation, même en les écoutant. Tantôt ce Ministre nous dit qu'il reste en place par reconnoissance envers son Roi & la

patrie. Nous pouvons tous former quelque idée de la reconnoissance du noble Lord envers son Roi & sa patrie , qui ont toléré si long-tems son administration. Car nous sentons tous , oui nous sentons jusqu'au fond de l'ame , la dette qui a produit cette reconnoissance ; mais je ne puis concevoir , soit que je réfléchisse à la conduite passée des Ministres actuels & à la misère de ce pays , ou aux protestations récentes & à la probabilité de leurs effets , pourquoi nous augmenterions cette dette : seroit-ce pour exciter de nouveau la reconnoissance du Lord North ? Ce Ministre craint une autre fois que sa démission ne produise du désordre dans l'Etat ; mais le noble Lord , en conservant sa place , au lieu de prévenir ce désordre , le fait naître. Quels sont les individus au desir desquels il s'oppose en restant en place ? Sont-ce des gens sans principes , des gens dans le besoin , des gens qui , n'ayant ni caractère , ni fortune , veulent s'enrichir aux dépens du crédit & de l'opulence de leur patrie ? Non. Les ennemis du Ministre actuel sont des gens dont la nation a reçu les gages les plus sacrés , à l'égard de tout ce qui est réputé de la plus grande valeur parmi les hommes ; — ce sont des gens brillans par leurs talens , illustres par leur naissance , & jouissant des fortunes les plus amples & les plus solides. Lorsqu'il s'agit des plus hautes qualités pour exceller dans la carrière politique , où la nation les cherchera-t-elle ? Ce ne sera point dans l'Administration actuelle , car on ne les y a jamais trouvées. Elle les cherchera parmi les citoyens qui frondent cette Administration : parmi les dignes descendans de ces grands hommes auxquels la Maison d'Hanovre doit le trône , la Nation a-t-elle vu l'illustre jeune homme qui s'arme contre le Ministère , dégénérer de son

ayeul , auquel elle décerna , à juste titre , un monument de la reconnoissance ? Mais pourquoi m'arrêter sur un sujet ? Quelque part que je tourne les yeux , je trouve des personnages distingués qui s'opposent & qui se sont opposés long-temps à cette odieuse Administration , & s'il falloit les louer tour-à-tour je ne finirois pas : il suffit d'observer que les gens du plus grand mérite & les plus sages sont placés dans le parti de l'Opposition. Nos regards ne doivent-ils pas être blessés en traversant les rues , lorsque nous voyons les Officiers de terre & de mer les plus éprouvés & les plus braves , languir dans l'inaction la plus accablante pour des ames généreuses , tandis que leurs compatriotes ont si besoin de leur défense. Quelque affreuse que soit cette position , quel est l'homme de courage parmi vous , qui ne plaigne & ne justifie les braves gens qui y sont réduits , lorsqu'on fait attention que sous l'influence du système actuel , ils ne peuvent maintenir les intérêts & la gloire de leur malheureux pays , parce qu'en le voulant , ils sacrifieroient inévitablement les leurs. Le noble Lord osera-t-il leur opposer ses créatures & ses appuis ? quels sont-ils ? Qu'il retranche de ce nombre ceux qui sont intéressés à la guerre , les gens en place , les gens attachés à leur existence politique , & ses amis , & alors on pourra se former une idée exacte du vœu de la Nation. Si une majorité non corrompue & impartiale de ses Représentans , doit être regardée comme l'organe du peuple , que la résolution du 20 Février prononce. Qu'elle s'exprime à la face de la corruption. Nous y voyons la conduite passée de cette Administration , censurée dans les termes les plus clairs. Nous avons entendu cependant les mêmes Ministres déclarer depuis qu'ils adhéroient à leurs principes , quoique le vœu de

de la majorité fût contre eux. Sont-ce-là , les gens auxquels nous devons confier la grande affaire que cette Chambre , quoique tard , a enfin vertueusement , humainement , & sagement arrêtée. Nous avons résolu de chercher la paix ; choisissons aussi ceux qui doivent la négocier. Analysons le caractère de ceux qui veulent nous obliger à leur confier cette tâche. Une telle analyse est la marche la plus sûre pour reconnoître combien peu les talens des Ministres actuels sont proportionnés à cette entreprise. Fixons d'abord notre examen sur le nouveau Secrétaire du département de l'Amérique : quelle opiniâtreté ce Membre honorable n'a-t-il pas montrée dans ses avis contre les Américains ? Cette opiniâtreté a été telle qu'il s'est opposé au Lord North , lorsque ce Ministre jugea qu'il étoit convenable de se relâcher un peu de ses maximes rigoureuses de châtimement , & qu'il voulut offrir des propositions conciliatoires à un peuple combattant pour sa liberté & combattant avec succès. Les principes du nouveau Secrétaire sont-ils aussi inflexibles qu'autrefois ? Non , il n'est maintenant qu'une partie , quoiqu'il se regardât précédemment comme un tout. Il ne parle actuellement que d'après la majorité de la phalange ministérielle. Depuis qu'il est en place il est devenu souple & complaisant , & ses collègues peuvent lui faire prendre le pli qu'ils veulent. Venons maintenant au Secrétaire de la guerre. Qu'il me pardonne , j'aurois dû l'appeller le Secrétaire de tous les départemens. Il a opiné constamment pour une guerre qui a été dès son commencement & dans tous ses périodes censurée comme injuste , impolitique & cruelle , par les gens les plus sages & les plus vrais patriotes. Transportons-nous dans l'autre Chambre , nous y voyons un autre Ministre (le Lord Stormont) qui a déclaré qu'il ne

23 Mars 1782.

h

répondroit aux adresses des Rebelles que lorsqu'ils imploreroient la merci. Dans cette Chambre est un autre Ministre (le Lord Hillsborough) dont les sentimens & le symbole de foi sont consignés dans ses lettres célèbres concernant l'Amérique, lettres dont l'Auteur trouvera peut-être grace devant sa patrie, mais qui ne seront jamais oubliées, parce que l'Auteur a trempé sa plume dans le sang du malheureux peuple qui en est le sujet. Portons maintenant nos regards sur le premier Ministre ostensible qui siège parmi nous. Il nous a dit maintes fois qu'il n'a point de sentiment à lui, qu'il agit purement d'après l'impulsion du Cabinet, soit qu'il opine pour la paix ou pour la guerre. Cet examen quelque rapide qu'il soit, suffit pour convaincre l'homme le moins pensant, que de tous les sujets de S. M. ceux qui sont actuellement au timon des affaires, sont les moins propres à consommer le grand ouvrage que S. M. & le Peuple ont si fort à cœur. On ne sauroit prouver plus fortement que les Ministres ont perdu toute confiance, qu'en comparant la conduite du Parlement envers eux, avec celle qu'il tint envers le Lord Chatam. La guerre qu'il fit, entraîna de grandes dépenses, mais elle fut glorieuse, & la Nation se reposoit tellement sur lui, que dans les séances les moins nombreuses, les subsides les plus extraordinaires étoient octroyés. En est-il ainsi maintenant ? Nous voulons la paix & nous employons les moyens les moins conformes à cet objet. Nous arrachons le glaive de la main du meurtrier, & cependant pour ramener la malheureuse victime de sa perfidie, dans notre sein, nous offrons le meurtrier lui-même pour médiateur. Cette conduite choque l'humanité & le sens commun. La Nation invoque le succès de la présente motion, & je me fais gloire en ce moment, & ce sera une consolation pour moi dans des cir-

constances plus fâcheuses, (s'il peut nous arriver pire que ce qui nous est arrivé) d'avoir agi selon ma conscience, en donnant mon appui à cette motion. — Je n'ai pas le plus léger doute de l'intégrité du noble Lord qui a proposé la motion actuelle, répondit le Secrétaire de la guerre; il a trop de candeur pour ne pas convenir qu'on peut différer de son avis sans avoir des intentions moins pures. J'avoue que j'ai besoin de sa candeur, car je diffère si prodigieusement de son avis, que je suis persuadé que sa motion au lieu d'être juste & politique, ou de tendre le moins à l'avantage de cette Nation, produiroit un effet tout contraire. Nous avons la paix pour objet, & comment voulons-nous y atteindre, en montrant le desir impatient que nous avons de l'obtenir. Nous mettons au jour ce qu'il seroit prudent d'ensevelir dans le plus profond secret. Nous parlons de nos fardeaux, de nos craintes à notre ennemi, & nous nous imaginons que l'ennemi ne profitera pas de notre foiblesse. Ce motif seul suffiroit pour que je m'oppose à la motion du noble Lord, mais je ne puis m'empêcher de censurer quelques tirades dirigées contre le Lord North & contre les autres Ministres. On a dit que le Lord North avoit entrepris la guerre actuelle contre le vœu de la Nation. Je le nie : Dans le siècle où la liberté fleurissoit le plus, dans le siècle du Roi Guillaume de glorieuse mémoire, le droit qu'a le Parlement Anglois de donner des loix, & de surveiller la législation de l'Amérique, fut établi sans contradiction. De notre tems l'acte déclaratoire (celui qui dans notre Code est le plus relatif aux habitans de l'Amérique) existoit lorsque le Lord North entra dans le Ministère & ne fut point rédigé par lui. Au commencement de la guerre, la Nation pleine de fierté & accoutumée à regarder depuis plus d'un siècle

le droit du Parlement comme établi, fut irritée de l'outrage que lui firent les Colonies en contestant ce droit. La répugnance avec laquelle on se prêta à cette animosité, la répugnance avec laquelle les Ministres entreprirent la guerre, est trop évidente pour qu'on la nie ou qu'on la dissimule. Consultez vos journaux, & vos actes, l'ouvrage de ces Ministres avides de sang, & vous y verrez tous leurs efforts pour la paix. Lorsque l'objet que la Nation avoit en vûe, parut être au-delà de notre portée, les calamités de la guerre se firent sentir, il est vrai, à mesure que notre colère se calma. Mais quelle politique y a-t-il à publier nos sensations à tout l'Univers : le Congrès a-t-il jamais exprimé son impuissance ? a-t-il jamais annoncé à l'Etranger par un de ses Arrêts, que son crédit étoit réduit presque à rien ; que des millions de son papier monnoyé n'avoient pas une valeur réelle de centaines ? Non. Des hommes poussés presque au désespoir, montreront-ils plus de sagesse que ceux qui ont des ressources sans nombre ? Les hommes sont si foibles dans l'adversité, qu'ils blâment l'effet sans faire attention à la cause. Le Lord Chatham fut heureux, & ne sentit pas par conséquent les suites de cette foiblesse. Il combattit glorieusement, ainsi qu'on l'a dit avec raison, car il combattit avec succès. Il laissa la Nation couverte de gloire ; cette position étoit digne d'envie ; les Annales de tous les siècles vous diront que l'Angleterre ne fut point attaquée singulièrement, lorsque ses voisins humiliés, jaloux de sa grandeur, se liguerent pour l'abaisser. Nous n'avons pas besoin de chercher dans l'Antiquité des preuves de ce que j'avance ; l'Histoire Moderne en fournit des preuves sans nombre. Parmi les plus frappantes, jettons nos regards sur la Maison d'Autriche. Une armée de petites Puissances liguées l'humilièrent au milieu de

sa grandeur admirée. La Maison de Bourbon essaya la même humiliation ; de quel haut degré de gloire ne la fit pas tomber une ligue également envieuse de sa grandeur ! Pourquoi donc imaginer que des causes semblables ne produiront pas constamment de semblables effets ? A la fin de la dernière guerre cette Nation prospéroit sans rivale. Pensez-vous que ses anciens rivaux n'épièrent pas le moment où ils pourroient l'abaisser. Ils épioient ce moment & ils le firent. Mais le courage existe encore dans la Nation. Comptons seulement sur nous-mêmes : la G. B. n'est pas si ébranlée qu'elle ne puisse venger ses droits, si ses ennemis combinés vouloient les fouler. C'est par ces motifs que je m'oppose à la motion, & que je propose en conséquence l'ordre du jour. — Bon Dieu, s'écria M. Townshend, quelle est notre folie, de dire à la France qu'elle possède presque toutes nos Isles aux Indes Occidentales ? de dire à l'Amérique que nous n'avons plus la souveraineté de 13 Colonies sur ce Continent, ou d'annoncer à l'Univers ce qu'il sait déjà, ou à notre Peuple ce qu'il sait à ses dépens, que nous avons dissipé cent millions dans cette guerre. Il peut être plat de dire aux François & aux Espagnols ce qu'ils savent déjà, qu'ils sont en guerre avec nous ; mais nous pouvons, certes, sans être taxés de folie, leur dire (car il n'est guères probable qu'ils le sachent) que nous sommes en guerre avec eux. On nous dit qu'en faisant ainsi connoître notre position, nous commettons une nouvelle bévue, en ce que nous prouvons par-là le désir impatient que nous avons de la paix. Je ne puis être de l'avis de M. Jenkinson sur cette conduite. Il la croit folle, je la crois sage ; il la croit pusillanime, je pense au contraire qu'elle est très-courageuse. Nous avons été coupables d'erreurs ; nous voyons ces erreurs, & en les reconnoissant,

nous montrons à nos ennemis que nous avons recouvert la raison , & que s'ils refusoient de l'écouter , nous tâcherions de gagner sur eux tout l'avantage possible , en dirigeant à l'avenir nos opérations d'une manière plus efficace pour ramener les bénédictions de la paix. Envisageant les motions sous ce point de vue , je dois , malgré toute l'absurdité qu'on y trouve , lui donner mon suffrage. — Il y eut des discours très-longs & très-véhémens sur cette motion , & M. Bing observa que la dépense de la Nation montoit à 3,000 liv. st. par heure. Cependant quand on vint aux voix , à 2 heures du matin , la motion eut 226 voix contre , & 216 pour ; les Ministres l'emportèrent de 10 voix.

P. S. *Le 12 Mars.* S'il faut en croire le bruit public , les nouvelles qu'on attendoit sont arrivées. Qu'elles soient authentiques , exagérées ou non , elles ne pouvoient arriver plus à propos pour faire respirer les Ministres , après des attaques aussi vives que celles qu'ils ont essuyées ; c'est ainsi qu'on les raconte , car la Cour ne les a pas encore publiées , & peut-être n'ont-elles aucun fondement.

» Le Capitaine Stanhope est arrivé hier à Portsmouth à bord de la *Tisiphone* ; il apporte , dit-on , des dépêches de l'Amiral Hood , datées de Saint-Christophe le 7 Février. En voici , ajoute-t-on , la substance. Cet Amiral instruit que le Comte de Grasse avoit mis à la voile pour Saint-Christophe , partit sur le champ de la Barbade pour le suivre. Aussi-tôt qu'il fut à la vue de l'Isle , l'escadre Française sortit de la baie de Basse-Terre où elle étoit mouillée , & vint lui offrir le combat ; elle étoit de 28 vaisseaux de ligne , & nous en avions 23 , parce que le renfort de l'Amérique Septentrionale étoit arrivé. L'Amiral Hood favorisé par le vent & la mer , fit une manœuvre si hardie & si heureusement exécutée ,

qu'il parvint à s'emboffer par le travers de la baie, & à couper toute communication entre l'armée du Comte de Bouillé, qui étoit à terre, & l'escadre. On prétend que le Comte de Grasse a attaqué l'Amiral, & est revenu par 3 fois à la charge, sans pouvoir le tirer de sa position. Le nombre des morts sur notre escadre est de 400 hommes. Les François ne s'étoient pas encore emparé du fort de Brimstone-Hill, que la nature & l'art ont rendu imprenable. Le Colonel Frazer le défend, & l'Amiral Hood lui a fait passer du secours. Le Colonel Prescott qui le conduit, a débarqué dans un endroit écarté; on ignore si les transports des François étoient encore dans la baie; leur armée, d'assiégeante, se trouvant assiégée, se prépare à une résistance opiniâtre; & malgré l'espérance qu'on nous donne de la soumettre bientôt, quelques avis secrets annoncent qu'elle sera très-longue, & qu'elle pourra donner le tems au Comte de Grasse de revenir à une quatrième attaque, qui peut être plus heureuse que les précédentes, & à laquelle on s'attend en effet à chaque instant. Son escadre n'a presque point souffert, il a été chercher des renforts à Saint-Christophe, & quoiqu'on dise du bon état de la nôtre, on sait qu'elle a été gravement endommagée. Nos avis particuliers ajoutent qu'il s'en faut de beaucoup que la position de M. de Bouillé soit aussi désespérée que les Ministres le prétendent sans doute; il a tous les vivres de l'Isle à sa disposition, & il mangera tout jusqu'au dernier Nègre avant que de se rendre.

F R A N C E.

De VERSAILLES, le 19 Mars.

LE 10 de ce mois LL. MM. & la Famille Royale signèrent le contrat de mariage du

Comte Raymond de Narbonne-Pelet de Fritzlard , Capitaine de Dragons , avec Mademoiselle de Nonant de Piercourt; celui du Comte d'Agoult , Aide-Major-Général des Gardes-du-Corps du Roi , avec Mademoiselle Moreau; & celui du Comte de Monet, avec Mademoiselle l'Escalopier.

Le même jour la Comtesse de Clermont-Tonnerre & la Marquise de Louvois eurent l'honneur d'être présentées à LL. MM. & à la Famille Royale , la première par la Comtesse Delphine de Forans , Dame pour accompagner Madame Elisabeth de France , & la seconde par la Marquise de la Roche-Drac.

Le 13 de ce mois , le Roi , accompagné de Monsieur & de Monseigneur le Comte d'Artois , se rendit à l'Eglise de Saint-Louis , & y assista au Service solennel fondé pour le repos de l'ame de feu Madame la Dauphine; Madame Elisabeth de France y assista aussi.

L. M. & la Famille Royale ont signé , le 10 de ce mois , le contrat de mariage du Marquis de Tournon , Capitaine au régiment de Condé , Dragons , avec la Vicomtesse du Barry.

L'Archevêque de Paris prêta , le 16 de fie mois , pendant la Messe , serment de fidélité entre les mains du Roi.

S. M. a nommé à l'Abbaye de Mouzon;

Ordre de Saint-Benoît , Diocèse de Reims , l'Evêque de Mâcon ; à l'Abbaye de Moustier-Ender , même Ordre , Diocèse de Châlons-sur-Marne , l'Abbé de Clermont-Tonnerre , nommé à l'Evêché dudit Châlons ; à l'Abbaye d'Aniane , même Ordre , Diocèse de Montpellier , l'Abbé de Tourdonnet , Vicaire-Général de Meaux ; à l'Abbaye d'Uzerche , l'Abbé de Dillon , Vicaire-Général de Narbonne ; à l'Abbaye de Saint-Pierre de Melun , Ordre de Saint-Benoît , Diocèse de Sens , l'Abbé de Calonne , Vicaire-Général de Cambrai.

De PARIS , le 19 Mars.

M. le Baron de Viomesnil n'a apporté aucune nouvelle du Continent de l'Amérique Septentrionale ; comme on l'a dit tout étoit tranquille à son départ , excepté du côté de Charles-Town , que les troupes Américaines resserroient. Le Roi vient de récompenser cet Officier Général , en le créant Grand-Croix de l'Ordre de St-Louis , & en lui donnant le Gouvernement de la Rochelle , vacant par la mort de M. le Prince de Montmorency.

» Il y a 3 ou 4 jours , écrit-on de Toulon , qu'un Courier expédié ici a apporté contre-ordre à notre armée de Mahon qui d'abord avoit été rappelée ; on a ordonné en même-tems de faire partir les munitions de guerre & principalement les bombes que M. le

h 5

Duc de Crillon avoit demandées & dont l'envoi avoit été suspendu , lorsque nous apprîmes ici la prise du Fort St-Philippe. — Les Espagnols ont eu pendant le siège 40 Officiers tués & 14 blessés ; 180 soldats tués & 360 blessés. Ils ont tiré 70,000 boulets & 14,000 bombes ; & ce qui ne surprend pas peu c'est que les ennemis ont tiré de leur côté 140,000 coups de toute espèce. Il restoit 60 bombes dans le Fort & non une seule comme le portoient tous les avis d'Espagne «.

Selon les lettres d'Espagne le siège de Gibraltar est résolu ; les plans qu'on a adoptés ont été tracés par un habile Ingénieur , qui s'en étoit occupé depuis long-tems , & qui vient de passer encore six mois au camp de St-Roch , à Algéiras , à Ceuta , &c. Il ne demande , dit-on , que 18,000 hommes ; il fait construire à Algéiras des prames & des bateaux qui sont insubmergibles & incombustibles. Il circule plusieurs détails sur les plans d'attaque projetés ; vraisemblablement ce ne sont pas ceux que l'on suivra , auxquels on a donné tant de publicité ; cependant dans cette occasion le secret est peut-être moins nécessaire que dans toute autre ; les Anglois sont dans l'impossibilité de parer les coups qu'on veut leur porter.

On apprend de Brest que le 5 de ce mois au soir , l'*Actif* est rentré , après avoir essuyé le même coup de vent que M. de la Motte-Piquet , sans avoir reçu aucun dommage considérable. Il n'avoit aucune connoissance

du *Zodiaque* qui est rentré à son tour, le 11, & sans dommage.

» Un bâtiment d'Ostende arrivé le 5 à Brest, a déclaré avoir rencontré dans la Manche un vaisseau Anglois de 74 canons, démâté de tous ses mâts supérieurs. Nous avons eu ici, ajoutent ces lettres, une tempête assez violente qui a jetté bas beaucoup de cheminées, & qui aura causé de grands ravages en mer.

Les lettres de Cadix, en date du 26 Février, nous apprennent que le Comte de Guichen, avec son escadre, y est arrivé le 24. Il n'a par conséquent mis que 12 jours à faire cette route en décapant ses convois.

Le Capitaine Langlois, commandant la frégate-corsaire *Madame*, dont nous avons eu occasion de parler d'une manière si avantageuse l'année dernière, ne paroît pas moins heureux celle-ci, à en juger par le brillant début de sa nouvelle croisière, qui est la troisième depuis les hostilités.

» A peine sorti de nos ports, ce Capitaine fut chassé par des vaisseaux & frégates de guerre Anglois, qui croisoient devant Brest; le 9 Février, il rencontra une escadre de 12 vaisseaux de guerre, dont un de 74 le chassa pendant 5 heures. Mais la supériorité de la marche de son corsaire armé de 36 canons & doublé en cuivre, le déroba à la poursuite de l'ennemi. — Le 11, il s'empara de la *Favorite Polly*, navire de 200 tonneaux, allant de Cadix à Madère, chargée de diverses marchandises. — Le 16, il prit les *Deux-Amis*, navire de 250 tonneaux, allant de Portsmouth à Madère & aux Colonies avec un chargement de salaisons, &c.

Les *Deux-Freres* destiné de Londres pour l'Amérique avec des marchandises assorties. — Le 21 & 22, il s'empara des trois bâtimens ci-après nommés, qui étoient de conserve revenant de Charles-Town. Le paquebot de la *Caroline du Sud*, navire de 300 tonneaux, 6 canons, chargé notamment de 40 milliers d'indigo; la *Catherine*, lettre de marque de 16 canons, ayant à bord 20 milliers d'indigo; la *Réunion*, de 12 canons de 4. — Le Capitaine Langlois a expédié les trois premières prises pour France, & il convoyoit les trois dernières, lorsque le 23 un coup de vent affreux ayant démâté sa frégate de son petit mât de hune, lui fit perdre de vue ses prises, & l'obligea de relâcher à Brest le 24 pour se réparer. — Suivant les lettres de Saint-Malo du 26, du 1 & du 2 de ce mois, il paroît que quatre des prises ci-dessus, sont arrivées heureusement, tant dans ce port, qu'à l'Orient & à Roscoff. Celle qui est à Saint-Malo est un navire de 350 tonneaux, dont le chargement consiste en 150 futailles d'indigo, 300 barils de térébenthine, 32 boucauts de tabac, & 12 barils de riz. Il y a lieu d'espérer que les deux autres auront relâché dans quelque autre port.

Nos corsaires multiplient tous les jours leurs prises, selon les lettres de différens Ports.

Le corsaire le *Commandant de Dunkerque*, Capitaine Williams Dunlop, s'est emparé le 4 Mars du sloop Anglois les *deux Amis*, chargé de comestibles, qu'il a envoyé au premier port de France qu'il pourroit gagner sur la Manche; & le 7 du brick le *Prince Noir*, de 130 tonneaux, chargé de lard pour le compte du Roi d'Angleterre, qui alloit à Cowes par Portsmouth, & qu'il a expédié au Havre. Il est entré le 7 dans le même port une

autre prise Angloise de 50 tonneaux chargée de bled, seigle & avoine, faite à la hauteur de Portland, par le corsaire le *Voltigeur*, de Dunkerque, Capitaine Mayne, qui a fait encore celle du sloop la *Charmante Polly* de 45 tonneaux, allant d'Exter à Portsmouth. Le corsaire l'*Angélique*, Capitaine Mercier, a conduit le 7 de ce mois à Saint-Malo le navire Anglois l'*Heureux Couple*, de 90 tonneaux, qu'il avoit pris le 3, & dont la cargaison consiste en huiles & sardines. — Le Capitaine Charles Havé Pivet, du corsaire de Granville le *Manerbe*, a conduit dans ce port le cutter Anglois la *Sirene*, de 2 canons, 4 pierriers & 2 espingols. — Le *Flessinguois*, corsaire Hollandois, Capitaine le Turcq, de Nantes, est entré à Cherbourg le 8 de ce mois, pour se réparer du dommage qu'il venoit d'éprouver dans un combat de quatre heures & demie, contre un cutter Anglois de 18 canons de 8. Le Capitaine le Turcq, dont le corsaire n'est monté que de 14 canons de 3, a fait tout ce qu'il a pu pour en venir à l'abordage, que l'autre a constamment évité. Le même corsaire avoit rançonné le 4 pour 200 guinées le sloop Anglois le *Sami willand-humer*, & le 6 de ce mois, il s'est emparé du sloop la *Susanne*, chargé de thé, de genièvre & d'eau-de-vie.

Une lettre de Foix contient le fait suivant qui mérite de trouver place ici.

» On lit dans l'Histoire ancienne qu'Annibal, Général des Carthaginois, voulant traverser les Alpes, & se trouvant embarrassé par des rochers inaccessibles, employa le feu & le vinaigre pour frayer un chemin à son armée. M. Dupla, Curé de Mau-gaillard, au pays de Foix, vient de renouveler l'expérience d'Annibal. Ce digne & charitable Pasteur est parvenu, par les mêmes moyens, le

feu & le vinaigre , pour calciner & dissoudre les pierres , à tracer un chemin d'environ 100 toises de long & de 12 pieds de large , à travers un rocher très-dur , inaccessible & entouré de précipices. Cette route conduit de la ville de Foix à Devernajon & lieux circonvoisins «.

On apprend de Toulon que le vaisseau le *Suffisant* , de 74 canons , construit dans le bassin de M. Groignard , en est sorti , & qu'il va être remplacé dans ce bassin par un autre vaisseau de même force. Le chantier où a été construit le *Dictateur* , en recevra aussi un de 74. On dit qu'il est aussi arrivé à Brest ordre de construire dans ce département 7 vaisseaux & 2 à Rochefort , de sorte que la Marine sera augmentée cette année de 11 vaisseaux de ligne.

« Il vient de se commettre dans nos cantons , écrit-on de Baulen , le crime le plus atroce , dans la maison d'un Prêtre , jadis Hermitage , & aujourd'hui nommée la Chapellenie du Bois-Davy , Paroisse de Maxent , Diocèse de Saint-Malo. Le soir du premier de l'an , à 7 heures , heure ordinaire du souper de ce Prêtre , six scélérats montés sur des chevaux arrivent aux environs de sa maison , attachent leurs chevaux à des arbres , entrent armés d'instrumens tranchans , passent à la cuisine où ce Prêtre commençoit à souper , & où se trouvoient son valet , homme fort & vigoureux , trois servantes de différens âges , dont l'une étoit la gouvernante , l'autre la servante de bras , & la troisième bergère , avec une fille étrangère , Sœur du Tiers-Ordre de Saint François , invitée ce soir à souper. Les scélérats fondent à la fois sur ces six personnes , égorgent trois filles qui tombent sous la table. Le valet assailli,

cherche à fuir par le jardin, saute par-dessus une haie, croit trouver son salut dans l'avenue, & y est égorgé. Le Prêtre, sans défense, gagne la porte de la cour, & croit pareillement se sauver dans l'avenue. Il est poursuivi, obligé de revenir sur ses pas, & massacré inhumainement. La gouvernante, qui s'étoit cachée derrière une barrique de cidre dans le cellier, est tirée de son refuge & massacrée. Les assassins, après avoir immolé ces six malheureuses victimes, vont froidement prendre des pelles de jardin & autres outils de labourage qu'ils avoient entrevus derrière la porte d'entrée, en frappent à coups redoublés les têtes de ces infortunés, qu'ils écrasent, & dont ils font voler la cervelle. Ils enfangent ensuite les armoires de la cuisine, volent tout ce qu'ils imaginent pouvoir emporter, montent dans les chambres supérieures, brisent, remuent, fouillent jusques dans la paille des lits, prennent tous les effets propres à être chargés sur leurs chevaux, vont ensuite à l'écurie de la maison où ils trouvent deux chevaux, en sellent un, prennent du foin qu'ils portent à ceux qu'ils avoient amenés & qu'ils font paître pendant qu'ils chargent leur butin, & repartent entre 10 & 11 heures du même soir. On a fait les recherches les plus promptes pour découvrir ces scélérats. On a trouvé leurs traces, & on les a suivi jusqu'à Nantes, éloigné d'environ 20 lieues du Bois-Davy. ils avoient pris des détours pour s'y rendre. Par-tout ils ont été signalés, & six jours après avoir commis leur crime, ils ont été arrêtés dans une maison de Nantes, où ils se réfugioient d'ordinaire. On instruit actuellement leur procès avec la plus grande vivacité. Ils ne tarderont pas à subir le supplice qu'ils méritent.

MM. Godefroy & Ponce viennent de

former une entreprise intéressante ; & que nous nous empressons d'annoncer ; c'est de graver une suite de Sujets fournis par les événemens de la guerre actuelle ; guerre dont les détails ne peuvent qu'intéresser la postérité , puisqu'elle pose la base d'une nouvelle Puissance , & fixer aujourd'hui l'attention publique , par l'agréable exécution de cette suite de Sujets , ainsi que par les noms des Officiers employés à exécuter ou à empêcher cette révolution.

La première que ces Auteurs viennent de publier , a pour sujet la reddition de l'armée du Lord Cornwallis. La note qu'on lit au dessous , & que nous transcrivons , mettra le lecteur au fait du sujet (1). — 8000 Anglois , soldats & miliciens investis à Yorck en Virginie , par l'armée combinée des Etats-Unis d'Amérique & de France , mettent bas les armes , & se rendent prisonniers de guerre , le 19 Novembre 1781 , abandonnant aux vainqueurs 24 drapeaux , 170 canons & 8 mortiers. Le *Charon* , vaisseau de 50 , 1 frégate , 2 corvettes & 60 bâtimens de transport , sont pris ou détruits. L'armée victorieuse sous les ordres du Général Washington & de M. de Rochambeau , avoit pour Officiers-Généraux MM. de la Fayette , Lincoln , Strubben , Weiden ; MM. de Viomesnil , de Châtillon , de

(1) Cette Estampe se trouve chez l'Auteur , M. Godefroy de l'Académie Impériale & Royale de Vienne , rue des Francs-Bourgeois , Porte St Michel , vis-à-vis la rue de Vaugirard , & M. Ponce , Graveur de Monseigneur le Comte d'Artois , rue St-Hyacinthe , maison de M. de Bure , prix 1 liv. 16 s. ; il en paroîtra une par mois. La prise de St-Eustache , celle de la Grenade , du Fort St-Philippe , &c. sont commencées.

Saint-Simon, de Choisi, de Custine, de Lausur. Dans le nombre des Officiers qui ont trouvé occasion de se signaler, ont été MM. Robert Dillon, Schelden, Befroy & Montherel; les blessures de MM. de Saint-Simon, de Deux-Ponts, de Sireuil, de Lameth, Billy Dillon & du Terre, leur donnent des droits à la reconnoissance publique. Le 5 Septembre, M. le Comte de Grasse commandant la Flotte Française, ayant sous ses ordres MM. de Monteil & de Bougainville, avoit battu l'Amiral Graves, qui venoit au secours du Général Cornwallis. Le vaisseau le *Terrible*, de 74 canons, fut brûlé; les frégates l'*Iris* & le *Richmont*, prises. On regrette M. de Boates, Capitaine de vaisseau, tué. MM. d'Orvan, Rhaab & Villebon, furent blessés, en soutenant l'honneur du pavillon François.

Jacques-Marie d'Avizard, Comte de St-Giron, Maréchal des Camps & Armées du Roi, est mort en son Château de St-Giron le 11 du mois dernier.

Marie-Madeleine de Barnevall, Abbessé de l'Abbaye Royale de Notre Dame du Val d'Arcisse au Perche, est morte le 13 Février dernier âgée de 65 ans.

Jean-François de Bosfredont Veidelle-Voisin, Bailli de l'Ordre de Malte & Grand-Maréchal de cet Ordre, est mort à Montluçon le 26 Février dans la 85e. année de son âge.

François Jacques-Maxime de Chastenet, Marquis de Puysegur, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis, Chef de la Maison, fils unique du Maréchal de

Puyfégut , Chevalier des Ordres du Roi , est mort le 28 du mois dernier dans la 65e. année de son âge.

Auguste-Claude-François de Goddes , Marquis de Varennes , ancien Capitaine aux Gardes-Françoises , Colonel d'Infanterie & Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de St-Louis , est mort le 26 Février en son Château de Santré , près Angers , dans la 68e. année de son âge.

François Lacroix , de la Paroisse de Bransat , près St-Pourçain , Généralité de Moulins , est mort le 27 Janvier dernier , âgé de 112 ans. Cet homme de la taille de 5 pieds 10 pouces , étoit né le 15 Décembre 1669 ; il a exercé le métier de Tonnelier jusqu'à l'âge de 106 ans. Il ne vivoit communément que de légumes ; il n'a eût aucune de ces infirmités qui accompagnent presque toujours la vieillesse. Il voyoit très-bien sans lunettes , & il a conservé toute sa présence d'esprit jusqu'au dernier moment de sa vie. Le Vicaire de la Paroisse qui lui a administré les derniers Sacremens , n'a pu lui persuader qu'avec beaucoup de peine qu'il devoit s'attendre à une mort prochaine. Le vénérable Vieillard , en éloignant cette idée , lui disoit qu'il se sentoit encore la force de vivre 50 ans.

De BRUXELLES , le 19 Mars.

ON assure que les Hollandois ont envoyé un Courier à Namur avec ordre à

la garnison de ne faire aucune opposition à la démolition des ouvrages au cas qu'on l'entreprenne , suivant la déclaration du Gouvernement Autrichien ; il lui a été aussi ordonné de se tenir prête à marcher. On pense cependant que la résolution finale des Etats-Généraux sur la dernière déclaration de l'Empereur , relativement aux barrières , restera suspendue jusqu'à ce qu'on ait su l'effet des représentations qu'ils lui ont fait faire par le Comte de Wasse-naer de Twickel. On apprend de Vienne que ce Ministre y est arrivé le 17 du mois dernier ; il a eu sa première audience ; mais il n'a pu encore débiter le plaidoyer qu'il a préparé.

Le tour que les affaires prennent enfin en Angleterre , écrit-on de la Haye , & sur-tout l'importante séance du Parlement du 27 Février dernier , fait voir que l'époque s'approche où l'Amérique-Unie prendra , de l'aveu de la Grande-Bretagne , sa place parmi les Puissances indépendantes. Les ménagemens qu'on a toujours eu dans notre pays pour l'Angleterre , auroient fait différer une démarche décisive à cet égard de la part de la République , si la guerre injuste que lui a déclaré la Cour de Londres , n'eût mis fin à ces considérations particulières. Depuis cette rupture , le vœu des bons citoyens a été de voir contracter une alliance avec la République Américaine : la nécessité s'en fait sentir plus que jamais , aujourd'hui que par les dispositions des Anglois envers nous , un plus long-délai rendroit une pareille démarche aussi infructueuse que tardive. La Frise vient de donner un exemple qui , à ce que nous espérons , sera suivi

par les autres Provinces. Elle insiste donc avec la plus vive ardeur sur ce qu'on ne prenne aucune résolution avant d'avoir reconnu M. John Adams pour Ministre Plénipotentiaire d'un Etat libre & indépendant, & qu'on se soit décidé à concerter les opérations de la campagne prochaine avec la France. On assure que le mémoire de M. Adams a été mis en délibération dans la dernière assemblée des Etats de Hollande, & qu'il a été nommé des Commissaires pour l'examiner & en faire leur rapport. On assure que les Etats-Généraux, avec la pluralité des six Provinces, ont déjà résolu de concerter avec la France les opérations contre l'Angleterre, & à répondre à l'offre de la médiation de la Russie conformément au précis de la Hollande. Il n'y a que la Frise qui s'y soit refusée, en disant qu'il falloit auparavant reconnoître l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique. Cette démarche est en effet le moyen le plus propre à rendre la vie aux manufactures, à réveiller notre commerce, & à prévenir la perte que nous ferions au cas que les Anglois reconnussent cette indépendance avant nous.

La résolution de la Province de Frise sur la reconnoissance de l'indépendance de l'Amérique a eu lieu le 26 Février dernier, & est conçue ainsi :

« Ayant été portée à l'assemblée & mise en délibération la demande de M. Adams, pour remettre ses lettres de créance des Etats-Unis de l'Amérique-Septentrionale à L. H. P., comme aussi l'adresse ultérieure à cette fin, avec prière d'une réponse catégorique faite par le même, & plus amplement mentionnée dans les notules de L. H. P. du 4 Mai 1781 & du 9 Janvier 1782 : sur quoi, ayant été pris en considération, que le susdit M. Adams auroit vraisemblablement quelques propositions à faire à

L. H. P., & à leur remettre les principaux articles & fondemens, sur lesquels le Congrès de son côté voudroit entrer dans un traité de commerce & d'amitié, ou d'autres affaires à proposer, à l'égard desquelles la diligence étoit requise.

Il a été trouvé bon & arrêté d'autoriser MM. les Députés de cette Province à la Généralité & de les charger de diriger les choses à la table de L. H. P., de manière que le susdit M. Adams soit admis au plutôt comme Ministre du Congrès de l'Amérique-Septentrionale, avec ordre ultérieur aux sus D^{eu}x Députés que, s'il étoit encore fait quelques semblables propositions par le même, d'en informer au plutôt L. N. P. Et il leur sera envoyé extrait de la présente pour information, & pour se conduire en conformité.

Sur quoi ayant été délibéré, MM. les Députés de la Province de Gueldre, de Zélande, d'Utrecht & de Groningue ont pris copie de cette résolution, pour être communiquée plus amplement chez eux.

On a ici des lettres de Curaçao en date du 21 Novembre dernier, apportées par le Capitaine Carel-Pieters à Ostende.

» Le Capitan Justus Book, commandant la frégate Holandoise le *Beverwick* de 36 canons, se trouvant à l'ancre près d'Aurouba, avec un balebou & un logger, découvrit de grand matin deux voiles qu'il prit pour des corsaires; il détacha le logger avec un pavillon Américain, & le balebou avec un vieux pavillon Anglois pour reconnoître ces bâtimens. Peu après ils revinrent avec la nouvelle que c'étoit des corsaires Anglois de Liverpool. M. Book courut aussi-tôt & lâcha toute sa bordée à quatre reprises différentes contre l'une des deux portant 26 canons, qui baissa aussi-tôt son pavillon; l'autre prit la fuite. Le Capitaine Book mit aussi-tôt des gens de son équipage avec un pavillon Hollandois sur la prise, sous les ordres

du Lieutenant Arend Hendrik de Rocheman qui mit sur-le-champ à la voile pour établir une croisière autour de l'île. Tous les navires marchands se trouvent ici en bon état. Plusieurs d'entre eux veulent retourner sous pavillon impérial «.

On lit dans une lettre de Paris les détails suivans.

» Depuis 7 à 8 jours on a vu arriver ici quelques Anglois de distinction ; & le bruit s'est répandu que c'étoit autant de Commissaires qui venoient travailler à une réconciliation. Il y a des personnes qui disent que l'Amiral Keppel est parmi eux. La vérité est qu'il est venu plusieurs Anglois , mais ce sont des voyageurs. Il faut pourtant en excepter M. Forth. Celui-ci est chargé par le Gouvernement Anglois d'empêcher l'exécution de l'Arrêt du Conseil qui ordonne des représailles à la Grenade , pour indemniser nos Négocians pillés à St-Eustache. On croit que M. Forth parle de tout restituer.

PRÉCIS DES GAZETTES ANGLOISES , le 12 Mars.

» Le Général Dalling vient d'arriver ici de la Jamaïque à bord du *Ranger*. Il a mis à la voile du port Antonio , de conserve avec le *Vaughan* de 52 ; dans le golphe de la Floride , la flotte a eu le malheur de rencontrer deux vaisseaux de ligne Espagnols qui lui ont donné chasse pendant deux jours , & ont amariné 12 à 14 bâtimens. — On écrit de Plymouth qu'on a vu passer une flotte qu'on croit être celle de la Jamaïque. — Il y a ordre d'armer avec la plus grande diligence les vaisseaux destinés pour la mer du Nord , où ils doivent observer les mouvemens de l'escadre Hollandoise qui , selon les derniers avis , doit appareiller incessamment du Texel «.

» Dès que la grande escadre sera prête , elle appareillera pour Torbay qu'on regarde comme le

meilleur rendez-vous, si nos forces ne sont pas supérieures à celles de l'ennemi. On dit que l'Amiral Darby en a refusé le commandement pour raison de santé. L'Amiral Barrington l'a également refusé, ainsi que deux autres Commandans qui ne veulent s'en charger qu'à condition qu'on leur donnera une escadre supérieure à celle de l'ennemi, ce qui seroit aujourd'hui bien difficile, les vaisseaux n'ayant point encore la moitié de leurs équipages «.

» On dit que la Jamaïque est bloquée par 12 vaisseaux de ligne, aux ordres de Don Solano. Les Anglois n'y avoient que trois vaisseaux de ligne «.

» Il est arrivé un exprès au Bureau du Lord Stormont venant de Gibraltar, mais on garde le plus profond secret sur les nouvelles qu'il a apportées ; ce fut le 2 au soir qu'arriva le courrier qui apporta la nouvelle de la prise du Fort St-Philippe «.

» Au départ des dernières nouvelles de la Barbade, en date du 3 Janvier, l'Amiral Hood réparoit son escadre, dont il n'y avoit que 15 vaisseaux en état de tenir la mer. — S'il a fait marcher, comme on le dit, tous ses vaisseaux, les trois attaques de M. de Grasse & le combat naval, doivent l'avoir mis hors d'état de sortir de la baie de basse-terre, où il n'a rien pour se recharger «.

» En cas d'un changement dans le Ministère, voici, dit-on, la liste de ceux qui doivent remplir les places que cette révolution générale laissera vacantes. Le Marquis de Rockingham, premier Lord de la Trésorerie ; le Lord John Cavendish, Chancelier de l'Échiquier ; le Lord Shelburne ou le Duc de Richemond, Secrétaire d'Etat ; l'Amiral Keppel, premier Lord de l'Amirauté ; M. Fox, Trésorier des Troupes ; M. Dunning, Chancelier ; le Lord Thurlow, Président du Conseil ; M. Burke,

un des Trésoriers de l'Irlande, & le Colonel Barré, Secrétaire de la Guerre. — S'il faut en croire les bruits qui courent, le Ministère actuel restera en place. Le Roi a reconnu la nécessité de changer de système; mais ses Ministres suivront les mesures recommandées par l'Opposition «.

» Il doit y avoir dans la Chambre des Communes d'Irlande plusieurs morions semblables à celle du Général Conway, pour présenter au Roi une adresse contre la continuation d'une guerre en Amérique «.

» Les dernières morions de la Chambre des Communes ont donné lieu à une des questions les plus sérieuses & les plus alarmantes qui jamais aient été agitées dans le Cabinet, on a projeté la dissolution du Parlement actuel, & la résolution n'a été rejetée que par deux voix «.

» On écrit de Plymouth qu'il vient d'y arriver une grande partie du bois de construction tiré de la nouvelle forêt de Hampshire. C'est la première coupe qui y a été faite «.

» Il se tint il y a quelques jours une assemblée d'Officiers chez le Général Conway, pour examiner son plan de fortification pour l'île de Jersey.

L'ouverture des procédures devant le bureau de l'Amirauté contre le Général Cunningham, Gouverneur de la Barbade, est enfin fixée au 16 de ce mois.

Un Envoyé du Roi de Maroc est arrivé ici ces jours derniers avec des dépêches de ce Prince pour les Ministres de S. M. Il a pris la route de l'Allemagne suivi d'un seul domestique. C'est la seule des trois personnes expédiées par le Roi de Maroc qui ait réussi à apporter sans accident les dépêches de son Souverain. Il a eu une audience du Lord Hillsborough, qui lui a fait l'accueil le plus favorable «.

M E R C U R E D E F R A N C E.

S A M E D I 30 M A R S 1782.

PIECES FUGITIVES E N V E R S E T E N P R O S E.

V E R S

*A M. DE PASTORET, sur ses Tributs
à l'Académie de Marseille.*

MONTESQUIEU servit autrefois
Les Muses & Thémis & la Philosophie ;
Ses leçons instruisoient les Peuples & les Rois ;
Qu'il charmoit par la mélodie
Des sons délicieux échappés à sa voix.

Comme lui , du temple des loix
Tu cours te délasser aux bords de Castalie ;
Et de deux lauriers à la fois
Tu verras désormais ta couronne embellie.

Comme lui , de la calomnie
Méprisant les vaines clameurs,
Tu joins les vertus au génie ;

N°. 13, 30 Mars 1782.

I

Et si par tes talens tu fais naître l'envie ,

Tu la désarmes par tes mœurs.

(*Par M. de St-Michel, L. G. C. de
l'Amirauté.)*

LE FAT CORRIGÉ , OU L'AMANTE
GÉNÉREUSE , Conte.

UN jeune Seigneur François, beau, riche, & d'un caractère très-inconstant, après avoir trompé les plus jolies femmes de la Cour, sans oublier celles de la Capitale, résolut de faire son tour d'Europe. L'ambition du Comte d'Armance, (nous le nommerons ainsi) son ambition, dis-je, étoit de captiver toutes les belles des différens pays qu'il se proposoit de parcourir; cet homme modeste n'aspiroit qu'au titre de conquérant universel. Il commença ses voyages par l'Espagne. Cette contrée, féconde en maris jaloux & en femmes galantes, sembloit lui promettre les liaisons les plus délicieuses. On verra par la suite s'il fut trompé dans son attente.

Arrivé à Madrid, & se plaisant assez dans cette ville, il résolut de s'y fixer pour quelque-temps. Dona Rosa, veuve d'un Gentilhomme Espagnol, maîtresse d'un bien considérable, âgée de vingt ans, belle, spirituelle & bonne, fixa bientôt l'attention de notre étourdi. Malheureusement pour elle, son

œur, insensible jusqu'alors, (on n'a pas oublié que son mari étoit vieux) ne fut pas à l'épreuve de la figure & des grâces du Comte; elle l'aima bientôt avec excès. Quel triomphe pour d'Armance! embrâser une âme indifférente, & l'emporter sur mille rivaux!... Cette victoire m'étoit réservée, disoit-il en lui-même; des amans langoureux, des Espagnols, n'étoient point faits pour subjuguier cette belle; il lui falloit un François, un homme spirituel, charmant, un homme comme moi. C'étoit avec cette humilité qu'il s'applaudissoit de sa conquête.

Trop sensible Rosa! efforcez-vous de repousser le penchant qui vous entraîne. Ni votre jeunesse, ni vos attraits, ni vos vertus ne pourront fixer l'inconstant que vous aimez; sensible par caractère, mais volage par principes, il craindra de se donner un ridicule en formant un engagement sérieux, & vous serez bientôt la victime de sa vanité extravagante.

Le Comte n'avoit d'autre dessein sur Rosa que celui de la séduire. Il avoit trouvé tant de femmes faciles, qu'il ne croyoit pas qu'il y en eût une au monde capable de lui résister. Il joignoit à cette haute opinion de lui-même, une aversion décidée pour le mariage; aversion qui l'empêchoit de penser que ce lien pût être le seul but que se proposoit notre belle veuve.

Il ne tarda pas à lui faire connoître ses vûes injurieuses; elle en fut aussi courroucée

que surprise. Elle fit plus, elle n'envisagea dans une conduite de cette nature que des sujets de le mépriser : trop heureuse si elle eût persisté dans des sentimens si conformes à la raison !

Qui pourroit peindre l'étonnement du Comte, quand il se vit repoussé avec une rigueur à laquelle il ne s'attendoit pas ! Larmes, prières, protestations d'une fidélité éternelle, manèges adroits, airs coquets, grands sentimens, maximes philosophiques, tout fut employé, rien ne réussit. Rosa eut assez de courage pour combattre contre elle-même, lui interdire tout espoir, & lui défendre l'accès de sa maison.

Un coup de foudre ne l'eût pas plus frappé que ce terrible arrêt. Qu'alloit-on penser de lui ? Étoit-il encore le Comte d'Armance, cet homme unique, ce séducteur adorable, qui n'avoit qu'à se présenter pour vaincre, & qui souvent recueilloit des lauriers sans combattre ? Étoit-ce bien lui dont on dédaignoit les vœux ; dont on rejetoit les propositions ? Quelle accablante idée ! Il ne put la soutenir long-temps ; il falloit triompher de Rosa, sa gloire y étoit intéressée ; mais comment reparoître chez elle ?.. Après avoir cent fois changé de desseins, après bien des réflexions, il se détermina à lui envoyer une lettre à peu-près conçue en ces termes :

« Le plus coupable des hommes ose écrire
à la plus vertueuse des femmes. O vous !
que j'ai tant offensée, si vous pouviez lire

» dans mon cœur, si vous pouviez voir les
 » reproches que je me fais à moi-même,
 » vous auriez sans doute pitié de l'état où
 » je me trouve. Je sens que je ne puis vivre
 » éloigné de vous, daignez donc rétracter
 » une défense trop sévère. Ne craignez pas
 » que me rendant doublement criminel, je
 » renouvelle des tentatives aussi déplacées
 » qu'infructueuses. Je ne veux reparoître à
 » vos yeux que pour abjurer mes erreurs,
 » & pour en solliciter le pardon. Je ne veux
 » être désormais que votre ami.... Oui! vo-
 » tre ami... car je ne dois plus prétendre au
 » doux nom de votre époux... Si pourtant
 » vous daigniez... si mon repentir... Non! je
 » m'en suis rendu trop indigne. Adieu,
 » belle & chère Rosa. J'attends votre ré-
 » ponse avec l'impatience la plus vive; &
 » jusqu'à ce que je l'aie reçue, les moments
 » vont me paroître des années. »

Le Comte d'Armance.

On pensera peut-être qu'il n'entroit que de l'hypocrisie dans une lettre aussi respec- tueuse & aussi éloignée du caractère du Comte, il en étoit lui-même persuadé. Ce- pendant, un sentiment plus vif que tous ceux qu'il avoit éprouvés jusqu'alors, conduisoit sa plume. Il cherchoit des expres- sions adroites, il n'en pouvoit trouver que de tendres. En un mot, il n'étoit pas très- éloigné du repentir qu'il croyoit feindre, & qui commençoit à se faire sentir à son cœur.

Plus une âme est honnête, moins elle est

défiante. Comment connoîtroit-elle les manœuvres du vice ? elle ne peut pas même s'en former une idée. C'est ce qui arriva à Rosa ; elle fut la dupe du stratagème de son amant ; elle lui permit de revenir chez elle ; il demanda grâce , l'obtint , protesta que l'hymen étoit devenu l'objet de tous ses vœux , qu'il alloit écrire en France à un vieux oncle à qui il devoit , disoit-il , des égards , pour obtenir son consentement ; qu'une fois ce consentement arrivé , il n'auroit plus d'autre desir que celui de hâter le moment où il lui jureroit , au pied des Autels , une fidélité inviolable.

Ce discours étoit-il vrai ? Non. Quel étoit donc son motif ? Le voici. Une femme honnête , quand elle ne voit dans son amant qu'un homme que des liens sacrés vont bientôt unir à elle , ne tarde pas à donner l'essor à sa tendresse ; loin de s'en méfier , elle s'y livre ; trop de sécurité est souvent l'écueil de la vertu... Voilà sur quoi étoient fondées les espérances du Comte.

Quelquefois pourtant il rougissoit de sa conduite. La belle Espagnole lui avoit donné son portrait ; chaque jour il recevoit d'elle les lettres les plus tendres ; en les lisant il sentoit les remords s'élever dans son âme , souvent même il étoit tenté d'unir son sort au sien. Mais la seule idée de contracter un engagement éternel le révoltoit. D'ailleurs , un coup de cette nature lui feroit perdre sa réputation ; il n'auroit plus le plaisir d'en-

tendre dire de lui , *personne ne lui ressemble* ; il cesseroit enfin d'être un homme extraordinaire , & c'est à quoi il ne pouvoit se résoudre.

Cependant le temps s'écouloit , il alloit bientôt être forcé de s'engager pour toujours ou de renoncer à Rosa : l'un & l'autre parti lui déplaisoient également ; il étoit d'autant plus embarrassé , que la vertu de cette belle lui faisoit presque perdre l'espérance d'en triompher. Que faire donc ? Un jour qu'ils avoient dîné ensemble , il crut s'appercevoir qu'elle le regardoit plus tendrement qu'à l'ordinaire , que son visage s'animoit , que ses expressions étoient plus vives & plus passionnées.... Il osa être téméraire.... mais ce fut inutilement. La plus vertueuse des femmes , désespérée de ne voir dans l'objet de son amour qu'un vil séducteur , s'oppose à ses transports avec l'indignation la plus vive , l'accable de reproches amers , lui voue un éternel mépris , & d'un ton absolu , & qui terrasse le coupable , lui ordonne de sortir & de ne jamais se montrer à ses regards.

Il n'a que la force d'obéir : la confusion dans les yeux , la fureur dans l'âme , ne sachant où porter ses pas , errant dans les rues de Madrid , prêt à suffoquer de rage , il est forcé de s'arrêter devant un superbe hôtel , qu'il reconnoît bientôt pour être celui de Léonore , Marquise de Castilla. Nous

n'avons pas encore parlé de cette femme, il est temps de placer ici son portrait.

Sa taille étoit avantageuse, sa figure spirituelle, ses traits réguliers, son caractère dissimulé, sa conduite scandaleuse & son cœur corrompu.

La mort de son mari, arrivée depuis peu de temps, lui laissoit une très-grande liberté, dont elle se gardoit bien de ne pas faire usage.

Elle étoit parente de Dona Rosa, & cette vertueuse femme ne la recevoit chez elle que par égard pour ce titre; car dans le fond de son âme elle la méprisoit; cependant elle s'étoit flattée quelquefois de la ramener à des sentimens honnêtes, en lui remontrant, par de sages discours, le tort qu'elle faisoit à sa réputation dans l'esprit de tout le monde. Léonore, qui la regardoit comme une ennuyeuse moraliste, ne lui rendoit pas des visites bien fréquentes; mais elles le devinrent bientôt, quand elle eut rencontré chez la belle précieuse (c'est le nom qu'elle lui donnoit) un Cavalier dont la tournure respiroit la galanterie, & dont les yeux ne prêchoient que la morale de l'amour: Léonore ne haïssoit pas les sermons de ce genre. Elle fit mille agaceries au Comte, il y répondit, mais avec précaution; car il étoit de son intérêt que Rosa ignorât une pareille conduite. La Marquise s'apercevoit bien de cette contrainte, & ne s'en accommodoit pas. Elle l'invitoit sou-

vent à venir chez elle; soit oubli, soit négligence, il n'avoit pas encore profité de cette permission, quand le hasard le conduisit devant sa demeure.

Ouvré de la conduite de Rosa, & se promettant bien de l'oublier pour toujours, l'idée de Léonore vient frapper son esprit. Il se la représente ornée des charmes les plus séduisans, lui jetant de doux regards, & lui offrant une conquête aisée. Après son inflexible maîtresse, elle étoit la plus belle femme de Madrid.... Ces réflexions le déterminent, il entre. La Marquise jette un cri de surprise & de joie en l'apercevant. Quoi, c'est vous, Monsieur le Comte! par quel hasard heureux?... Le hasard, Madame, il n'a aucune part à ma démarche; le bonheur de vous voir & de vous rendre mes hommages, voilà le motif qui m'attire en ces lieux. Je ne me défends pourtant pas d'avoir un guide; on dit qu'il est souvent aussi aveugle que celui dont vous parlez. Pour moi, je regarde cette opinion comme une calomnie, & je trouve que l'existence de ses yeux & la bonté de sa vue sont suffisamment prouvées, puisqu'il m'amène auprès de vous.

La Marquise sourit à ce discours; mais elle lui reprocha sa lenteur à profiter de ses invitations. Il s'excusa comme il put, en débitant mille galanteries, qu'on pense bien qu'il furent écoutées avec plaisir. Je vous jure, lui disoit-il, que vous êtes la beauté la plus parfaite que j'aie encore vue. Si vous veniez;

en France, vous feriez mourir les hommes d'amour & les Dames de jalousie. — Ah Comte! vous êtes bien inhumain de me plaisanter de la sorte. — Je ne plaisante point, charmante Léonore, je dis la vérité. — Réellement, vous me trouvez supérieure à quelques femmes?... — A quelques femmes! à toutes. — Mais, vous n'avez pas toujours pensé de même? — Moi, Madame! — Oui, vous. — D'honneur, vous vous trompez. — Je ne me trompe point, & Dona Rosa.... — Quoi! cette prude? Il est vrai qu'elle m'a plu pendant quelques jours; mais ce n'étoit qu'un caprice; & d'ailleurs.... cette femme est d'un bégueulisme, son esprit est si plein de préjugés.... — Dites plutôt de dissimulation; je n'ai point de confiance en cette vertu si sévère, & je gagerois qu'elle a baissé pavillon devant vous... — Arrêtez, Madame, je dois cette justice à Rosa, jamais... — A merveille, d'Armance, j'approuve ce langage; la discrétion sied toujours bien aux personnes de votre sexe; mais je n'en fais pas moins ce que je dois penser de notre précieuse; d'ailleurs, la difficulté de résister à un homme de votre mérite!... A propos, écrit-elle bien? son style doit être singulier! je serois curieuse de voir quelques-unes de ses lettres; me refuserez-vous cette marque de confiance?... Le Comte ne s'attendoit pas à une pareille demande; un reste d'honneur lui faisoit regarder ce que Léonore exigeoit de lui comme une action basse; mais

cette femme adroite voyant son irrésolution, prit tout à-coup un ton froid & réservé qui le déconcerta entièrement. Le souvenir des mépris de Rosa, le dépit qu'une si ferme résistance lui avoit inspiré; les charmes de Léonore, qui sembloit n'attendre que ce sacrifice pour se livrer à lui, toutes ces considérations réunies, le déterminèrent enfin à obéir à la Marquise. Il poussa même si loin la complaisance, qu'en peu de jours elle eut entre ses mains, non-seulement les lettres de Rosa, mais encore son portrait.

C'étoit ce qu'elle desiroit depuis longtemps. Elle fit mille remerciemens au Comte; & quoiqu'il eut exigé d'elle de ne montrer à personne ce qu'il lui confioit, il ne fut pas plutôt parti, qu'elle courut chez sa belle & malheureuse parente : Je viens, lui dit-elle, vous faire une confidence, & j'espère qu'elle vous intéressera; j'ai un nouvel amant. La vertueuse Rosa, aussi choquée que surprise de ce discours malhonnête, voulut recommencer les discours qu'elle lui avoit tenus tant de fois sur sa conduite; mais Léonore ne lui laissant pas le temps d'achever : — Épargnez-vous, Madame, des conseils superflus; écoutez-moi seulement, & ne m'interrompez pas. L'amant qui m'adore a eu un léger caprice pour une de ces femmes dont la vertu est si grande en apparence & si petite en effet; mais comme le sentiment que de pareils êtres inspirent ne sauroit être de longue durée, il m'a sacrifié ses lettres, les

voici : en connoîtriez vous par hasard l'écriture ? Quant à ce portrait , ne trouvez-vous pas qu'il vous ressemble un peu ?.... Vous pâlissez , je crois. Rassurez-vous , ma belle prude , je ne montrerai vos tendres billets qu'à mes amis les plus intimes. Puissé cet événement vous corriger & vous apprendre le cas que l'on fait d'une sageffe hypocrite. A ces mots elle disparut , sans que Rosa eût la force de l'arrêter ni de lui répondre un seul mot , tant elle étoit frappée d'étonnement & d'indignation.

La barbare Léonore ne tint que trop ce qu'elle avoit promis à sa rivale , elle montra par-tout les lettres que le Comte avoit eu la foiblesse de lui confier. Les gens malins prétendirent y voir la défaite de leur auteur , les gens honnêtes se doutèrent de la vérité , & n'en estimèrent pas moins Rosa ; mais ils détestèrent l'action de la Marquise ; son amant même en fut choqué. Il n'avoit point d'amour pour cette femme , chaque jour lui dévoiloit son caractère méprisable ; il plaignoit Rosa , il se repentoit d'être la cause de l'affront qu'elle avoit reçu ; quelquefois il vouloit bannir ses charmes de son idée ; & , malgré ses efforts , ils y revenoient toujours. Telle étoit la situation de son cœur , quand un événement , auquel il ne s'attendoit pas , acheva de lui ouvrir les yeux. Mais laissons-le pour quelques instans , & revenons à sa victime.

O le plus perfide des hommes ! s'écrioit

cette belle infortunée. Voilà donc le prix que tu me réservoïs ? Tu n'as pu me rendre criminelle , & tu veux que je le paroisse ! Tu essaies de flétrir à tous les yeux celle qui ne respiroit que pour toi , celle qui t'auroit tout sacrifié , hors l'honneur. Adorateur méprisable d'une femme plus méprisable encore , tu peux ternir ma réputation par tes horribles faussetés ; mais ma vertu me reste ; elle fera ma consolation , elle m'affermira dans le dessein de t'oublier.... T'oublier.... Dieux ! cet effort pénible sera-t'il en mon pouvoir ? Tu déchires mon cœur , & ce cœur ne peut te haïr ; je ne t'estime plus , & je t'aime encore... Ah , d'Armance ! d'Armance ! quel sera le fruit de ta barbarie ? elle fera le malheur de mes jours , & ne te rendra pas heureux.

Ces plaintes étoient accompagnées de torrens de larmes. Elle cessa bientôt de paroître en public , la société lui devint odieuse , sa maison fut fermée à tout le monde ; elle ne s'occupa plus qu'à gémir & à soulager des malheureux.

Les prisonniers étoient ceux dont l'état la touchoit le plus ; elle les visitoit , les consolait , & leur faisoit tenir les secours de première nécessité , tels que ceux de la nourriture & du vêtement.

Un jour où , poussée par le desir de la bienfaisance & le sentiment de la douleur , elle erroit dans les affreuses demeures du crime , elle apprit qu'un des infortunés qu'elle daignoit secourir , étoit sorti de son

cachot depuis plusieurs jours, & qu'il avoit été immédiatement remplacé par un homme dont l'apparente tranquillité sembloit cacher un morne désespoir. Curieuse de connoître celui dont on lui parle, & se promettant bien de ne pas l'abandonner à sa triste situation, elle entre dans l'endroit qui le renferme. Ses yeux, encore frappés de l'éclat du grand jour, ont peine à discerner les objets qui l'environnent; mais le criminel, déjà habitué à l'obscurité de son cachot, entend du bruit, tourne la tête, apperçoit la belle veuve, semble frappé d'un coup de foudre, pousse un cri perçant, & s'efforce de se cacher le visage en s'enveloppant des débris d'une mauvaise couverture.

Étonnée d'une réception aussi singulière, Rosa essaie de rassurer ce malheureux. Ne craignez rien, lui dit-elle, qui que vous soyez, je ne viens point ici pour insulter à votre état, je viens au contraire pour vous offrir tout ce qui est en mon pouvoir. Parlez, demandez, éclairez-moi sur les services que je puis vous rendre. O femme divine! répond une voix étouffée par les sanglots, femme que je n'ose plus nommer! fuyez de ces lieux, fuyez un monstre abominable, qui n'attend & ne demande au Ciel que la mort. Quelle voix, s'écrie Rosa! quels affreux soupçons! lui dans un cachot!...seroit-il possible? A ces mots, plus prompt que l'éclair, elle s'élance sur cet homme, arrache les lambeaux qu'il s'efforce de retenir,

lui déconvre le visage, & reconnoît... le Comte d'Armançe.

Un sentiment d'indignation fut le premier qu'elle éprouva. La présence du perfide qui l'avoit trahie, qui, abusant de son amour & de sa confiance, avoit pu en sacrifier les preuves à une femme méprisable, étoit bien faite pour exciter une émotiôn pénible dans son cœur. Mais que cette première impression dura peu ! la pitié ne tarda pas à se faire entendre. L'air confus & désespéré du Comte, ses larmes, l'état affreux où il se trouvoit, n'ayant que de la paille pour lit, un cachot pour demeure, du pain & de l'eau pour nourriture, quelle situation !... Ah ! que la tendre Rosa la sentit vivement ! Tous deux accablés, tous deux immobiles, ils gardoient le silence ; le Comte le rompit le premier. — Le repentir & la douleur me dévorent. J'ai pu vous offenser, je suis le plus coupable des hommes : ô Rosa ! je n'attends point de pardon, je n'en demande point ; mais j'ose vous attester que depuis l'instant fatal où j'ai eu la bassesse de vous trahir, mon cœur n'a pas joui d'un moment de repos ; ce n'est qu'alors que j'ai senti combien vous m'étiez chère. Les sens, la vanité, voilà les seuls liens qui m'attachoient à l'infâme Léonore. Un sentiment profond que je m'efforçois de rejeter, voilà ce qui m'attachoit à vous ; mais que vous êtes vengée ! je l'ai retrouvé au fond de mon cœur, ce sentiment que je croyois éteint, il s'est rallumé

avec plus de force que jamais. Je brûle, je déteste mon existence. L'amour me consume, les remords me déchirent; j'ai privé un homme de la vie, j'ai porté la douleur dans votre âme vertueuse; un prompt trépas peut seul expier mes crimes & terminer les horribles tourmens que j'endure.

Quelles funestes idées, s'écrie la sensible Rosa! O malheureux d'Armance, s'il est vrai qu'un repentir sincère se fasse sentir à votre cœur, si vos remords me rendent quelques droits sur vous, j'exige le détail des événemens qui vous ont plongé dans ce cachot. Vos peines ne sont peut-être pas sans remède, pourquoi vous livrer au désespoir? Ne vous reste-t-il pas une amie? Votre âge & de faux principes ont pu vous mener d'erreurs en erreurs; mais l'adversité vous a ouvert les yeux. S'avouer criminel c'est commencer à cesser de l'être: un retour vertueux peut tout réparer. Vous avez été coupable envers moi, eh bien je vous pardonne; suivez mon exemple, & pardonnez-vous à vous-même.

Le Comte s'attendoit à des reproches; qu'on juge de l'étonnement & de l'admiration qu'un pareil discours fit naître dans son ame; sa fureur s'éteint, ses larmes redoublent; il se prosterne aux pieds de Rosa; il veut parler, sa voix expire. Suffoqué par les sanglots, ce n'est qu'au bout de quelques heures qu'il peut commencer le

récit qu'elle demande , & que nous allons réduire en peu de mots.

Trahi par Léonore , sacrifié à un nouvel Amant , instruit de son infidélité , & les ayant surpris ensemble , il avoit forcé son rival à mettre l'épée à la main ; il lui avoit arraché la vie , & se disposoit à fuir , quand , à la porte de la Marquise , des hommes armés l'arrêtèrent malgré sa résistance , & le conduisirent au cachot. Le lendemain , l'exécration Léonore vint l'accabler de reproches ; elle lui apprit qu'elle l'avoit fait dénoncer par ses domestiques , & lui jura qu'elle poursuivroit la vengeance de son Amant jusqu'à son dernier soupir. Cet Amant étoit d'une des plus puissantes Maisons d'Espagne ; sa famille s'étoit jointe à la Marquise ; le Comte étoit étranger ; personne ne prenoit sa défense ; l'échafaud ou au moins une prison perpétuelle , voilà le sort auquel il devoit s'attendre , & qu'il auroit subi sans Rosa , sans cette femme incomparable qu'il avoit pu trahir , & qui s'intéressoit encore à lui.

Si sa bienfaisance naturelle la portoit à soulager des infortunés qu'elle ne connoissoit que par leurs malheurs , qu'on juge des soins qu'elle prodigua au Comte. Elle ne passoit pas un seul jour sans le voir ; ses discours affectueux ramenoient la paix dans son ame ; jamais de reproches , à chaque instant de nouvelles marques de tendresse & de bonté. Elle avoit de puissantes protections ; elle usa , pour la première fois , du cré-

dit que de pareilles connoissances lui donnoient ; elle parla, pria, sollicita, fit tant de demarches, employa tant d'amis, qu'elle eut enfin le bonheur d'obtenir du Roi la grace & la liberté de son Amant.

Une pareille conduite donna beaucoup à parler à tout le monde. Les uns louoient Rosa, les autres la blâmoient ; mais comme elle n'avoit rien à se reprocher, & qu'elle étoit satisfaite d'elle-même, elle s'embarassa fort peu de la manière dont ses actions seroient vues, & du jugement qu'on en pourroit porter.

Le Comte, à peine sorti de son horrible demeure, vole chez sa Bienfaitrice. Il s'apprête à lui témoigner l'admiration & la vive reconnoissance que ses nobles procédés ont fait naître dans son ame ; il se flatte en lui-même que, touchée de son repentir, elle daignera peut-être un jour lui accorder sa main. Comme il se dispose à entrer chez elle, on lui remet un billet de sa part ; voici ce qu'il contenoit.

D'Armance dans les fers a fait naître ma compassion ; la bienfaisance m'ordonnoit d'oublier les torts irréparables qu'il avoit eus envers moi, & de ne m'occuper que du soin de faire cesser ses maux, s'il m'étoit possible. Vous êtes libre, je suis contente, J'ai satisfait aux devoirs de l'humanité ; je dois maintenant satisfaire à l'honneur. Il me défend de vous voir ; & si vous êtes sensible à ce que j'ai fait pour vous, la seule ma-

nière de me prouver votre reconnoissance, est de fuir loin de moi, & de quitter l'Espagne pour toujours.

Quel ordre affreux, s'écrie le Comte ! il ne peut en dire davantage, & tombe privé de toute connoissance. Ses domestiques le ramènent chez lui ; il s'y livre au plus affreux désespoir ; il écrit lettres sur lettres, point de réponses. Pendant plusieurs jours, il se présente à la porte de cette femme aussi étonnante que vertueuse, il ne peut jamais pénétrer jusqu'à elle. Ce n'est plus ce perfide qui ne cherchoit qu'à la tromper, c'est un Amant passionné, sincère, qui ne peut plus vivre éloigné de celle qu'il adore. Il passe des nuits entières autour de sa demeure, les yeux fixés sur les murs qui la renferment ; il soupire, il pleure, une pâleur affreuse défigure son visage. Le chagrin le consume ; il ne marche plus, il se traîne. Un état si violent n'eût pas tardé à le conduire au tombeau.... Mais quelle heureuse nouvelle, Rosa le demande, Rosa veut lui parler.... Modère ta joie, ô d'Armance, tu vas passer par une terrible épreuve !

Il est arrivé chez son Amante ; il ne la voit point, il la demande. Un vieillard inconnu se présente à ses regards. Rosa n'est point ici, Monsieur, mais voilà ce qu'elle m'a chargé de vous remettre. Ciel ! encore une lettre, s'écrie le Comte, que m'annonce-t-elle ?....

Je vous avois prié de quitter l'Espagne ;

vous ne m'avez point obéi : c'est donc à moi à m'éloigner pour toujours du lieu fatal où je vous ai connu , du lieu où vous m'inspirâtes des sentimens trop tendres & trop mal récompensés, dont , grace au Ciel, il ne reste aucune trace dans mon cœur. Gardez vous de conserver des espérances ; elles seroient désormais inutiles , car vous ne me reverrez jamais. Un couvent est l'asyle que j'ai choisi ; j'y vais former des nœuds indissolubles. La raison m'appelle dans ce séjour , le bonheur & la tranquillité m'y attendent. Efforcez-vous, croyez moi , de vaincre une passion qu'il ne seroit plus en mon pouvoir de partager ; c'est l'amitié qui vous en prie ; elle fait plus.... elle vous l'ordonne. Vous connoissez ma nièce Isabelle , épousez-la. Sa beauté , ses vertus feront votre bonheur : son père consent à cette union , c'est lui qui vous remettra cet écrit, & un papier par lequel je vous fais don de tous mes biens. Adieu, Comte, adieu... pour toujours.

A peine a-t-il fini de lire , que le vieillard lui présente l'acte de donation. Il le saisit avec fureur , & le déchire en mille morceaux , puis se promenant à grands pas : voilà donc ses dernières résolutions ! O malheureux ! je l'ai perdue , & c'est pour toujours.... Femme adorée ! chère & trop barbare Rosa , tu veux que je t'oublie , tu le veux , tu l'ordonnes.... As-tu pu prononcer ce funeste arrêt ? Ta main a-t-elle pu l'écrire ? Eh , que me fait ton Isabelle & toutes

les beautés de l'Univers ! Je ne connois que toi, je n'aime, je n'adorerai jamais que toi. Arrêtez, Monsieur, dit le vieillard, & songez que vous parlez de ma fille. Votre fille soit, répond le Comte furieux. Si ce discours vous offense, vengez-vous, tuez-moi, aussi-bien la vie m'est-elle en horreur. Vous ne savez pas, Monsieur, vous ne connoissez pas toute l'étendue de mes maux. Si je n'étois qu'infortuné ! mais je suis criminel. J'ai trahi Rosa ; la perte de son cœur, son mépris, sa haine ne sont que l'effet & la juste punition de mes crimes. Ah ! que ne suis-je encore dans l'horrible cachot dont ses mains m'ont tiré. L'inhumaine ne m'arrachoit donc des portes du trépas, que pour prolonger mes tourmens & pour me donner mille morts en m'en épargnant une. Je fus coupable, il est vrai, mais rien n'égale mon repentir. Les Dieux vengeurs se laissent quelquefois désarmer ; ils pardonnent aux remords : Rosa seule est inflexible !... A ces mots il se laisse tomber dans un fauteuil, il y reste quelque temps comme anéanti ; il balbutie des mots entrecoupés ; puis se relevant tout à-coup, & s'adressant au vieillard : — Si vous n'êtes pas le plus barbare des hommes, accordez-moi la grace que je vais vous demander. Songez que mon sort, que ma vie en dépend. Vous êtes le confident de Rosa, vous savez sans doute le couvent qu'elle a choisi.... — Vous vous trompez, Monsieur, j'ignore.... — Non, vous

ne l'ignorez pas : non... Vous aurez pitié de moi, vous daignerez m'instruire du lieu qu'elle habite ; je volerai à ses pieds ; elle verra mon état, mes larmes, mon affreux désespoir ; elle me pardonnera, ou je me tuerai à ses yeux.... Au nom du Ciel ne me refusez pas.... Que vois-je ? votre cœur est ému, vos pleurs sont prêts à couler. Ah, Monsieur, je tombe à vos genoux (& il s'y jette en effet). Vous serez mon bienfaiteur, mon dieu tutélaire ; je vous devrai plus que la vie, qu'une vie que la douleur empoisonne, & que je déteste s'il faut la passer loin de celle que j'adore.

Tu triomphes, d'Armance ! s'écrie une voix entrecoupée de larmes. A ces mots il fent des bras qui l'entourent, qui le pressent. Il regarde, ô momens délicieux ! C'est Rosa, c'est elle. Cachée dans un cabinet voisin, elle avoit tout entendu. — Pardonne-moi, cher & tendre Amant, les épreuves que je t'ai fait subir ; mais j'ai voulu m'assurer de ta constance avant de te rendre heureux ; maintenant je suis satisfaite. Reçois donc ma main, & le serment que je te fais de n'aimer jamais que toi.

Il n'est pas difficile de se représenter les transports du Comte. Sa joie étoit un vrai délire ; il se jetoit aux genoux de Rosa, couvroit ses mains de baisers ; se relevoit, pleuroit, rioit, faisoit mille extravagances ; heureusement pour lui il ne tarda pas à s'unir à l'objet de tous ses vœux ; mais plus heuren-

sement encore l'Hymen, ce lien si triste & si horrible quelquefois, loin d'affoiblir leurs sentimens mutuels, ne fit que les fortifier. Effet bien surprenant, bien singulier, & sans doute aussi rare en Espagne qu'en France!

C'est ainsi qu'une femme belle & vertueuse vint à bout de corriger un fat. Quand le cœur est bon, quand, malgré les erreurs auxquelles il se livre, il conserve un peu de sensibilité, on peut le ramener à des sentimens raisonnables; mais n'espérons rien des ames froides & dures, de ces ames que rien n'émeut, à qui la pitié est inconnue; point de ressources quand elles se tournent au mal. Leurs premiers pas dans la carrière du crime touchent aux derniers, & malheureusement elles roulent au fond du précipice sans avoir eu le temps d'en mesurer la profondeur.

(Par Mlle de Gaudin.)

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LEmot de l'Énigme est le *Panier* (au jeu de Reversi), celui du Logogryphe est *Chandelier*, où se trouvent *Henri, Éden, Icare, aïe, rade, ancre, clair, Claire, Landri, André, niche, âne, ânier, chien, élan, Elie, Ciel, char, riche, liard & denier, ladre, Carlin, Caïn, Nadir, Chine, lance.*

É N I G M E.

TU ne pourras trouver en moi que l'élément
 Qui seul compose ma substance.
 Je t'en nommerois un , qui , bien facilement ,
 Détruit en m'approchant toute ma consistance.
 Jamais je n'ai connu la haine ou la vengeance :
 Vois cependant , Lecteur , quelle est ma dureté !
 Puisque celle dont je suis née ,
 Tandis que je subsiste , est sans cesse enchaînée ;
 Je la tiens en captivité ;
 Contre elle jour & nuit ma rigueur est extrême ;
 Ce n'est qu'en périssant moi-même
 Que je lui rends la liberté.
 Ma figure varie en tous les lieux du monde ,
 Quoique je sois la même en tout pays.
 Là , je parois quarrée , ici , je deviens ronde ;
 Quelquefois sans marcher je traverse Paris.
 Quand je suis jeune , en vain tu serois intrépide ,
 Ton audace à mes cris s'arrête & s'intimide ,
 Et jusqu'en te cédant je te fais reculer.
 Mais dans peu de jours ma vieillesse
 Sait ranimer ta hardiesse ;
 Tu ne crains plus alors de m'accabler ,
 Et tu peux sans danger à tes pieds me fouler.



LOGOGRYPHE.

LOGOGYPHE.

JE suis fort commun dans les villes ;
Quoique j'y sois des plus utiles ,
De mauvais garnemens
Ne cessent de me battre ;
Et qui pis est , sur moi de temps en temps
Certaine Demoiselle y fait le diable à quatre ;
El ne fait donc pas bon d'y rester trop long-temps.
Dans mes quatre pieds j'offre un des quatre élémens ;
De beaucoup , le contraire ;
Une ville où naquit ce Prince de renom ,
Qui fut de ses Sujets le vainqueur & le père.
Veur-on parler Latin ? Lecteur , si de mon nom
La tête tu déränge ,
Tu le parleras comme un Ange.

(*Par M. Benoist , de Dourdan.*)



NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*PIÈCES FUGITIVES DE M. LE MIERRE ,
de l'Académie Française, A Paris , chez
P. Fr. Gueffier, Imprimeur-Libraire, au
bas de la rue de la Harpe , à la Liberté.*

PRESQUE toutes les Pièces, que M. le Mierre vient de recueillie étoient , depuis long-temps, très-connues. Elles ont paru tour-à-tour éparſes çà & là dans les Journaux & dans tous les Recueils de vers. L'Auteur ne les a que très-peu retouchées, persuadé qu'il est très-difficile de corriger sans affoiblir ; car, dit-il dans sa Préface, *Apol- lon , comme on ſait, est un Dieu lorsqu'il invente ; & n'est qu'un Forgeron lorsqu'il retouche.*

Nous prévenons que nous ne croyons pas devoir nous permettre aucunes réflexions critiques dans cet article. Boileau a dit, avec raison ſans doute ,

Un Clerc, pour quinze ſols, ſans craindre le holà,

Peut aller au Parterre attaquer Attila ;

Et, ſi le Roi des Huns ne lui charme l'oreille,

Traiter de viſigoths tous les vers de Corneille.

Cela n'empêche pas que la censure Lit-

réraire n'ait ses bienféances , qu'autant qu'il est possible , elle ne doit jamais enfreindre. Il est des égards dûs à la réputation d'un Écrivain qui a eu beaucoup de succès. D'ailleurs, lorsqu'un Auteur a une manière qu'il lui est impossible de changer, & que sa carrière Littéraire est plus qu'à demi remplie, la critique lui devient absolument inutile, & ne peut servir qu'à le chagriner, ce qui très-assurément est bien loin de notre intention. Nous nous contenterons d'avertir les jeunes Auteurs, qui, pour nous servir d'une expression de M. le Mierre, *n'ont pas comme lui du bien au soleil*, qu'ils n'ont pas acquis le droit de ne pas corriger, & qu'ils doivent s'en tenir scrupuleusement à l'ancien précepte d'Horace & de Despréaux:

Carmen reprehendite, quod non

Multa dies & multa litara coërcuit, atque

Perfectum decies non castigavit ad unguem.

Vingt fois sur le métier remettez votre Ouvrage ;

Polissez-le sans cesse & le repolissez ;

Ajoutez quelquefois & souvent effacez.

C'est peu qu'en un Ouvrage où les fautes fourmillent,

Des traits d'esprit semés de temps en temps pécillent.

Au surplus, la Préface de M. le Mierre offre des réflexions très-judicieuses sur les Pièces Pugnatives ; & nous croyons devoir les mettre sous les yeux de nos Lecteurs, au-

jourd'hui que ce genre de poésie est, pour ainsi dire, la maladie de tout le monde.

- *L'emploi de la Fable est un des moyens qui contribuent le plus à jeter de la Poésie dans les Pièces Fugitives, dans ce genre d'opuscules qui ne semble, au premier coup-d'œil, qu'un délassement de l'esprit; mais qui, pour être piquant, exige plus de travail qu'il n'en montre. Les vers de société, où l'on se dispense de parler la langue poétique, ne doivent pas plus être présentés au Public que des tableaux de famille. Ils peuvent être vuides impunément. C'est souvent à la reconnoissance qu'ils ont affaire, & toujours à l'indulgence. Ils ont pour passeport le desir de plaire. On leur tient compte de l'intention; l'amour-propre qu'ils flattent, les accueille avec transport; ils naissent de causes particulières, ils tiennent à des circonstances frivoles; ils n'ont ni juges ni lendemain, ils meurent, pour ainsi dire, dans le voisinage & dans l'oubli. Les moindres morceaux d'un Poète, au contraire, doivent avoir deux mérites, celui de la poésie & celui de l'utilité. Les vers qu'il adresse à des particuliers sont encore adressés au Public; ils doivent tantôt servir de cadre à quelque trait de morale ou de philosophie; tantôt consacrer un hommage à quelque vertu cachée, à un héroïsme domestique, qui, sans eux, demeureroit dans l'obscurité; ils doivent respirer l'amour de l'humanité ou de la patrie, ou présenter une critique enjouée des mœurs & des ridicules du temps.*

Si l'on juge d'après ces réflexions la plupart des poésies soit-disant légères, on sentira que c'est sur-tout dans ce genre qu'il est vrai de dire:

Les Rimeurs sont nombreux & le Poète est rare.

On ne peut nier ce titre à M. le Mierre, il n'est même que trop Poète; il pêche souvent par un excès de verve originale, qui d'ailleurs fait que son style a beaucoup de rapport avec celui de Piron. Aussi, tous les vers de M. le Mierre, comme ceux de son devancier, ont-ils une physionomie particulière qui n'est qu'à lui seul. Voici une Pièce qui en est la preuve. Elle est bien marquée à son coin. Nous la citons de préférence, comme très-courte & très-piquante. Toutes les idées y sont en images, & en images absolument neuves. Elle est adressée à un Musicien qui demandoit des vers à l'Auteur pour les mettre en chant.

Aux accords de ton violon
Tu bâtirois une autre Thèbe
Plus vite même qu'Amphion;
Tu fléchirois, le noir Pluton,
Et saurois tirer de l'Érèbe
Les ombres que passe Caron.
Si tu tombois, comme Arion,
Au fond de la mer en colère,
Pour te tirer de l'onde amère,
Un Dauphin feroit le plongeon;

K iij

Et sa croupe seroit plus fière
 De pouvoir reporter à terre
 Un Chantre d'aussi grand renom.
 A tes accens, Pan, l'âme émue,
 Sur ses pieds de chèvre en arrêt,
 Dresse son oreille pointue
 Attentive au son qui lui plaît :
 Il déride son front farouche
 Sous le charme qui le ravit,
 Et sourit de sa large bouche
 A la compagne de sa couche,
 Qui le regarde & l'applaudit.
 Heureux les vers, heureux les rîens
 Qu'embellir ta harpe ou ta lyre !
 Il fut un temps, je m'en souviens,
 Où de ma Muse, plus sonore,
 Les vers faciles & coulans
 Auroient pu mériter encore
 D'être animés par tes accens :
 Mais depuis que mon cerveau fume,
 Frappé de tragiques vapeurs,
 Depuis qu'agité de fureurs,
 Comme la Sybille de Cumé,
 La plus pleureuse des Neuf Sœurs
 De son poignard taille ma plume ;
 Trop fait à ces sauvages tons,
 J'ai perdu cet art des chansons
 Où ton esprit charmant s'applique.
 Possesseur de tous les secrets ,

Chante tes vers sur ta musique ,

Tu fais tenir les deux archets.

On voit que M. le Mierre sait faire un heureux emploi de la Mythologie , dont il a recommandé l'usage dans sa Préface ; il a de plus le secret de rendre en tableaux les idées en apparence les plus métaphysiques , telles que l'opération intérieure du cerveau d'un Poète agité de l'enthousiasme tragique ; il peint sans cesse à l'esprit comme le Peintre parle aux yeux , ce qui prouve assez que nul n'étoit plus capable que lui de composer un Poème sur la Peinture.

Outre le mérite du style poétique , M. le Mierre a encore celui de joindre au sel de l'esprit le ton de la bonne compagnie. L'Épître suivante montre qu'il est à-la-fois Poète & homme du monde. Cette Pièce n'avoit point encore paru ; elle est adressée à M. de Villepatour , Inspecteur-Général de l'Artillerie. Nous l'offrons à nos Lecteurs comme la meilleure de toutes celles de cette Édition qui n'avoient pas encore été imprimées.

A travers bombes & grenades ,

Toi , qu'on a vu monter aux gradés ,

Et te faire un si grand renom ;

Toi , pour qui le bruit du canon

Vaut les plus belles serenades ;

Tu reviens du pays Flamand

D'inspecter ces bronzes funestes,
Pires que les foudres célestes,
Et que tu braves si gaîment.
Mais c'étoit-là pour ton courage
Un amusement trop léger :
Tu n'as point couru de danger,
Tu n'as pas fait un bon voyage.

On ne peut nier que ce dernier trait ne
soit aussi agréable que piquant. La suite
n'est pas moins heureuse.

Quoi donc ? ne te suffit-il pas
De plus de quarante ans de gloire,
Et que chacun ait en mémoire
Tes prouesses dans les combats ?
De tes travaux opiniâtres
Mons & Fribourg sont les théâtres,
Philincausen vit ta valeur,
Et tu portes sur ton visage
Plus d'un éclatant témoignage
De ton audace au champ d'honneur.

NOBLE ennemi des flatteries,
Brave & loyal Villepatour,
A ton Roi tu ne fis la cour
Qu'en présence des batteries.
De ta gloire, unique artisan,
Habile autant dans les batailles
Que tu fus mauvais courtisan,
Ton nom seul alloit à Versailles.

Voilà , sans contredit, un coup de pinceau bien fier & bien heureux.

C'est à toi , digne Chevalier ,
Si renommé par tes services ,
Que sied bien ce cordon guerrier ,
Plus brillant sur des cicatrices.
Aux secrets d'un Art destructeur
Initié dès ta jeunesse ,
Tu conserves dans la vieillesse
Le feu de ta première ardeur.
Vienne le cours des ans rapides
Flétrir ce front si belliqueux ,
Empreint des foudres homicides ,
Près de ces sillons glorieux
On ne verra jamais les rides.

Nous ne devons qu'applaudir à ces vers. C'est un hommage sans flatterie rendu à un Militaire brave entre les braves , & la Poésie n'est jamais plus intéressante que lorsqu'elle célèbre dignement les services rendus à la Patrie. L'Épître de M. le Mierre a ce ton de gaieté cavalière qui caractérise la valeur Française , & qui étoit très-convenable dans cette occasion. Nous ne croyons pas devoir étendre plus loin cet article. Nous avons déjà observé que les défauts même de M. le Mierre annoncent un Poète ; & c'est sur-tout de lui qu'il est vrai de dire :

Invenies etiam disjecti membra Poetae.

K. v

HISTOIRE du Grand Duché de Toscane, sous le Gouvernement des Médicis, traduite de l'Italien de M. Riguccio Galluzzi. A Paris, rue & hôtel Serpente, 1782. 3 Vol. in-12. d'environ 450 pag. chacun. Prix reliés, 6 liv., brochés, 5 liv.

UNE bonne Histoire de la Maison de Médicis est un Ouvrage qui manque, je ne dis pas à notre Littérature, mais à la Littérature universelle. Un tableau fidèle & animé de toutes les grandes choses que tant d'Hommes illustres de cette Maison, soit particuliers, soit Souverains, ont faites en faveur des Sciences & des Arts, seroit un grand exemple, une grande leçon, & souvent un grand reproche pour les plus superbes Poursuivants. On a beaucoup disputé sur l'origine de cette Maison. Dispute oiseuse. Qu'importe que, selon les détracteurs, elle descendit d'un Charbonnier de Magello ou d'un Aubergiste de Florence, ou que, selon ses flatteurs, elle comptât parmi ses ancêtres des Consuls & des Empereurs Romains, ou que, selon d'autres, elle vînt d'un Médecin de Charlemagne, qui ne se servoit guères de Médecins, en étant dispensé par sa bonne constitution & par sa philosophie. Ce qui importe, c'est qu'avec des moyens si faibles & si bornés, cette Maison ait fait ce que les plus grands Princes ont à peine tenté; & ce qui importeroit sur-tout, seroit de trouver

pour cette Maison un Historien digne d'elle.

Si l'on en croit le Traducteur de cette Histoire, voilà cet Historien tout trouvé. Il ne parle que du mérite de son original, de ses succès, des éditions multipliées qui en ont été faites, des éloges que les Savans lui ont prodigués, des exhortations qu'ils ont faites au Traducteur de tout quitter pour donner au plus tôt cette Traduction. Mais prenons garde. La politique des Écrivains à ses écueils comme la politique des Princes. Louer son original, c'est vanter son goût & son choix, c'est relever le prix du présent qu'on fait au Public, & réclamer des droits à la reconnoissance du Lecteur ; mais aussi c'est prendre des engagemens qui peuvent quelquefois devenir embarrassans. Il ne suffit pas de me vanter l'excellence de votre original, il faut me la prouver ; & si la preuve est en défaut, je m'en prends à vous, j'accuse votre talent, & peut-être encore votre goût ; car je vois trop alors ce que je dois penser de vous, & je ne fais plus ce que je dois penser de votre original.

Oserons-nous dire que c'est précisément ce qui arrive ici ? Cette Histoire malheureusement est ennuyeuse & mal écrite. Le premier de ces défauts procède du fond, le second de la forme ; quoi qu'en dise le Traducteur, il y a trop de détails de guerre, & ces détails ne sont pas assez intéressans ; l'objet, les causes & les effets de ces guerres ne

font pas assez sensibles; les faits importants sont noyés dans une multitude de petits faits & de détails insipides. L'Auteur d'ailleurs a suivi la méthode chronologique, usage qui empêche de lire la plupart des Histoires modernes, parce que ne présentant que des faits découfus, hachés, incomplets, incohérens, que des portions de faits, tous étrangers les uns aux autres, il détruit tout intérêt & toute unité. Il est étonnant qu'on n'ait pas encore voulu faire attention à cet inconvénient, ni sentir qu'un tableau qui n'est pas un & entier, n'est pas un tableau, qu'il ne frappe point l'imagination & ne se grave point dans la mémoire. Les défauts dont nous venons de parler, concernent le fond, ils sont de l'Auteur, & le Traducteur ne peut avoir d'autre tort à cet égard que de ne les avoir pas sentis. Un tort qui peut lui être plus particulier, c'est celui d'un style incorrect, lâche & quelquefois bas. N'ayant pas sous les yeux l'original, nous ne pouvons pas dire précisément à qui ce défaut appartient en propre; mais il est tel, que cette Histoire sera difficile à lire, au moins dans la Traduction.

« Renaud des Albizzi, & Nicolas d'Uzzano avoient formé entre-eux le dessein de fermer le Conseil, & d'en exclure totalement le peuple. »

Que veut dire-là *fermer le Conseil*? Nous soupçonnons que l'Auteur a dit, ou a voulu

dire : *fermer l'entrée du Conseil au peuple* ,
mais la phrase ne le dit pas.

« Jean de Médicis s'enrichit considérable-
» ment par le change , pendant les Conciles
» de Bâle & de Constance. »

Cette phrase est propre à tromper les
ignorans, en leur persuadant que le Concile
de Bâle est antérieur à celui de Constance.
Il en coûtoit si peu de mettre *les Conciles de
Constance & de Bâle*. C'est presque une phrase
faite ; parce que l'un de ces Conciles rap-
pelle naturellement l'autre, dont l'esprit fut
à peu près le même.

« Côme de Médicis *décéda* le premier
» Août 1464. » Il faut éviter dans l'Histoire
ces termes de pratique.

« Il y eut des dissensions entre Louis
» Sforce & la mère du jeune Duc, laquelle
» voulut *y compliquer* Ferdinand son père,
» Roi de Naples. »

N'est ce pas *y impliquer* ? Cette faute
pourroit bien n'appartenir qu'au Traduc-
teur, ou même qu'à l'Imprimeur.

« On crut *prévoir* que Pierre de Médicis
» ambitionnoit une autorité absolue dans la
» Patrie. »

Il falloit, *on crut voir qu'il ambitionnoit* ,
ou bien *on crut prévoir qu'il ambitionneroit* ;
on ne prévoit pas ce qui est , mais ce qui
fera.

« Louis XII... irrité contre le Duc de
» Milan, qui, après avoir appelé en Italie
» Charles, son prédécesseur, lui avoit s

„ opiniâtrément disputé son retour, songea
 „ à se prévaloir des prétentions qu'il avoit
 „ sur ce Duché. „

Ne diroit-t-on pas que le principal motif de Louis XII, pour conquérir le Milanès, fut le ressentiment qu'il avoit des procédés du Duc de Milan à l'égard de Charles VIII, & le desir de venger ce Monarque ? Louis XII fit valoir sur le Milanès des droits que Charles VIII n'avoit pas fait valoir, parce que ces droits étoient propres à la Maison d'Orléans, dont Louis XII étoit issu. Jamais ces droits n'avoient appartenus à Charles VIII, c'étoient les droits sur Naples qui appartenoient à ce dernier Roi, & qui appartinrent ensuite aussi à Louis XII, parce que c'étoient des droits acquis à la Couronne. Louis XII avoit déjà profité de l'expédition de Charles VIII en Italie, pour réclamer sur le Milanès les droits qu'il fit valoir plus puissamment lorsqu'il fut sur le trône. „ L'Italie, qui, „ auparavant, étoit le centre du commerce, „ en touchoit à peine la circonférence. „

Nous ignorons si ce calembourg géométrique sur le *centre & la circonférence*, est dans l'original, mais il n'est pas bon.

„ Ceci produisit des dissensions perpé-
 „ ruelles entre les habitans limitrophes,
 „ même après avoir été incorporés dans le
 „ domaine de Florence. „

Cette phrase n'est ni bien tournée ni bien écrite, & malheureusement nous en pourrions citer un grand nombre de semblables.

« L'infanterie des Suisses, connue sous le nom de *Lansquenets*. »

Les Lansquenets étoient l'Infanterie Allemande, rivale de celle des Suisses. Nous ignorons si cette faute est dans l'original.

Ces deux Volumes n'offrent encore que le règne de Côme, le second des Ducs de Florence, & ne le contient pas même tout entier. Tout ce qui précède ce règne est rapporté dans l'introduction. Ce qui le termine & ce qui le suit fera la matière des Volumes suivans. On en promet en tout neuf ou dix. Il seroit fâcheux que cette Histoire empêchât d'en faire une meilleure sur un si beau sujet.

S P E C T A C L E S.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.

Les représentations de *Thésée* ont continué d'attirer une grande affluence ; de jour en jour le mérite de cet Ouvrage a été mieux senti, & le Public connoisseur a confirmé les éloges que les Journalistes ont donnés à M. Gossec. Nous devons faire ici une observation bien honorable pour cet habile Compositeur : c'est qu'on a applaudi l'homme avec autant de plaisir que l'Artiste, & que les Amateurs lui ont tenu à la fois compte des suffrages que méritent & ses talens & ses qualités personnelles.

En suivant l'usage ordinaire, on a donné quatre représentations, dont le produit est destiné à l'acquittement de la capitation des Acteurs. *Iphigénie en Tauride* & le *Seigneur Bienfaisant*, sont les Ouvrages dont on a fait choix. Représentés séparément, ils n'ont pas amené un concours de Spectateurs proportionné au succès dont ils ont joui lors de leur première mise; mais représentés ensemble le Samedi 16 Mars, jour de la clôture des Spectacles, ils ont amené une foule dont peut-être jusqu'alors on n'avoit pas eu d'exemple. L'Opéra d'*Iphigénie en Tauride* a excité un grand enthousiasme: on fait quels applaudissemens on lui a toujours prodigués, quelle opinion en ont conquise les deux partis qui divisent aujourd'hui les Amateurs de la Scène Lyrique, & nous nous en tiendrons à dire qu'il a produit son effet accoutumé. Le rôle d'Oreste, joué par M. Larrivée, a inspiré le même intérêt & la même terreur qu'à l'ordinaire; le rôle de Pilade, qui lui est très-subordonné, a néanmoins brillé dans la voix de M. Legros. L'impression que Mlle Levasseur a gravée dans les âmes, toutes les fois qu'elle a rendu le rôle d'*Iphigénie en Tauride*, a pu nuire un peu à l'effet que s'est proposé d'y faire Mlle Saint-Huberti, qui en étoit chargée. Il faut néanmoins convenir, que si l'on en excepte un très-petit nombre de situations qui ne nous ont pas paru aussi habilement saisies que les autres, cette Actrice s'est fort bien acquit-

tée de son personnage, & qu'elle y a mérité des éloges. Nous ne saurions nous dispenser de l'exhorter à se défaire d'une habitude qu'elle a malheureusement contractée, & qui ne peut qu'être défavorable à l'expression & à la noblesse: nous voulons parler de cette multiplicité de gestes à laquelle elle se livre sans aucune réserve, & qui lui donne par fois l'air, non pas d'un personnage tragique, agité par un sentiment profond, mais d'une femme malade & persécutée par des convulsions intérieures. L'intérêt de son jeu, de l'effet, de l'expression & de son organe, tout l'invite à s'occuper sérieusement de combattre une habitude qui arrête quelquefois l'essor de son talent, & qui pourroit à la longue lui devenir fatale. Le succès de la Tragedie n'a point nui à celui du Seigneur Bienfaisant. Une autre nature d'intérêt a excité d'autres transports; en un mot, cette seconde représentation a paru satisfaire le Public autant que la première; en conservant toutefois les nuances qui distinguent les genres & proscrivent toute comparaison. On parle d'une nouvelle révolution dans l'administration intérieure de ce Spectacle. La connoissance que nous en avons n'étant encore que très-vague, nous ne saurions en parler au Public qu'après nous être assurés de pouvoir l'instruire, avec le plus de certitude possible, des changemens qui auront lieu.

COMÉDIE ITALIENNE.

LA clôture de ce Spectacle s'est faite par une représentation des *Evénemens Imprévus*, & par la cinquième de *l'Amour & la Folie*, dont nous avons parlé dans le précédent Mercure.

Après cette dernière Pièce on a joué, pour tenir lieu de Compliment, deux Scènes dont elle a fourni l'idée, & dont l'Auteur est M. Parifau. A la fin de l'Opéra-Comique, la Scène reste vuide un moment. L'orchestre exécute l'air : *Quel désespoir*. L'Amour reparoit avec un bandeau sur les yeux, & conduit par la Folie. Il engage celle-ci à le conduire par le meilleur chemin. Elle lui répond :

A I R : Réveillez-vous, belle endormie.

Suis-moi toujours, & ne crains guère,

A plus d'un j'ai donné la main;

Mon ami, je sers de lifère

A la moitié du genre humain.

Une pareille réponse n'est pas trop capable de rassurer : le souvenir des faux pas & des sottises que fait faire journellement une pareille conductrice, n'a rien de bien consolant. L'Amour ne fait pas cette réflexion; il demande simplement où il est; & quand il apprend qu'il se trouve dans le plus bel endroit du monde,

il regrette amèrement la perte de ses yeux.
Finis donc, reprend la Folie, tu m'impa-
ientes.

Air : Des Fraîses.

Tout autant que toi je sens
 Ton accident funeste :
 Tu perds beaucoup, j'y consens,
 Mais le plus fripon des sens
 Te reste (ter.)

Cette consolation libertine ne touche point l'Amour, quoiqu'il soit naturellement libertin. Il a des pressentimens ; il craint d'être obligé de sortir du lieu où il se trouve. En effet, Iris vient, au nom de l'Olympe, ordonner à l'Amour d'y remonter. Surprise de lui voir un bandeau, elle l'interroge sur la cause qui le lui fait porter. On l'en instruit. L'Amour prétend que son malheur le force à rester sur la terre, où on a de l'indulgence pour lui. Iris l'assure qu'il trouvera la même complaisance dans le Ciel. " Tu ne seras pas, lui dit-elle, le seul Dieu privé du bonheur de voir. La Fortune est sans yeux, Plutus a la vûe très-basse ; & l'Amour, Plutus & la Fortune n'en sont pas moins trois aveugles à qui tout l'Univers appartient. Enfin elle lui promet qu'on lui rendra la vûe. Cet espoir décide l'Amour à partir ; il adresse alors ce Couplet aux Dames.

AIR : *Ce fut par la faute du sort. (de Florine.)*

O vous ! appui de mon pouvoir ,
 Sexe toujours aimable & tendre ,
 J'aurai la douceur de vous voir ,
 Si Jupiter daigne m'entendre.
 Cette grâce du Roi des Dieux
 Surpassera toutes les autres.
 Ma peine est , quand je perds les yeux ,
 D'être privé de voir les vôtres.

La Folie n'est point en reste ; elle dit à son tour des galantries au Parterre, & finit par ces deux vers :

Messieurs , si c'est moi qui vous mène ,
 Vous viendrez ici tous les jours.

Cette bagatelle semble être plutôt destinée à rendre grâces au Public du succès qu'a eu l'Opéra dont elle est la suite , qu'elle ne paroît être un remerciement général des Comédiens à leurs Bienfaiteurs. Si la reconnoissance & le zèle ont consacré l'usage des complimens de clôture & de rentrée, il faut se conformer à cet usage & aux motifs qui l'ont établi. Le temps est peut-être venu où l'on devroit se dispenser de répéter aux Amateurs des Spectacles des fadeurs déjà répétées cent fois , & d'une manière très-monotone. Le meilleur moyen de prouver son zèle & son respect , est de traiter avec décence les Auteurs qui aident à

former le répertoire d'un Théâtre; de varier les plaisirs du Public, & d'en assurer la continuité par beaucoup de travail & d'étude. Quoi qu'il en soit, les deux Scènes que nous venons d'extraire ont été fort applaudies, parce qu'on juge avec indulgence les Ouvrages dont le sort est de vivre pendant le moment auquel ils sont relatifs; mais il faut au moins qu'ils soient relatifs à ce moment. L'intention de celui-ci n'est pas assez décidée, & voilà son plus grand défaut: au reste, on y trouve de l'esprit, de la facilité, de la négligence & de la galanterie.

G R A V U R E S.

DOUZIÈME Livraison de la Description particulière de la France, Département du Rhône, Gouvernement du Dauphiné, contenant huit Estampes. Prix, 12 liv. pour Paris, & 14 livres 2 sols pour la Province & les Pays Étrangers. A Paris, chez Mafquelier, Graveur, rue des Francs-Bourgeois.

Carte réduite de l'Isle de Saint - Christophe, avec le Plan de l'Isle de Nièves, située à une lieue au Sud de la précédente, dressé au Dépôt des Cartes, Plans & Journaux de la Marine pour le service des Vaisseaux du Roi. Prix, 1 livre 10 sols. A Paris, chez Dezauche, successeur des sieurs Delisle & Philippe Buache, & chargé de l'Entrepôt général des Cartes de la Marine, rue des Noyers, près celle des Anglois.

Deuxième, troisième, quatrième & cinquième Cahiers des Planches enluminées & non enluminées du Règne Minéral, par M. Buc'hoz, Docteur en

Médecine, grand in-folio, papier d'Hollande. Prix, 18 liv. chaque Cahier enluminé. A Paris, chez l'Auteur, rue de la Harpe, vis-à-vis la Sorbonne. Cette Collection mérite les encouragemens du Public ; elle est exécutée avec beaucoup de soin ; l'œil le moins exercé y reconnoît sans peine les Minéraux variés, les CrySTALLISATIONS & les différens Fossiles qu'on y représente. L'enluminure & le papier sont de la plus grande beauté.

Vingt-deuxième Livraison de l'Herbier de la France, par M. Bulliard, contenant la suite des Champignons & des Plantes venimeuses, in-4°. A Paris, chez l'Auteur, rue des Postes ; Didot le jeune, Debure, Libraires, quai des Augustins, & Belin, Libraire, rue S. Jacques.

La Reine présente Mgt. le Dauphin à la France, Estampe gravée par Legrand, d'après le Tableau de Dardel. Prix, 3 livres. A Paris, chez Legrand, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

M U S I Q U E

PARTITION des deux Sylphes, Comédie semi-lyrique en un Acte & en vers, par M. A. Desaugiers, représentée pour la première fois par les Comédiens ordinaires du Roi, le 18 Octobre 1781, & devant Leurs Majestés le 19. Prix, 15 liv. franc de port par-tout le Royaume. A Paris, chez l'Auteur, rue des Ménestriers, maison de M. Traveau, Procureur au Châtelet, & aux adresses ordinaires de Musique.

Quatre Quartetti concertanti per due Violini, Violoncello & Basso, del Signor Marchese. Prix, 7 liv. 4 sols. A Paris, chez Bailon, près la Comédie Italienne.

Six Quatuors pour deux Violons, Alto & Basse, par M. Lenoble, Œuvre II. Prix, 9 livres. A Paris, chez l'Auteur, Hôtel de Flandre, rue Fromenteau, & aux adresses ordinaires.

Musique du Printemps, par MM. Pils & Barré. Prix, 1 livre 16 sols. A Paris, chez Lécuyer, Cour du Commerce, & Brunet, Libraire, à côté de la Comédie Italienne.

Méthode pour apprendre à jouer de la Flûte Traversière & à lire la Musique, suivie d'Ariettes pour s'exercer à accompagner la voix, par M. Taillard l'aîné. Prix, 6 liv. A Paris, chez l'Auteur, rue Bt-tin-Bois, au Lion d'or, & aux adresses ordinaires.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

LE *Produit & le Droit du Commerce, &c. à concilier pour le salut des individus & propriétés, la richesse de l'Etat & des Citoyens, &c.* par un Honorable de plusieurs Académies & de plusieurs Sociétés d'Agriculture, grand in-8°. de 600 pages, petit caractère. Prix, 6 liv. broché. A Paris, chez l'Auteur, cul-de-sac S. Dominique; la Veuve Duchesne, rue S. Jacques; Cellot & Jombert, rue Dauphine; Esprit, au Palais Royal; Mérigot, Boulevard de l'Opéra; Onfroy & Lamy, Libraires, quai des Augustins; les Libraires du Palais & du quai de Gèvres. On recevra au même prix l'Ouvrage broché par la poste & port franc dans tout le Royaume, en s'adressant à M. Bachmann, chez l'Auteur.

Histoire de l'Art de l'Antiquité, par M. Winckelmann, traduite de l'Allemand par M. Hubert, 3 Vol. in-4°. avec fig. Prix, 48 liv. A Paris, chez Nyon l'aîné, Libraire, rue du Jardin.

Recueil d'Épithaphes sérieuses, badines, satyriques & burlesques, enrichi de Notes & d'Anecdotes historiques tirées des meilleurs Ouvrages ou imprimés ou manuscrits, tant anciens que modernes; Ouvrage moins triste qu'on ne pense, par M. D. L. P. Volume in-12. A Paris, chez Barrois l'aîné, Libraire, quai des Augustins.

Manco-Capac, premier Inca du Pérou, Tragédie représentée à la Comédie Française en 1763 & 1782, par M. Leblanc, in-8°. A Paris, chez Belin, Libraire, rue S. Jacques.

L'Infante de Zamora, Comédie en quatre Actes, mêlée d'Ariettes, in-8°. A Paris, chez Durand, Libraire, rue Galande.

L'Amour & la Folie, Opéra-Comique en trois Actes, en Vaudevilles & en prose, représentée en 1782, par les Comédiens Italiens. in-8°. Prix, 1 liv. 4 sols. A Paris, chez Brunet, Libraire, rue Mauconseil.

T A B L E

<i>Vers à M. de Pastoret</i> , 193	<i>Toscane</i> , 226
<i>Le Fai Corrigé</i> , Conze, 194	<i>Académie Roy. de Musiq.</i> 231
<i>Enigme & Logogryphe</i> , 216	<i>Comédie Italienne</i> , 234
<i>Pièces Fugitives de M. le Gravures</i> , 237	
<i>Micre, de l'Académie Musique</i> , 238	
<i>Françoise</i> , 218	<i>Annonces Littéraires</i> , 239
<i>Histoire du Grand Du-hé de</i>	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le Samedi 30 Mars. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris le 29 Mars 1782. DE SANCY.



JOURNAL POLITIQUE

DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE , le 1er. Février.

LE Kiaja-Bey vient d'être déposé; Ahmed Effendi qui le remplace est une créature du Grand-Visir , dont la puissance & le crédit ne peuvent qu'acquérir une augmentation considérable par ce changement.

Le Consul général de Russie pour la Valachie , la Moldavie & la Bessarabie , est parti pour se rendre à sa destination.

Le Divan a renouvelé depuis peu l'ancienne Loi , qui prescrit aux Sochtas ou Théologiens Musulmans de porter des pantalons verts & un turban garni de mouseline noire. Quelques-uns de ces jeunes Sochtas , qui vont étudier sous un habile homme de Loi , dont l'Ecole est située près de la Mosquée du Sultan Achmet , prirent il y a quelques jours dispute sur quelques points de dogmes. Cette dispute eut le sort

30 Mars 1782.

i

de toutes celles de ce genre ; on parla beaucoup sans s'entendre , on se dit des injures , & on finit par se battre. Ce dernier degré de dispute eut des suites assez graves , pour que 6 de ceux qui y prirent part restassent sur le carreau , & que 15 fussent dangereusement blessés. On a fait arrêter les combattans , les vainqueurs & les vaincus , ceux qui étoient blessés & ceux qui ne l'étoient pas ; on ignore le parti que l'on prendra pour empêcher les controverses de cette espèce.

R U S S I E.

De P É T E R S B O U R G , le 18 Février.

L'ÉPIDÉMIE causée par le froid , & qui a attaqué pendant quelques jours toute cette Capitale , paroît enfin s'appaiser ; l'Impératrice & les deux jeunes Grands-Ducs qui en ont éprouvé les atteintes , commencent à se rétablir. C'étoit un gros rhume , accompagné de toux , de fièvre catharrale , de douleur de tête & d'oppression de poitrine. Le Collège de Médecine en attribue la cause au tems humide & chaud qu'il a fait à la fin de Décembre , & qui , sans gradation , s'est changé en un froid si violent , que le thermomètre de Réaumur a baissé jusqu'au 32 & 33^e degré au-dessous du point de congélation. Le tems continue d'être fort mal-sain , car le même thermomètre y est tantôt à zéro , tantôt à 32 degrés au-dessous

(195)

de zéro , tantôt à 17 , mais toujours rapidement & presque en un clin-d'œil.

Le Général Prince Dolgorowki Crimsky , Gouverneur de Moscou , est mort ces jours derniers. L'Impératrice a nommé pour le remplacer le Comte Czagar Tschernischew , & le Gouvernement de Mohilow qu'avoit celui-ci a été donné au Lieutenant-Général Passeck.

M. Kulibin , Mécanicien de l'Académie Impériale des Sciences , vient de composer avec des morceaux de glace étamés , un miroir , dont l'effet est de multiplier plus de 500 fois une seule lumière. Ce miroir peut être mis dans une lanterne , où il éclairera avec une seule bougie une étendue considérable ; on pourra s'en servir utilement dans de grandes salles & dans des ateliers. L'inventeur a présenté une de ces machines à l'Impératrice , & elle a éclairé , à la satisfaction de S. M. I. , la grande galerie.

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE , le 2 Mars.

L'ESCADRE que l'on équipe pour mettre à la voile au printemps , sous les ordres du Vice-Amiral Fontenay , consistera en 5 vaisseaux de ligne & 2 frégates ; les vaisseaux sont , la *Justice* , la *Sophie-Frédérique* , l'*Oldenbourg* , l'*Indigenat Recht* , le *Hofstein* ; & les frégates , la *Perle* & l'*Alsen*.

Lorsque le Comte de Schimmelman , fils aîné du feu Comte de ce nom , a paru à la Cour après les funérailles de son père , le Roi lui a fait présent d'une bague , avec cette légende : *Merito patris , filio merenti* ; nos Négocians assemblés hier , ont arrêté d'élever une statue publique au feu Comte de Schimmelman. On ne doute pas que le Gouvernement n'y consente ; mais quel que soit l'effet de la demande de notre commerce , cette statue est déjà élevée pour la postérité..

Le bâtiment la Comtesse de *Schimmelman* , Capitaine Brand , destiné pour les Indes Occidentales , a fait naufrage près des Orcades. L'équipage & une partie de la cargaison sont sauvés.

S U È D E.

De STOCKHOLM , le 2 Mars.

LES troupes qui composent notre garnison , ne formeront point de camp cette année dans le voisinage de cette Capitale. La Cour se propose de partir de bonne-heure pour Gripsholm , où la Reine qui est entrée dans le cinquième mois de la grossesse , ne restera que jusqu'à la fin de Juin. S. M. fera ses couches à Drottningholm.

Les Sectaires Réformateurs qui avoient à leur tête un Tisserand , paroissent avoir été intimidés par les mesures que le Gouvernement a prises contre leur zèle indis-

cret. Leur chef étoit un Tisserand qui a repris son métier; il y a lieu de croire que ses disciples ont imité son exemple, puisque nos carrefours ne retentissent plus de leurs ridicules & vaines déclamations contre la perversité du siècle.

A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 7 Mars.

L'EMPEREUR instruit que le Pape persistoit dans sa résolution de venir à Vienne, & qu'il étoit parti de Rome le 27 Février, a nommé le Comte de Cobenzel, Vice-Chancelier d'Etat, pour aller au-devant de S. S., & l'accompagner en cette Capitale, où S. M. I. lui fait préparer les appartemens de feue l'Impératrice-Reine.

Il paroît une Ordonnance en 5 articles, sur le droit d'étole pour cette ville & les environs; la taxe à payer pour chaque batême est 2 florins 20 kreutzers; pour chaque mariage 1 florin 30 kreutzers; pour une triple publication de bancs 30 kreutzers; pour des extraits de batême, de mort, de mariage 30 kreutzers. Cette Ordonnance est la même qui avoit été publiée le 27 Janvier 1781, dans l'Archiduché, au-dessous de l'Ems.

On a annoncé aux Carmes le décret de leur suppression; on dit que la grande Maison qu'ils occupoient dans un de nos faubourgs, sera convertie en un Hopital. Les

anciens jouiront d'une pension , & les jeunes , après avoir subi les examens requis , obtiendront des Cures ; la volonté de S. M. I. est qu'il y ait un Curé dans chaque village pour la commodité des gens de la campagne.

Le Comte de Vassenaer Twickel , Ambassadeur des Etats-Généraux des Provinces-Unies , eut le 24 du mois dernier une audience de S. M. I. , à laquelle il remit ses lettres de créance.

On dit qu'il va paroître incessamment un nouveau règlement concernant la levée des troupes.

Le Caissier Bolza a été condamné aux travaux publics de la forteresse de Spielberg.

De HAMBOURG , le 9 Mars.

ON apprend de plusieurs endroits de l'Allemagne qu'on y fait des levées considérables d'hommes pour le service Britannique ; on dit même qu'une Cour a offert à celle de Londres un corps de 6000 hommes. Ces levées sont une cause de dépopulation dans tous les petits Etats , qui ne perdent pas seulement les hommes qu'on enrôle , mais ceux que la crainte de prendre le parti des armes engage à s'expatrier ; on voit des familles entières sortir de leur pays pour s'établir dans la Prusse Occidentale.

Les Puissances du Nord ne s'occupent pas moins à recruter chez elles , que les Anglois le font en Allemagne ; on parle de gros corps

qui se lèvent en Russie & dans les Pays Héritaires de l'Empereur ; on en fait autant dans ceux du Roi de Prusse ; ces mouvemens fournissent le sujet de beaucoup de spéculations dont aucune , jusqu'à présent , ne paroît fondée.

Vers la mi-Février dernier , écrit-on de Vienne , on fit ici une levée si générale & si vive , qu'elle comprit un certain nombre de jeunes gens , étudiants , artisans & autres , qui ne se sentoient pas beaucoup de vocation pour le service militaire. Cet enrôlement causa beaucoup de consternation & de surprise ; mais comme il avoit eu lieu contre les intentions de l'Empereur , Sa Majesté n'en fut pas plutôt informée qu'Elle fit cesser cette levée & publier l'avis suivant : — D'après un ordre suprême on notifie de la part du Conseil Aulique de Guerre , à tous & chacun , que Sa Majesté a appris avec beaucoup de mécontentement l'enlèvement fait nuitamment ces jours-ci de plusieurs habitans dans la ville de Vienne & ses fauxbourgs , en violation de tous les Réglemens qui subsistent pour l'enregistrement des recrues , & contre les ordres les plus exprès ; & qu'en conséquence Elle a ordonné sur le champ de faire des perquisitions contre les coupables & de les punir suivant les Loix , afin que la condition de soldat dont la destination n'est fondée que sur la protection de l'Etat & le maintien de la sûreté publique , ne soit pas déshonorée par des fautes de cette espèce & rendue odieuse à ses concitoyens ».

Selon des lettres des frontières de la Turquie , les troupes Impériales ayant remarqué quelques mouvemens parmi les Turcs de la Valachie & de la Moldavie , ont tiré un cordon pour empêcher les déserteurs Otto-

mans de passer dans les Etats Autrichiens ; sans avoir observé la quarantaine.

Les Juifs sont en grand nombre en Pologne , où l'on en compte plus de 100,000 familles ; on mande de Varsovie qu'ils se rendent par bandes dans cette Capitale , pour demander aussi la confirmation de leurs anciens privilèges , qui sont très-considérables , & dont une grande partie a été changée successivement.

» Le Roi , écrit-on de Berlin , a conféré au Baron de Schulembourg , Ministre d'Etat & des Finances , la Direction de la Compagnie du Commerce maritime & de celle du débit du sel. — On a arrêté à Potsdam un faux-monnaieur. Les pièces qu'il a fabriquées sont fondues & non cordonnées. On a trouvé chez lui en fausse monnoie des écus avec la lettre de 1775 , des pièces de huit gros marquées B de l'année 1779 , & des pièces de quatre gros marquées B de l'année 1776. Le poids de ces pièces ne diffère que de peu de celui des bonnes. — On assure que le Roi va mettre en régie le vin qui se consomme dans le pays , & qu'il y aura deux entrepôts , l'un à Breslau , & l'autre à Brieg. On assure que l'eau-de-vie sera aussi faite & débitée pour le compte du Roi ; ce , qui mécontenteroit beaucoup de propriétaires de terres qui en font un commerce assez considérable.

Le Roi de Prusse vient de rendre une Ordonnance relative aux Religieux Catholiques de ses Etats , & qui a été publiée à Gueldre. » Il nous a été rapporté que , par un Edit du 28 Novembre passé , dans les Pays-Bas Impériaux , la communication des Couvents qui y sont situés , se trouve interrompue avec ceux établis ailleurs que dans le territoire Autrichien ; que les mêmes Couvents se

trouvent aussi affranchis de la dépendance du Général. Or, comme la plupart des Couvents de notre Province de Gueldre ont, jusqu'à présent, dépendu des Supérieurs domiciliés dans les Pays Bas, nous avons (à Berlin, le 18 Février) trouvé bon de statuer & de déclarer, &c. 1°. Que tous les Couvents, &c. situés dans la portion Prussienne du Duché de Gueldre, sont déclarés indépendans de tout Supérieur étranger & soumis aux Doyens ruraux de chaque District, sous l'inspection de l'Evêque de Ruremonde. 2°. Il est enjoint à tous les Supérieurs de Couvents, &c. de fournir, dans la huitaine, à la Cour Suprême de Gueldre, une liste exacte des Religieux & Religieuses. 3°. L'admission de tous Religieux étrangers, venans des Pays-Bas, est défendue sans une permission expresse de S. M. 4°. Il est interdit aux Moines mendiants dont les Couvents se trouvent hors du Territoire de S. M. dans la Gueldre, d'y venir faire la quête. 5°. Les Supérieurs de tous les Couvents, &c. doivent, dans l'espace de huit jours, remettre à la Cour un état détaillé, véritable & sincère de tous les biens, capitaux, revenus, avantages, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. 6°. Il faut que les Tribunaux respectifs envoient dans la quinzaine à la même Cour, une note convenable de tous les effets & capitaux possédés par les Couvents Regnicoles ou étrangers, tels que les Munster, la Chartreuse de Ruremonde, les Couvents de Camp, Keisersbosch, Sainte-Elisabeth, les Freres de la Croix à Venlo, &c. en y annexant un état précis combien, déduction faite des Charges, chaque Couvent a de revenus dans le courant d'une année «.

I T A L I E.

De LIVOURNE, le 12 Mars.

Nos lettres de Rome, en date du 27

Février ; confirment le départ du S. P. qui se rend à Vienne.

» Le Pape a tenu avant-hier un Consistoire dans lequel il a pourvu à différentes Eglises vacantes. S. S. fit ensuite un discours au Sacré Collège, & lui notifia son voyage à Vienne. Elle obtint qu'elle auroit pu nommer un Légat à *latere*, pour cette mission, mais qu'elle n'avoit pas voulu l'exposer aux dangers de la saison. Elle supprima ensuite la bulle *ubi Papa, ubi Roma*, afin que s'il venoit à mourir dans ce voyage, le Conclave pût toujours se tenir à Rome. Comme le Cardinal Secrétaire d'Etat est sujet à de fréquentes incommodités, S. S. a laissé un billet cacheté de sa main, dans lequel elle désigne son successeur en cas d'accident. — Pendant l'absence du Pape, le Saint Sacrement sera exposé dans plusieurs Eglises, & on dira à la Messe la Collecte *pro Peregrinantibus*. Le Souverain Pontife a fait emporter tous ses habits de cérémonie, sa tiare, deux mitres précieuses, du nombre de celles qui se conservent au Château Saint Ange. On dit que S. S. veut officier pontificalement dans la Cathédrale de Vienne ; elle emporte aussi deux calices d'or, & on a frappé par son ordre 800 médailles d'or du poids de 15 scudis, représentant d'un côté les Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, & de l'autre, son buste. Il a été déposé au Mont-de-Piété 80,000 scudis pour les frais de ce voyage, & on a notifié formellement à tous les Ministres étrangers la résolution de S. S. «.

Le Pape est en effet parti le 27 après avoir dit la Messe dans sa Chapelle & en avoir entendu une seconde au Vatican. Le 2 il est entré dans l'Etat de Venise, & le 8, il étoit à Mantouë ; par-tout le Clergé séculier & régulier va au-devant de lui à 2 & 3 lieues en procession.

« Cette Ville , écrit-on de Fiume , devient de jour en jour plus florissante par son commerce dont les branches se multiplient. Plusieurs compagnies s'occupent principalement de la salaison des viandes , & cette seule branche est d'autant plus considérable , que non-seulement elle emploie beaucoup de bras , mais encore fait entrer beaucoup d'espèces dans la Hongrie , qui a un pareil débouché pour vendre les bestiaux qu'elle nourrit dans ses prairies. On a procuré ici des cargaisons entières de viandes salées à des vaisseaux ; on y a préparé d'autres provisions semblables , qu'on doit emballer ; c'est ainsi que dans tous les tems des villes qui sembloient inconnues , mais vivant en paix avec leurs voisins , ont su profiter du malheur de celles qui étoient enveloppées dans une guerre , pour s'agrandir & figurer entre les places commerçantes. En une seule année , on a construit ici beaucoup de maisons & de magasins ».

Selon les lettres de Tunis & d'Alger , l'intervention de la Porte auprès de ces deux Régences , pour la restitution des vaisseaux Impériaux & Toscans pris par des corsaires de cette dernière , a été suivie d'un heureux succès. Tous ces navires ont été relâchés ; & celui du Capitaine Meyer reconstruit le Capigi Baschi , & le Commissaire Impérial , M. Simoni à Constantinople.

ESPAGNE.

De CADIX , le 26 Février

DEPUIS Dimanche dernier l'escadre de M. le Comte de Guichen , composée de 5 vaisseaux de ligne , dont 3 à 3 ponts , de

2 frégates & un cutter , étoit retenue au-dehors de la baie par un vent assez fort ; comme il s'est un peu calmé , l'escadre a pu mouiller cette après-midi. Le *Majestueux* seul étoit encore sous voile à l'entrée de la nuit , & il doit être mouillé actuellement.

Deux de nos vaisseaux ont mis à la voile au moment où les François entroient. On dit qu'ils vont croiser sur le Cap St-Vincent ; mais on croit plutôt qu'ils vont au Détroit protéger les transports des troupes qu'on attend de Mahon au camp de Saint-Roch.

L'arrivée de M. le Comte de Guichen achèveroit de nous tranquilliser sur le ravitaillement de Gibraltar, si nous ne savions pas que les Anglois sont dans l'impuissance de venir au secours de cette forteresse avec des forces capables de se mesurer avec les nôtres.

A N G L E T E R R E.

De LONDRES , le 18 Mars.

LA Gazette de la Cour qu'on attendoit avec impatience le 12 de ce mois , a paru à l'ordinaire ; l'extrait qu'elle contenoit de la dépêche de l'Amiral Hood a bien rabattu des nouvelles brillantes qu'on s'étoit empressé d'annoncer. Non-seulement St-Christophe n'a pas été repris , mais la position de notre escadre à Basse-Terre ne garantit point cette Île , qui peut-être en ce moment

a changé de maître. Un de nos papiers en rendant compte de la lettre de l'Amiral , a fait les observations suivantes.

» Le 24 Janvier , Hood avec 29 voiles , dont 22 vaisseaux de ligne étoit à la hauteur de l'Isle de Nevis ; il y apprit que le Comte de Grasse avoit quitté la rade de Basse-Terre , & le 25 il parvint à la gagner lui-même & à s'y embosser , & laissant engager une partie de son arrière-garde. On part de là pour faire l'éloge de sa manœuvre ; elle en mérite sans doute ; mais le Comte de Grasse avant de quitter la baie de Basse Terre , avoit détruit & rasé les forts qui la commandent. Dès l'instant les transports n'y étoient plus ; Hood s'y embossant , n'a fait que se mettre dans le cas d'éviter le combat qu'on lui présentait. Le Comte de Grasse , ajoute-t-il , l'a attaqué dans la matinée & la journée du 26 , sans faire sur sa ligne une impression visible , & depuis il s'est tenu à une distance où il est en sûreté ; ce qui n'est assurément pas douloureux , puisque jusqu'au 7, date des dépêches de l'Amiral , il se montrait journellement devant la rade de Basse-Terre , ce qui prouve qu'il n'a pas tant souffert que veut le faire entendre l'Amiral , & qu'il n'a pas débarqué mille blessés à Saint-Eustache , *suivant des avis reçus du rivage*. (Et quel est ce rivage ?) Mille blessés n'entraîneroient pas moins de 500 tués ; ce qui seroit énorme vis-à-vis de notre perte , qu'on dit être de 257 tués ou blessés. En ajoutant que M. de Grasse se montre tantôt avec 29 vaisseaux , tantôt avec 32 , on nous apprend qu'il a été joint par M. de Vaudreuil , & sans doute la plupart des transports du premier convoi de Brest. L'Amiral débarque le 28e. & le 69e. Régiment , & deux Compagnies du 13e. *Le Général Prescott repousse les Ennemis avec une perte considérable. Le Général Scheene a aussi contribué à les mettre en déroute. Ce ne sont-là*

que des mots : ces vainqueurs se retirent à l'approche du Marquis de Bouillé ; enfin l'Amiral les renvoie le premier Février à Antigua, *parce que toute communication est coupée avec Brimstone-Hill*. Il a démontré par-là qu'il a perdu tout espoir de le secourir, soit par mer, soit par terre. Il le prouve encore en convenant lui-même qu'un combat ne pouvoit pas décider du sort de l'Isle. Brimstone-Hill est serré de près ; 800 hommes le défendent ; l'armée qui l'assiège est soutenue par une escadre supérieure, qui n'a quitté Basse-Terre, qui en est à 4 lieues, que pour se rapprocher en mouillant à la pointe de Sable qui n'en est qu'à une & demie.

On peut remarquer encore sur la lettre de l'Amiral Hood, qu'elle est datée du 7 Février, & qu'il se borne à rendre compte des évènements jusqu'au 1 ; ce qui fait une lacune que, sans doute, le Ministère a jugé à propos de ne pas remplir. Les lettres particulières vont jusqu'au 10, & alors l'Isle n'étoit pas reprise ; le Marquis de Bouillé étoit toujours dans les fonds de Brimstone-Hill, & l'escadre Française devant Old-Road, ce qui prouve que les François ne songeoient point à retirer leurs troupes ; leur Général s'est fortifié ; il a employé à ce travail les Nègres du Pays. Loin d'avoir brûlé quelques plantations, comme on l'avoit dit, il a publié une proclamation, par laquelle il défend le pillage à ses troupes.

Les premières nouvelles qu'on attend de ces contrées seront sans doute intéressantes ; elles n'étonneront pas, si elles apprennent la prise du fort ; s'il peut tenir assez pour

donner à Rodney le tems d'arriver, l'Isle peut être sauvée; & les troupes Françaises regagneront la Martinique; il n'y aura ni perte ni gain de part & d'autre; nos ennemis auront manqué une expédition, & nous en ferons quittes pour avoir eu beaucoup d'inquiétudes.

» Le Colonel Balfour, lit-on dans quelques lettres de Charles-Town, s'étoit extrêmement fortifié. On construit un nouveau fort dans l'Isle de Sullivan; on voudroit bien élever de nouveaux ouvrages pour la sûreté du port; mais les matériaux manquent. — Le brave Colonel Laurens, lit-on dans d'autres lettres, commande à John's-Island, que les troupes Britanniques ont abandonné à son approche avec la plus grande précipitation. La garnison de Charles-Town est dans la plus grande détresse. Le bœuf qui est presque pourri se vend 14 d. sterl. la livre. Le Commandant en chef n'ose faire sortir ses troupes; elles sont presque entièrement composées d'Allemands, qui désertent par bandes à la première occasion qui se présente. — Charles-Town est presque entièrement bloqué par l'armée du Général Gréen. Les Américains sont maîtres de John's-Island, le principal endroit d'où la garnison de Charles-Town tiroit ses provisions. Le mont Pleasant, en face de cette ville, est pareillement en leur possession. Le seul parti qui reste à prendre pour couper à la place toutes ses communications est James Island où l'armée Américaine passera quand elle voudra, cette Isle n'étant séparée de celle John's-Island que par une crique.

S'il faut en croire quelques-uns de nos papiers, les nouvelles de l'Inde reçues le 15 portent, qu'enfin le Chevalier Edouard Hughes a conclu la paix avec les Marates.

On prétend aussi que nous avons obtenu de grands avantages contre les Hollandois , à qui l'on dit que nous avons pris quelques vaisseaux richement chargés & quelques établissemens ; on parle même de succès contre Batavia , ce magasin du commerce de la République , mais il paroît que nos expéditions ne sont encore qu'en projets. Pour nous inspirer de la confiance , on nous présente l'état suivant de notre escadre dans l'Inde. Le *Superbe* , le *Sultan* , le *Héros* , de 74 , l'*Eagle* , l'*Exeter* , le *Worcester* , le *Monmouth* , le *Burford* , le *Magnanime* , de 64 , & le *Monarque* , de 60 ; ce qui , joint à l'escadre du Chevalier Bickerston , formera 15 vaisseaux de ligne.

Ce fut le 11 Mars que le Lord North exposa le tableau des taxes qu'il avoit annoncées : » La somme , dit-il , à laquelle j'ai à pourvoir pour payer l'intérêt de l'argent avancé au Gouvernement , est de 793,125 liv. Voici les différens objets sur lesquels j'ai à proposer des taxes. — La bière sur laquelle je me propose d'en mettre une , est la bière *tent* , que l'on est dans l'usage de boire à table : elle est déjà imposée à 6 schellings par baril , & se vend 7 s. 4 d. ; elle devrait supporter le droit de la bière forte , qui est de 8 schellings par baril. Toute bière au-dessus de cette bière *tent* paie un droit particulier qui la rend susceptible d'être vendue dix schellings par baril. Les Brasseurs en ayant fait à 12 & à 14 schellings par baril , n'ont cependant payé pour cette bière que le droit de la petite , qui est de deux schellings ; ce qu'ils ont fait illégalement par connivence avec les Officiers de l'Accise ; & par une suite de cette même connivence , ils cherchent à s'exempter de payer pour la bière à

14 schellings, un droit plus fort que celui sur la petite bière. Pour prévenir une fraude pareille dans les revenus publics, je pense qu'il seroit convenable que le Parlement déterminât la bière sujette au droit moyen, & l'autre à celui de la bière forte. Je propose en conséquence de permettre que la bière qui se vend 14 schellings le baril, supporte le droit moyen de 2 s. par baril, & que l'on ajoute un schelling de plus par baril; comme aussi de retirer la déduction de 6 d. par baril, allouée jusqu'à présent par forme de remise sur la drèche. On mettra sur toute bière au-dessus de 6 schellings le baril, un droit de 3 s. par baril, & sur toute bière au-dessus de 14 schellings le baril, le droit de la bière forte, qui est de 8 schellings. On brasse annuellement 5,600,000 barils de bière, le schelling additionnel sur chaque baril produira 28,000 liv., & les six deniers déjà alloués pour la drèche, 14,000; ce qui fera une somme additionnelle de 42,000 l. par an. — Jusqu'à présent le droit a été de 5 schellings pour chaque permission de vendre du thé, & le nombre de ces permissions monte à 35,000. Je propose sur cet objet un droit additionnel de 5 schellings. On dira qu'il provoquera encore la contrebande. Mais le thé qui passe en contrebande étant vendu avec permission comme celui qui est enregistré à la Douane, il est juste que ceux qui font le commerce de marchandises de contrebande paient la permission aussi-bien que ceux qui vendent des marchandises légales. D'ailleurs le thé est un article de luxe, & par-là propre à la taxation. Néanmoins, dans cette imposition, mon objet est de partager les Marchands de thé en différentes classes, & de proportionner la taxe à l'étendue de leur commerce. Je porte le produit total des certificats pour le thé, à la somme de 48,750 liv. — C'est avec regret que je propose une taxe additionnelle sur le savon; mais elle ne sera point à

charge aux pauvres. Je lève un droit additionnel sur cet article , de préférence à celui du cuir & de la chandelle , parce que les pauvres ne consomment point de savon , les Citoyens de cette classe faisant communément usage de cendre de bois au lieu que le cuir & la chandelle sont des articles d'une nécessité indispensable. La preuve que ce droit ne sera point une charge , c'est que le prix du savon est tombé de 72 schel. à 56 par quintal , & que selon toutes les apparences , il diminuera encore. Il y a 7 ans qu'on n'a imposé de droits sur cet article ; & comme parmi la classe du peuple la plus pauvre , il ne s'en consomme pas plus d'un quarteron par semaine , la taxe de 3 farthings ne sera pour les familles pauvres qu'une charge de 9 den. 3 farthings par an. Le produit total de cette taxe montera , selon mon calcul , à 104,500 l. — Diverses circonstances ont fait considérablement augmenter le prix du tabac. Les principales sont : la prise de l'Isle Saint-Eustache , dont on en tiroit beaucoup avant la rupture avec la Hollande ; & le blocus de la Chesapeak par les François qui ont intercepté cette route. Cette hausse n'a causé aucunes plaintes , & n'en a point diminué la consommation. Son prix au terme moyen le plus haut a été de 2 s. 6 d. la livre ; mais comme on a ouvert un marché avec les Danois , & qu'après la prise d'York-Town on en a acheté 300 barriques à 20 s. le quintal , qui ont été envoyées à New-York , d'où elles pourront venir dans le courant d'Avril , de Mai & de Juin , il faut nécessairement qu'il baisse. Son prix moyen actuel est de 2 s. 1 d. ; le nouveau droit que je propose de 4 d. par livre , le feroit monter à 2 s. 6 d. la livre , ce qui produira 141,333 l. — Comme il y a une différence entre le droit sur les eaux-de-vie de Flandres & le droit sur celles de France , toutes les eaux-de-vie importées ici entrent sous le nom d'eau-de-vie de Flandres , quoique ce pays ne produise pas de vin. Je propose donc de mettre au même taux les

droits sur les eaux-de-vie Françaises & Flamandes ; ce qui pourra produire environ 5000 l. — Je propose sur le sel un nouveau droit de 10 den. par boisseau, cela n'augmente que d'un farding (liard) par livre le prix de cette denrée, & cela produira 60,000 livres. Indépendamment de cette taxe sur le sel ordinaire, je propose de mettre une taxe de 20 s. par quintal sur les sels médicinaux que je présume pouvoir produire 5000 l., faisant en tout 65,000 l. — Je passe aux taxes nouvelles. La première est une taxe annuelle sur toutes les sommes d'argent assurées sur une maison ou ses meubles contre le feu, en proportion de la somme assurée. Elle sera de 18 den. sur chaque cent livres assurées. Les sommes assurées par les divers bureaux me paroissent former l'état suivant : Sanfire 90 millions ; Bourse royale, 25 millions ; Assurance de Londres, 8 millions ; Hand in Hand, 15 millions ; Union, 10 millions ; Westminster de 9 à 10 millions ; total 158 millions. — Sans compter un autre bureau établi pour les raffineries de sucre. Ce total pourroit fort bien être évalué à 150 millions, mais je ne le fais monter qu'à 100 millions, ce qui produira 112,000 l. — Je propose un contrôle de 3 den. sur toutes les lettres de change du Royaume, promesses par écrit & billets non payables à vue & tirés au-dessous de 50 l., & de 6 den. pour tous ceux au-dessus de 50. Je ne puis pas calculer précisément la somme que ce contrôle produira, mais je connois un Banquier de ce pays qui tire annuellement 13,000 billets, & comme il y a en Angleterre 900 villes de commerce qui, l'une dans l'autre, peuvent tirer 4 à 5000 billets chacune, indépendamment de la ville de Londres qui en tire bien par an 4,000,000, ce contrôle de 3 den. pourra produire 50,000 l. Cette somme sera perçue par les Officiers du contrôle. — Les droits que je propose sur l'entrée aux spectacles & autres lieux d'amusement public sont : un droit de 3 den.

par schelling, 6 den. sur tout l'argent d'entrée au-dessus d'un schelling jusqu'à cinq; — 6 den. sur tout l'argent d'entrée depuis 5 schellings, à l'exception de ceux où il se vend du vin & de la bière, & alors il sera pris jusqu'à une demi-guinée; — 1 s. sur tout l'argent d'entrée depuis une demi-guinée jusqu'à une guinée; — 2 s. 6 den. sur tout l'argent d'entrée pour une guinée & au-dessus; — 5 s. & le prix d'une permission pour chaque nouvelle représentation. J'évalue le produit de ce droit pour les Théâtres de Drurylane, Covent-Garden, Haymarket, l'Opéra, Sadler's-wells, Ranelagh & le Vauxhall à 20,000 l., & le produit dans les provinces à 10,000 l., ce qui fait en tout 30,000 l. Les Caissiers des théâtres le payeront tous les mois aux Receveurs des droits de timbre.

Le Lord North divisa le droit de transport des marchandises en 3 classes; le cabotage, la navigation intérieure sur les rivières & canaux, & le transport par terre. Le transport par terre payera en proportion des roues & du poids. Toutes les voitures ayant des roues excédant 9 pouces, 3 d. pour 100; 9 pouces, 3 d. & demi pour 100; 6 pouces, 1 d. 3 tiers pour 100; petites roues, 1 den. & demi pour 100; charrettes, 1 den. un quart pour 100. Il exempta du droit le charbon, le bled, & tous les objets propres à l'engrais, & évalua le produit dans Londres à 48,235 liv. 8 s. 4 den. & dans les Provinces au quart de cette somme, ce qui fait en tout 63,294 l. — Je propose à l'égard des transports par eau, un droit d'un liard par mille sur chaque tonneau, ce qui rendroit 1 den. pour 100 pour 80 milles; & en évaluant la navigation intérieure de la G. B. à 2387 milles, dont la Tamise en forme 90 ou au moins 75; d'après un calcul combiné de ces milles avec le poids des marchandises transportées, je conclus que le produit seroit de 163,410 liv. par année. J'estime que les bâtimens destinés au cabotage

sont annuellement du port réuni de 160,000 tonneaux. La taxe sera de 3 d. par tonneau, à l'exception du charbon, & son produit de 12,000 liv.

Mon projet avoit été de mettre une taxe d'un denier sur chaque reçu; mais voyant qu'elle étoit désagréable au Public, j'y ai renoncé. Il fixa ainsi le montant de ces taxes :

L'Accise,	195,250 liv.
Les Douanes,	146,333
Le Sel,	65,000
Droits qui seront payés aux Receveurs des droits de Timbre,	390,000

Total	<u>796,583</u>
-----------------	----------------

Somme requise pour les besoins de l'année	<u>793,125</u>
--	----------------

Surplus	3458
-------------------	------

Il observa qu'il avoit en réserve un subside non entamé, pouvant produire un fonds de 800,000 liv. par année, & que le déficit des taxes précédentes auquel il devoit être pourvu, n'étoit point de 500,000 liv. — Les motions du Lord North pour porter les subides au Comité passèrent unanimement.

Le 14, le Procureur-Général proposa le Bill suivant pour autoriser le Roi à conclure la paix où une trêve avec l'Amérique. — D'autant qu'il est essentiel aux intérêts, au bien-être & à la propriété de la Grande-Bretagne & des Colonies & Plantations de New-Hamshire, de Massachusetts-Bay, de Rhode-Island, de Connecticut, de New Yorck, New-Jersey, de Pensylvanie, des trois bas Comtés sur la Delaware, de Maryland, de Virginie, de la Caroline du Nord, de la Caroline du Sud & de la Géorgie dans l'Amérique Septentrionale, que la paix, la correspondance, la communication & le commerce soient rétablis en-

tr'elles. En conséquence, & pour mettre dans la plus grande évidence le desir & l'empressement de S. M. & de son Parlement, de mettre fin aux calamités de la guerre, & un arrêté par sa très-excellente Majesté le Roi, avec & de l'avis & du consentement des Lords spirituels & temporels & des Communes, composant le Parlement actuel, & par l'autorité d'iceux, qu'il sera & doit être permis à S. M. de traiter & concerter, régler ou conclure avec tous Corps ou Corps unis ou politiques, ou toutes assemblées, ou assemblées, ou classes d'hommes, ou toutes personnes, ou personnes quelconques, une paix ou trêve avec lesdites Colonies ou Plantations, ou aucune d'elles, ou aucune partie, ou partie d'icelle, nonobstant toute loi, ou acte du Parlement, matière ou chose qui pourroient y être en aucune manière contraires. Et à l'effet de prévenir tout empêchement, obstacle ou délai à l'exécution des intentions de S. M. & de son Parlement, qui pourroient provenir d'aucun acte ou actes du Parlement, affectant ou concernant lesdites Colonies ou Plantations. Il sera de plus arrêté par l'autorité susdite, que pour la conclusion & l'établissement d'une paix entière avec lesdites Colonies ou Plantations ou aucunes d'icelles, S. M. aura plein pouvoir & pleine autorité en vertu de cet acte, par ses Lettres-Patentes, sous le grand sceau de la Grande-Bretagne, de révoquer, annuler & détruire ou suspendre pour un certain tems l'opération & l'effet d'aucun acte ou actes du Parlement, qui sont relatifs auxdites Colonies ou Plantations, ou à aucune d'icelles, autant que cet acte ou actes se rapportant à icelles, ou à aucune d'icelles, ou à aucune ou aucunes parties d'icelles, ou toute clause, disposition ou matière y contenant autant que lesdites clauses, dispositions & matières, sont relatives auxdites Colonies ou plantations ou à aucunes d'icelles, ou à aucune partie, ou parties

d'icelles. Et il sera de plus arrêté que cet acte, relativement à l'exercice des pouvoirs & autorités y donnés à S. M., continuera d'être en pleine force jusqu'au....

Le 15, la Chambre revint sur la fameuse motion pour retirer la confiance du Parlement aux Ministres actuels. Le Chevalier John Ross, qui, selon ses propres aveux, avoit été longtems un des plus zélés défenseurs du Lord North & de ses mesures, dit qu'il avoit ouvert les yeux, & qu'à la vue de tous les maux qui accablent sa patrie & de la ruine prochaine dont elle est menacée, il ne pouvoit s'empêcher d'attaquer lui-même celui dont il a trop longtems secondé les opérations. Dans cette circonstance, poursuivit-il, je dois faire tout ce qui est en mon pouvoir pour empêcher les auteurs de nos calamités d'aggraver encore les maux de l'Etat, en proposant une motion tendante à déclarer que *la Chambre ne peut mettre plus long-tems sa confiance dans les Ministres actuels*. Je n'ignore pas que le Secrétaire de la Guerre s'est déjà opposé à une motion semblable, sous prétexte qu'elle instruisoit nos ennemis de la détresse où nous sommes réduits. Merveilleuse discrétion de vouloir leur cacher un fait connu de tout l'Univers ! Le nouveau Secrétaire de l'Amérique a fait une objection non moins ridicule, mais beaucoup plus impudente ; il a eu le front de demander où nous trouverions de meilleurs Ministres. Cette question est, selon moi, une des insultes les plus graves que l'on puisse faire à la Chambre. Les Ministres croient-ils que leurs places sont héréditaires, ou du moins que ce sont des offices à vie, pour regarder comme un attentat à des propriétés particulières les efforts que l'on fait pour les en destituer du consentement général du peuple ? Tous les talens, toutes les vertus, toute la sagesse de la nation sont-ils concentrés dans le cercle étroit de l'administration actuelle ? Non, sans

doute, & les Ministres ont perdu ce qui seul peut soutenir une administration, je veux dire la confiance du peuple. — M. Harrison insista sur la nécessité urgente de la réforme & de l'économie. Mais c'est, dit-il, la chose du monde dont on s'occupe le moins. La preuve de cette insouciance est sous nos yeux, puisque nous voyons encore sur le bureau, les rapports des Commissaires, des comptes qui sont là depuis si long-tems sans qu'on leur ait donné la moindre attention, malgré les assertions du Lord North, que tout le bien que l'on pouvoit attendre, devoit provenir des opérations des Commissaires. D'ailleurs on vient encore tout récemment d'ajouter dix mille livres à la liste des pensions sur l'Irlande? M. Harrison attaqua aussi le Lord sur ces taxes, qui, selon lui, sont oppressives, & à beaucoup d'égards impraticables. Il remarqua la déclaration faite par ce Ministre, qu'il se réservoit *in petto* des taxes qui monteroient à 800,000 livres. J'attribue, poursuivit-il, cette déclaration du Ministre, au double motif de hausser l'intérêt de l'emprunt, & d'insulter la Chambre, en lui faisant voir qu'il est déterminé non-seulement à garder sa place, mais à continuer la guerre & à donner lieu à un nouvel emprunt aussi considérable. Il finit par appuyer la motion, en disant qu'il falloit nécessairement sacrifier les Ministres ou la nation, & que c'étoit à la Chambre à opter. — Le Colonel Onslow parla fortement contre la motion. Le vrai principe de nos calamités, dit-il, c'est la guerre Américaine, & non les progrès de cette guerre qui, j'en conviens, n'a pas été heureuse, & cette guerre a pour cause première la révocation de l'acte du Timbre & l'acte déclaratoire, mesures auxquelles le Lord North n'a eu aucune part, c'est l'ouvrage d'une administration plus ancienne. Beaucoup de Membres de cette Chambre y ont concouru dans le tems. Le feu Lord Chatam lui-même, dont la mé-

moire

moire est en si grande vénération , est un des hommes qui ont le plus contribué à la guerre d'Amérique. Personne n'a mis plus de chaleur que ce Ministre à assurer la suprématie de la G. B. sur les Colonies. Je me souviens encore de lui avoir entendu déclarer à haute voix dans cette Chambre , que » si l'Amérique entreprenoit de fabriquer un bas ou » un clou , il insisteroit aussi-tôt sur la taxation «. — Est-il raisonnable , après cela , de rejeter sur le Lord North le blâme de cette guerre. — La Chambre , dit M. Townshend , en adoptant la motion actuelle , rendra un service essentiel non-seulement à l'Etat , mais au Roi , puisqu'elle doit entraîner la destruction des Ministres qui ont réduit ce pays du plus haut point de gloire , au dernier degré de l'avilissement & de l'opprobre. Ce qu'il y a de plus étrange , c'est lorsqu'on devoit s'attendre à trouver dans les Ministres le ton du repentir & de la contrition qui leur convient si bien après tous les affronts & toutes les calamités dont leur ignorance & leur ineptie ont accablé la nation , nous les voyons toujours persister avec la même opiniâtreté , dans le système de consumer notre ruine. Est-il ici un seul Député persuadé au fond du cœur , qu'il soit possible à la Chambre de laisser plus long-tems sa confiance à une administration qui en a abusé d'une manière si constante & si odieuse ? Les Ministres ont-ils adopté aucune des mesures que la Chambre a jugées indispensablement nécessaires dans les circonstances actuelles , sans l'avoir auparavant combattue par tous les moyens qui étoient en leur pouvoir ; & lorsqu'ils ont vu toute leur opposition inutile , ils ont suivi humblement le plan de conduite que le Parlement leur avoit tracé , & qui étoit directement contraire à leurs principes ? Les Ministres ont beau afficher la droiture & la loyauté , il ne faut que jeter les yeux sur la réponse du Roi , à l'adresse de la Chambre , réponse qu'ils ont dictée à S. M. ,

30 Mars 1782.

k

pour y reconnoître le même esprit de fantaisie ; de subterfuge & de duplicité , qui a toujours caractérisé la conduite de l'administration dans la Chambre. On n'y trouve rien qui soit énoncé d'une manière claire & précise sur le sentiment de la Nation , dont cette adresse étoit l'organe. Nous ignorons aussi parfaitement les intentions réelles de la Couronne , que si nous n'avions jamais reçu cette réponse. J'espère que la Chambre fera connoître aujourd'hui d'une manière sensible l'intérêt qu'elle prend à la situation de cet Etat infortuné , & qu'elle prévendra , s'il est possible , la ruine prochaine dont il est menacé , en éloignant pour jamais ceux qui ont attiré sur lui tant de calamités. — Le Lord North se plaint de l'injustice des griefs qu'on lui imputoit. On m'accuse , dit-il , d'aimer à plaisanter dans la Chambre & à tourner les choses en ridicule. Je ne cherche point à plaisanter sur des affaires sérieuses ; mais je n'envisage point sous ce point de vue tous les sarcasmes décochés contre moi. En vérité , ils ne méritent pas que je les repousse sérieusement. M. Townshend , qui vient de parler en dernier lieu , ne me connoît que depuis très-peu de temps ; & s'il m'eût connu davantage , je me flatte qu'il ne se seroit pas emporté avec tant de violence contre moi. Il m'accuse d'avoir trompé la-Chambre & la Nation , en avançant que les Puissances voisines nos ennemies , avoient des intentions pacifiques dans le tems même qu'elles faisoient des préparatifs contre nous. Ma justification , ainsi que celle des Ministres de Sa Majesté , est toute simple : nous n'avons donné au Parlement que les assurances que nous avons reçues ; si nous avons été trompés , c'est une faute de notre jugement , & non pas de notre cœur ; nous n'avons pas eu intention d'en imposer au Parlement. On me reproche encore d'être l'auteur de la guerre Américaine , & de l'avoir dirigée sur des principes contraires aux intérêts &c

à la Constitution du Royaume. Je nie d'abord que je sois l'auteur de la guerre d'Amérique. Les semences de cette guerre avoient été jettées avant mon entrée dans le ministère ; ainsi , c'est aux Administrations précédentes qu'elle doit être attribuée. Quant au principe sur lequel elle a été continuée , je dirai , comme j'ai toujours dit , que ce principe est vraiment Anglois ; & qu'en qualité d'Anglois , je puis & dois même le soutenir relativement à la suprématie , si ce n'est au revenu. A l'égard de la motion actuelle , j'avoue qu'elle me paroît plus raisonnable que celle qui a eu lieu pour le même objet la semaine dernière. Dans la première , le parti de l'Opposition a proposé , selon sa coutume , une suite de motions , trois desquelles contenoient des vérités incontestables ; mais dont il a voulu tirer de fausses conclusions. La question dont il s'agit aujourd'hui , n'est-ce pas la même chose ? Je desirerois sincèrement une réunion de Paris ; je ne m'y suis jamais opposé ; j'ai au contraire toujours souhaité une pareille administration ; & si elle n'a pas eu lieu ce n'est pas ma faute. Cependant je ne crois pas que la présente motion puisse la procurer. Au surplus , s'il est possible de former une réunion qui donne de l'énergie aux mesures du Gouvernement , tous mes vœux seront remplis. Je ne serai point Membre de cette réunion , mais je lui souhaite toute la prospérité imaginable. Enfin , si l'Opposition présume qu'il est prudent de renvoyer les Ministres actuels avant d'avoir formé une nouvelle administration , je vote pour la motion mise en ce moment-ci sous les yeux de la Chambre. — M. Welbore Elis , dit qu'il étoit de la dernière imprudence à la Chambre , de demander le renvoi des Ministres du Roi avant que cette réunion si désirée eût lieu , attendu que les affaires se trouveroient dans la plus grande confusion. La première motion avoit été rejetée à la pluralité de dix voix pour le Ministère ;

elle le fut encore à la pluralité de 236 contre 227. Les Ministres en eurent 9 , & on ne doute point qu'ils ne se les fussent assurées. On croit même que le triomphe de l'Opposition sur la guerre Américaine , est leur ouvrage ; que n'osant revenir eux-mêmes sur leurs pas , ils ont été bien aises de s'y faire forcer par le Parlement.

On a reçu des lettres de Gibraltar , où il est dit que 5 bâtimens marchands y sont arrivés de Londres avec un autre de Corke ; ils étoient chargés de provisions pour la garnison. Parmi les lettres il y en a une du 29 Janvier , où l'on lit ces détails.

« J'ai la satisfaction de vous écrire que nous avons découvert un complot très-dangereux formé contre la garnison par les Espagnols. Il nous a été découvert par un déserteur Espagnol. Voici le fait. — Les Espagnols ont trouvé moyen de corrompre à force d'argent 13 hommes de cette garnison , & ceux-ci s'étoient engagés à ouvrir la porte la plus voisine du camp de Saint-Roch. En même tems les barques canonnières de l'ennemi devoient faire le plus grand feu & battre la pointe d'Europe & le nouveau Mole afin de nous occuper ailleurs , & alors toutes les troupes Espagnoles seroient entrées l'épée à la main. Cette opération devoit s'effectuer dans la nuit même. Les soldats qui devoient nous trahir ont été exécutés hier. Les provisions sont fort chères. Les troupes sont pleines de santé & de courage , il faut espérer que tout ira bien ».

Cette lettre est sans signature , & ne mérite par-là pas grande confiance.

« La faillite de la maison de Brown & Collinson & Compagnie , est un des événemens qui ont porté le coup le plus terrible au crédit public depuis la guerre , & il y a tout lieu de craindre qu'elle n'ait

pour les particuliers des suites encore plus funestes que la banqueroute de Fordyce , qui a tant fait de mal. Les Banques de Portsmouth , Plymouth & de Bristol , ainsi que celle de Cornouaille , étoient en correspondance avec la maison Brown , & ayant acheté la majeure partie de la Tontine d'Irlande , elles avoient constamment une somme de 150,000 l. pour intérêt des annuités qui passaient par leurs mains. On évalue leur circulation d'argent à 200 000 liv. par semaine. Le Lord Sandwich & d'autres Ministres faisoient des affaires avec cette maison. La cause de sa banqueroute a été un prêt indiscret de 200,000 l. à une maison de Suède. Au surplus le Gouvernement ne perd pas beaucoup à cette faillite. Elle occasionnera quelques retards à la partie de l'argent public qui passait par ce canal pour le paiement de la Tontine de Dublin ; mais ces délais ne seront pas longs «.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 26 Mars.

LE 17 , la Baronne de Coëtlosquet a eu l'honneur d'être présentée à LL. MM. & à la Famille Royale par la Vicomtesse de Coëtlosquet. Le même jour le Baron de Choiseul , Ambassadeur du Roi près de S. M. le Roi de Sardaigne , a eu l'honneur d'être présenté au Roi par le Comte de Vergennes , & de prendre congé pour retourner à Turin. Le Comte de Grais , Ministre Plénipotentiaire près le Landgrave de Hesse-Cassel , de retour par congé , a eu aussi l'honneur d'être présenté le même jour à S. M. par le Ministre des affaires étrangères.

Le Cardinal de Rohan, Grand-Aumônier de France, a présenté au Roi le *Recueil de toutes les Délibérations prises depuis 1763 par le Bureau d'Administration du Collège de Louis-le-Grand & des Collèges y réunis*. Ce Recueil rédigé par le Président Roland, l'un des Administrateurs, donne sur les différens Collèges réunis, leurs Fondateurs, leur Administration, ainsi que sur celle du Collège Louis-le-Grand, toutes les connoissances qui peuvent mettre à portée de juger de l'utilité de la réunion. S. M. l'a reçu avec bonté & a bien voulu en témoigner sa satisfaction.

De PARIS, le 26 Mars.

LES derniers avis que l'on avoit reçus de Londres, faisoient attendre avec impatience les lettres particulières postérieures au 12, pour savoir à quoi s'en tenir sur les bruits qu'on avoit fait courir relativement à l'attaque de St-Christophe. Elles ont détruit les exagérations que l'on avoit lieu de soupçonner, & auxquelles il étoit naturel que se livrassent les partisans du Ministère, dans des circonstances aussi embarrassantes que celles où il se trouvoit par les progrès de l'opposition au Parlement, & les démarches qui en étoient la suite. Ces nouvelles ne sont pas arrivées avec la promptitude ordinaire. Deux malles ont manqué successivement, par les tempêtes qui se sont fait sentir dans la Manche le 13, le 14 &

le 15 de ce mois. On mande de Calais , de Dieppe & de toute la côte de Normandie , que tout ce qui s'est trouvé en mer à cette époque , s'il n'a point péri , doit avoir prodigieusement souffert. Les débris des vaisseaux naufragés , la quantité de navires échoués , annoncent chaque jour qu'on avoit eu raison de soupçonner que ces coups de vent seroient funestes à nos ennemis. Ils avoient fait partir le 11 des Dunes une flotte de 72 bâtimens , sous l'escorte de 4 vaisseaux de ligne & de quelques frégates. Ce convoi a été totalement détruit , s'il faut en juger par le grand nombre de bâtimens qui ont été jettés à la côte. On en compte 15 ou 16 sur celle de Calais , parmi lesquels est une caiche de 12 canons. Les équipages qu'on est parvenu à sauver , déposent avoir vu sombrer une de leurs frégates de 36 canons. Ils ne savent ce qu'est devenue l'escorte. Comme elle est composée de gros vaisseaux , elle aura peut-être un peu mieux résisté à la tempête. Les corsaires de Dunkerque & des autres Ports de Normandie ont mis à la voile aussitôt que le vent s'est apaisé ; on ne doute pas qu'ils ne ramènent plusieurs navires de ce malheureux convoi.

Voilà ce que l'on écrivoit de Calais le 15 ; les lettres du 17 ont confirmé tous ces détails , en annonçant l'arrivée dans ce Port de 3 paquebots de Douvres ; les passagers parloient en effet d'un combat entre M. de

Grasse & l'Amiral Hood, mais ils convenoient qu'il n'avoit point été décisif. Par ces mêmes paquebots on a reçu des papiers de Londres, qui nous ont instruits de la situation de M. de Grasse & de M. de Bouillé à St-Christophe, de l'ardeur avec laquelle le dernier continue le siège de Brimstone-Hill, qui doit enfin tomber, de la facilité avec laquelle il peut rembarquer ses troupes à bord de l'escadre, s'il résiste, & de l'inaction à laquelle est réduit l'Amiral Hood avec sa flotte maltraitée à Basse-Terre, où il n'y a rien pour le réparer, & où ses malades & ses blessés l'embarrassent beaucoup.

Le surlendemain 19 il est venu à Calais d'autres passagers, qui ont débité que la veille le Lord North & le Lord Sandwich avoient donné leur démission, que Lord Howe commande la flotte d'observation, &c.

On a cru, d'après l'arrivée de tant de paquebots, que la communication entre Calais & Douvres alloit être rouverte; mais on sait qu'il n'y a rien de convenu à ce sujet entre les deux Cours; elles accordent bien quelquefois à différentes personnes la permission de prendre cette route; mais le paquebot-courrier ne l'obtient pas. Ainsi toutes les nouvelles & les papiers que nous avons nous ont été apportés par les Voyageurs.

Le *Zodiaque*, comme nous l'avons dit, est rentré à Brest le 10 de ce mois, en meilleur état qu'on ne l'espéroit, après les tems affreux qui ont régné. On travaille avec beaucoup d'activité à la réparation des vais-

seaux de cette division, & cet ouvrage avancé. Nous avons sur les chantiers un vaisseau de 74, & il y a ordre d'en mettre un autre de la même force. Ces vaisseaux seront prêts au mois de Septembre prochain.

« Nous avons reçu, écrit on de l'Orient, des lettres de l'Isle de France & du Cap de Bonne-Espérance par les vaisseaux partis au mois de Novembre dernier, qui ont touché à la côte d'Espagne. A leur départ, notre escadre se préparoit à mettre à la voile de l'Isle de France, pour une expédition dont on ignoroit l'objet. Les nouvelles de l'Inde à cette époque ne fournissoient rien d'intéressant. Hyder-Ali n'avoit fait aucun progrès; il attendoit l'artillerie, les munitions & les renforts qu'il demandoit depuis un an. — Peu s'en est fallu que les Hollandois n'ayent été indignement abusés par un ennemi auquel tous les moyens sont bons, & qu'ils n'ayent perdu l'une de leurs plus belles possessions de l'Inde. Les Anglois, comme l'on sait, avoient eu soin d'envoyer dans les contrées par terre des exprès qui alloient annoncer une rupture prochaine avec la Hollande. Leur escadre n'étant pas alors en état de tenir la mer, & ne pouvant sans elle s'emparer de Ceylan de vive force, ils usèrent de ruse & imaginèrent de demander du secours aux Hollandois pour quelques établissemens voisins qui étoient menacés. Les Hollandois se préparèrent à les contenter, & ils avoient rassemblé 2000 hommes de bonnes troupes & naturels du pays qu'ils alloient faire embarquer, lorsqu'ils reçurent du Cap un Aviso, qui les instruisit que la guerre étoit déclarée contr'eux en Europe. Deux jours plus tard, Ceylan étoit dégarni, & par conséquent cette Isle auroit été une conquête facile pour les Anglois ».

La Gazette de Madrid du 8 de ce mois, a donné la suite du journal de Mahon, avec

k 5

l'inventaire de ce qui s'est trouvé dans le fort St-Philippe. Il est à-peu-près tel que nous l'avons rapporté. M. le Duc de Crillon n'étoit attendu à Madrid que le 15 ou le 20. Il ne veut quitter Minorque qu'après avoir vu embarquer toutes les troupes Angloises. Les Généraux & les Officiers qui avoient eu la permission de passer par la France, avoient quitté l'Isle le 25 Février. Le Général Murray a été à Livourne pour y prendre sa femme, avec laquelle il viendra à Marseille; quant au Lieutenant Général Draper, il a été vu dans ce dernier Port, d'où il a passé à Aix, où il s'est arrêté quelques jours. Il n'y a que le Régiment de Burgos, Espagnol, qui est resté à Mahon; tout le reste est au camp de St-Roch, où l'on croit que M. de Crillon sera rendu le 10 du mois prochain.

» Les Capitaines des Corsaires le *Sans-Peur*, le *Renaud* & le *Volteux*, écrit-on de Dunkerque le 14 Mars, ayant divisé quelques gens de leurs équipages sur trois canots, ont pris sur cette rade & conduit en ce port, 2 bâtimens Anglois évalués ensemble 150 000 liv., l'un étoit chargé de sucre, café, thé, &c. & l'autre de balots de marchandises fines; 3 autres bâtimens Anglois sont échoués à la côte, deux près de Calais, & le troisième chargé de bois de construction près de Gravelines «.

» Il est entré le 13 dans ce port, lit-on dans une lettre du Havre, une prise faite par le corsaire le *Volteux* de Dunkerque. Ce bâtiment chargé de sucre, café, coton, bois de campêche, &c. avoit été pris par les Anglois sur les Espagnols. Le même corsaire a envoyé à Cherbourg une autre prise esti-

mée 50,000 écus. On évalue la prise Espagnole à 100,000. Il entra aussi le 11 dans ce port une prise faite par le corsaire le *Commandant de Dunkerque* ; elle est estimée de 50 à 60,000 livres «.

L'installation de l'Archevêque de Paris s'est faite le 20 de ce mois à l'Eglise Cathédrale de cette Ville, avec la pompe & les cérémonies d'usage en pareille circonstance.

Nous nous empressons de transcrire l'avis suivant , qui intéresse les héritiers de Jean Thiéry.

» Le sieur Hencart , Procureur au Bailliage Royal d'Avesnes en Hainaut , fait annoncer à ceux qui se croient descendans en ligne directe de François Thiéry & de Françoise Bricot, en leur vivant conjoints demeurant à Château-Thierry, père & mère de Jean Thiéry, mort à Venise en 1676, qui a laissé une succession aussi immense qu'elle paroît inconcevable, par son testament fait à Corfoue le 10 Février 1684 ; qu'ils peuvent lui envoyer la généalogie de leurs branches de famille, quand même elle ne seroit pas complète, avec les pièces justificatives qu'ils ont, par un des plus éclairés de leurs cohéritiers, muni d'une procuration la plus générale possible, contenant le pouvoir de s'associer, à tels taux & conditions qu'il trouvera convenir, avec neuf autres branches des Thiéry dudit Avesnes & des environs, qui n'avoient, pour ainsi dire, pas encore entendu parler de cette succession, sinon depuis peu de tems, & qui viennent de former entr'elles, pardevant Notaire, les 18 Janvier & 15 Février 1782, un acte d'association pour partager cette succession, au cas de réussite, par souches, à compter de leurs aïeux, & ensuite par têtes : cette procuration devra contenir pouvoir & puissance de s'y joindre, aux conditions même que, quoique plusieurs, ou qui que ce soit d'entr'eux,

ou des autres déjà associés, ne puissent prouver exactement, même point du tout, leurs descendes, lignées ou généalogie desdits Thiéry, il suffira qu'il n'y en ait qu'un seul d'entre tous, pour que les uns comme les autres soient admis au partage, conformément audit acte d'association & d'union, qui a été ainsi fait entre plusieurs souches, pour subvenir en commun aux dépenses à faire, qu'une seule branche n'auroit osé entreprendre; & attendu que la succession dont s'agit est assez considérable pour enrichir plus de 500 familles, cette procuration devra s'étendre jusqu'aux cas imprévus, & contenir un pouvoir général sur la personne dudit sieur Hencart, Procureur, établi par lesdits actes d'association & d'union, de pouvoir encore associer d'autres souches ou branches de Thiéry, si le cas y échet, & de faire & faire faire toutes les recherches nécessaires, auxquelles il commence à travailler, pour former lesdites généalogies : les intervenans devront assurer audit sieur Hencart, comme ont fait les neuf branches, par lesdits actes d'association & d'union, le vingtième, de ce qui pourra être touché de cette succession, par l'un ou l'autre des Associés, pour ses vacations seulement, attendu qu'il ne demande rien & ne pourra rien prétendre, au cas que personne ne puisse réussir & ne touche rien; mais, dans tous les cas, chacune souche s'obligera de lui fournir les avances nécessaires aux dépenses qu'il commence à faire, à ce sujet, & qui ne seront sûrement pas considérables, non-seulement à cause du grand nombre d'héritiers, mais encore parce qu'en rapprochant les papiers les uns des autres, on pourra bien plus facilement parvenir à former exactement la généalogie de la ligne directe dudit François Thiéry & de Françoise Bricot; ce qui paroît d'autant plus présomable, qu'il n'y a personne qui ait pu remplir cette preuve directe,

tandis qu'il n'en faut qu'un dans ces neuf branches nouvelles, ou dans celles qui viendront s'y joindre & accéder, pour y parvenir & se faire déclarer les seuls héritiers légitimes de la succession dudit Jean Thiéry, qui auroient le droit d'exclure ceux qui se prétendent reconnus pour ses héritiers collatéraux, en qualité de descendans de Pierre & Claude Thiéry, oncles du Testateur, par l'Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 5 Octobre 1781, parce que la ligne directe l'emporte sur les collatérales, sauf, comme il est dit au testament dudit feu Jean Thiéry, de ne point abandonner seldits héritiers collatéraux, c'est-à-dire, d'avoir soin d'eux : il auroit même pu dire de tous ses parens, car il étoit assez riche pour les rendre tous à l'aise «.

La Société Royale de Médecine tint le 19 Février dernier une séance publique. On connoît la nature & l'importance des travaux dont cette Société savante s'occupe ; ils ont tous pour but des recherches intéressantes pour l'humanité ; les Sujets des Prix qu'elle propose, ainsi que les occupations particulières de ses Membres, tendent à faire faire de nouvelles découvertes ou de meilleures applications des anciennes dans l'art de guérir.

Les deux Prix qu'elle décerna ce jour là, étoient l'un de 500 livres, *sur les moyens les plus sûrs de préserver les enfans en nourrice des accidens auxquels la dentition les expose, & des remèdes lorsqu'ils en sont atteints.* L'autre de 300, avoit pour sujet de déterminer *quelles sont les femmes qui doivent s'abstenir de nourrir elles-mêmes leurs enfans.* Elle a partagé le premier entre M. Baumes, Docteur en Médecine de l'Université de Montpellier,

résidant à Lunel en Languedoc, & M. Marigues, Chirurgien-Major de l'Infirmerie de Versailles. Elle a donné le second à M. Landais, Médecin & Correspondant de la Société aux Eilarts en Bas-Poitou. Elle a distribué en même-tems des jetons & des médailles aux Auteurs de Mémoires sur la constitution médicale des saisons, les épidémies régnantes, la topographie médicale des différentes villes ou cantons, l'analyse & les propriétés des eaux minérales, les maladies des aritans, celles qui sont les plus répandues parmi les bestiaux. — Le sujet qu'elle a proposé pour un Prix de 400 liv. qui sera donné en 1784, est d'indiquer *quelles sont les maladies qui règnent le plus souvent parmi les troupes pendant l'été, & en général dans les tems des grandes chaleurs; quelle est la méthode la plus simple & la moins dispendieuse de les traiter, & quels sont les moyens d'en prévenir ou d'en diminuer les effets dans les pays très-chauds, comme dans les Isles du Vent & Sous le Vent.* Les Mémoires seront reçus jusqu'au 1er. Décembre 1783. — Dans un Programme publié en 1781, la Société avoit demandé des renseignemens sur les maladies auxquelles les troupes sont le plus exposées pendant l'automne; & elle a reçu tant de Mémoires dont elle a été si satisfaite, qu'elle a partagé le prix ainsi que l'*accessit*. C'est ce succès qui l'a engagée à proposer la question que nous venons de transcrire, & qui peut être regardée comme une suite de celle-ci. — Nous rappellerons ici les sujets qu'elle a proposés précédemment pour l'année 1783 : *Déterminer quel est le meilleur traitement pour la rage.* Le prix est de 1200 livres; & les Mémoires doivent être envoyés avant le premier Janvier 1783. — Pour cette année, Prix de 300 livres, Mémoires admis jusqu'au premier Juin. *Exposer la nature, les causes, le mécanisme & le traitement de l'hydropisie, & sur-tout faire connoître les signes qui*

Exent d'une manière précise les indications des différens genres de secours appropriés aux divers cas & aux diverses espèces d'épanchement. — 1783
 Prix de 300 livres, Mémoires non admis après le premier Mai. *Déterminer par l'analyse chymique, quelle est la nature des remèdes anti scorbutiques tirés de la famille des plantes crucifères.* Les Mémoires doivent être adressés à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel de la Société Royale.

La lettre suivante qui nous a été adressée de Lyon, contient une observation qui mérite d'être publiée.

« Je vous supplie, Monsieur, de publier l'observation que j'ai l'honneur de vous adresser sur la note qui se trouve à la page 329 du quatrième volume d'un ouvrage intitulé : *Lettres écrites de Suisse, d'Italie, de Sicile & de Malte, par M***.* Amsterdam 1780. — L'Auteur dit que, selon les procédés des Anglois & des Liégeois, le charbon de terre n'est pas débituminisé au point de ne plus aigrir les métaux qu'on traite par son moyen, & que l'on ne sauroit s'en servir avec succès dans aucun affinage, quoiqu'en ayant pu dire de contraire quelques Charlatans en crédit; ensuite il explique pourquoi il pense que ce charbon ne peut être débituminisé dans un feu ordinaire. — Ce qui s'est passé à Lyon en 1777, est si relatif à la matière de cette note, que la vérité, la justice & l'intérêt des Arts se réunissent, pour exiger qu'on le rappelle à ceux qui l'ont su, & que l'on en informe ceux qui l'ont ignoré. — En 1777 M. le Comte de Stuart, Chevalier de S. Louis, vint à Lyon & me communiqua des procès-verbaux, desquels il résulteroit qu'en employant des charbons de terre, préparés selon la méthode, il avoit traité avec succès de l'argent à Paris en 1775 & du fer aux forges d'Aisy & de Mevrain en Bourgogne. En 1776 & 1777 M. le Comte de Buffon avoit signé l'un de

ces derniers procès-verbaux. M. de Stuart me pria de l'aider à faire connoître ce charbon à Lyon, & je m'en occupai comme d'un devoir rigoureux. Nous en conférâmes avec M. de Flelles, Intendant de cette Généralité, qui sentit aisément la grande importance de la chose, & nous aida de tout son pouvoir. Il arriva bientôt à Lyon 30 à 40 milliers pesant de ce charbon, tiré des mines de Moncessis, entre Autun & Châlons-sur-Saone; il avoit été préparé aux lieux de l'extraction. Le 22 Juillet 1777 les opérations commencèrent. On fondit des plaîtres à l'affinage, avec le charbon de M. de Stuart, sans mélange d'aucun autre. Les lingots portés à la forge de l'Argne furent forgés avec ce même charbon, & de filière en filière ils ont été réduits en traits des plus fins. Quant à l'affinage, dans d'autres laboratoires, il a été fait plus de trente expériences, tantôt seules, tantôt comparées avec les travaux au charbon de bois, sur l'argent, le fer, le cuivre, sur les couleurs à la porcelaine, dans des fourneaux à vent, à soufflet, à manche. Quelques ouvriers ont éprouvé que ce charbon avoit une activité qu'ils n'en attendoient pas, mais on a été loin de la regarder comme un défaut, puisque la ductilité des métaux n'en a pas reçu la moindre altération. Nombre de Tireurs d'or, d'autres Artistes & quelques personnes considérables ont été témoins de ces faits. Les Régisseurs de l'affinage se sont empressés d'acheter le charbon qui restoit après tant d'essais à son avantage. J'ai rendu compte de ces détails à 12 ou 15 des Membres du Conseil en particulier, & au Public dans la Gazette du Commerce & des Arts du 16 Août de la même année 1777. Ainsi donc, il existe un procédé (que je n'ai pas) & au moyen duquel le charbon de terre peut être approprié à la fonte & à la forge des métaux, en sorte qu'ils n'en contractent aucune aigreur. Et ce procédé bien divulgué, bien pratiqué, permettant de substituer dans des four-

neaux très-dispendieux le charbon de terre au charbon de bois, assureroit à jamais la conservation des forêts. J'ai l'honneur d'être &c. *Signé* BRISSON, Inspecteur des Manufactures & Censeur Rôyal «.

Gabrielle de Mornay-Monchevreuil, Supérieure de la Royale Maison de Saint-Louis à St-Cyr, est morte le 8 de ce mois âgée de 86 ans. Elle avoit été élevée par l'illustre institutrice de cette Maison, & y a laissé des regrets universels.

Elisabeth-Françoise Parceval, veuve de François Bastaud, Conseiller d'Etat, Chancelier, Garde des Sceaux & chef du Conseil de Monseigneur le Comte d'Artois, est mort ici le 16 de ce mois.

Les numéros sortis au tirage de la Loterie Royale de France du 16 de ce mois, sont : 78, 36, 14, 82 & 23.

» Déclaration du Roi donnée à Versailles le 9 Mars, & enregistrée au Parlement le 12, qui renouvelle les défenses faites aux Curés du Royaume de s'assembler sans permission «.

» Lettres-Patentes portant permission d'établir une Maison de charité à Champagnol en Franche-Comté, données à Versailles au mois d'Octobre 1781. Il est intéressant pour le bien public de faire connoître cet établissement que l'on doit au zèle & à la charité éclairée du Curé de Champagnol, qui y consacre toute sa fortune ; & on ne peut trop en proposer l'exemple à tous ses Confrères. Pour donner une idée juste de la sagesse des principes sur lesquels est établie cette Maison de charité, & pour faire concevoir les avantages immenses que promettoient de pareilles institutions multipliées dans les Provinces, il suffira de rapporter le préambule des Lettres-Patentes qui autorisent celle-ci.

— Louis, par la grace de Dieu, &c. Notre cher & bien-ami le sieur Jean-Joseph Félix, Prêtre, Curé de Champagnol en Franche-Comté, Diocèse de Besançon, Bailliage de Poligny, Nous a très-humblement fait exposer que, depuis plus de 14 ans qu'il est pourvu de ladite Cure, il s'est occupé sans relâche à bannir la mendicité de sa Paroisse, en encourageant la culture des terres; que toutes les épargnes qu'il a pu faire sur les modiques revenus, tant de son patrimoine, que de son Bénéfice, lequel est à portion congrue, ont été consacrées au soulagement des malheureux, qui sont en grand nombre dans la Paroisse, composée de plus de 2000 âmes; qu'afin que sa mort ne les prive pas des secours qu'ils reçoivent aujourd'hui, il désireroit former dans cette Paroisse un établissement public, où tous les genres de misère qui affligent le plus ordinairement les campagnes, trouvassent une ressource assurée; qu'en conséquence, si Nous le lui permettions, il acquéreroit ou feroit construire une maison pour loger trois ou quatre Maitresses d'Ecole ou Sœurs de Charité, qui apprendroient gratuitement aux pauvres filles leur Religion & le genre de travail propre à leur sexe; que les autres filles de la Paroisse y seroient également instruites, moyennant une légère rétribution; que, pour exciter l'émulation entre les unes & les autres, il seroit accordé chaque année une récompense à celle qui se seroit la plus distinguée par son travail & par sa conduite; que dans cette maison il seroit établi un grenier d'abondance pour fournir à la subsistance des pauvres qui défricheroient des terres incultes; que les grains nécessaires pour les ensemercer leur seroient avancés, à condition par eux de les rendre après la récolte, avec espérance de les recevoir ensuite dans les mêmes besoins & aux mêmes conditions, ce qui seroit pareillement observé à l'égard de tout Laboureur qui se trouveroit réduit à la même né-

cessité ; qu'il y auroit dans cet établissement un fonds en argent , pour le prêter aux pauvres Laboureurs & les aider à remplacer les bœufs ou les chevaux que des mortalités ou d'autres accidens leur auroient enlevés ; qu'il y auroit en outre un fonds en linges , draps de lit , chemises , matelats , couvertures & autres meubles ou ustensiles qui seroient prêtés aux pauvres malades & même aux femmes en couche ; que les malades y trouveroient , sans être obligés de se déplacer , les principaux remèdes qui pourroient leur être nécessaires , & la nourriture convenable dans leur convalescence ; qu'avec une partie des matériaux en fil , laine & coton qui proviendroient du travail des pauvres filles élevées dans cette Maison de charité , on fabriquerait des toiles & étoffes qui seroient employées à fournir des vêtemens aux pauvres vieillards & aux enfans délaissés ; que le surplus seroit vendu au profit de la Maison ; qu'on y pratiqueroit une chambre particulière pour y soigner dans leurs maladies les pauvres sans asyle , & même les voyageurs qui ne seroient pas à portée de se procurer les secours nécessaires à leur état ; que l'administration de cet établissement seroit confiée sous l'inspection du sieur Archevêque de Besançon & de notre Procureur-Général en notre Cour de Parlement de Franche-Comté , au Curé de la Paroisse , aux Echevins & à quatre des principaux habitans , lesquels se oient tenus de se conformer aux réglemens qui seroient établis à cet effet ; que l'Exposant est si convaincu de l'utilité & même de la nécessité de cet établissement , qu'il est disposé à y consacrer une somme de 20,000 liv. , qui forme à peu près toute sa fortune ; que cette somme suffiroit pour les premières avances ; qu'il a tout lieu d'espérer que son exemple excitera le zèle des personnes charitables , dont les libéralités ne sont souvent arrêtées que faute d'avoir un but présent & bien déterminé ; mais que pour cela il faudroit qu'en au-

torisant l'établissement dont il s'agit , Nous lui accordâssions la liberté de recevoir tous les dons qui pourroient lui être faits , jusqu'à ce que les fonds qui en proviendroient rendissent un revenu annuel de 3000 liv. : A quoi ayant égard , &c. «.

De BRUXELLES , le 26 Mars.

CE fut le 7 de ce mois que les Etats de Hollande & de Westfrise terminèrent l'affaire du Duc de Brunswick. Selon leur résolution cette affaire n'est point décidée , mais elle est mise hors de toute délibération ultérieure. Il y a 12 voix pour cet avis ; 7 ont été d'une opinion contraire , ce sont les villes de Dordrecht , Harlem , Leyde , Amsterdam , Rotterdam , Gorinchem & Alkmar qui ont formé les 7 voix ; elles ont formé la protestation suivante :

« MM. les Députés des Villes de Dordrecht , &c. ont déclaré qu'ils ne se conformeront point à la pluralité , & qu'ils protestent de nullité contre la dernière partie de cette résolution , où l'affaire en question est mise de côté , & laissée hors de toute délibération ultérieure , comme étant tout - à - fait irrégulière , & comme marquant une indifférence directe pour le maintien des droits & de l'autorité du Souverain ; réservant à leurs Commettans une explication ultérieure , & le droit de mettre en œuvre telles mesures efficaces qu'ils jugeront convenables & à propos que l'on doive prendre nécessairement contre une résolution tout - à - fait irrégulière «.

Selon des lettres de la Haye on regarde l'affaire des barrières comme absolument terminée. L. H. P. ont consenti à la démolition de ces places , mais sans renoncer au droit

qui leur appartient en vertu des traités des barrières. On a déjà commencé à détruire les fortifications de Namur ; des Ingénieurs ont été aussi envoyés dans les autres forts & places pour les démolir également.

» Nous avons essayé depuis quelques jours , écrit-on d'Amsterdam , de gros coups de vent qui nous font craindre qu'il ne soit arrivé de grands dommages sur nos côtes. L'eau de L'y devant cette Ville s'éleva, le 12 , à diverses reprises ; & à une heure de l'après-midi , elle se trouvoit à 62 pouces au-dessus de la marque ordinaire. Un navire à 3 mâts qui se trouvoit vers un chantier , fut jetté à sec vis-à-vis de cette Ville. On craint que les côtes d'Overyssel & de Frise n'aient souffert , parce que le vent est N. O. Au reste , la poste arrivée ce matin du Texel , nous apprend que les vaisseaux de guerre , ainsi que les vaisseaux de la Compagnie des Indes qui se trouvent dans ce port , sont tous en bon état , mais on a trouvé sur les côtes plusieurs débris de navires « ,

Les Etats-Généraux ont fait remettre au Duc de la Vauguyon copie de leur résolution sur la médiation offerte par l'Impératrice de Russie , & sur le plan pour agir de concert avec sa Cour. Cet Ambassadeur a expédié un Courier pour la porter à Versailles.

» Les esprits , écrit-on de Middelbourg , ne sont pas tout-à-fait rassurés contre la crainte d'une invasion de la part des Anglois ; cependant il nous est arrivé tout récemment de Berg-op-zoom un bataillon d'infanterie & 46 canonniers. L'isle de Walcheren est défendue par 7 bataillons d'infanterie , 60 cavaliers , & 100 artilleurs , non - compris plusieurs autres détachemens qui sont en route pour s'y rendre. Quantité de gros canons y sont attendus à tout moment de Dort , ce qui fait présumer que l'on veut construire quelques nouvelles batteries en-

ere Flessingue & Rammakes où l'Isle n'est pas trop bien fortifiée. — Quant aux vaisseaux de guerre qui se trouvent en rade pour s'opposer à toute attaque, ils consistent dans le *Ziriczée*, le *Schioldan*, le *Jafon*. L. N. P. délibèrent en ce moment pour requérir le Stadliouder d'y envoyer encore quelques vaisseaux de guerre.

On avoit dit que l'Empereur, sur la nouvelle du départ du Pape, avoit résolu d'aller au-devant de lui jusqu'à Trieste, & de lui épargner le voyage jusqu'à Vienne; mais S. M. I. l'y attend. Le cortège de S. S. est plus considérable qu'on ne l'avoit dit. Il est composé de 24 personnes & de 7 voitures, dont 3 carrosses à 6 chevaux, 2 voitures à deux roues & 2 fourgons. Les deux carrosses qui suivent celui de S. S. sont occupés, le premier par M. Dini, Maître des cérémonies, M. Nardini, Secrétaire des lettres latines, M. Ponzetti son Confesseur & M. Rossi son Médecin; le second, par M. Spagna, porte-Croix, M. Novelli, Chirurgien, & les deux Adjudans de Chambre; MM. Stéphano & Bernardino & des Officiers du S. P. occupent les autres voitures, & le voyage est dirigé par le Capitaine Nelli.

On a fait dans les jardins du Grand-Seigneur, lit-on dans un papier public, l'essai d'un boulet qui porte le feu avec lui, & le met à tout ce qu'il touche. C'est, dit-on, un feu inextinguible. Cette expérience a peut-être eu tout le succès que l'inventeur avoit promis. Il reste à savoir si les Nations policées pourront adopter une pareille invention; avec elle un seul vaisseau pourroit brûler une flotte entière. Si ce nouveau moyen de destruction pouvoit terminer tout d'un coup les guerres, & les prévenir par la suite, peut-être que les peuples ne seroient pas fâchés qu'on le mit en usage. Ce

n'est point un boulet rouge , c'est une espèce de grenade contenant une liqueur qui s'enflamme lorsqu'elle est exposée à l'air.

PRÉCIS DES GAZETTES ANG. du 19 Mars.

» On assure que la réponse du Roi à l'adresse de la Chambre des Communes est l'ouvrage de S. M. même , & que le Ministère même n'y a eu aucune part. Le Roi en la prononçant étoit pâle & paroissoit très-agité. Il s'est retiré dans son cabinet avant que la moitié des Membres qui accompagnoient l'Orateur fussent arrivés sur l'escalier. — Quoiqu'on parle de ne pas pousser la guerre en Amérique , on dit qu'on engagera les Sauvages à la continuer. Il a été décidé d'envoyer au Gouverneur de Québec quelques présens , pour les destiner aux chefs Indiens alliés de la G. B.

On écrit de Portsmouth que deux allèges ont ordre d'aller en Irlande pour prendre à bord quelques Matelots pressés , pour les conduire à Spithead , d'où plusieurs vaisseaux de guerre ne peuvent sortir faute d'hommes pour le service. — La grande escadre a ordre d'être prête à appareiller dans les premiers jours du mois d'Avril. Mais on ne croit pas que cet ordre puisse être exécuté.

Sur l'avis reçu que 2 frégates avoient appareillé du Texel pour le nord avec plusieurs bâtimens , on a envoyé à leur poursuite les frégates la *Latone* & le *Profelyte* , avec un cutter.

Il n'est arrivé encore aucun des vaisseaux dont le *Ranger* s'est séparé dans le golfe de la Jamaïque , & l'on craint qu'ils n'ayent tous été pris par la flotte Espagnole qui étoit en vue , lorsque le *Ranger* a traversé ce golfe.

Le Lord William Gordon est nommé Vice-Amiral d'Ecosse , à la place du feu Comte de Bredalbane.

Le 4 de ce mois , l'Amirauté a reçu avis que trois vaisseaux marchands destinés pour la Caroline Méridionale , & qui étoient sortis avec le dernier convoi des Isles , avoient été pris à la hauteur du Land's End par une frégate Française aux ordres du Chevalier de Clonard.

Le bâtiment Espagnol qui avoit été exécuté après

la rencontre de l'Amiral Kempenfeld & de M. de Guichen, a été pris par l'Amiral Hood, on a, dit-on, trouvé à bord tous les signaux des armées combinées, & tous les plans de la campagne.

La *Tysiphone*, qui a apporté les dépêches de l'Amiral Hood, a arraisonné la flotte faisant route pour les Isles du Vent. D'après les nouvelles qu'elle lui a données, les bâtimens chargés pour St-Christophe ont fait voile pour la Barbade, où ils resteront jusqu'à ce qu'ils soient instruits du sort de cette Isle.

L'échange du Général Burgoyne si long-tems différé, vient enfin d'être-terminé : on dit qu'il a été évalué sur le pied de 1800 hommes. Il paroît que nos Ministres ne se sont prêtés à finir cette affaire, que pour hâter l'échange du Lord Cornwallis; mais il paroît aussi que le Congrès y oppose des obstacles.

L'arrivée de M. de Vaudreuil & de M. d'Ambli-mont aux Isles, où ils ont rejoint le Comte de Grasse, n'est plus douteuse depuis les dépêches reçues de l'Amiral Hood; mais on ne nous a pas dit s'ils avoient avec eux des transports; un bâtiment qui les a rencontrés dans leur route, raconte qu'il a compté dix-sept voiles qui les suivoient. Il est en effet vraisemblable qu'ils en avoient rassemblé plusieurs avec lesquelles ils ont continué leur voyage. C'est un nouveau secours d'hommes & de munitions que nos ennemis auront reçu; ils auront été aussi instruits par M. de Vaudreuil, du prochain départ d'Europe de l'Amiral Rodney, qui n'arrivera pas sans avoir été attendu & sans trouver les François préparés à le recevoir. On ne conçoit pas comment M. de Grasse a été aussi maltraité que le dit l'Amiral Hood, puisque de son aveu, il tient toujours la mer, & se présente avec tous ses vaisseaux. Il est bien à craindre que Hood lui-même, qui n'ose sortir, n'ait souffert réellement beaucoup, & ce n'est pas à Basse-Terre qu'il peut trouver quelque chose pour se réparer; il doit d'ailleurs être fort embarrassé de ses malades & de ses blessés, qu'il ne peut envoyer à terre que sous une forte garde, qu'il n'est pas en état de leur donner.

